QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12272 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 11 JUILLET 1984

UNE CIRCULAIRE DE M. DEFFERRE

Le gouvernement prépare un nouveau découpage des cantons

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

ÊTRE JEUNE AU MAGHREB

Algérie : la génération de l'indépendance

LIRE PAGE 5 L'ARTICLE DE JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

L'URSS perd ses intellectuels

En demandant l'asile politique aux Etats-Unis, le cinéaste et metteur en scène Andreï Tarkovski porte un nouveau coup au prestige de l'URSS : c'est bien le dernier souci des gérontes du Kremlin, plus préoccupés par le renforcement de la discipline idéologique que par le rayonnement intellectuel de leur pays.

La présence à la conférence de presse donnée mardi 10 juillet à Milan par Andreï Tarkovski de trois autres « dissidents malgré eux » est hautement significative. Si le metteur en scène de théâtre Iouri Lioubimov, le violoncelliste et chef d'orchestre Mstislav Rostropovitch et l'écrivain Vladimir Maximov ont dû quitter leur patrie, c'est parce que le carcan bureaucratique les empêchait de développer leur art. Ils ne sont pas les seuls. Leurs noms sont en l'occurrence le symbole de tous ces artistes, écrivains, peintres, qui n'ont eu d'autre choix que le dessèchement intellectuel ou l'exil.

Le phénomène n'est pas récent. Pour s'en tenir aux années postrévolutionnaires, trois grandes vagues d'émigration ont appauvri l'intelligentsia soviétique. Le fait nouveau, c'est que les intellectuels qui s'en vont ne sont pas seulement ceux que la censure empêche totalement de travailler. Il se trouve parmi eux des gens qui ne sont pas du tout des dissidents politiques, qui ont même joui d'un grand prestige et ont été entourés d'honneurs en URSS. Leur seul « tort » est d'avoir cru que, à l'heure de la détente et de l'Acte final d'Helsinki, il leur serait possible de voyager librement pour rencontrer leurs collègues occidentaux, confronter leurs conceptions, travailler avec eux et faire sortir ainsi la vie intellectuelle soviétique de la grisaille dans laquelle l'ont enfermée soixante ans de « réalisme socialiste ». Espoir déçu. Le régime soviétique ne peut pas tolérer un va-et-vient incessant entre l'Est et l'Ouest dans lequel il subodore des dangers de contagion idéologique.

Souvent au prix d'un grand déchirement, des intellectuels soviétiques choisissent alors de s'installer à l'Ouest. Déracinés, privés de leurs sources d'inspiration, certains ne peuvent plus créer. D'autres sont déçus de l'accueil qui leur est réservé en Occident, une fois passée l'admiration qu'attire sur le moment un acte de courage. D'autres encore ont du mal à s'adapter dans des pays où la rançon de la liberté de création est la perte de la sécurité qu'apporte en URSS la fonctionnarisation de la culture. Beaucoup cependant réussissent à s'intégrer dans une culture universelle, tout en retrouvant auprès des émigrés des vagues précédentes les racines d'une culture russe refoulée par le socialisme.

Cette petite porte de sortie subsistera-t-elle encore longtemps ? Ce n'est pas certain. Sans doute serait-il erroné de parler d'un raidissement des autorités soviétiques depuis la mort d'Andropov. Il faudrait qu'il y ait eu auparavant une certaine libéralisation, ce qui n'a pas été le cas. On pouvait toutefois constater dans les dernières années de Brejnev un peu de laisser-aller permettant quelques initiatives individuelles. L'arrivée au pouvoir d'Andropov avait soulevé dans l'intelligentsia de Moscou des espoirs infondés. Désormais, la ligne est claire : par tempérament comme par formation, M. Tchernenko, ce chantre de la « langue de bois », compte sur les « solutions idéologiques », ce qui n'exclut d'ailleurs pas la répression policière, pour assurer la cohésion de la société. Il est pourtant douteux que ce soit en forçant à l'exil les intellectuels le plus en vue que le pouvoir soviétique parviendra à lutter contre « l'apolitisme, la passivité et l'indifférence » dont le comité central déplore l'existence dans la jeunesse.

(Lire nos informations page 6.)

Accord sur l'avion de combat européen

Un prototype pourrait être exposé au Bourget en 1989

Les ministres de la défense de cinq pays européens (France, Grande-Bretagne, RFA, Espagne et Italie), réunis à Madrid pour décider de la construction commune d'un avion de combat, se sont séparés lundi 9 juillet sur ce qui paraît bien être un progrès important dans la voie de ce que M. Hernu a qualifié d'« *événement capital* », à savoir « *le premier accord de coopération militaire d'une telle ampleur étudié et mis au point depuis la fin de la seconde guerre mondiale* ». Il s'agit là, a ajouté le ministre français de la défense, d'« *un véritable défi international qui donnera à l'Europe une dimension aéronautique de portée mondiale* ».

Tous les problèmes soulevés par ce projet (*le Monde* du 10 juillet) ne sont pas réglés pour autant. Les ministres de la défense des cinq, indique leur communiqué, sont « *convenus en principe de la nécessité de développer et de produire de façon conjointe un nouvel avion de combat européen pour 1995, ainsi qu'un moteur pour cet appareil* ». Cela signifie qu'entre le souhait des Britanniques d'utiliser une variante de leur moteur RB-199, fabriqué notamment par Rolls Royce pour le biréacteur Tornado, et le désir français de développer un nouveau moteur, les cinq ont choisi le second parti.

Mais en échange de ce que le *Financial Times* présente ce mardi comme une « *concession britannique à la France* », il a été également convenu que le nouveau moteur « *devra parallèlement prendre en considération les implications dérivées de l'utilisation du nouveau programme pour la remotorisation du Tornado* ». Autrement dit, il reste à déterminer quel sera ce nouveau moteur susceptible de donner satisfaction aux uns et aux autres et, surtout, qui des deux pays candidats – France et Grande-Bretagne – le fabriquera.

Une étude de « *faisabilité technique et industrielle* » sera menée pendant six mois au niveau des gouvernements et des industries de chaque pays. Les résultats de cette étude permettront aux directeurs nationaux des industries d'armement de fournir une « *information complémentaire* » et d'avancer des « *propositions pour la poursuite des travaux* ». Après quoi les ministres de la défense se retrouveront à Rome, en mars 1985 pour, en principe, donner le feu vert définitif à la construction de l'appareil. Si tout va bien, un premier prototype pourrait être exposé au Bourget en 1989.

M. T.

(Lire la suite page 4.)

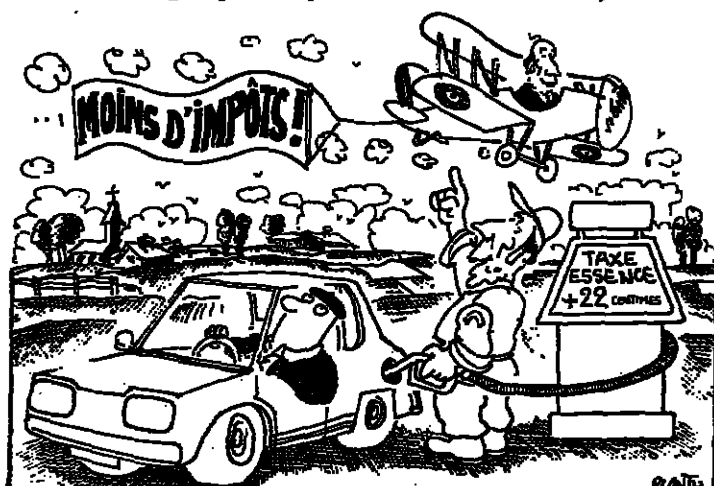
Le PCF accentue sa pression

La préparation du budget 1985 divise la majorité

M. Pierre Mauroy devait répondre mardi après-midi à l'Assemblée nationale aux orateurs désignés par l'opposition pour défendre la motion de censure déposée contre le projet de loi sur la presse, et notamment au premier d'entre eux, M. Alain Madelin, chargé par l'UDF de lancer le débat. Le premier ministre est aussi en butte aux critiques du PC, qui s'inquiète des insuffisances du projet de budget pour 1985.

Les communistes font en effet pression sur le gouvernement pour obtenir un budget qui soit plus volontariste et « *plus dynamique* » dans la lutte contre le chômage. La direction du PCF est décidée à faire de la question budgétaire la principale de ses priorités politiques dans ses rapports de force avec ses alliés socialistes. M. Paul Laurent a invité lundi le gouvernement à « infléchir » sa politique, et M. André Lajoinie a exprimé ses réserves sur le projet gouvernemental.

Lire page 7 l'article d'ALAIN ROLLAT : « L'inconfortable position de M. Mauroy »



La hausse des prix du carburant

Les automobilistes vont payer pour les fumeurs

La soudaine et forte hausse des prix du carburant (1) ne passe pas inaperçue, contrairement à ce qu'escompait le gouvernement. Les protestations se multiplient et l'affaire risque d'avoir des suites.

Les syndicats n'apprécient pas que l'essence augmente dans de telles proportions au moment même où les Français partent en vacances.

La CGT, par son association pour l'information et la défense des consommateurs, parle d'amputation supplémentaire du pouvoir d'achat des catégories sociales les plus touchées. Force ouvrière souligne également les conséquences que la décision gouvernementale aura sur le budget des familles, estimant qu'une telle mesure est d'ailleurs en contradiction avec la lutte contre l'inflation. Quant à la CFDT, elle parle de manœuvre sournoise.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 26.)

(1) Le fuel domestique passe de 2,6890 à 2,730 F, le gazole de 3,89 F à 3,96 F. Le prix maximum du super est porté à 5,34 F et celui de l'ordinaire à 5,03 F.

Point de vue

Dénationaliser : pourquoi ?

I. – *A armes inégales*

par ALBIN CHALANDON (*)

Depuis 1982, le secteur nationalisé a coûté 178 milliards à l'Etat. A l'indemnisation des actionnaires anciens – actuellement environ 8 milliards par an de dépenses pour le budget, – l'Etat doit ajouter la dotation des entreprises en capital et le financement de leurs investissements. Charge d'autant plus lourde qu'il encaisse peu de dividendes, mais doit couvrir les pertes qui ont tendance à se développer au fil des ans. C'est manifeste dans le secteur monopolistique – 60 milliards en 1983 – sans que l'on puisse savoir qui y contribue le plus : de l'Etat, qui fixe le prix de ses tarifs au-dessous du prix de revient, ou des entreprises, dont la gestion coûte cher du fait d'un personnel pléthorique et privilégié (éventuellement par la loi), et d'investissements souvent excessifs et peu rentables.

La situation est plus difficile à apprécier pour le secteur concurrentiel. Les concours de l'Etat ont été impressionnants ces dernières années (ne serait-ce que pour financer les pertes : 20 milliards en 1982, 16,5 milliards en 1983). Mais il existait peu d'entreprises de ce type avant 1982, et il est trop tôt pour apprécier la situation de celles qui ont été récemment nationalisées. L'exemple de Renault est cependant révélateur : en trente-cinq ans, la Régie n'a guère déclaré de profits et n'a que faiblement rémunéré les capitaux que lui a apportés l'Etat. Depuis dix ans, Peugeot a versé en impôts sur les bénéfices deux fois ce dont l'Etat a eu besoin pour financer Renault !

Aujourd'hui, le gouvernement commence à se prévaloir d'un retour à l'équilibre, sinon à de bons résultats pour les entreprises nationalisées en 1982. Comment pourrait-il en être autrement ? La conjoncture internationale s'est retournée, raffermissant considérablement les prix des produits. Partout dans le monde, leurs concurrents réalisent des profits spectaculaires (en tout cas sans commune mesure avec ceux de nos entreprises). Grâce aux mesures dites de restructuration, certaines ont été astucieusement déchargées de leurs activités déficitaires sur le dos des autres. Ainsi, Pechiney, après avoir pu transférer à d'autres ses mauvais secteurs – acier et chimie lourde, – a bénéficié d'une très forte remontée du prix de l'aluminium. En outre, s'agissant des entreprises dont l'Etat est à la fois actionnaire et client, le gouvernement peut modifier leurs résultats à sa guise. Ainsi, les télécommunications, ces dernières années, ont pu augmenter les prix d'achat de leur matériel du montant de l'inflation, alors que la plupart des prix industriels, dans la même période, étaient sévèrement bloqués. La CGE, Thomson, en ont évidemment bénéficié.

(*) Ancien ministre, ancien président d'Elf-Erap.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le casse-tête

Le cube infernal, vous connaissez? Si vous avancez la face bleue, vous dérangez la face blanche, qui était presque faite. En échange, la face rouge se met en place, en basculant, il est vrai, la face jaune, qui se présentait plutôt bien.

C'est à ce casse-tête que l'Europe oblige à jouer notre malheureux gouvernement. Elle refuse la vignette tabac, que le ministre des finances voyait déjà dans sa poche. Du coup, il faut donner un sérieux coup de pouce au prix de l'essence. Et à la veille des grands départs encore! La catastrophe!

Mais le gros supplément que paieront les rouleurs, pour remplacer celui que ne paieront pas les fumeurs, financera les économies d'énergie, qui s'imposent plus impérativement que jamais parce que le dollar s'envole.

Le citoyen, dans tout cela, est un peu dépassé. Son devoir est-il de rouler moins cet été pour économiser l'énergie d'aujourd'hui? Ou de rouler plus (en fumant au volant, bien sûr) pour préparer les économies d'essence de demain? Qu'on nous le dise, de grâce!

JACQUES CELLARD.

A L'ÉCOLE DE CRÉATION INDUSTRIELLE

Dix-huit mois de conflit pour un nouveau départ

Le ministère de l'économie et des finances, après de longs mois de réticences, vient de donner son feu vert pour la transformation de l'École nationale supérieure de création industrielle en établissement public à caractère industriel et commercial. La présidence de cet établissement devrait être confiée au 1er janvier 1985 à Mme Anne-Marie Boutin, déjà présidente de l'Agence pour la promotion de la création industrielle, mathématicienne de formation et conseiller référendaire à la Cour des comptes. Cette double décision devrait permettre un nouveau départ pour l'école, traversée depuis de longs mois par une agitation qui n'avait que peu de rapports avec l'enseignement du design.

Démissions, pétitions, discussions, celle qui devait être le porte-drapeau moderne des écoles d'art à la française connaît depuis sa création en 1982 une forte effervescence. Tout avait pourtant bien commencé. Inventée dans l'ambiance euphorique de l'état de grâce, l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) avait pour objet, selon les termes mêmes du président de la République, de « *contribuer à rapprocher la création de l'industrie et à susciter des imaginations à un moment où création, recherche et industrie doivent s'allier pour aider le pays à sortir de la crise* ».

L'école est donc installée dès l'automne de 1982 dans les locaux magnifiques d'une ancienne entreprise rue Saint-Sabin à Paris, entre Bastille et République... Une quarantaine d'étudiants sont reçus sur dossier et ont pour première tâche d'aménager leur cadre de travail. Une équipe d'encadrement est nommée par la délégation aux arts plastiques du ministère de la culture, en accord avec celui de l'industrie, autour de M. Jean-Louis Monzat de Saint-Julien.

La philosophie de l'école est simple et se veut « *unique au monde par l'originalité de sa conception* », selon M. Mitterrand. « *La vie de l'école est centrée sur les ateliers de création industrielle* », peut-on lire dans la brochure de présentation. « *Chaque étudiant y dispose d'un espace personnel de travail et de création où il va concevoir et réaliser des objets. Ici, pas de pédagogie, indirecte ou déguisée. Chacun est appelé à créer dans la liberté la plus totale.* » Il y a quand même une partie d'apprentissage théorique qui est dispensée dans le cadre des « ressources éducatives ».

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 12.)

idées

Économie

Pour Albin Chalandon, le procès des nationalisations n'est plus à faire : l'entreprise publique partage et amplifie toutes les faiblesses traditionnelles de la grande firme française. Elle ne peut de ce fait lutter à armes égales avec ses concurrents étrangers. Serge-Christophe Kolm montre, de son côté, que, à défaut d'une sortie rapide de la stagnation, le déclin final du pays est en vue. La solution consiste, à ses yeux, dans un abaissement de 1,5 point du taux des prélèvements obligatoires sans restriction correspondante des dépenses publiques.

Rejoindre la croissance mondiale

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

QUELLE théorie économique surprenante que celle par laquelle notre gouvernement explique sa politique ! Les entreprises devraient « *faire un effort pour investir* » – mais pourquoi investiraient-elles sans plus de débouchés pour leurs ventes ? Elles devraient « *faire un effort pour exporter* » – mais pourquoi exporter plus si c'est à perte ? « *Les Français devraient travailler davantage* » – pour vendre à qui ? On veut « *redresser les grands équilibres* » par la déflation, qui met en déséquilibre profond et croissant le plus grand des marchés, celui de l'emploi (et l'inflation ne vient pas d'un excès de demande puisque la situation est inverse) ! « *La reprise se fera spontanément quand le taux annuel d'inflation sera ramené à 5 %* » : pourquoi ? La reprise des autres pays n'a pas eu lieu sans impulsion spécifique !

Regardons les faits en face. Les Français ont trop souffert d'être en retard d'un raisonnement et d'une politique sur le reste du monde.

La situation risque d'être beaucoup plus grave qu'un simple délai par rapport au redémarrage mondial. Déjà en retard de trois ans (de 1982 à 1985) sur une croissance annuelle de 3 % ou 4 % constitue une perte de 10 % du revenu national, ce qui est énorme (cela permettrait de rembourser nos dettes extérieures). Mais on risque aussi de rester beaucoup plus longtemps loin derrière les autres ; avec la puissance de la croissance exponentielle cumulée, ce serait la véritable décadence, le déclin final de cette nation dans le monde.

La condition de cette stagnation est déjà en place ; le problème est de savoir si nous saurons ou non nous en débarrasser. Il est de tirer des succès des autres pays les leçons qui conviennent au nôtre.

Deux types de marchepied

Le reste du monde a en effet utilisé deux types de marchepied pour se hisser hors du trou : les investissements privés et le budget public. Dans le premier schéma, le pouvoir d'achat des salariés baisse assez pour que la hausse du taux de profit résultante accroisse suffisamment la rentabilité du capital et les fonds investissables pour déclencher l'investissement privé. Le second est une relance par le budget de l'Etat, *notamment par baisse des impôts*. L'Allemagne a utilisé surtout la première méthode, les Etats-Unis principalement la seconde, l'Angleterre plus la première que la seconde, et le Japon, astucieux, la seconde pour éviter de tomber dans une crise aussi grave que la nôtre il y a dix ans, et en outre la première. *Donc les baisses soit des salaires réels, soit des impôts, ont initié les rétablissements.* De plus, la reprise américaine a tiré celle des autres pays en haussant la *demande de leurs exportations*.

La France profite aussi de la croissance étrangère qui tire ses exportations, et de deux façons : elle gonfle notre demande globale et restreint le *déficit extérieur. Ce second effet* nous permet de croître comme les autres sans que cela détériore notre balance commerciale. Quant au premier, la relance qu'il induit nous a *déjà permis d'éviter une nette* décroissance. Mais elle ne peut suffire : une croissance du reste du monde à 4 % (par exemple) hausse d'autant nos exportations (toutes *choses égales par ailleurs*), mais comme celles-ci ne sont que le quart de notre production, cette dernière n'en est accrue que de 1 % ; les « effets multiplicateurs » entraînés peuvent doubler ce dernier chiffre, mais cela ne nous donne encore que la moitié de cette croissance mondiale.

Il nous faudra donc aussi recourir, *comme les autres pays, à une impulsion intérieure*. Or l'application à la France du modèle allemand est entravée par la plus forte résistance des salariés français à la réduction de *leur pouvoir d'achat*. D'autant que la baisse salutaire de l'inflation rend plus difficile de la faire par retard des salaires sur les prix. Le ministre des finances a d'ailleurs déclaré que le revenu réel des ménages serait maintenu. Si une reprise teutonne ne nous convient pas, pouvons-nous faire notre pain d'une relance yankee, la sortie fiscale de la crise nous est-elle ouverte ? D'ailleurs, n'est-ce pas cela qu'on nous concocte avec la baisse des prélèvements obligatoires de 1 % du revenu national pour 1985, tandis que le président de la République a plusieurs fois parlé de relance (à temps sans doute pour les élections de 1986) ?

Non, hélas ! Car on s'affaire dans la douleur à diminuer d'autant les *dépenses de l'Etat. Or la baisse des* impôts stimule beaucoup plus par la hausse des revenus et de la dépense que par la réduction des coûts (c'est-à-dire par la demande que par l'offre) – c'est une des grandes leçons du rétablissement américain. Et une diminution égale des dépenses publiques surcompense cet effet de sorte que le résultat d'ensemble est déflationniste et non stimulant : c'est le résultat bien connu des étudiants en économie sous le nom de « théorème d'Haavelmo », et qui vaut autant avec des théories plus raffinées.

Une fonction d'oriflamme

On fait cela, bien sûr, pour limiter le déficit public, dont le président de la République a déclaré qu'il ne devra pas excéder 3 % du revenu national. *Ce genre de chiffre a une fonction* d'oriflamme pour montrer une résolution politique de ne pas aller trop loin. Il serait donc injuste d'en demander une justification précise. *Mais comme un point ou un point et* demi de différence peut avoir d'importantes conséquences sur la croissance, les revenus et l'emploi, il faut regarder de près cette question *du déficit public, et le faire* avec le plus d'objectivité et le moins d'*a priori* possibles. L'expérience de l'histoire et de tous les pays montre que déficit public et inflation n'ont pas de *relation et varient même* plutôt en sens inverse. De plus, une partie du déficit public est nécessaire pour fournir la base de la monnaie requise par la croissance du revenu nominal. *Enfin, le déficit public français actuel* courant est moindre que celui de bien d'autres pays qui croissent avec moins d'inflation ; il est plus faible que la moyenne des pays de l'OCDE, 4,5 % du PIB, et il n'y aurait certainement rien de dangereux ni de choquant à ce qu'il atteigne ce niveau (correspondant d'ailleurs à un budget réel de plein emploi suréquilibré) *avant* que la reprise le fasse décroître.

Ma conclusion générale est qu'*abaisser le taux moyen des prélèvements obligatoires d'un point et demi de pourcentage sans restriction correspondante des dépenses publiques* est la politique macro-économique prudente et non absurde qu'il convient d'envisager en France pour que ce pays ne rate pas le train de la croissance mondiale et ne voie pas son économie, semée par les autres, s'évanouir par rapport à elles de la surface du globe en une chute relative régulière mais exponentielle.

(*) Directeur du Centre d'enseignement et de recherche en analyse socio-économique (Ecole nationale des ponts et chaussées), et directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Dénationaliser : pourquoi ?

(Suite de la première page.)

Juger les nationalisations selon le critère des pertes et des bénéfices serait donc trop simpliste. Les condamner, sous le prétexte qu'elles sont génératrices de pertes, conduirait à les approuver lorsqu'elles font des bénéfices. Ce qui est intéressant, c'est de savoir si les mêmes entreprises, avec les mêmes dirigeants, deviennent plus performantes lorsqu'elles passent dans le secteur public. *Contribuent-elles alors, en* tant qu'instrument de l'action gouvernementale, à maintenir la productivité nationale ? Il faut répondre à cette question en dehors de *toute idéologie.*

Une seule entreprise publique est compétitive

L'entreprise publique partage toutes les faiblesses traditionnelles de la grande industrie française. Sa seule originalité consiste à les amplifier. Si l'entreprise compétitive est celle qui gagne et distribue de l'argent en rentabilisant ses investissements, qui est capable d'être présente sur le marché international, tout en ne dépendant pour son financement ni du gouvernement ni des banques, combien d'entreprises françaises répondent à cette définition ? Bien peu ! Parmi celles du secteur public : une seule.

Comment en serait-il autrement ? La plupart de nos entreprises n'ont été capables ni de se moderniser ni de se reconvertir à temps. Elles ont préféré travailler avec une main-d'œuvre bon marché plutôt que de s'équiper ; exercer obstinément le même métier, même menacé, plutôt que de se diversifier ; faire appel aux subventions publiques plutôt que de s'adapter.

Elles ont, en outre, inversé l'ordre des facteurs de gestion. Au lieu de subordonner la production à la vente, la vente à la rentabilité et la rentabilité à la sagesse financière, c'est-à-dire au refus d'un endettement exagéré, elles ont fait le contraire : leur objectif est d'assurer la production, comme c'est la règle dans le service public. Leurs dirigeants, venus pour la plupart de l'administration, donnent la primauté à la technique, investissent souvent trop, par goût du perfectionnisme. La fonction commerciale est considérée comme subalterne, voire honteuse. Le profit n'est pas un *impératif* parce que l'Etat est toujours là pour couvrir le risque. La sagesse financière est résolument sacrifiée, à l'instigation, d'ailleurs, des gouvernements eux-mêmes, qui les poussent à s'endetter démesurément et, ce qui est plus grave, à l'étranger.

Les inconvénients de l'impunité financière

A ces défauts, qu'elle partage avec de nombreuses entreprises du secteur privé, l'entreprise publique *ajoute des pesanteurs et des* contraintes particulières.

L'impunité financière dont elle jouit la met pratiquement à l'abri de toute faillite. Ainsi se crée un sentiment de sécurité dont le personnel profite pour travailler moins, proliférer, et obtenir, par le truchement de syndicats puissants, des avantages particuliers qui deviennent des privilèges. L'entreprise publique vit plus pour son personnel que pour ses *clients. Aussi résiste-t-elle plus que* l'entreprise privée aux adaptations nécessaires : restructurations ou reconversions, qui exigent de la part du personnel des changements de *conditions ou des diminutions* d'effectif. Même si elle doit supprimer des emplois, elle ne licencie pas.

Son organisation, de type administratif, fortement hiérarchisée et autoritaire, la pauvreté du dialogue social, ramené à la relation classiquement conflictuelle entre les syndicats et la direction, ne sont pas des facteurs favorables à la productivité. Dans les secteurs où l'Etat est client, le prix de l'heure de travail qu'il doit payer pour faire vivre l'entreprise publique constitue une rente de situation qui assure la prospérité de l'entreprise privée. Cela a été le cas dans l'aéronautique.

D'autre part, elle n'a pas la possibilité de se développer normalement. A l'intérieur, sa liberté de manœuvre est limitée par la barrière rigide dressée entre le secteur public et le secteur privé. Pas de dénationalisation, dispose la loi ; pas de nationalisation rampante, dit le gouvernement. Ainsi l'entreprise publique se voit-elle privée d'un moyen-clé de *développement : l'extension ou la* modification de ses activités par voie d'acquisition, cession, fusion, ou autre type d'échange à l'intérieur du tissu économique. Le secteur public *constitue un monde clos et figé*, replié sur lui-même, qui ne peut construire normalement son expansion.

A l'extérieur, son champ d'action est également restreint. Alors que l'entreprise publique a besoin de coopération internationale pour développer son innovation, ses *homologues étrangers sont peu* enclins à conclure avec elle des accords techniques ; ils redoutent sa sujétion au pouvoir politique, son obligation de mettre ses affaires sur la *place publique. Ils craignent* qu'elle ne respecte pas le secret nécessaire à la recherche et à l'innovation.

C'est hélas un fait : les entreprises françaises nationalisées sont restées à l'écart de nombreux accords conclus ces deux dernières années entre entreprises américaines, japonaises, allemandes ou italiennes. A une époque où l'économie requiert la pluralité, la souplesse et l'internationalisation, où l'industrie française a besoin de l'étranger pour rattraper son retard, l'entreprise publique française tend au monopole hexagonal.

Le handicap le plus lourd

Pour cette entreprise publique, le handicap le plus lourd est bien celui de sa relation avec l'Etat. Le gouvernement et son administration exercent en permanence un contrôle qui la freine dans sa liberté d'agir, quand il ne lui impose pas la sienne propre. L'actionnaire privé s'exprime par une assemblée générale annuelle et un conseil d'administration ; l'État-actionnaire se manifeste à tout moment par l'ensemble de ses administrations concernées. Non seulement il intervient dans la gestion quotidienne, mais il s'attribue le contrôle absolu de la stratégie : au mieux, il approuve la politique de l'entreprise ; souvent, il la refuse ; au pire, il l'*impose*. Or cet État actionnaire-tuteur est un mauvais industriel et un mauvais stratège.

Il ne sait pas ce qu'il veut ; ses finalités sont incertaines et contradictoires ; *il demande aux entreprises de gagner de l'argent*, mais il leur impose des servitudes parfois ruineuses : tel investissement non rentable à opérer, telle usine et tel *personnel à maintenir en activité*, tel fournisseur plus coûteux, etc. En brandissant la notion simpliste de « mission nationale », il sème le doute et culpabilise le « manager », *qui, si motivé* par le profit soit-il, change peu à peu de comportement. Il est instable, faisant succéder ordre et contre-ordre. Ayant une *vision lointaine de la réalité*, toujours décalée, comment son jugement ne serait-il pas le plus souvent erroné ? Ses moyens financiers ne sont jamais à la hauteur de ses ambitions : *ainsi promet-il plus* qu'il ne peut tenir, mettant en difficulté les entreprises qu'il a incitées à aller de l'avant, et qu'il lâche, faute d'argent, en cours de route.

Mais le plus grave obstacle est encore la lenteur de son action. Dans les secteurs hautement concurrentiels, comme l'électronique, où le progrès évolue très vite, l'entreprise, *soumise à la pratique de la co*-décision, est condamnée au départ : lorsque la décision technique peut être enfin acquise, elle est déjà dépassée ! Pour éviter l'enlisement *dans le bourbier cacophonique* des procédures interministérielles, une seule issue : l'appel à l'arbitrage du président de la République. C'est lui le super PDG des entreprises nationalisées, le *maître de leur stratégie*. Est-il bon pour le pays, comme pour lui, qu'il ait à décider si Saint-Gobain doit rester ou non dans l'informatique ? Si la sidérurgie doit *construire une aciérie électrique ou* un train universel ? Il faut être Français pour ne pas mesurer à quel point ce système est absurde.

Du fait de ses caractères propres, l'*entreprise publique ne peut répondre* aux exigences du marché, ni en saisir les opportunités, comme peut le faire l'entreprise privée. Mission impossible pour ses dirigeants tenus pour responsables d'une gestion dont ils ne sont que partiellement les maîtres. Les malheureux ! Obligés de délaisser leurs usines ou leurs bureaux, ils doivent gaspiller leur temps et leur talent, user leurs forces dans d'interminables démarches pour plaider leurs dossiers, disputer la manne publique et garder intactes les faveurs du prince et de ceux qui l'entourent. L'exercice du commandement devient un jeu d'influence, ses titulaires sont en campagne permanente pour garder leur place.

Quel dommage que ces hommes, pour la plupart d'une grande capacité, ne puissent en faire pleinement la preuve ! La logique du système, hélas, leur impose cette cruelle servitude : ne pouvoir lutter à armes égales avec leurs concurrents étrangers.

ALBIN CHALANDON.

Prochain article :

UN OUTIL INADAPTÉ

— LU —

LES RÉGIONS DANS LEURS REVUES

Connaissance de l'Est

LA *Revue des sciences sociales de la France de l'Est* est exemplaire de ce que peut être une recherche en profondeur et en étendue portant sur une grande région. A vrai dire, son centre d'implantation et d'activité – l'université des sciences humaines de Strasbourg – fait qu'elle porte l'essentiel de son travail sur l'Alsace, par un souci à la fois d'efficacité et de réserve. Sa collection constitue un véritable trésor, dans le domaine de la sociologie et de l'ethnologie, mais aussi de la démographie et de l'urbanisme, que chaque numéro annuel enrichit. Le dernier est un volume de plus de 400 pages dont l'illustration est elle-même bien suggestive.

La recherche ne connaît guère de limite dans le temps, si elle donne naturellement plus d'importance à l'époque des grands bouleversements : la seconde moitié du dix-neuvième siècle et le vingtième, compris la période la plus contemporaine. Chaque étude de ce dernier sommaire mériterait qu'on s'y arrête. Bornons-nous à donner une idée de sa diversité : d'une analyse sémiologique par M. Cl. Groshens, à partir de l'empereur Henri II, an mil, aux observations des plus actuelles d'A. Kocher et de B. Woehl sur le « désarroi d'une région » devant le plan d'aménagement du bassin sidérurgique lorrain ; ou de milieux ruraux en Franche-Comté (S. Bulle et D. Jacques) et du bestiaire populaire alsacien (B. Hell), aux « fonctions » du langage dans leur unité et leur diversité (P. Vogler).

« Travail de mémoire »

Prenez le texte aussi émouvant qu'instructif de Geneviève Herberich-Marx et Freddy Raphaël (directeur de la revue), sur le « travail de mémoire » saisi chez deux contemporains qui, avant la première guerre mondiale, sont déjà à un siècle l'un de l'autre : un ouvrier de la filature DMC et un forgeron de village. Celui-ci pourrait être du quinzième siècle. Or il est mort en 1975. Après avoir travaillé à sa forge pendant soixante et une années. Sa parole avait été recueillie, irremplaçable témoignage sur un métier et un état d'esprit : « *Je ne peux pas m'en passer, j'aime mon travail et ma forge. Je ne regrette rien. Si j'avais vingt-cinq ans, je recommencerais.* » Si, ayant ferré un cheval, il « râpait » la corne au ras du fer, « *c'était pour embellir ; ça n'avait aucune valeur, mais c'était pour faire du travail joli* ». Dix ans plus tard, interrogée à son tour, la femme du forgeron (qui l'avait toujours aidé à la forge) dira : « *Il a trop travaillé, c'est pour ça qu'il est mort.* » Mais elle et leur fils montreront par leurs paroles simples que c'est surtout de ça et pour ça qu'il a vécu. On conclura avec les auteurs : « *Dans le champ de l'imaginaire de la société villageoise, l'image du forgeron est au carrefour de son utilité sociale et de sa dimension symbolique.* » (Année 1983, 432 pages, 70 francs. Université des sciences humaines, 22, rue Descartes, 67084 Strasbourg Cedex.)

A la *Revue d'Alsace*, qui a juste un siècle et demi, appartiennent l'histoire et l'archéologie. Elle aussi couvre largement le temps, et dans ce seul numéro : des établissements gaulois sur le Rhin (J.-J. Wolf), à l'architecture industrielle ; plus précisément, celle conçue pour les travailleurs, des « casernes d'ouvriers » aux logements presque individuels (J.-M. Miry). L'étude très nuancée de J.-J. Becker sur l'opinion française à l'égard de l'Alsace en 1914 est un bon prélude à celle de J.-Cl. Richez, dans la *Revue des sciences sociales*, qui montre, avec les fêtes à l'entrée des troupes françaises en 1918, le type même de *la fête, explosion populaire*, au sens le plus étendu du mot « populaire ». (N° 109, 324 pages illustrées, 70 francs. 8, place de l'Hôpital, Strasbourg.)

Lors de son apparition, nous avions salué longuement la *Revue alsacienne de littérature*. Elle continue : tout à fait digne de ses commencements, et fidèle à sa vocation d'exprimer dans la littérature, tant de langue française que dialectale, l'identité alsacienne. On lira avec plaisir la nouvelle de Sylvie Reff qui ouvre ce numéro. (Premier trimestre 1984, 106 pages illustrées, grand format, 50 francs, 25, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Strasbourg.)

La Lorraine est le domaine des *Annales de l'Est*. Le dernier cahier est plus particulièrement consacré au diocèse de Toul : prieurés clunisiens au Moyen Age (M. Maguin) ; et des vues (J.-P. Gerzaguet) sur un sujet peu traité : les relation du diocèse avec les papes d'Avignon. (N° 4, 1983, 92 pages, 35 francs. 25, rue du Baron-Louis, 54000 Nancy.)

L'Estocade franc-comtoise ne manque jamais l'occasion d'en porter une au lion de Peugeot, sa bête noire. Cette fois : le point de vue d'un ouvrier, militant syndical, qui, pendant ses vingt-neuf ans de « service », n'a jamais reçu de promotion. D'autre part, Antoinette Brenet démontre de façon lapidaire que la vraie Alésia *est dans le Jura*, à la Chaux-de-Crotenay et Syam-Cornu, ce que nul ne devrait ignorer depuis la découverte décisive de l'archéologue A. Berthier. (*Mars-avril*, illustré, 12 francs. BP 102, 70002 Vesoul Cedex.)

La France, comme son titre l'indique, bien que d'implantation occitane, s'intéresse à toutes les régions et provinces : histoire, folklore, art et artisanat. Voici, dans son dernier numéro, Troyes, et la Champagne, il est vrai méridionale. Vignoble et vieilles maisons ; un musée pas comme les autres, la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière, présenté par un compagnon *charpentier du devoir*. Et une émouvante étude retraçant les péripéties, à travers huit siècles, des huit sépultures d'Héloïse et Abélard. (Hiver 1983-84, 100 pages illustrées, 18 francs, abonnement 69 francs. « *Tout abonné de passage a mérité un verre de banyuls ou de muscat.* » N° 2-255 89 B Montpellier.)

YVES FLORENNE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

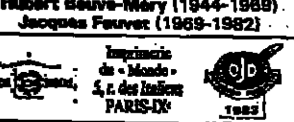
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28, f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA VISITE EN JORDANIE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une balance commerciale largement excédentaire pour la France

Les relations économiques et la coopération franco-jordanienne ont mis longtemps à se dessiner. C'est seulement en 1976-1977 que, dans le domaine de la coopération économique, une percée fut opérée. En 1977, un protocole financier de 330 millions de francs fut signé pour la construction d'une usine d'engrais phosphatés, à Aqaba, sur la mer Rouge. Le complexe est opérationnel depuis 1982. Un deuxième protocole signé en 1979, dont le montant fut porté à 590 millions de francs en 1981, devait financer la modernisation et l'extension du réseau téléphonique dans le nord et le centre du pays.

Un consortium français regroupant les sociétés CIT-Alcatel, TRT et les Câbles de Lyon, est le maître d'œuvre de ce projet auquel sont aussi associés la SOFRECOM (consultant) et Thomson-CSF. Projet qui dotera le royaume de la technologie la plus moderne en matière de télécommunications : la *commutation temporelle*, technique appliquée aux centraux téléphoniques MT 20 de Thomson et E 10-B de CIT-Alcatel, fournis à la Jordanie.

L'exécution de ce projet qui porte sur 112 000 lignes a cependant pris du retard, et les travaux qui devaient être terminés fin 1983 ne le seront pas avant le début ou la mi-1985.

Paris a officiellement offert en décembre dernier un troisième protocole, d'un montant de 600 millions de francs, pour la réalisation d'une deuxième tranche de travaux portant sur 82 000 lignes supplémentaires. Les négociations n'ont toutefois pas encore commencé.

Par ailleurs, trois autres sociétés françaises sont en train de construire l'académie militaire jordanienne (SGE), l'hôtel de l'aéroport international d'Amman (SODETEG), et une usine de béton précontraint (IBSE-ARCOMAT), le coût total de ces travaux s'élevant à 365 millions de francs. A Maan, dans le sud du pays, une toute nouvelle usine de verre plat, dont l'ingénierie a été réalisée par la SERETE, utilise un procédé BSN. Enfin, les Jordaniens, qui envisagent l'ouverture d'une nouvelle mine de phosphates dans la même région, en ont confié les premières études à un consortium français regroupant la SOFREMINES, le BRGM, le BCOM, les Charbonnages de France-Chimie et la SOFRERAIL.

La balance commerciale de la France avec le royaume hachémite reste largement excédentaire. Malgré une forte progression depuis le début des années 70, les importations jordaniennes (1,2 milliard de FF en 1983) ne représentent que 4 % du marché, la France se situant loin derrière l'Arabie Saoudite, les États-Unis, le Japon et la RFA. Longtemps réduites à peu de chose, les importations françaises en provenance du royaume sont passées à 35 millions de FF en 1982 et à 111 millions en 1983.

Des achats de potasse

En 1983, cette augmentation était due à 180000 tonnes de phosphates (soit, avec les achats de potasse et d'engrais, 95 % des importations françaises en provenance de la Jordanie cette année-là). La tendance s'est confirmée au premier trimestre 1984, et place la France en tête des pays occidentaux importateurs de produits miniers jordaniens. C'est là un atout dans la mesure où les Jordaniens ont décidé de priviligier, lors de l'attribution de contrats, les entreprises et les pays prêts à aider le royaume à trouver des débouchés pour ses matières premières.

Dans le domaine de la coopération technique et culturelle, l'opération la plus importante jusqu'à présent est celle menée par le French Mapping Group (IGN + COFET) auprès du Centre national géographique jordanien (JNGC), en vertu d'un accord signé en 1975, qui prévoit notamment la présence d'experts français en Jordanie et la formation d'ingénieurs et de techniciens du JNGC en France (70 à ce jour). Le groupe de cartographie a également été chargé de travaux dans le royaume.

L'autre « vitrine » de cette coopération est la diffusion d'un programme quotidien en langue française d'une heure et demie, dont un bulletin d'informations, à la télévision jordanienne, avec la présence de trois journalistes français. Dans le domaine de l'archéologie, les recherches menées par des équipes françaises (13 à ce jour) en collaboration avec le département jordanien des antiquités ont connu un important développement ces dernières années. L'Institut français d'archéologie du Proche-Orient dispose d'une antenne permanente de cinq spécialistes à Amman.

Les efforts de Paris dans le domaine de la coopération technique, scientifique et culturelle ne sont, toutefois, pas jugés suffisants par les responsables jordaniens. Le nombre de boursiers jordaniens en France a notablement baissé au cours des dernières années (116 en 1980, 48 en 1983-1984), en raison notamment de problèmes d'équivalence pour les diplômes français. Le français est surtout enseigné dans les écoles privées (primaires et secondaires), à 14 500 élèves, ainsi qu'à 700 étudiants dans les universités jordaniennes. Le très actif Centre culturel français d'Amman donne également des cours (2 800 élèves en 1983). Mais, de façon générale, la connaissance et la pratique du français viennent très loin derrière celles de l'anglais, deuxième langue du pays.

Il existe, enfin, à Amman une petite école française (165 élèves), principalement destinée aux enfants de la communauté française en Jordanie, forte de quelque 600 membres.

EMMANUEL JARRY.

Le roi Hussein félicite M. Mitterrand d'avoir « pris fait et cause » pour l'Irak dans le conflit du Golfe

De notre envoyée spéciale

Amman. – La visite officielle de M. Mitterrand en Jordanie a donné lieu à une petite « première » très remarquée ici. La télévision a, en effet, diffusé en direct les toasts qu'ont échangés le roi Hussein et le président français au dîner offert lundi 9 juillet par le souverain hachémite. A une heure de grande écoute les Jordaniens, mais aussi les Israéliens et les Syriens, ont donc pu voir les deux chefs d'Etat dont les propos reflétaient les inquiétudes communes à la région.

Soulignant d'emblée que *« le Moyen-Orient n'a jamais connu une situation aussi tendue et dangereuse qu'aujourd'hui »*, le roi Hussein a tout d'abord évoqué la guerre Iran-Irak qui, visiblement, est devenue le sujet d'inquiétude numéro un des Jordaniens. Après avoir condamné l'Iran qui *« a rejeté toutes les médiations et les efforts internationaux ainsi que les initiatives de paix irakiennes »*, le souverain en a appelé à la responsabilité de l'ONU et des grandes puissances. *« Il leur incombe de façon pressante de mettre fin à la cette guerre et d'instaurer la paix dans le Golfe avant que le feu du pétrole qui a déjà surgi dans certains endroits ne se propage dans toute la région »*, a-t-il dit avant de rendre hommage à l'action de la France en ces termes : *« Je suis heureux de vous exprimer ma très grande estime pour votre position juste et courageuse vis-à-vis de cette guerre car en prenant fait et cause pour le droit de l'Irak vous défendez les valeurs de la liberté et de la dignité de l'homme ainsi que la responsabilité de la communauté internationale vis-à-vis de la paix mondiale. Votre pays contribue ainsi de manière éminente à refouler l'agression d'où qu'elle vienne. »*

L'« arrogance » d'Israël

A propos du conflit israélo-palestinien, le roi Hussein a stigmatisé l'attitude d'Israël qui *« soutenue par une grande puissance s'enferme toujours davantage dans son entêtement et son arrogance et, s'appuyant sur sa force militaire, s'efforce de donner au fait accompli le caractère d'un droit acquis, poussant ainsi la région vers le désespoir, la confrontation, l'instabilité »*. Regrettant la *« défaillance des Nations unies »*, il a dénoncé une deuxième fois sans les nommer, les Etats-Unis pour *« l'aide financière et politique qu'ils octroient à Israël »*, mais aussi *« l'hésitation de la communauté internationale à mettre un frein aux visées israéliennes et l'indulgence avec laquelle est accepté le raisonnement [de Jérusalem] »*.

Dans les milieux Jordaniens à Amman on prête au roi Hussein l'intention d'insister auprès de son hôte sur l'« intransigeance » d'Israël à propos des territoires occupés. Le fait que le gouvernement de Jérusalem ait justement choisi le moment de la visite de M. Mitterrand à Amman pour annoncer la création de seize nouvelles implantations en Cisjordanie ne peut que renforcer la détermination du souverain qui n'ignore pas la sympathie du chef de l'Etat pour Israël et les bons rapports que M. Mitterrand entretient de longue date avec le chef du Parti travailliste, M. Shimon Pérès.

Le souverain a d'ailleurs publiquement fait part de ses inquiétudes en déclarant : *« Le principe de la paix en échange des territoires est réduit à néant par la politique des colonies de peuplement. »* Dénonçant *« les accords de Camp David qui ont porté atteinte au principe d'un règlement global »*, le roi s'est prononcé pour *« une paix globale à laquelle participeraient toutes les parties concernées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), une paix qui rendrait la terre et la Jérusalem arabe à leurs occupants légitimes »*.

Pour atteindre ce but, le roi a souligné la *« nécessité de revenir au cadre impartial des Nations unies »*. *« Un rôle accru conféré au Conseil de sécurité, en vue de la réunion d'une conférence internationale à laquelle participeraient toutes les parties concernées sur la base de la résolution 242, est le moyen le plus sûr pour arriver à un règlement de paix juste et définitif du problème du Moyen-Orient »*, a-t-il notamment déclaré. *« Notre nation arabe attend de vous des efforts accrus en vue d'encourager la paix »*, a-t-il poursuivi. Allusion claire au fait que les Jordaniens qui n'ont plus confiance dans les Américains, mais craignent plus qu'ils ne le disent une trop importante présence soviétique dans la région, aimeraient voir la France œuvrer, au sein de la communauté internationale, pour la tenue d'une telle conférence.

La réponse de M. Mitterrand a été d'une extrême prudence. Dans un discours en demi-teintes, très loin des accents profonds et chaleureux qu'il avait su trouver à Jérusalem devant la Knesset, en mars 1982, le chef de l'Etat s'est contenté de rappeler les principes *« présence, équilibre et paix »* qui guident la politique française au Proche-Orient. A propos de cette « présence », M. Mitterrand a cité le cas du Liban, à l'égard duquel, a-t-il dit, *« nous avons des devoirs que nous assumons »*. Aujourd'hui encore, outre le contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), près d'une centaine d'observateurs français contribuent à favoriser le retour à la paix à Beyrouth, a rappelé le chef de l'Etat avant de poursuivre : *« Au-delà, il est indispensable que soient restaurées la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance de ce pays marqué par une trop longue guerre et que soient retirées du sol libanais les forces étrangères. »*

En faveur de l'équilibre et de la paix, M. Mitterrand a réaffirmé ce qui est maintenant de tradition, *« le droit de chaque Etat, dont le vôtre, le Liban et Israël, à vivre en sécurité dans des frontières sûres, reconnues et garanties, le droit de tous les peuples de la région, y compris le peuple palestinien, à l'autodétermination, avec tout ce que cela implique »*. Toutefois, contrairement à ce qu'il avait fait devant la Knesset, il n'a pas, en Jordanie, prononcé le mot d'Etat palestinien. A propos du dialogue jordano-palestinien, M. Mitterrand a assuré : *« Il nous paraît être, compte tenu de la part personnelle que vous-même et Yasser Arafat y prenez, un élément positif qui doit être encouragé. »*

Sur le point précis de la réunion d'une conférence internationale souhaitée par le roi Hussein, M. Mitterrand s'est contenté de dire, comme s'il n'y croyait pas trop : *« Je souhaite comme vous qu'il soit possible de retrouver autour de la même table de négociation tous ceux qui sont directement concernés par sa réussite. Eliminer les Palestiniens serait artificiel et la négation d'un droit que la France reconnaît. »* M. Mitterrand n'a fait aucune allusion aux colonies de peuplement israélien qui inquiètent tant ses hôtes. En définitive, ceux-ci n'auront trouvé dans cette partie du discours consacrée au conflit israélo-palestinien, en dehors des principes maintes fois affirmés, que peu d'écho à leurs préoccupations immédiates.

« Persans et Arabes »

Sur le conflit Iran-Irak, M. Mitterrand a répété ce qu'il avait déjà dit lors de son voyage en Tunisie : *« La France, en assumant pleinement ses obligations qui découlent des engagements contractés avec l'Irak, ne se veut pas l'ennemie de l'Iran ni de personne d'autre. »* Mais *« elle ne souhaite pas, elle l'a dit à plusieurs reprises et elle agit dans ce sens, que l'équilibre multiséculaire entre Persans et Arabes soit rompu »*. Après avoir fait allusion au rôle conjoint de Paris et d'Amman dans l'adoption de la résolution 540 du Conseil de sécurité qui demandait la cessation des hostilités, le chef de l'Etat a indiqué : *« La France reste disponible pour toute action qui pourrait lui être demandée et qui irait dans le sens d'un retour vers la paix. A cet égard, Majesté, vos avis, vos conseils et vos informations nous seront très utiles »*, a dit le président de la République. Il avait déjà, au début de son toast, rendu un hommage appuyé au monarque hachémite : *« Aucun souverain au monde n'incarne à ce point, depuis plus de trente ans, son pays. Votre courage, votre détermination, votre réalisme ont fait de vous le plus ancien chef d'Etat du monde arabe, et avec quel succès ! »*

Au-delà des discours publics, la première demi-journée du voyage officiel a permis aux deux chefs d'Etat, qui se sont retrouvés une première fois pour un déjeuner en tête à tête et une deuxième fois lors d'entretiens élargis aux deux délégations, de comparer leurs analyses de la situation. Le roi Hussein, qui avait rencontré dimanche M. Yasser Arafat, a informé M. Mitterrand de la teneur de ses conversations avec le chef de l'OLP, laissant entendre que les Palestiniens étaient en ce moment assez désorientés et très affaiblis en raison de la crise interne de l'OLP.

Selon le porte-parole de l'Elysée, M. Mitterrand a rappelé pour sa part au roi Hussein qu'il avait déjà rencontré M. Arafat en 1974 au Caire, mais que pour le moment aucun entretien n'était prévu. L'ombre des élections israéliennes, dans la perspective d'une victoire des travaillistes, a aussi plané sur ces conversations. A Paris comme à Amman, sans se faire d'illusions sur un rapide déblocage de la situation, on semble estimer qu'une victoire travailliste à Jérusalem amènerait un changement de climat plus favorable à une éventuelle ouverture.

L'essentiel des entretiens a, semble-t-il, été consacré à la guerre du Golfe, les deux chefs d'Etat étant d'accord pour considérer que la frontière historique entre Perses et Arabes est fondamentale non seulement pour l'Irak mais pour l'ensemble du monde arabe.

Entre ces deux entretiens politiques, M. Mitterrand s'est rendu dans l'après-midi du lundi 9 juillet au monument aux morts jordanien, vaste mausolée construit en 1978 au sommet du piton qui domine une partie des collines d'Amman. A l'intérieur du mausolée en marbre, M. Mitterrand a parcouru la longue galerie circulaire qui conduit au sommet de l'édifice où se trouve l'Arbre de vie, un petit olivier qui symbolise les sacrifices des soldats jordaniens. Tout le long de cette galerie, des vitrines retracent l'histoire de la famille royale, de la Jordanie, et donc de ses guerres contre Israël.

En fin d'après-midi, M. Mitterrand a reçu la colonie française d'Amman, avec laquelle il s'est entretenu sans protocole pendant une quarantaine de minutes. Ce mardi, le chef de l'Etat consacre sa matinée au tourisme, avec la visite de Petra (voir encadré ci-contre) puis, de Jerash. Dans l'après-midi, il devait avoir un nouvel entretien avec le roi Hussein avant de tenir une conférence de presse conjointe. La journée doit se terminer par un dîner à la résidence de France offert par M. et Mme Mitterrand au roi Hussein et à la reine Nour.

FRANÇOISE CHIPAUX.

PÉTRA, LA FORTERESSE DES NABATÉENS

En gagnant Pétra par hélicoptère, tôt ce mardi 10 juillet, M. Mitterrand a peut-être eu une pensée pour l'homme qui tira de l'oubli dans lequel elle était tombée cette capitale de l'antique royaume de Nabatène.

Le 22 août 1812, un visiteur insolite traverse sans s'attarder le village d'Aïn-Moussa – la « Source de Moïse ». Barbe abondante, l'air d'un étranger en dépit de ses vêtements arabes, il est accompagné d'un authentique bédouin... et d'une chèvre qu'il prétend vouloir immoler sur la tombe d'Aaron, le frère de Moïse. C'est ainsi que les autochtones désignent un mausolée perché au sommet d'un piton voisin, le djebel Haroun.

Ce personnage, qui dit s'appeler Ibrahim Ben Abdallah et se fait passer pour un pèlerin musulman, est, en réalité, John Burckhardt, fils d'un colonel suisse de l'armée française. Venu à pied d'Alep en Syrie – voyage fort périlleux à l'époque, d'où son travestissement, – il a entendu parler d'une cité mystérieuse enfouie au cœur d'une montagne impénétrable. Le voilà donc, qui s'enfonce dans une gorge étroite taillée au flanc d'une falaise de grès. Soudain, surgit une gigantesque façade rose d'inspiration hellénistique, sculptée dans la montagne sur une hauteur de 40 mètres.

Burckhardt n'en croit pas ses yeux. Il comprend qu'il vient de redécouvrir Pétra, dont il a lu la description dans les œuvres des auteurs anciens. Pétra qui fut, l'une des villes les plus prospères du Proche-Orient au cours des deux derniers siècles avant Jésus-Christ et jusqu'à son annexion à l'Empire romain par Trajan en 106. Venus de la péninsule Arabique, les Nabatéens avaient fait de cette forteresse naturelle un lieu de passage obligé pour le commerce de la région. Ils s'étaient enrichis grâce aux contrôles qu'ils exerçaient sur les routes caravanières. Ce qui n'alla d'ailleurs pas sans conflits avec leurs voisins, parmi lesquels les Hébreux...

Pétra, l'unique, est l'une des attractions touristiques majeures de la Jordanie d'aujourd'hui. M. Mitterrand a découvert un site pratiquement inchangé depuis Burckhardt. – E. J.

Liban

L'aéroport et le port de Beyrouth ont été rouverts au trafic

De notre correspondant

Beyrouth. – La réactivation de l'aéroport de Beyrouth, en même temps que du port et de voies de passage supplémentaires entre les deux secteurs de la ville a eu lieu le lundi soir 9 juillet mais s'est révélé encore plus compliquée que prévu.

Quand, au terme de cinq mois de paralysie, les conditions d'une réouverture de l'aéroport et du port ont enfin pu être réunies, le problème des otages a surgi.

Le problème n'est certes pas nouveau, il est, en fait, aussi vieux que la guerre du Liban : c'est celui des otages enlevés et disparus. Mais il a brusquement pris une grande ampleur du fait que les parents de ces otages ont sans doute craint que l'affaire ne soit reléguée aux oubliettes une fois la pacification du Grand Beyrouth bien acquise. Y a-t-il eu exploitation de la détresse de ces familles ? Non seulement les médias phalangistes – ce qui était à attendre – l'affirment, mais aussi la milice chiite Amal son chef, M. Nabih Berri, le laissent entendre. Celui-ci a évoqué le danger que font peser sur le processus de pacification les manifestations du genre de celle de lundi, exprimant sa crainte de voir *« le mouvement des familles des disparus perdre son authenticité »*. L'attitude des dirigeants sunnites le suggère aussi. Ceux-ci se sont appliqués à encadrer le mouvement et ont réussi à le circonscrire en le ramenant de son expression violente dans la rue à une expression mesurée sous forme d'un *sit-in* dans leur plus haute instance religieuse, Dar Al-Fatwa.

Toujours est-il que Beyrouth-Ouest (secteur musulman) a vécu une journée d'émeutes avant que l'armée, épaulée par la milice chiite Amal ne disperse les manifestants récalcitrants.

Reçus par le président Gemayel, sous le parrainage de Dar Al-Fatwa, les parents des otages se sont laissé convaincre d'attendre les résultats du conseil des ministre de ce mercredi, où la priorité sera accordée à leur problème. Mais que peut décider le gouvernement lorsque les otages sont entre les mains des milices ennemies et surtout qu'il y en a apparemment pas plus de 200 reconnus, alors que le total des disparus réclamés par les familles serait de l'ordre de 2 500 répertoriés par le CICR : 1 500 musulmans et 1 000 chrétiens. Il s'agit de disparus en quasi-totalité postérieurs à 1982, personnes n'espérant sérieusement récupérer ceux dont la trace est perdue depuis plus de deux ans.

La reprise du trafic à l'aéroport et au port, tant attendue, s'est faite dans l'incertitude et le désordre. La compagnie nationale MEA a fait atterrir cinq avions avec des passagers et en a fait décoller trois. Aucun voyageur n'est venu de Beyrouth-Est. Mais ceux qui s'y rendaient ayant pris l'avion en Europe sans savoir ce qui se passait ont dû être escortés par l'armée à travers des routes secondaires – celles-là mêmes dont les forces libanaises réclament l'affectation aux habitants de Beyrouth-Est jusqu'à la région chrétienne.

Les quatre voies de passage intersecteurs, toutes fermées par les manifestations de Beyrouth-Ouest, ont été graduellement rouvertes à la circulation. Mardi matin, elles fonctionnaient toutes pour la première fois.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

Accord sur l'avion de combat européen

(Suite de la première page.)

L'idée d'un avion européen de combat destiné à remplacer dans les années 90 les divers Mirage, F 4 ou Jaguar, qui équipent les armées de *l'air des principaux* pays était née en avril 1983 lors d'une réunion des chefs d'état-major aériens des cinq. L'avant-projet avait pris corps au cours d'une nouvelle rencontre des chefs d'état-major en décembre dernier à Cologne. Mais c'est la première *fois que l'affaire est traitée* au niveau des ministres, avant de passer aux mains des industriels de l'armement.

Outre les inévitables problèmes de concurrence pour un marché d'une telle ampleur (un millier d'appareils sont prévus au total, pour une somme qui pourrait avoisiner les 15 milliards de dollars), il fallait aussi s'accorder sur les principales caractéristiques du futur avion. Finalement il semble que la conception de la France et de ses trois partenaires continentaux, qui souhaitaient un appareil ne dépassant *pas 8 à 9 tonnes*, et capable d'être embarqué sur porte-avions, l'ait emporté sur la préférence britannique, qui allait dans le sens d'un avion beaucoup plus lourd (12 tonnes) et aussi plus coûteux. L'avion sera en tout cas un biréacteur monoplace, hautement maniable, *visant* à la *supériorité aérienne* et à l'appui tactique au sol.

Venant après la signature entre la *France* et l'Allemagne d'un accord pour la construction en commun d'un hélicoptère de combat et après la mise à l'étude, toujours entre la France et la RFA, d'un satellite d'observation militaire, l'accord de *Madrid témoigne d'une heureuse volonté* de coopération européenne qui rompt avec l'impuissance si longtemps manifestée dans ce domaine. L'affaire du *« contrat du siècle »*, *qui avait vu il y a quelques années* de nombreux pays européens se détourner des fournisseurs du continent pour choisir le F-16 américain, semble désormais appartenir au passé. On note aussi la participation au projet de l'Espagne, qui trouve ainsi sa première occasion d'illustrer dans le domaine aéronautique sa prochaine appartenance à l'Europe des Dix.

M. T.

L'armée belge commande 2500 jeeps à la société canadienne Bombardier

De notre correspondant

Bruxelles. — Après plus d'un an d'âpres discussions internes et de marchandages avec les fournisseurs étrangers, le gouvernement belge a décidé de *commander* deux *mille* cinq cents jeeps pour ses forces armées à la firme canadienne Bombardier. Celle-ci fabrique sous licence le véhicule militaire Iltis, qui a *été* conçu par Volkswagen. Le concurrent le plus direct pour l'obtention de ce marché, qui s'élève *à 1,7 milliard de francs belges*, était la firme ouest-allemande Mercedes. Dès l'an dernier, en effet, les Britanniques, qui proposaient un modèle Land-Rover, avaient perdu *toutes* leurs chances.

Personne ne nie à Bruxelles que le *« roman des jeeps militaires »* commençait à prendre une tournure scandaleuse et ridicule. Depuis un an, en effet, le « dernier délai » pour *une décision était* remis de mois en mois. A l'origine des tergiversations se trouvaient, comme toujours, des *rivalités entre la Flandre et* la Wallonie. Il est vrai, certes, que l'armée avait tout d'abord exprimé *sa préférence pour les jeeps* Mercedes, mais la véritable querelle a tourné autour de ce que l'on appelle ici les « compensations », c'est-à-dire les commandes que le fournisseur éventuel des véhicules était prêt à passer auprès de l'industrie belge. Il faut que ces compensations soient réparties d'une manière équitable entre le nord et le sud du pays, tâche qui se révèle très *complexe pour les industriels* étrangers qui ne sont pas familiers des subtilités de la politique belge.

Alors que la dernière offre de Mercedes s'élevait à 4,8 *milliards* de francs belges, la firme canadienne Bombardier l'a emporté en promettant des *compensations* d'un montant de 6,3 milliards pour un marché approchant les 2 milliards. — J. W.

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN POURRAIT REFUSER A LA GRÈCE LE DROIT D'ACQUÉRIR SEIZE AVIONS F-5

Washington *(AFP, Reuter)*. — *Le gouvernement américain a indiqué*, lundi 9 juillet, qu'il n'avait encore pris aucune décision à propos de l'éventuelle livraison à la Turquie, plutôt qu'à la Grèce, de seize *avions F-5* de fabrication américaine, dont la Norvège souhaite actuellement se débarrasser.

Selon le *Washington Post* du même jour, les Etats-Unis s'apprêtaient en effet à refuser à Athènes l'autorisation *requise pour* un tel achat, et à l'accorder à Ankara, afin de manifester leur irritation face à la politique étrangère grecque, et notamment la remise en liberté d'un terroriste présumé, Fuad Hussain Shara, sur l'activité clandestine duquel Washington avait fourni un dossier précis au gouvernement d'Athènes.

Le porte-parole officiel grec, *M. Maroudas*, a déclaré à propos de cette vente d'avions : *« Si le gouvernement américain tente de modifier l'équilibre en mer Egée, cela entraînera inévitablement un réexamen des relations gréco-américaines dans leur ensemble. »*

ENTENTE GERMANO-AMÉRICAINE SUR LE DÉPLOIEMENT DE FUSÉES ANTI-AÉRIENNES

Bonn *(AFP)*. — Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, signera, lors de *sa visite à Washington du 11* au 15 juillet, un accord sur le déploiement en RFA de vingt-huit unités de *fusées anti-aériennes américaines* Patriot. Aux termes de cet accord, la RFA achètera aux Etats-Unis quatorze unités de Patriot — chacune avec huit rampes de tir dotées de quatre missiles chacune et trente-deux missiles supplémentaires, soit un total de soixante-quatre missiles *par unité* — pour environ *1 milliard* de dollars.

Quatorze unités supplémentaires seront prêtées par l'armée américaine à la Luftwaffe, qui fournira en échange le personnel pour douze autres unités de fusées Patriot destinées à la défense de la partie américaine de la ceinture anti-aérienne de l'OTAN en RFA.

La Luftwaffe fournira également vingt-sept unitées de fusées franco-allemandes Roland, servies par du personnel militaire ouest-allemand, pour la défense de trois bases aériennes *américaines* en RFA. Soixante-huit autres unités de fusées Roland seront affectées à la défense *aérienne* de douze bases *de* la Luftwaffe : six bases de chasseurs-bombardiers Tornado et six bases de Phantom.

Les fusées Patriot doivent remplacer les fusées anti-aériennes Nike *Hercules (haute altitude)* et *Hawk* (basse et moyenne altitude) en service depuis vingt-cinq ans en RFA.

En visite à Moscou

LE MINISTRE KOWEÏTIEN DE LA DÉFENSE VEUT ACQUÉRIR DE L'ARMEMENT ANTI-AÉRIEN

Le cheikh Salem El-Sabah, ministre de la défense koweïtien, est arrivé lundi 9 juillet à Moscou pour une visite de dix jours, durant laquelle il compte examiner avec ses interlocuteurs soviétiques la fourniture éventuelle à son pays de batteries anti-aériennes et d'autres équipements *militaires*.

Le Koweït, qui se trouve à quelques dizaines de kilomètres seulement du front Iran-Irak, craint l'éventualité de raids aériens iraniens si le conflit vient à s'amplifier à nouveau et est donc déterminé à améliorer ses défenses. L'Iran a menacé à plusieurs reprises de *« punir »* les États du golfe Persique qui soutiennent l'Irak dans la guerre, qui dure depuis quarante-cinq mois.

Déçu le mois dernier par le refus des États-Unis de lui livrer des missiles *anti-aériens* Stinger, le Koweït s'est donc tourné vers Moscou. — *(Reuter.)*

L'« AFFAIRE DIKKO »

La police britannique souhaite interroger les diplomates nigérians

L'« affaire Dikko » continue de provoquer des remous à Londres, où le général Haldu Nananiya, haut-commissaire (ambassadeur) du Nigéria, a été convoqué une nouvelle fois, lundi 9 juillet, au Foreign Office. Il lui a été demandé *d'« autoriser la police à procéder aux interrogatoires nécessaires »* des diplomates et du personnel de son ambassade. C'est la *première* fois depuis que l'ancien ministre nigérian a été découvert drogué dans une caisse en partance pour Lagos (*le Monde* du 10 juillet) que le gouvernement britannique met implicitement en cause les autorités de Lagos.

Le secrétaire au Foreign Office, sir Geoffrey Howe, a indiqué lundi, à la Chambre des Communes, que certains auteurs de la tentative d'enlèvement ne pourraient éventuellement être jugés que si leur immunité diplomatique est levée.

Un porte-parole de l'ambassade d'Israël a déclaré que les autorités britanniques ont transmis aux autorités israéliennes les noms des deux suspects, qui, *a-t-il* ajouté, n'ont *« aucun lien »* avec le Mossad (le service de renseignements israélien). *L'un d'eux est un médecin* anesthésiste réputé, le docteur Arieh Leev Shapira.

A Lagos, le *général Tunde Idiagbon*, numéro deux de la hiérarchie militaire, a affirmé que ces événements ne modifieront pas l'attitude du Nigéria, qui est *« plus que jamais déterminé à ramener »* (au Nigéria) les anciens responsables politiques en exil. — *(AFP, UPI, Reuter, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LE MINISTRE AFGHAN DE *LA DÉFENSE, M. ABDUL* KADER, aurait blessé par balles son collègue des communications, M. Mohamed Watanjar, la semaine dernière à Kaboul, au cours d'une discussion politique entre membres de fractions du parti, ont affirmé, mardi 10 juillet, des diplomates occidentaux.

M. Waranjar est un des dirigeants de la faction Khalk, qui s'oppose à la présence soviétique en Afghanistan. M. Kader est membre de la faction Parcham, qui collabore activement avec l'URSS. Le président Babrak Karmal, membre du Parcham, est arrivé, lundi 9 juillet, à Moscou pour une *« courte visite »*.

Guatemala

● LA COUR SUPRÊME ORDONNE DES RECHERCHES DE « DISPARUS ». — La Cour suprême de justice du Guatemala a transmis aux tribunaux des demandes de recherche concernant trois cent dix personnes « disparues » au cours des trois derniers mois, a-t-on appris lundi 9 juillet. Cette démarche a *été effectuée* à la suite de requêtes émanant de la commission des droits de l'homme du Guatemala (CDHG) et du comité des proches de disparus, récemment créé. — *(AFP.)*

Thaïlande

● ARRESTATION DE SEIZE RESPONSABLES DU PARTI COMMUNISTE. — Seize responsables du parti communiste thaïlandais, dont quatre membres *du comité central, ont été arrêtés* mardi dernier à Bangkok, a annoncé le chef de la police, le général Narong Mahamond.

Uruguay

● TROIS DIRIGEANTS TUPAMAROS CONDAMNÉS. — *Trois dirigeants du Mouvement des Tupamaros* — guérilla urbaine d'extrême gauche très active dans les années 60 — détenus depuis 1972 ont été condamnés lundi 9 juillet à de très lourdes peines de prison, comprises entre trente-six et *quarante-cinq années*, entre réclusion et détention à régime moins strict. — *(AFP.)*

Vietnam

● ÉVASION D'UN ANCIEN GÉNÉRAL SUD-VIETNAMIEN. — Le général Lam Van Phat, dernier commandant militaire de Saigon, a réussi à quitter le Vietnam en juin après avoir *soudoyé des fonctionnaires*. Avec dix autres réfugiés, il a dérivé pendant deux jours à bord d'une embarcation légère *avant d'être* recueilli en mer de Chine par un cargo britannique qui les a débarqués à Singapour. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

WASHINGTON ET LA HAVANE POURRAIENT NÉGOCIER UN ÉCHANGE DE PRISONNIERS

Washington *(AFP)*. — Les Etats-Unis et Cuba pourraient organiser une réunion pour examiner la question du retour à Cuba d'environ mille Cubains détenus dans les prisons américaines, anciens délinquants et malades mentaux qui avaient quitté leur pays en *1980*, a indiqué lundi 9 juillet un porte-parole du département d'Etat américain.

Cette réunion pourrait se tenir les 12 et 13 juillet, a ajouté le porte-parole, estimant qu'il serait *« raisonnable »* qu'elle se déroule à New-York entre les délégations des deux pays auprès de l'ONU.

Washington réclame le retour à Cuba de ces délinquants qui faisaient partie d'un groupe de cent trente mille émigrants, car il considère qu'ils avaient été délibérément envoyés aux *Etats-Unis* par le gouvernement Cubain.

La Havane est disposé à discuter *de cette question, mais* dans le cadre d'un accord global sur l'émigration. Les autorités cubaines souhaitent que les Etats-Unis accordent des visas d'entrée à quelque mille anciens prisonniers politiques cubains actuellement en liberté à Cuba et désireux de retrouver leurs familles aux Etats-Unis. Certains d'entre eux, selon La Havane, avaient travaillé pour la CIA ou avaient participé à l'invasion de la baie des Cochons en avril *1961*.

Nicaragua

Expulsion de dix prêtres étrangers accusés d'« activités antisandinistes »

Managua *(AFP, UPI, Reuter)*. — Les autorités de Managua ont expulsé lundi 9 juillet dix prêtres catholiques étrangers, accusés de *« violer les lois nicaraguayennes »* et d'*« activités antisandinistes »*.

Les prêtres ont quitté le Nicaragua lundi soir pour San-Jose de Costa-Rica, a indiqué l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, qui les a accompagnés à l'aéroport de la capitale. L'archevêque s'est refusé à commenter la décision d'expulsion.

Les religieux — de nationalités espagnole, italienne et costaricienne — sont accusés par les autorités sandinistes d'avoir réalisé *« un intense travail politique contraire aux intérêts du pays et destiné à provoquer un affrontement entre l'Eglise et la révolution »*, a-t-on précisé de source ecclésiastique.

Une marche de soutien

Le gouvernement de Managua a décidé d'expulser les religieux après qu'ils eurent participé, lundi à Managua, à une marche de soutien au Père Amado Pena, ecclésiastique nicaraguayen accusé d'être lié aux groupes armés antisandinistes, et retenu dans un séminaire. Cette marche, conduite par Mgr Obando et rassemblant trente prêtres, a *été considéré* par les autorités comme une atteinte à la loi sur l'état d'urgence, qui interdit les manifestations politiques.

Les autorités sandinistes affirment avoir *interpellé le* père Pena alors qu'il transportait une mallette contenant des explosifs et des écrits antisandinistes. Elles l'accusent de faire partie d'un « front interne » de la guérilla, préparant des attentats et des sabotages.

● *Cuba dément avoir reçu des Mig soviétiques destinés au Nicaragua.* — Cuba a démenti lundi 9 juillet *« de façon catégorique et définitive »* avoir reçu d'Union soviétique des avions de combat Mig destinés au Nicaragua. Le ministère cubain des relations extérieures affirme que les informations publiées à ce sujet *« manquent totalement de véracité »*. Le quotidien américain *Christian Science Monitor*, citant *« un important homme d'Etat latino-américain étroitement associé à l'Internationale socialiste »* et des diplomates occidentaux, avait affirmé vendredi que des Mig de type 21 ou 23 destinés au Nicaragua *« étaient retenus à La Havane par le gouvernement cubain, qui ne voulait pas risquer, en les livrant, de provoquer les Etats-Unis »*. — *(AFP)*.

Bolivie

La Centrale ouvrière a imposé une politique économique radicalement différente de celle préconisée par le FMI

La Paz (AFP). — La Centrale ouvrière bolivienne (COB), en recourant à l'arme de la grève générale *illimitée*, a réussi à imposer au président Siles Zuazo une politique économique radicalement différente *de celle préconisée par le* Fonds monétaire international (FMI) (*le Monde* du 10 juillet).

Le gouvernement avait déjà décidé, en dépit de l'opposition du ministre des finances, M. Oscar *Gutierrez, de suspendre* le remboursement du principal et des intérêts de la dette à l'égard des banques privées *internationales*. Pour obtenir dimanche l'interruption de la grève générale, le gouvernement a également résolu, unilatéralement, de réduire de 17 à 10 dollars le prix du baril de pétrole destiné au marché intérieur et acheté par l'Etat bolivien aux compagnies nord-américaines Tesoro et Occidental.

D'autre part, le gouvernement a décidé de faire importer directement par les entreprises publiques les *produits alimentaires, les équipements* et les matières premières, ce qui signifie en fait une nationalisation *d'une grande partie du* commerce extérieur. Le fait que le niveau des réserves obligatoires des banques ait été porté à 100 % implique *que l'Etat* a pratiquement pris le contrôle du crédit et de l'épargne intérieurs.

Selon le dirigeant syndical des *mineurs, M. Filemon Escobar*, l'argent qui devait être consacré à l'amortissement de la dette à l'égard des banques étrangères, soit 648 millions de dollars au total, dont *245 millions* venant à échéance cette année, sera consacré à la relance de l'économie nationale.

M. Escobar a également indiqué que les sommes épargnées par la diminution des paiements aux compagnies pétrolières étrangères opérant en *Bolivie serviraient à conforter* la situation de l'entreprise publique Yacimientos Petroliferos Fiscales Bolivianos (YPFB).

Sur ce dernier point, on s'attend à La Paz à une réaction énergique d'Occidental et de Tesoro, qui devraient accuser l'Etat de remettre en question des contrats souscrits il y a plus de dix ans.

Rétablissement de l'échelle mobile

Un autre succès, qualifié de *« spectaculaire »* par la COB, est le rétablissement de l'échelle mobile des salaires à partir du mois d'août, alors que ce système d'indexation avait été aboli au début de cette année en raison de son caractère inflationniste. Les conquêtes de l'organisation ouvrière s'étendent également au gel des prix de sept *produits de première nécessité* (sucre, farine, pain, huiles, pâtes, riz et lait).

Le FMI, rappelle-t-on, avait demandé la *suppression totale des* subventions publiques aux produits alimentaires, la libération du commerce extérieur et la protection et le soutien des investissements étrangers, toutes mesures que le président bolivien a dû écarter sous la pression de la COB.

Le régime, estiment cependant les observateurs, n'avait d'autre choix que d'accepter les demandes de la COB, appuyées par une grève générale illimitée, commencée jeudi dernier, et qui coûtait au pays quelque 17 millions de dollars par jour.




Canada

Les élections générales auront lieu le 4 septembre

M. Turner, le nouveau premier ministre, souhaite un « mandat clair » pour redresser l'économie

De notre correspondant

Montréal. — Le premier ministre du Canada, M. John Turner, a annoncé, lundi 9 juillet, à Ottawa, que les élections générales auront lieu mardi 4 septembre et que l'économie sera le thème principal de la campagne du Parti libéral. *« Nous avons besoin d'un mandat clair de la part des Canadiens*, a déclaré M. Turner, *pour créer les conditions nécessaires à la reprise des investissements et à la création d'emplois. »* Environ 1 400 000 Canadiens sont au chômage (11,2 % de la population active) et le dollar canadien a perdu 5 % de sa valeur par rapport à la devise américaine depuis le début de l'année (1).

Le premier ministre a refusé d'avancer des propositions concrètes pour relancer l'économie, se réservant *de le faire au cours de la campagne* électorale. Il n'a pas voulu s'engager non plus à réaliser la promesse qu'il avait faite, en mai, sur la réduction de 50 % du déficit budgétaire en sept ans (30 milliards de dollars actuellement).

M. Turner, qui a remplacé M. *Trudeau à la tête du gouvernement* fédéral le 30 juin, après avoir été élu leader du Parti libéral, a confirmé qu'il se présenterait dans une circonscription de Colombie britannique. Il espère ainsi renforcer la position de son parti dans les provinces de l'Ouest et mettre fin au *déséquilibre* politique *qui coupe* le Canada en deux : les libéraux n'ont que deux sièges sur soixante-seize dans l'Ouest, alors qu'ils en ont soixante-quatorze sur soixante-quinze au Québec.

Un regain de popularité

Au pouvoir depuis vingt et un ans (sauf pour une brève période de *neuf mois, en 1979-1980*), *les* libéraux connaissent un regain de popularité depuis l'annonce de la démission de M. Trudeau, le *29 février* dernier. Un sondage publié la semaine dernière leur accorde *49 %* d'intentions de vote contre 38 % aux conservateurs, qui menaient largement depuis la désignation, en juin 1983, de leur nouveau chef, M. Brian Mulroney.

En provoquant rapidement des élections qu'il aurait pu retarder jusqu'en février prochain, M. Turner espère profiter de ce renversement de tendance. La répartition des sièges à la Chambres des communes est actuellement la suivante : 139 libéraux, 100 conservateurs, 31 députés du nouveau Parti démocratique (social-démocrate) et 11 sièges vacants.

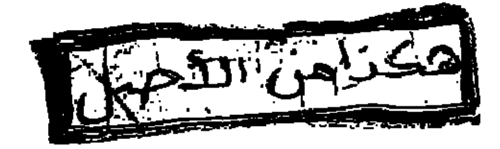
Le premier ministre devait obtenir de la reine d'Angleterre, qui est aussi reine du Canada, le report de la visite qu'elle devait faire, du 14 *au 27 juillet*. Il *s'est* rendu lui-même à Londres au cours du week-end pour solliciter le report de ce voyage, qui aura lieu du 24 septembre au 7 octobre. Il fallait en effet se conformer à la tradition selon laquelle la reine n'effectue *pas* de voyage officiel dans un pays du Commonwealth pendant une campagne électorale.

L'opposition a fait part de sa satisfaction à la suite de l'annonce de la date du scrutin. Selon M. Mulroney, *« cela va obliger les libéraux à rendre des comptes aux Canadiens, en particulier sur la hausse du chômage et sur la chute des investissements provoquée par la méfiance des milieux d'affaires »*. Le chef des conservateurs s'est engagé, pour sa part, à *« remettre le Canada sur les rails »*.

La plus grande difficulté de M. Mulroney, qui est issu des milieux d'affaires, comme M. Turner, *sera de prouver* qu'il est différent de son adversaire libéral. Les commentateurs cherchent désespérément des différences entre les deux chefs du parti qui partagent, pour l'instant, le surnom de « Jumeaux de la finance ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

(1) Un dollar canadien vaut environ 6,55 F.



AFRIQUE

Etre jeune au Maghreb

II. — Algérie : la génération de l'indépendance

Subissant de plein fouet les retombées de la société de consommation, victimes du chômage, déçus par les échecs de l'arabisme, partagés entre la modernité et l'activisme islamique, les jeunes du Maghreb sont en proie à un malaise qu'a analysé Paul Balta dans un premier article (*le Monde* du 10 juillet).

De notre correspondant JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Alger. — Les autorités ont-elles craint un moment que l'agitation en Tunisie et au Maroc au début de l'année ait un effet contagieux en Algérie ? Il a suffi que quelques fourgons de police pleins de jeunes ramassés dans le quartier remontent la rue Didouche-Mourad (ex rue Michelet) pour que des rumeurs se répandent fin janvier.

Un responsable du maintien de l'ordre nous a assuré qu'il s'agissait seulement d'interpellations à la suite de bousculades provoquées par la projection du film *De l'autre côté de minuit*, où une actrice française dévoile une partie de son anatomie. Dans un pays où les films étrangers diffusés par la télévision sont le plus souvent amputés des scènes « licencieuses », une telle première était en effet de nature à susciter des troubles sur la voie publique... par record d'affluence.

Il reste que l'Algérie n'est pas plus à l'abri d'une poussée de fièvre que ses voisins maghrébins, comme en témoignent les troubles de Kabylie en avril 1980, dus essentiellement aux étudiants, et les manifestations d'Oran, en avril 1982, au cours desquelles de jeunes chômeurs se sont joints aux lycéens.

Plus de 60 % des quelque vingt-trois millions d'Algériens ont moins de vingt-deux ans. Cette génération de l'indépendance est supposée se reconnaître dans le « parti-État », ce FLN qui se proclame *« unique héritier d'un millier et demi de martyrs »* et qui se souciait, par le biais d'un haut conseil de la jeunesse réuni en mars, de *« l'instruction civique et religieuse des jeunes ainsi que de leur formation politique conformément aux valeurs islamiques et à la morale socialiste »*.

Les projections sur l'Algérie de l'an 2000 sont un exercice apprécié. *Algérie Actualités* écrit à ce propos : *« L'augmentation moyenne annuelle de la population algérienne résidente qui était de 431 000 en 1967 atteint 582 000 en 1979-1981. Elle pourrait être de 1 071 000 en l'an 2000 et de 1 432 000 en 2010. [...] Au vu du taux d'accroissement démographique actuel, pour un effectif de 5 104 000 enfants en 1980, la population scolarisable à l'école fondamentale (six-quinze ans) atteindrait 9 040 000 en l'an 2000. Pour satisfaire la demande, il faudrait construire une école par jour. En matière d'habitat et vu le retard enregistré avec un taux d'occupation moyen de 7 personnes par logement et 3,8 personnes par pièce, il faudra construire 2 378 000 logements entre 1985 et 2000, pour un taux d'occupation invariable de 7 personnes par logement. »*

Un bac sévère

Depuis la mise en place de l'école fondamentale, qui inclut l'enseignement primaire et moyen avec formation professionnelle et se termine par le passage d'un brevet, la scolarité est en principe obligatoire jusqu'à seize ans. Ce nouveau système vise à limiter la déperdition considérable enregistrée jusqu'à présent du fait de l'ancienne grille scolaire. Les manifestations d'Oran avaient pour origine principale une rumeur relative à l'institution d'un *numerus clausus* au baccalauréat. Aucun texte ne prévoit une telle mesure, mais celle-ci existe dans la pratique en raison du manque de places dans les universités et de l'absence actuelle de débouchés dans certaines disciplines (droit ou médecine) particulièrement recherchées.

Résultats du baccalauréat en 1983 : 18 000 reçus pour plus de 100 000 candidats. Chaque année entre 300 000 et 400 000 jeunes sont exclus du système scolaire. Pour le moment, le total des places disponibles dans les établissements de formation professionnelle est inférieur à 200 000 et, en 1982, seulement 32 000 jeunes ont pu être placés en apprentissage ! Conscient du problème, le gouvernement étudie de nouvelles mesures en faveur de ceux qui ne peuvent prétendre à la préparation du baccalauréat.

Les rues d'Alger ressemblent perpétuellement à une cour de récréation du fait des « rotations » de classes dues à l'encombrement des locaux. La grande criminalité est rare en Algérie ; en revanche, gare aux voitures équipées de poste de radio ! La bande de quartier est le refuge naturel du jeune rejeté de l'école en attendant le service national de deux ans. *« Trop d'adolescents mal éduqués »*, c'est le leitmotiv pour expliquer le piteux état de certains équipements dans les cités : boîtes aux lettres saccagées, poubelles renversées dans l'ardeur des perpétuelles parties de foot, etc.

Penser dans quelle langue ?

Ouvrant une conférence sur l'arabisation en janvier 1975, Boumediène déclarait : *« La langue française en Algérie est une langue étrangère et elle le restera, ainsi qu'elle l'était au temps du colonialisme. »* Dans quelle langue pense le jeune Algérien ? En arabe, la réponse ne fait pas de doute pour l'élève de l'école fondamentale, entièrement arabisée, avec plusieurs heures de français par semaine. Les choses se compliquent pour le lycéen et l'étudiant, surtout dans les disciplines scientifiques, dont l'arabisation est seulement en cours. La variété des nationalités parmi les professeurs coopérants — Français, Soviétiques, Polonais, Pakistanais — ajoute à la difficulté. *« Imaginez un peu la réaction de l'étudiant qui s'entend poser la question suivante : « Pourquoi vos amis viennent en » groupe et vous en détail ?*, écrit *Algérie-Actualités* dans un article au titre évocateur : « Etudiant à Bab-Azzouar, un tour de force ! »

En dehors de la langue, quel modèle de société est copié — ou rejeté — par la jeunesse ? L'absence de la publicité, avec ses archétypes du bonheur, l'extrême rareté des touristes, limitent les frustrations. Restent les nombreux voyages dus à l'émigration et l'écoute, aisée, des radios françaises (*« Vous ne mesurez pas l'effet que peut faire une publicité pour Merlin sur un auditeur non averti, deux pièces confortables pour si peu d'argent »*, nous dit un sociologue).

Pour ceux qui lisent autre chose que les bandes dessinées, généralement consacrées à la guerre d'indépendance, que publie une société nationale ayant le quasi-monopole de l'édition, le choix offert par les kiosques et les rares librairies est des plus maigres : presse nationale répétitive et étroitement contrôlée, journaux étrangers de plus en plus contingentés ; littérature nationale militante, livres d'importation consacrés le plus souvent aux sciences, aux techniques et à l'économie. Seuls quelques livres de poche choisis en fonction de critères déconcertants et les romans de quelques Algériens publiés par le Seuil, et qui ne sont pas en disgrâce, égayent les tristes vitrines des quatre ou cinq libraires algérois dignes de ce nom. L'éventail est plus large chez les marchands de cassettes. Foot et musique de variétés, tels sont les vrais loisirs des jeunes. Le *nec plus ultra* pour les milliers de garçons allongés sur les plages en été : arborer une radio-cassette et danser, extatiques, entre mâles.

Avec l'introduction à Alger de quelques machines à sous, l'organisation, l'été dernier, de concerts rock a fait figure d'événement national. Salles combles, mais les rares filles présentes étaient des coopérantes. De ces « folles journées » il reste pour une frange marginale un *look* à révulser les intégristes : *« brillantine, chaussures blanc et noir, veste croisée, cravate noire et fine, peigne et gourmette, un gros sourire narcissique sur le côté »*, tel est le modèle incarné par l'un des finalistes du concours de *hard rock* de Zéralda, selon la description qu'en fait un journaliste algérien.

Dans cette société étriquée, on n'en finit pas de commenter les mesures « audacieuses » prises, non sans un réel esprit d'innovation, par le ministre de la culture : tournées de chanteurs français tels Dalida ou Reggiani (*« acoustique abominable, courants d'air polaires »*, selon le compte rendu peu engageant d'*Algérie actualités*), sortie de films de nature à attirer dans les salles un autre public que les garçons frustrés et surexcités qui se vengent sur les sièges dévastés du moindre coup de ciseaux dans la pellicule, par exemple quand la belle va tomber dans les bras du cow-boy.

Des « chaînes » (queues, dans le vocabulaire local) moins lugubres que d'habitude se forment devant les salles donnant le film dont on parlait ce printemps : *Une femme pour mon fils*, de l'Algérien Ali Ghanem. Un sujet au cœur du problème — on le constate à des ricanements lourds d'angoisse cachée, — le mariage, arrangé, de Fatiha, dix-huit ans, avec Hocine, immigré de trente-deux ans, que son père veut faire rentrer au pays ; des scènes de la « vraie vie », dont une conversation de femmes nues au hammam.

Le beau parti, pour l'Algérienne, serait-il le « riche » émigré ? Nombreux sont les garçons qui souffrent du manque d'empressement des filles, au sein d'une famille déjà nombreuse, pour s'installer en ménage. Le « deux-pièces pour nous seuls » dans une cité de banlieue, voilà de quoi rêvent les jeunes, même les privilégiés qui ont un emploi stable...

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le chômage en Algérie. On sait cependant que les moins de trente ans sont les plus nombreux parmi les chercheurs d'emploi. *« Le nombre des chômeurs s'élevait à 2 335 000 jeunes filles et garçons en 1980 »*, lit-on avec quelque étonnement dans une publication de la jeunesse du parti.

Les groupes de jeunes gens s'égaillent sur un des rares trottoirs d'Alger agrémentés de terrasses de café, près de la faculté des lettres. Les quelques couples se tenant par le bras ne passent pas inaperçus des camarades en train de consommer le jus d'orange ou des *rockers* postés devant la vitrine du marchand de cassettes qui offre disco et mélopée orientale sous l'enseigne du Club de la musique mondiale. Parmi des centaines de jeans, quelques robes longues, celles des *« carmélites de l'islam »*, ces jeunes femmes à la chevelure entièrement cachée par le *hijab* qui ont opté pour la tenue supposée conforme à la tradition coranique.

« FM » et « berbéro-trotskistes »

Ici, les comportements sont aussi contrastés que les tenues. La faculté des lettres a la réputation d'être un repère d'intégristes — de « FM » comme on dit à Alger en pensant aux Frères musulmans — parce qu'ils ont réussi à faire d'une salle de prière dans le campus une véritable mosquée sauvage ouverte à tous et fort prisée des fondamentalistes. C'est aussi ce noyau qui, pour protester contre des arrestations, organisa en novembre 1982 une grande prière ayant largement débordé dans la rue.

Les intégristes — et ce n'est pas seulement parce qu'ils ont coupé leur barbe — ont adopté un profil bas depuis le coup d'arrêt donné à leurs activités par les autorités fin 1982 (*le Monde* du 15 décembre 1982). Cependant, recrutant souvent parmi la jeunesse étudiante citadine, ils sont toujours là, comme en témoigne leur prosélytisme — prêches enflammés enregistrés sur cassettes, invitation à la *« discussion entre amis »* aux abords des mosquées sauvages. Pour beaucoup de jeunes, l'intégration aux communautés formées autour de ces mosquées est un remède à la solitude et à l'ennui. Les autorités l'ont bien compris, qui essayent, avec un succès relatif, de créer une « animation » urbaine.

Que les « FM » défraient la chronique de temps à autre ne doit pas faire croire à l'adhésion générale d'une jeunesse qui ne regarde pas seulement vers La Mecque. *« Que veulent exactement les intégristes ? L'Algérie a gardé son identité, et pas seulement dans les discours. Ce qui compte, dans le monde d'aujourd'hui, c'est l'économie. Y a-t-il beaucoup de pays où l'indépendance économique est aussi réelle qu'ici ? Tout ne marche pas parfaitement chez nous ; du moins nos hôtels, nos banques, nos sociétés de transport, nos entreprises de production et de commercialisation sont-ils entièrement sous notre contrôle et personne ne peut influer sur nos décisions. »* Le jeune cadre de la SONATRACH qui nous tient ce discours *« n'a pas le temps »* de militer au FLN. Beaucoup lui ressemblent, sans doute réservés quant au fonctionnement des institutions politiques, mais *« Algériens avant tout »*, et persuadés que leur pays *« tient le bon bout en matière de développement »*.

En novembre 1982, à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger, un affrontement entre « FM » et ceux que les autorités appellent parfois les « berbéro-trotskistes » fit un mort parmi ces derniers. Une trentaine d'arrestations suivirent cette bataille rangée. *« Nous sommes la seule force résolue face au fanatisme religieux »*, nous dit un de ces « berbéro-trotskistes ». *Le gouvernement récolte ce qu'il a semé. Il y avait autrefois à Ben-Aknoun un comité de cité, chargé de la restauration, des transports, des activités culturelles, démocratiquement élu. Après les événements d'avril 1980, qui ont eu des prolongements à Alger, les autorités ont laissé s'installer un nouveau comité parlant au nom de la mosquée. On a vu ce que ça a donné... »*

Notre interlocuteur, un Kabyle, fait partie des étudiants qui revendiquent le droit à l'identité culturelle berbère. Mais il assure que la revue semi-clandestine *Tafsut (le Printemps*, par référence à avril 1980), dont il est un des animateurs, ne se limite pas à la défense du berbérisme et se place avant tout sur le terrain des libertés. Les autorités assurent pour leur part que la défense des droits de l'homme n'est qu'un prétexte utilisé par une minorité qui *conteste par idéologie la « voie raisonnable »* sur laquelle s'est engagé le président Chadli.

Sous la tutelle du parti

Boumediène ayant fait dissoudre, en 1971, l'Union nationale des étudiants algériens, une Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) représente les différentes catégories socio-professionnelles des jeunes, placés sous la tutelle du parti. L'UNJA regroupe, en principe, étudiants, lycéens, jeunes travailleurs, scouts, etc. Les effectifs de cette organisation de masse ne sont pas connus avec précision. Elle mobilise adhérents ou sympathisants pour des travaux collectifs susceptibles d'avoir valeur d'exemple : reboisement, nettoyage des lieux publics.

L'UNJA publie un hebdomadaire, *l'Unité* (trois numéros en arabe, un en français chaque mois), qui a récemment dénoncé le comportement de *« nombreux directeurs d'établissements scolaires qui ne reconnaissent pas la légitimité de l'UNJA neuf ans après sa création et mettent sur pied des organisations parallèles à caractère sportif et culturel dans le but de contrer les organisations de masse »*.

Chacun constate que l'UNJA s'implante difficilement chez les lycéens et pratiquement pas parmi les étudiants. Le problème du FLN est de trouver un nouveau langage pour s'adresser à une génération qui, hormis les minorités militantes, ne le soutient ni ne le rejette catégoriquement.

Prochain article :

MAROC : ENTRE LE BALLON ET LE CORAN
par NICOLAS BEAU

Tunisie

LE PRIX DU PAIN A ÉTÉ LÉGÈREMENT RELEVÉ

(De notre correspondant.)

Tunis. — Une augmentation de 10 millimes (environ 12 centimes) sur les prix du pain, du kilo de semoule et autres dérivés est entrée en vigueur ce mardi 10 juillet en Tunisie. C'est ainsi, entre autres, que la baguette de 300 grammes passe de 50 à 60 millimes, et le pain de 700 grammes de 80 à 90 millimes.

Survenant sept mois après « la révolte du pain », cette mesure fait suite à l'affectation d'une subvention du budget de l'Etat au profit de la Caisse générale de compensation, grâce à laquelle le prix du pain est maintenu depuis plus de dix ans à un niveau extrêmement bas. Elle était, en fait, inscrite dans la loi complémentaire des finances votée au mois de mars pour combler le trou de quelque 106 millions de dinars, provoqué par l'annulation du doublement du prix du pain et des produits céréaliers après les émeutes qu'il avait entraînées début janvier.

Annoncé seulement quelques heures avant qu'il ne soit appliqué, ce timide rajustement vient s'ajouter à diverses hausses survenues depuis quelques mois aussi bien dans l'alimentation que dans les services publics. — M. D.

EUROPE

URSS

Le cinéaste Andreï Tarkovski a décidé de s'installer en Occident

Le cinéaste et metteur en scène soviétique Andreï Tarkovski a annoncé ce mardi 10 juillet à Milan sa décision de rester en Occident. Au cours d'une conférence de presse, il a précisé qu'il n'avait pour l'instant demandé l'asile politique à aucun pays. La conférence était organisée par le Mouvement populaire, association catholique italienne proche de la démocratie chrétienne et dirigée par M. Roberto Formigoni, député au Parlement de Strasbourg. Elle avait pour thème « L'art sans avenir : la tragédie d'un artiste en URSS ». M. Tarkovski devait être entouré du metteur en scène Iouri Lioubimov, ancien directeur du théâtre de la Taganka à Moscou, qui a décidé de rester à l'Ouest après avoir perdu son poste au début de cette année, du chef d'orchestre et violoncelliste Mstislav Rostropovitch et de l'écrivain Vladimir Maximov, qui ont quitté l'URSS en 1974.

M. Tarkovski vivait en Italie et à Londres depuis un an et demi. Il a décidé de rester à l'Ouest après que les autorités soviétiques eurent refusé de lui donner un passeport lui permettant de passer trois ans à l'étranger. Selon certaines informations, les autorités auraient sommé M. Tarkovski de rentrer en URSS un mois après le Festival de Cannes sous peine de se voir déchu de sa nationalité. Le cinéaste a préféré prendre les devants.

Selon des sources proches du Mouvement populaire, M. Tarkovski a adressé une demande d'asile politique aux Etats-Unis par l'intermédiaire de l'ambassade américaine à Rome.

Un exil américain ?

La « dissidence » de Tarkovski couvait depuis qu'il avait réalisé, à Rome, *Nostalgia*, réflexion d'un intellectuel sur l'exil et les états d'âme hors du pays natal, film couronné, au Festival de Cannes 1983, d'un grand prix du cinéma de création, partagé avec *l'Argent* de Robert Bresson. Au début de cette année, lors d'une grande rétrospective présentée à Paris et en province (*le Monde* du 24 février 1984), Tarkovski n'était pas encore rentré en URSS.

La mort d'Andropov et l'indignation soulevée par l'affaire Sakharov ont pu faire mûrir une décision qui n'a certainement pas été prise sur un coup de tête. La position de Tarkovski était devenue ambiguë. Soumis à de nombreuses tracasseries, aux critiques acerbes, pour *Andreï Roublev* (1965), *le Miroir* (1974) et *Stalker* (1979), le cinéaste jouait, malgré lui, le rôle d'alibi culturel du cinéma soviétique à l'étranger. Le système bureaucratique, étouffant ses films par de petites sorties en URSS, avait, par des manœuvres apparemment incohérentes mais sans doute calculées, relâché les mailles du filet pour l'exportation en Europe occidentale. *Andreï Roublev* et, surtout, *le Miroir* et *Stalker*, productions d'un cinéma d'Etat, très sourcilleux sur les nécessités d'un nouveau « réalisme socialiste », gênaient par leur style subjectif, leurs aspects mystiques et métaphysiques, leur attitude individualiste dite « élitiste », leur beauté esthétique dite « formaliste ».

En vérité, Tarkovski était trop profondément russe, à la manière de Dostoïevski d'une certaine façon, pour ne pas apparaître aux censeurs comme un réalisateur subversif. Les responsables de l'appareil dirigeant du cinéma soviétique se sont servis de Tarkovski, mais ils peuvent, aussi bien, se passer de lui. On ne l'a pas emprisonné comme Serge Paradjanov. On ne l'a pas brisé. C'est lui qui s'en va. Lui a-t-on tendu la perche en le laissant se déplacer en Italie ?

Le cinéma italien est trop malade pour qu'il puisse y trouver place. S'adresser à la France aurait, évidemment, embarrassé le gouvernement socialiste, et notre cinéma n'est pas, non plus, capable d'accueillir le transfuge. Le malaise des intellectuels, artistes, savants soviétiques s'aggravant, dans les atteintes aux droits de l'homme, Tarkovski va-t-il s'éloigner de l'Europe et choisir l'Amérique ? Y emportera-t-il l'âme et la terre russes à la semelle de ses souliers ?

JACQUES SICLIER.

Quand la « vieille garde » se fait du souci pour la jeunesse

De notre correspondant

Moscou. — Les jeunes Soviétiques donnent du souci au comité central du Parti, qui s'est penché sur ce problème au cours d'une réunion consacrée à l'activité des Komsomols, les « Jeunesses communistes », une énorme organisation, créée dès 1918, et qui encadre 42 millions de Soviétiques de quatorze à vingt-huit ans.

Une longue résolution, publiée sur une page et demie par la *Pravda* du 7 juillet, dresse l'inventaire de tous les « phénomènes négatifs » qui affectent la vie des jeunes générations, et souligne que les Komsomols ont connu des « échecs importants » dans leur tâche d'éducation politique et morale. Cela concerne « *une tranche non négligeable* » des jeunes Soviétiques, coupables « *d'immoralité et de tolérance envers les abus* », et d'« *apolitisme, passivité, indifférence* ». La critique s'adresse de toute évidence à ceux qui sont quelque peu réticents à l'embrigadement, aux soirées consacrées à la poésie politique ou tout simplement au flot ininterrompu d'endoctrinement sur le thème de la défense de la patrie et de la paix.

L'alcoolisme figure en bonne place parmi les maux dénoncés par le comité central. Le ministre de l'intérieur, M. Vitali Fedortchouk, écrivait d'ailleurs lui-même, il y a cinq mois, précisément dans les colonnes de l'organe des Jeunesses communistes, la *Komomolskaya Pravda*, qu'il était « *inadmissible de considérer l'alcoolisme comme un phénomène inéluctable* ».

Mais surtout, au sommet de la hiérarchie des maux, on trouve « *l'esprit de consommation* », *l'imitation apolitique, immorale et aveugle de la mode occidentale, l'individualisme* ». Les jeunes Soviétiques ne doivent pas se livrer à des « *amusements futiles* ».

La lutte contre tous ces « phénomènes négatifs » sera sans doute difficile tant, par exemple, que, un ensemble (survêtement, maillot, short et chaussures) d'une grande marque occidentale d'équipements sportifs pourra atteindre au marché noir la somme exorbitante de 1 000 roubles, soit plus de cinq mois de salaire moyen. Ou qu'un t-shirt occidental change de propriétaire pour un demi-mois de salaire, alors que son imitation, de production soviétique il est vrai, se trouve à 3 roubles.

M. Karl Vaino, premier secrétaire de la République balte d'Estonie, en sait quelque chose, lui qui a appelé il y a trois mois à la lutte renforcée contre « *la propagande occidentale sur la richesse apparente de l'Ouest* (qui) *tourne la tête à la jeunesse et favorise l'esprit de consommation, la cupidité et l'égoïsme* ». Est-ce en développant « *le respect du drapeau, de l'hymne et des emblèmes de l'URSS* » suggestion de la *Pravda* en mars 1982) que l'on arrivera à ce que réclame le secrétaire général M. Constantin Tchernenko : « *développer les sentiments d'amour envers la patrie et de haine envers ses ennemis* » ?

M. Tchernenko, dans un discours devant les Komsomols, le 28 mai dernier, s'était proposé de « *combler le fossé entre les générations* » pour faire des jeunes ce que le bureau politique du PC devait appeler des « *citoyens dignes de la société soviétique* ». Comment ? : « *L'éducation léniniste de la jeunesse ne peut-être réalisée qu'en la rassemblant autour de la vieille garde* », a déclaré du haut de ses soixante-douze ans le chef de l'Etat et du Parti.

Les autorités ne s'en tiennent pas là. Ainsi le nombre de discothèques va croissant, atteignant quelque 150 pour la seule capitale. Mais le phénomène ne laisse pas d'inquiéter : en octobre 1983, dans un éditorial consacré à l'anniversaire de la création du Komsomol, la *Pravda* mettait en garde contre les dangers de la musique interprétée dans ces endroits de perdition.

Alors, comme l'exige le Parti dans sa résolution du 7 juillet, « *il faut dresser des garde-fous sûrs contre l'influence de la culture de masse bourgeoise* ». L'un de ces éléments sera sans nul doute la « *nouvelle école* », produit d'une réforme scolaire récemment adoptée et qui sera mise en application dans deux ans. Son but, selon le bureau politique : « *renforcer l'éducation patriotique et militaire* ». Pour M. Mikhaïl Zimianine, secrétaire du comité central, chargé de l'idéologie, il faut en outre « *que le travail des élèves soit productif et utile d'un point de vue social* », faute de quoi se perpétuera ce que dénonçait le premier secrétaire des Komsomols, M. Viktor Michine, en prenant ses fonctions en décembre 1982 : « *Les manifestations de la naïveté politique et l'infantilisme, la mentalité petite-bourgeoise et l'esprit de consommation.* »

(*Intérim.*)

RFA

TOUT EN ABANDONNANT LA PRÉSIDENCE DES LIBÉRAUX
M. Genscher restera ministre des affaires étrangères

Correspondance

Bonn. — Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a exclu, lundi 9 juillet, son retrait de la scène politique allemande pour briguer la succession de M. Gaston Thorn à la tête de la Commission de Bruxelles. Il en a donné l'assurance au comité directeur du FDP, réuni à Bonn pour examiner le processus de sa succession à la présidence du Parti.

Les libéraux sont convenus de maintenir pour le mois de février — date à laquelle est prévu un congrès extraordinaire du Parti — la nomination d'un nouveau président. M. Genscher, comme il l'avait souhaité, reste, d'ici là, en fonction et le Parti libéral entend le voir conserver ses postes de vice-chancelier et de ministre des affaires étrangères.

En baisser de rideau d'une fin de saison politique riche en spéculations sur l'avenir de M. Genscher et du gouvernement de coalition de Bonn, la décision du comité directeur du FDP est un soulagement pour le chancelier Kohl. Des rumeurs insistantes s'étaient propagées, ces derniers jours, selon lesquelles le patron du Parti libéral, lassé des attaques dont il est l'objet, demanderait non seulement à être déchargé le plus rapidement possible de ses fonctions à la tête du Parti, mais également à quitter le gouvernement. L'hebdomadaire *Der Spiegel* s'en était fait l'écho en affirmant que le chancelier lui avait, à contre-cœur, préparé le terrain pour Bruxelles, au cours de conversations avec ses principaux partenaires de la CEE.

L'effacement de M. Genscher aurait ouvert la voie à M. Franz-Josef Strauss, le ministre président de Bavière, pour entrer dans le gouvernement allemand à la tête de la diplomatie, poste qu'il avait déjà revendiqué à plusieurs reprises depuis le changement de coalition, à l'automne 1982. Il aurait, cette fois, été difficile pour M. Kohl de s'y opposer, malgré les efforts déployés ces derniers mois, en collaboration avec M. Genscher, pour tenir à l'écart le chef de la CSU.

En décidant, à une forte majorité, de maintenir M. Genscher à leur tête jusqu'au délai que celui-ci s'était lui-même fixé, le comité directeur du Parti libéral a mis un terme à ces spéculations, du moins pour la durée des vacances. Le nouveau secrétaire général du FDP, M. Helmut Haussmann, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que l'ensemble des dirigeants du Parti s'étaient mis d'accord pour cesser leurs débats internes sur la succession de M. Genscher. Plusieurs chefs de fédérations avaient, en effet, réclamé ces dernières semaines son remplacement sans délai à la tête du Parti pour repartir d'un nouveau pied. Seul candidat officiellement en lice pour la succession de M. Genscher, M. Martin Bangemann, qui vient d'être nommé ministre de l'économie à la place du comte Otto Lambsdorff, a encore besoin de faire ses preuves.

HENRI DE BRESSON.

Espagne

M. Pujol est inculpé dans l'affaire de la Banca Catalana

De notre correspondant

Madrid. — Le président de la Généralité de Catalogne, M. Jordi Pujol, est officiellement inculpé dans l'affaire de la Banca Catalana, un établissement qu'il avait fondé au début des années 60 et qui a été mis en faillite à la fin de 1982. La cour d'appel de Barcelone a en effet décidé, le lundi 9 juillet, d'admettre la plainte déposée en mai par le procureur général du Royaume contre M. Pujol et vingt-quatre autres administrateurs, anciens ou actuels, de la banque.

Les chefs d'accusation retenus sont ceux de « *falsification de documents* » et d'« *appropriation indue de biens* ». Le second, s'il est retenu avec circonstances aggravantes, comme le demande le ministère public, peut valoir à ses auteurs une peine de six à douze ans de prison. Les inculpés sont accusés d'avoir détourné des sommes importantes (20 milliards de pesetas, soit 1,1 milliard de francs, entre 1974 et 1982) de la comptabilité de la banque avec de faux investissements et des prêts simulés constituant ainsi une « caisse noire ».

M. Pujol a abandonné toute responsabilité au sein de la Banca Catalana en 1977, mais, la prescription pour ce type de délit n'intervenant qu'après dix ans, le président du gouvernement catalan devra répondre de sa gestion à la tête de la banque entre 1974 et 1977.

Les membres de la cour d'appel de Barcelone ne se sont pas divisés sur cette délicate question aux implications politiques évidentes. Les trente-neuf magistrats réunis en session plénière ont déclaré à l'unanimité la plainte recevable. L'affaire de la Banca Catalana a suscité un véritable imbroglio juridique. M. Pujol, en sa qualité de chef de l'exécutif régional, ne peut, en principe, être jugé que par le Tribunal supérieur de Catalogne... qui n'a pas encore été constitué. La cour d'appel de Barcelone, première instance judiciaire de Catalogne, s'était d'abord déclarée incompétente. Elle a toutefois dû s'incliner, le Tribunal suprême de Madrid lui ayant renvoyé l'affaire.

Cette décision renforcera la position du gouvernement socialiste de Madrid, accusé par l'opposition de droite et les nationalistes catalans d'avoir encouragé, voire provoqué, l'initiative du procureur pour des raisons politiques. Cette affaire a déjà déclenché une escalade nationaliste en Catalogne, M. Pujol ayant habilement assimilé la plainte déposée contre lui à une « *offense à la Catalogne* ».

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

● LA VENTE DES CARNETS DU « CHE » INTERDITE. — Lundi 9 juillet, la Haute Cour de justice de Londres a interdit la vente des derniers écrits de « Che » Guevara, qui devait avoir lieu à la salle des ventes londonienne Sotheby's. Le jugement satisfait la requête présentée par le gouvernement bolivien, qui est opposé à la vente et affirme être le véritable propriétaire des manuscrits (*le Monde* du 10 juillet).

Yougoslavie

Un jeune universitaire, M. Seselj, est condamné à huit ans de prison

De notre correspondant

Belgrade. — Le tribunal de Sarajevo a condamné, lundi 9 juillet, le professeur Vojslav Seselj à huit ans de prison ferme pour « *activités contre-révolutionnaires* », « *anarcho-libéralisme et nationalisme* » et tentative de « *renversement du pouvoir de la classe ouvrière* ». « Seselj, a déclaré le président du tribunal, *affirmait que la Yougoslavie n'est un pays socialiste que de nom et que le principal coupable de la situation dans laquelle elle se trouve est la Ligue des communistes. Il a exigé également un examen de la responsabilité personnelle de Tito dans ses déboires actuels. Or Tito fut le plus grand personnage de notre histoire nationale, et nul ne l'avait attaqué autant que Seselj.* » Les activités de Seselj, a conclu le président, auraient pu avoir des « *conséquences catastrophiques* » pour le pays.

Le procureur de Bosnie-Herzégovine avait demandé au tribunal de tenir compte, comme circonstances aggravantes, de l'« *activité hostile continue* » de M. Seselj et de ses « *offenses* » envers certains témoins à charge qu'il avait traités de « *provocateurs de la police* ».

L'accusé avait durement critiqué la direction de la République de Bosnie-Herzégovine, qui, selon lui, cherchait à le « *détruire personnellement* ». Il a affirmé que son procès était une « *machination policière* » et que son cas n'était pas politique mais moral, laissant entendre qu'il était en conflit depuis plus de deux ans avec l'un des principaux dirigeants de Bosnie-Herzégovine pour avoir prouvé que la thèse de troisième cycle d'un secrétaire du parti de Sarajevo était un plagiat, alors que cette thèse avait eu l'aval dudit dirigeant. (M. Seselj était lui-même, avant sa révocation maître assistant de sciences politiques à l'université de Sarajevo).

Les défenseurs de M. Seselj (l'un d'entre eux, Me Srbja Popovitch, a lui-même connu des déboires avec les autorités après avoir plaidé dans plusieurs procès politiques) avaient demandé l'acquittement pur et simple, faisant valoir qu'il n'y avait aucun délit constitué. Le texte écrit par leur client, qui constitue la base de l'accusation, n'a en effet été publié nulle part. Quant aux dépositions des témoins à charge, ont expliqué les deux avocats, elles ont d'autant moins de valeur que ces « témoins » étaient eux-mêmes en conflit personnel avec l'accusé. « *Accepter ces témoignages serait un dangereux précédent pour les droits et la sécurité des citoyens* », ont fait valoir, en vain, les avocats.

Des positions contradictoires

Le procès du jeune sociologue a soulevé un intérêt considérable en Yougoslavie (c'était en fait le premier procès de ce type depuis la mort de Tito), et il avait même suscité des prises de position apparemment totalement contradictoires de hauts dirigeants du pays. Ainsi, deux jours après l'ouverture du procès, M. Branko Mikulic, représentant de Bosnie-Herzégovine à la direction collégiale de l'Etat et qui fut président du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver, en février dernier à Sarajevo, s'est attaqué avec violence, dans un discours public, aux adversaires du régime. Sans prononcer le nom du professeur Seselj, mais faisant de toute évidence allusion à ses conceptions politiques, il a affirmé que certaines gens parlent d'idolâtrie et de culte de la personnalité de Tito pour « *dévaluer les énormes mérites historiques* » de l'ancien chef de l'Etat, « *détruire le pouvoir de la classe ouvrière et rétablir les partis politiques* ».

Sous le voile de la démocratie et de la liberté de parole, ces gens se sont infiltrés, selon lui, dans des rédactions de journaux, dans des maisons d'édition et des universités. Ils contestent, notamment, l'organisation de l'Etat fédéral et élaborent une plate-forme de création d'une « troisième Yougoslavie » (la première étant créée en 1918, après la disparition de l'empire austro-hongrois ; la seconde en 1945, après l'instauration du régime communiste), dans laquelle disparaîtraient deux de ses républiques fédérées (le Monténégro et la Bosnie-Herzégovine, comme le propose le professeur Seselj).

Dès le lendemain des déclarations de M. Mikulic, un hedomadaire de Belgrade, *Nin*, publiait une longue interview de M. Mijia Ribicic, ancien premier ministre fédéral, membre de la direction collégiale de la Ligue, qui au contraire se prononçait contre les mesures administratives ou pénales à l'encontre des intellectuels. A son avis, au lieu de « *traîner les poètes, les sociologues et les philosophes devant des tribunaux, nous devrions combattre leurs conceptions inacceptables pour le Parti par une critique idéologique, et nous avons suffisamment d'intellectuels compétents en mesure de répondre à un livre par un autre livre* ». En les traînant devant les tribunaux, « *nous faisons exactement ce que l'opposition souhaite, ce qui porte une grave atteinte au prestige de notre pays* ». Selon M. Ribicic, l'apparition de dissidents en Yougoslavie est « *absurde et ridicule* », et elle est la conséquence de la « *confusion* » qui existe parmi certains cadres du Parti. « *Il est plus facile, en effet*, concluait-il, *d'interdire une œuvre que de s'opposer à son contenu par une argumentation marxiste et communiste.* »

PAUL YANKOVITCH.

Règlement de comptes

Huit ans de prison ferme pour avoir écrit un texte politique qui n'a même pas été publié : le moins qu'on puisse dire est que le tribunal de Sarajevo a eu la main lourde et que ce verdict a de quoi faire réfléchir ceux qui veulent toujours considérer la Yougoslavie comme un pays communiste « pas comme les autres ».

L'affaire est d'autant plus dommageable pour l'image du régime qu'elle a eu pour cadre la ville de Sarajevo, qui avait réussi cet hiver une excellente opération de relations publiques en accueillant avec succès les Jeux olympiques. Et c'est précisément le président du comité d'organisation des Jeux, M. Branko Mikulic, et « grand patron » de la Bosnie-Herzégovine, qui semble avoir poursuivi de sa vindicte personnelle le jeune professeur de sciences politiques.

Son arrestation, son procès et sa très lourde condamnation ont en effet toutes les caractéristiques d'un règlement de comptes local : M. Seselj avait eu l'impudence de dénoncer une pratique bien connue dans tous les pays de l'Est, l'attribution de titres universitaires de complaisance à des apparatchiks, en l'occurrence le secrétaire du parti pour la ville de Sarajevo, dont la « thèse » avait précisément été parrainée par M. Mikulic.

Circonstance aggravante, le jeune universitaire n'avait pas craint de s'attaquer à deux sujets tabous en Yougoslavie : le culte de Tito et le délicat équilibre sur lequel repose le fédéralisme yougoslave. Dès lors tous les moyens étaient bons pour remettre l'insolent à sa place, c'est-à-dire en prison, y compris des témoignages plus que douteux sur des « conversations » entendues dans un train.

En dépit de ses caractéristiques « locales », la condamnation de M. Seselj apparaît forcément comme un nouveau signe du durcissement idéologique et policier qui accompagne les difficultés où s'empêtre la Yougoslavie, et il augure mal du sort des six intellectuels inculpés à la suite de leur interpellation le 20 avril dernier dans une réunion où figurait M. Djilas.

Malgré tout, le procès Seselj aura permis de constater une fois de plus que cette politique du gros bâton ne fait pas l'unanimité parmi les dirigeants du pays. Un membre de la présidence collégiale de la Ligue des communistes, M. Mitja Ribicic, vient de déclarer publiquement, dans une interview, que « *traîner en justice* » des intellectuels au lieu de répondre « *à un livre par un autre livre* » ne pouvait que « *faire le jeu de l'opposition* ». Belles paroles, mais qui n'ont pas été entendues à Sarajevo.

J. K.

ASIE

L'ASEAN appelle à la réconciliation au Cambodge

Les ministres des affaires étrangères de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), réunis à Djakarta pour leur conférence annuelle, ont lancé, lundi 9 juillet, un appel au retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge. Le communiqué affirme que toute solution politique à long terme au Cambodge passe par la réconciliation entre toutes les factions rivales. M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, qui assure la présidence de l'ASEAN, a précisé que le communiqué faisait référence à l'appel du prince Norodom Sihanouk, président du « gouvernement cambodgien de coalition », à la réconciliation avec M. Heng Samrin, chef du gouvernement de Phnom-Penh, soutenu par Hanoï.

La déclaration ne mentionne pas le communiqué publié le 2 juillet à l'issue de la réunion des ministres cambodgien, laotien et vietnamien des affaires étrangères souhaitant l'ouverture d'un dialogue immédiat avec les pays noncommunistes de la région.

La réunion de Djakarta a confirmé les « *différences d'approche* » entre pays membres à propos du Cambodge. Le ministre thaïlandais, le général Sithi Savetsila, s'est opposé à la proposition indonésienne favorable à une normalisation des relations entre les Etats-Unis et le Vietnam. La Thaïlande a rappelé que l'appel de l'ASEAN de septembre 1983 concernant un Cambodge neutre « *reste une base raisonnable* » pour arriver à un accord.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui rencontre mercredi 11 juillet les ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, a défendu lundi la politique américaine de coopération économique avec la Chine auprès du premier ministre malaisien. M. Mahathir Mohamad a attiré l'attention de son interlocuteur sur les dangers d'une Chine économiquement forte pour les petits pays de la région. « *Une Chine prospère, une Chine technologiquement plus avancée, revient à une Chine militairement forte* », a-t-il souligné. Le porte-parole malaisien a précisé que les ventes d'armes américaines à Pékin n'ont pas été évoquées.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DU BUDGET POUR 1985

L'inconfortable position de M. Mauroy

Pour le premier ministre, qui a engagé la responsabilité du gouvernement afin de mettre un terme aux manœuvres d'obstruction déployées par l'opposition au Palais-Bourbon dans la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur la presse, le débat de censure organisé le mardi après-midi 10 juillet devait être une simple formalité. Pas plus que les fois précédentes, depuis le début de la législature, son gouvernement ne pouvait être renversé car la motion déposée par les groupes de l'opposition n'a aucune chance de recueillir une majorité de suffrages.

M. François Mitterrand ayant donné le ton au cours de son voyage en Auvergne, M. Pierre Mauroy avait l'intention de répliquer fermement à une opposition qui accuse le pouvoir de *« poursuivre au travers des projets touchant à la liberté de la presse et de l'enseignement une démarche idéologique lourde de menaces pour les libertés publiques et qui ne répond en rien au vœu profond ni aux préoccupations quotidiennes des Français »*. Par la même occasion, le chef du gouvernement se proposait de répondre, à son tour, aux propos tenus pendant le week-end par les dirigeants de l'opposition, notamment par M. Jacques Chirac.

En revanche, la préparation du projet de budget pour 1985 est, pour M. Mauroy, tout le contraire d'une formalité. Non que les arbitrages auxquels se livre depuis jeudi dernier le premier ministre, qui reçoit individuellement chaque ministre pour lui signifier les économies à faire, se révèlent plus douloureux que d'habitude pour les intéressés. Mais parce que cet exercice annuel intervient dans le cadre d'un projet que M. Mauroy doit défendre alors que, personnellement, il n'en partage pas entièrement certaines des orientations les plus importantes.

M. Mauroy assume en effet la paternité d'un budget dont les orientations fiscales, d'une part, et le dispositif de traitement du chômage, d'autre part, appartiennent, pour l'essentiel, à M. Jacques Delors, avec lequel il était en désaccord, dans le premier cas, sur le traitement de la taxe professionnelle et, dans le second cas, sur l'opportunité d'étendre le régime des préretraites.

Alors que le premier ministre était partisan de supprimer rapidement la taxe professionnelle, le président de la République s'est rallié à l'aménagement progressif de cette taxe préconisé par le ministre de l'économie, des finances et du budget. Alors que M. Mauroy proposait d'appliquer le régime des préretraites à tous les secteurs industriels à restructurer, M. Mitterrand a été sensible à l'argument de M. Delors selon lequel une telle généralisation aurait nécessité trop d'argent.

Cette capacité du chef du gouvernement à appliquer sans états d'âme les directives présidentielles, figure évidemment au nombre des causes fondant la solidité du couple exécutif que forment depuis plus de trois ans MM. Mitterrand et Mauroy.

Si l'hommage appuyé que le président de la République, le 5 juillet, à Aurillac, a rendu à son premier ministre paraît de nature à faire taire momentanément les critiques que M. Mauroy subit de la part de ceux des dirigeants socialistes qui estiment que toute relance de l'action gouvernementale implique la nomination d'un nouveau chef de gouvernement, il n'en va pas de même, pour le crédit du premier ministre, à l'intérieur du Parti communiste.

Face à un PCF diminué par son nouveau recul électoral, M. Mauroy apparaît lui aussi affaibli, dans la mesure où ses positions personnelles paraissent désormais alignées sur celles de M. Delors, coupable aux yeux des communistes de social-démocratie, qu'il s'agisse du traitement du chômage, de la réduction du temps de travail ou de la politique fiscale.

Un test ?

Dans ces conditions, le premier ministre se retrouve déjà dans l'impossibilité de répondre à l'attente des deux partis de la majorité qui réclament surtout au lendemain des élections européennes une accentuation de la lutte contre le chômage.

Les communistes sont revenus à la charge lundi, par l'intermédiaire de M. Paul Laurent puis de M. André Lajoinie. Le premier, sur TF 1, a répété que le gouvernement doit « infléchir » sa politique pour tenir compte du « désaveu » que lui a infligé le corps électoral le 17 juin. Le second a estimé, après avoir été reçu en fin d'après-midi à l'Hôtel Matignon, que les premières indications données par M. Mitterrand sur le projet de budget pour 1985 ne sont pas à la mesure des nécessités en matière d'emploi. *« Il faut faire autre chose »*, titre *l'Humanité* de mardi. Le PCF commence ainsi à subordonner son approbation du budget pour 1985 à la définition de perspectives économiques complémentaires d'une « dynamique » qui puissent justifier la rigueur actuelle par l'assurance d'une diminution radicale du chômage à partir de 1985-1986.

Il y a là, en germe, une situation conflictuelle. Interrogé sur l'attitude qu'observerait son parti au moment du vote de la loi de finances, à l'automne, le ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, n'excluait pas, dans ses « confidences » romaines, l'éventualité d'*« accidents »*, au cas où le gouvernement ne prendrait pas assez en compte, de l'avis de la direction du PCF, les contre-propositions des députés communistes.

D'ores et déjà, M. Mauroy semble soumis par le PCF à un test, au travers du dossier de Creusot-Loire. Le mémoire remis lundi par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale au chef du gouvernement inscrit, en effet, la sauvegarde des trente mille emplois de cette entreprise, dans le double cadre de la riposte de la majorité à l'opposition et des conséquences à tirer du scrutin du 17 juin : *« Trouver des solutions pour Creusot-Loire, c'est faire échec à l'offensive conjuguée des grandes puissances financières et des forces réactionnaires qui cassent notre potentiel industriel, s'attaquent aux droits des travailleurs et veulent bloquer les institutions parlementaires*, souligne ce texte. *C'est enfin prendre en compte le message de mécontentement exprimé par les millions d'électeurs de gauche le 17 juin qui souhaitent une relance de l'action gouvernementale afin de résoudre les problèmes les plus urgents »*.

Pour ne pas être en reste, les socialistes ont, eux, demandé audience au premier ministre. Celui-ci recevra mercredi 11 juillet, à midi, une délégation conduite par MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et André Billardon, responsable des dossiers industriels. M. Mauroy est ainsi invité par les uns et les autres à essayer de reculer les limites des possibilités gouvernementales au moment même où sa marge de manœuvre personnelle se trouve plus réduite que jamais. En dépit du soutien du président de la République, cette situation inconfortable risque d'accentuer l'isolement du premier ministre.

ALAIN ROLLAT.

Le PCF et la rigueur

« ON PEUT FAIRE AUTREMENT » SOULIGNE M. LAURENT

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, lundi 9 juillet, sur TF 1, que *« le gouvernement doit tenir compte de l'avertissement »* que lui ont donné les électeurs de gauche le 17 juin. Soulignant que *« le PS a perdu plus que le PCF »* aux élections européennes, M. Laurent a observé que *« si, d'ici à 1986, le nombre des chômeurs continue d'augmenter, si le pouvoir d'achat s'est encore affaibli, il est évident que la défaite de la gauche est assurée »*.

« Nous pensons que l'on peut faire autrement, et nous essayons de le montrer », a dit M. Laurent. Il a ajouté : *« Nous avons une présence gouvernementale, mais, souvent, les arbitrages globaux ne se font pas dans les directions que nous souhaitons. »*

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN CORSE

Le nouveau seuil requis pour être élu exerce déjà un effet dissuasif sur les partis

De notre correspondant

Bastia. — A moins d'une semaine de la clôture du dépôt des listes — le 16 juillet à midi — pour les élections régionales, on observe déjà les effets attendus du *relèvement du seuil* d'éligibilité à 5 % des suffrages exprimés. Contrairement au 8 août 1982, qui avait vu dix-sept listes en présence, on ne devrait pas, lors du scrutin du 12 août, dépasser la dizaine. L'effet dissuasif du seuil des 5 % *(quelque six mille voix seront* nécessaires pour obtenir un élu, si la participation s'élève, comme en 1982, à près de 70 %), lié à une situation politique moins ouverte qu'en 1982, ont conduit les différents partis à arrêter, sans perdre de temps, leur stratégie.

L'opposition a montré l'exemple après une semaine agitée, pleine de péripéties. Elle présentera une liste unique RPR-UDF-Bonapartistes, conduite par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député-maire RPR de Porto-Vecchio. La fronde des jeunes militants contre les caciques du mouvement n'a triomphé qu'un temps : après avoir obtenu du secrétariat général que le RPR présente une liste homogène, ils n'ont pu empêcher le comité central de se prononcer pour la liste d'union de l'opposition défendue par le maire de Porto-Vecchio. Victoire acquise à l'arraché, mais qui ne semble pas satisfaire totalement les dirigeants nationaux du mouvement gaulliste, désireux de renouveler leur parti dans l'île.

La *« Liste de large union de toutes les forces républicaines »* ne devra pas compter moins de 50 % de candidats désignés par le RPR, indique un communiqué publié le samedi 7 juillet. Ces divergences entre élus et militants du mouvement s'inscrivent dans la perspective de primaires aux législatives de 1986, souhaitées par l'appareil du RPR, *tandis que les élus sont favorables à* une répartition des zones d'influence, notamment à Ajaccio où M. José Rossi (UDF) serait le candidat unique de l'opposition.

La liste d'union a déjà engendré une dissidence, celle de M. Antoine Sindali, gaulliste marginal, qui a décidé la constitution d'une liste autonome, stratégie qu'il avait déjà instituée lors des *municipales de mars* 1983 à Ajaccio et qui lui avait permis de recueillir 6,5 % des suffrages. La constitution de la liste Sindali, si elle est conduite jusqu'à son terme, peut contrarier l'émergence du Front national. Le parti de M. Jean-Marie Le Pen, après son score aux européennes (13,12 % en Corse), a choisi d'être présent à ces élections. Sa liste sera conduite par M. Pascal Arrighi, l'un des instigateurs du « soulèvement » de la Corse en mai 1958, ancien maire RPR de Vico (Corse-du-sud). L'opposition entend aussi capitaliser les CFR (associations pour la Corse française et républicaine) en tenant un langage unique contre la violence.

A gauche aussi la situation se précise avec une liste du MRG de Haute-Corse, en principe conduite par M. François Giacobbi. Ce dernier, toutefois, n'a pas encore formellement arrêté sa décision. L'alliance du PS et du MRG de Corse-du-Sud, qui doit déboucher sur une liste conduite par M. Nicolas Alfonsi, député MRG d'Ajaccio, semble contrarier pour longtemps la volonté de constituer un front radical souhaité par les élus du Nord *et éloigner par là même la possibilité* pour M. Giacobbi d'apparaître au sein de la majorité présidentielle *comme le mieux placé pour* accéder à la présidence de l'assemblée de Corse.

L'inconnue Prosper Alfonsi

Reste à gauche l'inconnue Prosper Alfonsi. Le président sortant de l'assemblée régionale a refusé de figurer à une place symbolique sur la liste du MRG de Haute-Corse. Plus proche de la liste mitterrandiste, il paraît attendre une ouverture que le MGR de Corse-du-Sud ne semble pas lui consentir.

Déçu par le refus de ses partenaires *de constituer avec lui une* liste unique de la gauche, le PC ira seul à la bataille avec, à sa tête, M. Dominique Bucchini, le maire de Sartène.

Chez les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC), qui ont *arrêté leur stratégie* le week-end dernier, le grand changement réside dans l'effacement de M. Edmond Siméoni au profit de Max, son frère aîné. Si le mauvais état de santé du chef autonomiste est la principale raison de son désengagement, il faut ajouter que les stratèges de l'UPC, craignant un score inférieur aux précédentes élections (10,60 %, sept élus en août 1982), veulent aussi placer *M. Edmond Siméoni en réserve* du mouvement.

La liste ébauchée le dimanche 8 juillet par le comité central met en avant les sortants qui se retrouvent en position d'éligibilité et tient compte du poids habituel des Corses *de l'extérieur dans l'électorat de* l'UPC. M. Pierre-Marie Agostini, un Corse de Marseille, devrait figurer dans les cinq premiers.

De leur côté, MM. Lucien Felli et Jean-François Ferrandi, les deux dissidents autonomistes, ont le plus grand mal à constituer une liste avec M. Dominique Alfonsi, élu du Parti populaire corse, contesté au sein de sa mouvance, et M. Charles Santoni, leader du Mouvement corse pour le socialisme (MCS), pressenti pour conduire la liste des quatre de l'inter-groupe.

Les indépendantistes, enfin, contrairement à 1982, ont choisi de jouer la carte du suffrage universel. Estimant que le statut particulier était à ce point dévalorisé que leur présence dans l'arène électorale ne pourra apparaître comme une caution, ils seront donc présents. La liste du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA) sera conduite par M. Pierre Boggioli, un militant nationaliste de longue date. M. Léo Battesti, actuellement inculpé et incarcéré pour apologie de crime dans le double assassinat de la prison d'Ajaccio, ferait partie des soixante et un candidats. En revanche, les indépendantistes ont renoncé à placer sur leur liste des militants connus du Front de libération nationale de la Corse, comme MM. Bernard Pantalacci et Léon Alessandri, tous deux inculpés dans l'opération contre la maison d'arrêt d'Ajaccio.

Au total, ce sont donc neuf listes qui devraient voir le jour, trois à droite, trois à gauche et trois chez les nationalistes. Cette année encore en Corse, l'été sera très politique.

DOMINIQUE ANTONI.

POLITIQUE

AU COURS D'UNE RÉUNION A DRAGUIGNAN

La rigueur c'est moi !

Fidèle à sa démarche orientée vers l'élection présidentielle de 1988, M. Raymond Barre a répliqué, lundi, à la façon dont M. François Mitterrand avait, la semaine dernière, justifié la *continuité de l'action* gouvernementale, en dépit du revers subi par la majorité aux élections européennes. L'ancien premier ministre ne conteste pas le bien-fondé *de la rigueur, mais il* veut éviter que la gauche n'en retire un bénéfice politique. Selon M. Barre, la rigueur ne témoigne pas en faveur de la gauche, mais contre elle, puisqu'elle fait apparaître, rétrospectivement, *comme pure démagogie* les promesses qui avaient permis au président de la République de l'emporter en 1981.

En cherchant à enfermer M. Mitterrand dans ses promesses et en voyant de la *« désinvolture cynique »* dans la moindre distance que le chef de l'Etat prend par rapport au discours traditionnel de la gauche, M. Barre tire parti de la situation créée au sein de la majorité par le scrutin du 17 juin. Cete attitude conforte son image d'homme détaché des péripéties quotidiennes de la polémique et de l'affrontement parlementaire entre l'opposition et la gauche. L'ancien premier ministre s'est gardé de se prononcer sur la tactique de l'UDF et du RPR à l'Assemblée nationale et au Sénat. *Ainsi n'est-il pas de ceux* qui cherchent à opposer au président de la République un barrage institutionnel.

M. Bernard Stasi, barriste fervent, a été, sur ce point, *plus explicite, en condamnant* ouvertement l'obstruction pratiquée par l'opposition à l'Assemblée nationale et par la majorité sénatoriale. Pour le vice-président du CDS, la légitimité du pouvoir n'est pas en cause, et rien *ne justifie, par conséquent,* qu'on fasse obstacle au travail législatif de la majorité.

La convergence entre cette fraction de l'opposition et M. Barre s'est manifestée aussi, lundi, sur un autre terrain, celui des problèmes posés à la droite par le Front national. M. Stasi a, très clairement là aussi, condamné les positions de *M. Jacques Chirac, qui reprend* le discours de M. Le Pen, sur certains *sujets,* dans l'*espoir* de ramener au RPR les électeurs distraits, le 17 juin, par l'extrême droite. Pour M. Stasi, il n'est pas question de *« courir après des électeurs qui s'égarent »*. Le CDS a une carte à *jouer grâce* à l'*émergence* d'une extrême droite par rapport à laquelle il peut représenter un pôle contraire au sein de l'opposition. M. Stasi est l'un des mieux placés pour permettre à sa formation de tirer profit de *cette conjoncture.*

L'hommage que le vice-président du CDS a rendu à M. Barre devient, néanmoins, *plus problématique. Il n'est* pas sûr que, comme l'a affirmé M. Stasi, l'ancien premier ministre n'ait rencontré, par deux fois, M. Le Pen que pour lui tenir un *« langage vigoureux »* et se montrer *« sans complaisance » envers lui. Le président du* Front national n'avait-il pas salué en M. Barre le seul responsable de l'opposition qui tienne un langage de *« compromis » ?*

Le député du Rhône s'est nettement démarqué, lundi, de ceux qui prétendent traiter de façon *« sommaire »* le problème de l'immigration. *Il a pris soin* de distinguer la question de l'immigration clandestine de celle des immigrés installés en France de longue date et légalement, et il a souligné les difficultés de la lutte contre les entrées illégales de travailleurs étrangers en France. Là encore, M. Barre se veut raisonnable et réaliste, et sa démarche paraît plus réfléchie que celle de M. Chirac. Mais, pas plus que le président du RPR, le député du Rhône ne s'interdit d'*« enfoncer le clou »*, sur lequel M. Le Pen a tapé, le *premier, avec succès.*

PATRICK JARREAU.

M. Barre estime que M. Mitterrand fait preuve d'une « désinvolture cynique »

De notre correspondant régional

Draguignan. – A l'invitation du nouveau maire de Draguignan (Var), M. Jean-Paul Claustres (RPR), M. Raymond Barre a participé, le lundi 9 juillet, dans cette ville à un meeting, au cours duquel il a tenu à apporter *une réponse « sans équivoque »* aux déclarations faites par le président de la République lors de son voyage en Auvergne. L'ancien premier ministre a reproché à M. François Mitterrand d'avoir fait preuve *« d'une désinvolture cynique »*.

« Je me demande, s'est interrogé M. Barre, *comment le président de la République a réparé, selon lui, les injustices sociales qui régnaient en France, car, à ma connaissance (...) le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter (...), les prestations sociales sont réduites et nos concitoyens sont accablés d'impôts.*

» M. Mitterrand ajoute qu'il fallait supporter le passif des gouvernements précédents. Voilà l'héritage ressorti du placard ! C'est bien la preuve que les choses ne vont pas bien. Qui a cassé les ressorts de la société française, sinon le président de la République, lui-même, par une politique intérieure sectaire et par une politique économique et sociale dont il doit réparer, par toutes sortes de moyens, les conséquences ? (...)

» M. Mitterrand, dans la foulée, dit que si la lutte contre l'inflation avait été engagée avant 1981, « nous n'aurions pas à le faire maintenant ». *Je pose deux questions : qui s'est le plus opposé à toute la politique menée pour réduire l'inflation sinon l'union de la gauche, avec, à sa tête, M. Mitterrand ? Qui donc, en dépit de chocs pétroliers massifs, a fait aux Français les promesses les plus démagogiques ? Quant à la réduction des prélèvements obligatoires, qui, entre 1981 et 1984, les a fait passer de 42,9 % à 46 % 3 ? »* Selon M. Barre, de tels propos ne sont pas concevables dans la bouche d'un chef d'Etat.

L'ancien premier ministre s'est déclaré *« inquiet »* devant l'évolution du débat politique en France, *« car,* a-t-il confié, *j'ai peur que la surenchère, que les oppositions de plus en plus violentes, ne détournent l'attention des problèmes fondamentaux pour l'avenir de notre pays. Il ne faut pas,* a-t-il ajouté, *que, dans les circonstances présentes, le désir de récupérer le pouvoir et le désir de récupérer les électeurs fassent oublier ce pour quoi on devra gouverner »*. Ces problèmes sont principalement, selon M. Barre, ceux de *« la détérioration de la situation économique, de l'éducation, de la sécurité et de l'immigration. »*

« Notre situation économique est grave, a-t-il affirmé, *et le poids de ce qui a été fait pèsera si lourdement sur l'avenir que la marge de manœuvre sera extrêmement limitée. »* Au sujet de l'éducation, M. Barre a rendu hommage au personnel enseignant, *« avec lequel on est souvent injuste »*, mais *« qui est pris, aujourd'hui, dans des mécanismes syndicaux (...) qui politisent outre mesure notre enseignement (...), et qui ne lui permettent pas d'accomplir sa mission de formation d'une élite »*.

Selon M. Barre, *« les conditions d'application des lois sont telles, aujourd'hui, que le sentiment, dans ce pays, est que la sûreté des citoyens n'est plus assurée. Un pays ne peut vivre avec cette inquiétude fondamentale, car on voit, à ce moment-là,* a-t-il dit, *apparaître des réactions, par exemple d'autodéfense, qui vont à l'encontre du respect de l'ordre républicain. C'est la raison pour laquelle nous devons examiner ce problème sans passion, sans haine, mais de telle sorte qu'il puisse être traité avec fermeté, la clé du système étant le rétablissement de l'autorité de l'Etat. C'est bien ce qui est, aujourd'hui, en quenouille. »*

L'immigration, enfin, apparaît à l'ancien premier ministre comme un *« problème qui sera crucial dans les années à venir »*. S'agissant des *« immigrés qui ont travaillé en France depuis de nombreuses années et qui ont contribué à son essor et à son développement »*, il est *« de la dignité de notre pays de les traiter de façon convenable ». « Je le dis très clairement : la France ne peut adopter, dans ce domaine, une attitude qui serait indigne de ses traditions »*, a souligné l'ancien premier ministre. Et il a ajouté : *« Ce sont des problèmes très difficiles. Il ne faut pas en parler légèrement ou sommairement (...), mais avec continuité, avec patience, avec fermeté et avec compréhension des Françaises et des Français. »*

GUY PORTE.

DÉMOCRATIE ET RESPECT DE LA CONSTITUTION

Le temps du mensonge

par MAURICE DUVERGER

LA plupart des débats parlementaires et des discussions privées comportent une certaine dose d'exagération et de tromperie. Les mensonges ne prêtent pas à conséquence quand ils sont proférés dans le style du quarteron de mousquetaires qui transforment souvent le Palais-Bourbon en spectacle tiré d'Alexandre Dumas. Mais quand les fondements mêmes de l'Etat sont mis en cause par un homme politique dont nul ne conteste le sens de l'honneur et du service public, il est grave que ce père de la Constitution en vienne à dire sur elle des choses qu'il ne peut pas sérieusement penser. Même si cette flèche empoisonnée tend à démontrer que le président Mitterrand pourrait consulter le peuple et qu'il s'y refuse.

On comprend que Michel Debré ait agi contre ses convictions pour l'Algérie française, parce que l'intérêt *national et le général* de Gaulle l'exigeaient. On admet plus difficilement que ce juriste averti feigne aujourd'hui d'ignorer ce que sait tout étudiant en droit de première année : *que le référendum de l'article 11 ne* peut porter dans le domaine intérieur que *« sur l'organisation des pouvoirs publics »,* et que ce dernier terme n'est en aucune façon synonyme de *services publics. « Pouvoirs publics » : « Au sens strict, ensemble des organes créés ou mentionnés par la Constitution et dont le statut est fixé par des lois organiques : président de la République, gouvernement, Parlement, Conseil économique et social, Conseil constitutionnel, Conseil supérieur de la magistrature, Haute Cour de justice. Au sens large, désigne les autorités publiques (les précédentes, plus préfet, maire...) »*, dit un petit lexique élémentaire et répandu (1). Faire entrer sous cette dénomination les établissements *d'intérêt public prévus par* les articles 15 à 17 du projet de loi sur l'enseignement privé relève de l'incompétence ou de la mauvaise foi...

Le propos n'est pas plus valable quand il tend à noyer un texte indiscutable dans une conception grandiose et vague de la souveraineté nationale accommodée à la sauce *plébiscitaire. L'article 3 de la Constitution* est fort clair, lui aussi : *« La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. »* Bien entendu, représentants et référendum doivent émaner d'un suffrage *« dans les conditions prévues par la Constitution »*, ainsi qu'il est dit dans un paragraphe suivant qui précise ce qui serait évident de toute façon. Ainsi le président de la République et les députés disposent de la souveraineté nationale jusqu'au terme de leurs mandats, et *« aucune section du peuple ni aucun individu (fût-il ancien premier ministre) ne peut s'en attribuer l'exercice »* à leur place. Comment imaginer d'ailleurs qu'un scrutin pour désigner les membres de l'Assemblée des Communautés européennes puisse mettre en cause la légitimité des gouvernants français quant à la politique de la nation ? Une telle idée n'aurait suscité qu'un haussement d'épaules ou un énorme rire du général de Gaulle.

M. Michel Debré connaît trop bien les démocraties contemporaines pour ignorer qu'elles se trouvent souvent dans la situation qu'il déplore aujourd'hui en France : le décalage entre la majorité parlementaire et la majorité du pays. Il sait qu'aucun parti ne réunit la majorité des suffrages dans les élections britanniques, bien qu'un obtienne presque toujours la majorité des sièges. Il n'a pas oublié que si toutes nos législatures depuis 1962 ont connu des majorités parlementaires, celles-ci n'ont correspondu qu'en 1981 à une majorité des suffrages. En 1962, l'UNR n'avait que 31,2 % des voix exprimées en métropole, soit moins que *la* gauche le 17 juin dernier. *Elle* n'en groupait que 37,85 % en 1967. Au sommet de son ascension en 1968, elle n'atteignait que 44 %. En 1973, la coalition majoritaire à l'Assemblée descendait à 40,8 % dans le pays.

La situation fut bien pis encore en 1978, où la gauche était majoritaire en voix avec 48,57 % contre 46,46 % pour la droite, la balance étant faite par les écologistes et les *« divers »*. Cependant, nul n'a mis en cause alors la légitimité de MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Barre. Bien qu'assez faible, l'écart était beaucoup plus grave qu'aujourd'hui, parce qu'il renversait le vote des citoyens dans l'élection même de leurs représentants, c'est-à-dire au moment où ils expriment la souveraineté nationale. Telle est la règle en démocratie : un gouvernement reste légitime tant qu'il se conforme aux règles de la Constitution et aux principes fondamentaux qu'elle met en œuvre.

Les sénateurs aussi devraient réfléchir à deux fois avant de contester la représentativité de l'Assemblée nationale et du président de la République, car on ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu. *Eux-mêmes* sont en effet issus d'un corps électoral dont 97 % sont constitués par les délégués des municipalités. Lors du renouvellement de 1983, 53,9 % de ces derniers représentaient les communes ayant moins de 3 500 habitants, *lesquelles ne réunissent* que 34,5 % de la population française (recensement de 1982) mais votent plus à droite que l'ensemble du pays. Au contraire, *10,6 % seulement des délégués municipaux* venaient des communes de 30 000 habitants et plus, qui groupent à peu près autant de citoyens que celles inférieures à 3 500 (32,9 % de la population). Le Sénat peut difficilement s'ériger en modèle de *représentativité,* dans de telles conditions. Faut-il ajouter qu'aucune des secondes chambres d'Occident ne repose sur un recrutement si peu démocratique, excepté la Chambre des lords, qui n'a pas de pouvoirs réels ?

Dans les dernières décennies, la Haute Assemblée avait réussi à faire *oublier son origine en faisant* preuve d'une sagesse efficace. Il serait grave que ses membres cèdent maintenant au démon de midi. Un humoriste goûtera qu'ils aient pris en 1984 l'initiative d'élargir le domaine de l'article 11 en violant la Constitution, alors qu'ils avaient vigoureusement protesté en 1962 contre une violation de ce genre, d'ailleurs moins évidente. Les esprits modérés s'inquiéteront que des gens d'ordinaire *raisonnables aient ainsi engagé* le Parlement dans une interprétation que beaucoup d'entre eux aussi savent mensongère.

Il est plus inquiétant encore que les sénateurs s'engagent dans une sorte de grève perlée, destinée à paralyser les députés. Oublieraient-ils une tradition que le président Monnerville *rappelait fortement* lors de la grande crise de 1962 : *« Je demande qu'on me cite un seul cas – un seul – où le Conseil de la République d'hier, le Sénat d'aujourd'hui, ont empiété sur les prérogatives du suffrage universel, ou sur celles de l'Assemblée nationale, représentation directe du suffrage universel au Parlement ? »* Encore un peu de temps, et l'on va pouvoir en citer un...

(1) C. Debbasch et Y. Daudet, *Lexique des termes politiques,* Dalloz, 3e édit. 1981, p. 272.

M. Stasi se refuse à contester la légitimité du pouvoir

M. Bernard Stasi, député (CDS) de la Marne, a exprimé, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter, lundi 9 juillet, son désaccord avec les propos de M. Jacques Chirac sur M. Robert Badinter. *« Je considère qu'un avocat peut être un excellent garde des sceaux,* a affirmé M. Stasi, *ce qui ne veut pas dire qu'un garde des sceaux doit nécessairement être avocat, ni un ministre de la défense nécessairement un général, mais il n'y a pas d'incompatibilité entre le métier d'avocat (...) et les fonctions de garde des sceaux »*.

Le député de la Marne a critiqué *« certains débats trop frénétiques »* sur la légitimité du pouvoir, qui *« risquent d'aboutir à une épreuve de force dangereuse pour les institutions ». « Je ne conteste pas la légitimité du pouvoir,* a-t-il affirmé, *ce qui veut dire que je me désolidarise de tout ce qui peut ressembler à de l'obstruction »* M. Stasi estime que le Sénat *« n'a pas à faire de l'obstruction et à s'opposer à la volonté de l'Assemblée nationale »* et il souhaite que *« les respponsables politiques d'un camp et de l'autre s'efforcent de calmer le jeu et profitent des vacances pour prendre quelque recul »*.

M. Stasi a réaffirmé son appartenance à l'opposition. Il *« n'envisage pas de gouverner avec M. Jacques Delors »*, auquel il a toutefois rendu *« hommage pour ce qu'il fait, dans le contexte où il exerce ses responsabilités »*. Un accord avec la gauche est, pour lui, *« totalement exclu avant les prochaines échéances »*, à la fois *« parce que c'est contraire à l'esprit des institutions et, aussi, pour des raisons de doctrine »*. Après 1986, pour qu'un compromis avec la gauche soit possible, il faudrait, selon M. Stasi, que *« les cartes soient redistribuées ». « Si le PS évolue fortement, s'il sait s'imposer une profonde révolution idéologique et culturelle, s'il renonce, non seulement à toute alliance avec le PCF, mais aussi à toute complaisance à son égard, s'il renonce à tout ce qu'il y a d'archaïque et d'étatique dans sa conception de la société, à ce moment-là on verra,* a déclaré le député centriste, *mais, pour l'instant, malgré quelques signes annonciateurs, on n'a pas le sentiment que cette évolution est en route. »*

M. Stasi s'est démarqué des autres responsables de l'opposition à propos de la reconquête de l'électorat de M. Jean-Marie Le Pen. *« Le CDS,* a-t-il affirmé, *n'a pas l'intention de courir après un électorat qui s'égare. »* Il a rendu hommage aux qualités de M. Valéry Giscard d'Estaing et surtout à M. Raymond Barre, avec lequel il *« travaille »*. C'est un homme, selon lui, qui *« ne confond pas la fermeté des convictions avec l'outrance verbale. Le caractère modéré,* a-t-il dit, *de son opposition, qui n'est pas hargneuse et systématique, fait qu'il est l'un des hommes capables d'assumer le pouvoir suprême, dans notre pays, dans les difficultés que nous pouvons prévoir pour l'avenir »*. M. Stasi estime que M. Barre a eu raison de rencontrer M. Le Pen, car cela lui a donné l'occasion de dire au président du Front national *« un certain nombre de choses, dans un langage vigoureux et sans complaisance »*.

M. LABARRÈRE MET EN GARDE LE SÉNAT CONTRE UNE OBSTRUCTION INSIDIEUSE

Avant l'examen par le Sénat de deux textes relatifs à la Nouvelle-Calédonie, M. André Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a constaté, mardi matin 10 juillet, que la Haute Assemblée ne commençait *« en fait »* ses travaux de session extraordinaire que huit jours après l'ouverture officielle de cette session. Après avoir rappelé qu'une session extraordinaire *« est faite pour travailler sans interruption jusqu'à épuisement de l'ordre du jour »*, il a observé que l'ordre du jour comporte *« peu de textes, même s'ils sont importants »*, et qu'il s'agit de projets *« transmis depuis longtemps »*, comme celui sur l'enseignement privé, déposé sur le bureau du Sénat depuis le 25 mai. Selon M. Labarrère, la session extraordinaire, *« dans des conditions normales, pourrait avoir une durée raisonnable, comme celle qui l'ont précédée »*.

« Des déclarations, des échos dans la presse, même à cette tribune, semblent accréditer l'idée d'un Sénat prêt à faire obstruction au travail parlementaire sous une forme insidieuse », a déclaré le ministre. Il a ajouté : *« Plusieurs prétextes sont parfois avancés. La maîtrise des horaires, qu'affirme le Sénat, ne saurait, en aucune façon, s'opposer à l'esprit et à la lettre de la Constitution. »*

Après avoir souligné que le gouvernement *« réaffirme avec force la nécessité d'un ordre du jour prioritaire qui ne soit pas, en fait, entravé par des manœuvres dilatoires »*, M. Labarrère a déclaré qu'on ne peut *« mettre en cause le personel et ses vacances »*.

En conclusion, M. Labarrère s'est demandé si le Sénat ne veut pas *« relayer la fronde des députés de l'opposition ». « Toute entrave au travail des parlementaires,* a-t-il dit, *serait une situation grave et nouvelle, car, pendant trois ans, le Parlement a beaucoup travaillé. L'antiparlementarisme latent dans notre pays ne saurait être nourri par une attitude inconséquente des parlementaires. »*

M. BARRE ET M. LE PEN

M. Raymond Barre n'a pas rencontré M. Jean-Marie Le Pen une seconde fois, *« peu avant le scrutin européen du 17 juin »*, comme nous l'avions écrit dans *le Monde* du 10 juillet, en note d'un article consacré à « La nouvelle tactique de l'opposition ». L'ancien premier ministre n'a reçu le président du Front national qu'une fois, à l'automne de 1983, après une rencontre fortuite à l'occasion de laquelle M. Le Pen avait sollicité cette entrevue.

M. LE PEN : un procès intolérable

M. Jean-Marie Le Pen a jugé *« indécent »*, lundi 9 juillet au micro d'Europe 1, que les autres dirigeants de l'opposition *« dénoncent dans des termes injurieux le succès du Front national »* tout en voulant en *« récupérer les électeurs ». « Je trouve intolérable,* a ajouté le président du Front national, *que M. Chirac puisse faire mon procès (...) sans dire quels éléments de mon programme sont insupportables à l'opposition parlementaire et ce qui rendrait ma position amorale. »*

« Si l'on parle de morale, a-t-il continué, *s'agit-il de la morale de La Villette, des scandales immobiliers ? Veut-on que je rappelle ce qu'ont été vingt-cinq ans de politique française ? »*

Interrogé sur son silence à l'égard de M. Raymond Barre, M. Le Pen – tout en affirmant qu'il n'y a pas de *« pacte de non-agression »* entre eux – a estimé que l'ancien premier ministre fait *« parti des hommes politiques qui ne se croient pas obligés de l'attaquer en toute occasion »*.

SEIZE ATTENTATS EN UNE NUIT EN CORSE-DU-SUD

Seize attentats à l'explosif ont été commis en Corse-du-Sud dans la *nuit du 9 au 10 juillet,* faisant des dégâts importants mais pas de blessés. Par ailleurs, l'ex-FLNC a revendiqué une douzaine d'attentats au cours des dernières semaines sur l'île, dont l'attentat manqué du 19 juin qui visait la cour régionale des comptes à Bastia.



Le Monde

société

TRENTE JEUNES BANLIEUSARDS DANS LE TOUR DE FRANCE A LA VOILE

Orly décolle en mer

Dès qu'il a embarqué sur le *Ville-d'Orly*, Mohamed, dit « Momo », l'a constaté malicieusement : *« Vraiment, on est l'équipage le plus spécial de la course ! »* Certes, Elga, Georges, Djamel et lui n'ont pas le profil des loups de mer engagés pour gagner une compétition de voile. Ils fréquentent plutôt l'ANPE, les stages d'insertion professionnelle, au mieux le lycée ou l'Université, mais pas spécialement les clubs nautiques. Ils se sont portés candidats pour prendre part au Tour de France à la voile 1984 sur le navire affrété par la Maison des jeunes et de la culture (MJC) d'Orly (Val-de-Marne). L'opération était en gestation depuis de longs mois. Elle a pu aboutir grâce à l'obstination d'un éducateur de la MJC, Dominique Meyer, fondateur avec deux amis de l'association Education par la mer,

De notre envoyé spécial

qui veut utiliser les sports de plein air, la voile entre autres, comme moyen de réinsérer les jeunes en difficulté, toxicomanes et délinquants notamment.

Mais, cet été, c'est à la jeunesse d'Orly tout entière qu'a été proposé de s'engager dans le Tour de France à la voile, moyennant une participation aux frais calculée en fonction de la situation de chacun (80 F à 120 F par jour). Des subventions de la municipalité, du département et du ministère de la solidarité nationale ont permis aux Orlysiens de figurer parmi les trente-trois équipages qui, de Dunkerque à Menton, s'affrontent autour de l'Hexagone du 7 juillet au 15 août. La course oppose des voiliers strictement identiques, affrétés par des collectivités locales ou des villes étrangères, et doit permettre à un grand nombre de jeunes de naviguer sans consentir d'investissement financier particulier.

Les bateaux de type « Sélection royale » ont été conçus spécialement pour la septième édition de la course. Longs de 11 mètres, ils peuvent accueillir et loger sept équipiers dans de bonnes conditions de confort (couchettes, coin-cuisine, toilettes). Selon le règlement du Tour de France, les équipiers peuvent se relayer, à condition d'effectuer chacun au moins deux étapes. Pour Orly, plus de trente volontaires, n'ayant aucune expérience de la voile pour la plupart, ont été sélectionnés et monteront à bord aux côtés de Dominique, éducateur de la MJC, Michel, professeur d'éducation physique, et François, agronome, les trois « skippers » responsables du bateau. Equipage « spécial » donc, surtout si l'on considère qu'il se mesure à des sportifs entraînés, et « sponsorisés » par telle banque ou marque d'ordinateurs. Il y a là des élèves de l'Ecole polytechnique, des moniteurs de voile anglais, des marins de l'Ecole navale... Seul le voilier *Var-en-Provence* affiche lui aussi le pavillon de la « jeunesse en difficulté ».

Djamel le marin

A bord du *Ville-d'Orly*, la vie s'organise simplement. Chacun apprend sur le tas à tenir la barre, à domestiquer les voiles de ce beau voilier flambant neuf. Les nécessités de la compétition et la succession rapide des équipages ne permettent pas aux moniteurs de former réellement les jeunes, juste de les initier au vocabulaire technique et au B.A.-ba de la navigation. Mais le plus important réside sans doute dans l'apprentissage de la vie collective sur un espace limité. Aux moments de tension — départ de l'étape, passage des bouées qui jalonnent le parcours, — succèdent des périodes de détente où l'on apprend à se connaître en bronzant.

« Parés à virer ! » Djamel et Georges s'activent pour les manœuvres. Ils tentent aussi de rassurer Mohamed, qui souffre d'un violent mal de mer et rêve du plancher des vaches. *« Tu verras,* lui expliquent-ils, *en rentrant chez toi, tu auras la nostalgie de la mer. »* La cité de banlieue, le travail introuvable, les déceptions naviguent entre parenthèses. On rêve de gagner la course, ou tout au moins de se classer honorablement, car, sinon, *« ce serait la honte »*. Et même s'ils font mine de dédaigner un palmarès qui ne les met pas en vedette, les riverains de l'aéroport de Paris s'en persuadent : *« Dès la prochaine étape, Orly va décoller. »* Mohamed retrouve le port avec plaisir et reprend ses esprits. Le soir, il ne sera pas le dernier à « smurfer » au cours du bal donné en l'honneur des équipages. Demain, d'autres apprentis marins d'Orly prendront la relève. Un camp itinérant de la MJC suit le Tour de France et fournit des équipiers. L'image de la voile sport élitiste vacille. Le *Ville-d'Orly* continuera de voguer, même après que les lumières de la course se seront éteintes. Jusqu'en mai 1985, il doit naviguer presque sans discontinuité, hors compétition cette fois, embarquant prioritairement des jeunes à la dérive.

PHILIPPE BERNARD.

POUR AMÉLIORER SA BALANCE TOURISTIQUE

La France compte sur le cheval

En ces premiers jours de vacances, le cheval est à la « une ». Le tourisme équestre connaît un important développement en France avec la création d'associations dans de nombreuses régions, ce qui devrait augmenter rapidement le nombre encore restreint de cavaliers dans l'Hexagone : deux cent cinquante mille actuellement, dont plus de 80 % ont moins de trente-cinq ans. Pour le secrétariat d'Etat au tourisme, le cheval doit être, avec la pêche, le *« fer de lance »* d'une politique de « produits » destinée à attirer dans de nombreuses régions françaises de l'intérieur plus de touristes, notamment étrangers.

Le tourisme français n'exploite actuellement, selon M. Carraz, qu'environ 30 à 40 % de ses possibilités. L'objectif est de faire passer l'excédent de la balance touristique (22,5 milliards de francs en 1983) à un chiffre régulier de 50 milliards de francs par an au cours des années 90. Ce développement doit s'accompagner d'une *« nécessaire démocratisation du loisir équestre »*, a souligné M. Carraz lors d'un récent voyage de deux jours sur les routes du Limousin. Le secrétaire d'Etat au tourisme fonce tête baissée dans la querelle qui s'est développée depuis un an entre la Fédération équestre française (FEF), favorable au sport de haut niveau, et le Conseil supérieur de l'équitation (CSE) à propos de la signature d'une convention entre la FEF et les pouvoirs publics (*le Monde* du 16 juillet 1983). Solidarité oblige, M. Carraz apporte son soutien à la présidente de ce conseil supérieur de l'équitation, Mme Nelly Commergnat, député (PS) de la Creuse, et chargée de mission auprès de M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, toujours à propos du développement de l'équitation de loisir. Celle-ci affirme : *« Si une telle convention ne voit pas le jour, il faudra créer un organisme qui s'occupera uniquement du tourisme équestre. »* Elle ajoute : *« Je déteste les positions figées du monde du cheval. »* Soulignant que 95 % des cavaliers sont des adeptes des randonnées, Mme Commergnat estime que *« les gens de chevaux finiront par crever s'ils ne décident pas de changer de mentalité »*.

On notera aussi que quatre revues équestres (dont la revue *Cheval Magazine*, le plus important tirage de la presse spécialisée), viennent de publier un éditorial commun critiquant vivement la politique de M. Christian Legrez, président de la FEF.

Cette polémique lance donc l'actualité estivale illustrée par de nombreux points d'ombre. En Corrèze, des responsables régionaux regrettent que le Club Méditerranée délaisse l'équitation dans son village de Pompadour au profit du tennis, *plus rentable financièrement.* De nouveaux courts couverts ont, en effet, été construits pour permettre une occupation du village toute l'année.

Grogne au Pays basque également. Au cours d'une réunion de presse tenue récemment à Paris, M. André Béhotéguy, président du Comité de coordination touristique de cette région, a affirmé : *« Tous les ans, le Pays basque était plein pendant les mois de juillet et d'août. Ce n'est pas vrai cette année. »* Baisse des réservations dans l'hôtellerie. Places disponibles dans les terrains de camping. Les professionnels notent, d'autre part, une diminution du temps des séjours et un retard dans les réservations, dû notamment au mauvais temps et à *« la relation par les médias des attentats qui ont eu lieu ces derniers mois »*. Réplique de M. Béhotéguy : *« L'insécurité pour les touristes au Pays basque n'existe pas. »*

Les Français « rognent » leur budget vacances en effectuant des séjours de plus courte durée que les autres années, déclare, de son côté, la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers). La Fédération précise que *« la baisse du pouvoir d'achat a déplacé la demande vers des régions moins onéreuses »*, selon une enquête menée auprès de huit cents professionnels installés dans vingt et un départements français du littoral et de montagne et spécialisés dans la location de vacances. Enfin, la FNAIM *« s'inquiète du développement des locations clandestines, conséquence d'une fiscalité mal adaptée »*.

Enfin il apparaît, selon les premières estimations, que les touristes américains n'ont jamais été aussi nombreux à visiter la vieille Europe. Ils seront 5,5 millions en juillet et en août (contre 4,8 millions en 1983, qui avait été une année record). Londres, Paris et Rome affichent complet. La hausse du dollar, la reprise économique aux États-Unis et le quarantième anniversaire du débarquement expliquent cette affluence. Alors que les vacanciers français, faute de moyens, font un retour en force à la terre en se ruant sur les gîtes ruraux, les touristes étrangers prennent le chemin des hôtels de luxe...

JEAN PERRIN.

LES « SOLEILS » DU TOURISME ONT ÉTÉ DÉCERNÉS

M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, a remis, mardi 10 juillet, le grand prix des « soleils d'or » du tourisme. Attribuée cette année pour la première fois, cette distinction a été décernée à l'association Pistes nouvelles et traces anciennes pour son circuit « La route du sel dans la Vendée du seizième siècle ». Cet itinéraire — à la fois historique, écologique, gastronomique et culturel — se parcourt à pied, en canoë et en minibus par des groupes de six personnes à partir de Challans.

D'autres « soleils » ont également été décernés, notamment pour la réhabilitation d'une maison forestière à Saint-Léger-en-Yvelines, qui servira de relais d'initiation à la nature et de gîte d'étape pour les randonneurs, les cavaliers et les personnes à « mobilité réduite ». Ce prix récompense les efforts d'une équipe animée par Patrick Segal pour rendre la forêt accessible aux handicapés. Pour la qualité de l'animation, le Musée du cheval vivant à Chantilly (Oise) a également été remarqué par le jury. Ce temple de l'équitation a accueilli cent trente mille visiteurs en 1983. Il permet de voir un spécimen de chaque race française et d'assister à des présentations équestres en costume du dix-huitième siècle.

Sevran n'aura pas de mosquée

Le projet de construire une mosquée à Sevran, commune de 42 000 habitants située en Seine-Saint-Denis, a provoqué ces jours-ci une violente polémique dans la population locale.

L'association cultuelle islamique de la ville a décidé d'acheter récemment une usine désaffectée sur les bords du canal de l'Ourcq, dans le quartier Stalingrad, pavillonnaire et bien tranquille, pour créer un lieu de prière musulman.

L'opposition locale (UDF et RPR) a immédiatement réagi à cette nouvelle en diffusant, dans toutes les boîtes aux lettres, un texte sans ambiguïté qui dénonce ce projet : *« Notre ville est française et nous en sommes fiers. Veillez tous ensemble pour que Sevran reste une belle ville française... »*

M. Fleury, conseiller municipal RPR, qui a pris l'initiative de ce texte, a plusieurs motifs d'indignation. Il a accusé M. Pierre Vergnaud, maire communiste de Sevran, élu en 1983 à la tête d'une liste d'union de la gauche, d'*« avoir agi machiavéliquement dans l'ombre en gardant le secret sur ce projet »*. *« Faux ! »*, a répliqué M. Vergnaud, dans un communiqué destiné aux habitants du quartier Stalingrad qui lui demandaient des éclaircissements. *« La commune,* précisait ce communiqué, *ne subventionne aucune association d'obédience confessionnelle. L'achat du terrain est une transaction d'ordre privé dans laquelle la municipalité n'a pas à intervenir »*.

Ces précisions à Sevran, n'ont pas calmé l'ardeur des conseillers municipaux d'opposition. M. Fleury a décidé de se placer sur le terrain politique : *« Au nom de quelle légitimité un maire communiste ose-t-il parler après le score de son parti aux récentes élections européennes quand toute la France a refusé la dictature communiste ? »* A ces élections, le PCF a obtenu à Sevran 18,22 % des suffrages, le PS 19,27 % et la liste Le Pen 18 %. L'opposition a donc durci son discours et mobilisé ses amis.

Deux de ses élus locaux s'indignent. *« Comment s'accommoder des nuisances d'une mosquée et de ses cinq services religieux tous les matins non loin d'une maison de repos ? Passe encore que l'on construise cette mosquée aux Baudottes ou à Rougemont, deux cités où il y a énormément d'Arabes, mais pas dans ce quartier résidentiel. Trop, c'est trop. Ils ont voulu leur indépendance, qu'ils restent dans leur pays. »*

M. Fleury a reçu également un message de soutien de M. Philippe Malaud, responsable du Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et de M. Alain Robert, conseiller municipal RPR de Blanc-Mesnil, membre du CNIP lui aussi. Pourtant, les fédérations départementales du RPR et de l'UDF ont affirmé *« n'être pour rien dans la rédaction du tract et se désolidariser de cette initiative »*.

Une attitude que partage le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui a tenu une réunion publique le samedi 30 juin. Il a manifesté *« son inquiétude devant l'agressivité et la haine soigneusement entretenues à l'encontre des étrangers et particulièrement des Maghrébins »*.

La Ligue des droits de l'homme, de son côté, a protesté contre ce tract qui *« incite la population à la violence et à la haine raciale »*. Les partis de gauche (PC, PS, PSU et MRG) ont dénoncé eux aussi ce texte et font circuler un *« appel à la vigilance et à la riposte »* qui a reçu de nombreuses signatures.

Une réunion autour du maire a eu lieu le jeudi 5 juillet entre les responsables de l'Association cultuelle islamique et les représentants des habitants. On a constaté lors de cette réunion que le quartier Stalingrad ne dispose pas de places de parking suffisantes pour accueillir les éventuels candidats à la prière. Bénédiction pour M. Vergnaud qui a obtenu que l'Association cultuelle retire son projet. La mosquée de Sevran ne sera jamais bâtie.

DANIEL JASSERME.

MINARET TROP HAUT A LYON

Le tribunal administratif de Lyon a annulé, le 9 juillet, le permis de construire qui avait été accordé par les autorités préfectorales du Rhône pour la construction d'une mosquée dans le 8e arrondissement de Lyon.

Le tribunal avait été saisi par un groupe de riverains hostiles à cette implantation car ils craignaient de voir, selon l'un deux, *« ce centre islamique devenir un point d'appui du terrorisme fondamentaliste ou un objectif pour extrémistes »*.

Les attendus du jugement ne tiennent aucun compte de ces considérations mais s'appuient uniquement sur les défauts de l'ensemble monumentale. Le minaret n'est pas conforme au POS (plan d'occupation des sols), qui limite à 25 mètres la hauteur absolue de toute construction dans ce secteur. Or, d'après le permis de construire, le minaret de 21 mètres devait s'élever sur une base haute de 9,5 mètres, et le tout aurait atteint 30,5 mètres. Les magistrats administratifs ont également estimé insuffisant le nombre de places de parking prévues et considéré que la place laissée aux espaces verts était exagérément rognée. — *(AFP).*

DERNIÈRE BATAILLE AU CONSEIL DE PARIS

M. Chirac boude l'Opéra de la Bastille

Guerre de tranchées entre la Ville de Paris et l'Etat, polémique entre la droite et la gauche. La séance du Conseil de Paris du lundi 9 juillet, la dernière avant les vacances, n'a pas dérogé à la règle. Mais le durcissement du climat politique national n'a pas manqué d'avoir des répercussions ici. M. Chirac et les élus ont trouvé dix excellentes raisons pour continuer sur le terrain local le combat quotidien qu'ils livrent ailleurs.

On s'est opposé d'abord sur la fermeture définitive de l'atelier municipal de fabrication de cercueils, ravagé, il y a quelques mois, par un incendie. *« Vous voulez liquider un service public au détriment des familles en deuil »*, a accusé la gauche. *« Une municipalité n'est pas faite pour fabriquer des bières, voyons, c'est ridicule »*, a protesté M. Chirac. On fera donc appel à des fabricants privés. Conséquence : 6 millions d'économies annuelles et près de cent agents municipaux à recaser.

On a continué à propos du budget de la préfecture de police. Le maire a lancé une mise en garde : *« La Ville prend en charge certaines dépenses qui, normalement, devraient être assurées par l'Etat. C'est un* modus vivendi. *Si le gouvernement s'avise de nous contester sur des détails, alors, nous remettrons tout en cause. »*

A propos de l'aménagement du quartier Tage-Kellermann, dans le 13e arrondissement, le groupe communiste a rouvert le feu en reprochant à la Ville de n'avoir pas tenu compte de l'avis du commissaire-enquêteur et de diminuer le nombre des logements sociaux initialement prévus au profit d'appartements plus bourgeois. Bernard Rocher (adjoint à l'urbanisme), au nom de la majorité municipale, a répondu : *« Le commissaire a excédé ses pouvoirs. Quant à la répartition entre logements aidés et non aidés, il s'agit bien d'un choix politique. »*

La facture de Bercy

Nouvel accrochage à propos de la ZAC Champerret, cette vaste opération d'urbanisme enlisée dans les procès et qui veut installer six mille habitants en bordure du boulevard périphérique, dans le 17e arrondissement. Jugement des élus socialistes et communistes : *« C'est un monument d'erreurs urbanistiques et juridiques accumulées les unes sur les autres et aboutissant à une situation inextricable. »* Réponse assez piteuse de M. Bernard Rocher : *« Il fallait bien utiliser ce terrain. »*

Pour que cette ZAC, installée sur l'ancienne ceinture verte, puisse être achevée, la Ville est à présent obligée d'offrir ailleurs des compensations sous forme de jardins publics. Le Conseil de Paris a donc décidé que les douze hectares du futur parc de Bercy seraient affectés à cela. Simple tour de passe-passe ? En réalité, ce vote reconnaît que le parc prévu à l'emplacement des entrepôts vinicoles n'était qu'une idée en l'air, peut-être un projet électoral, et que le terrain restait parfaitement constructible. La décision des élus rend cet espace définitivement inutilisable pour tout autre usage que la promenade des Parisiens. Or on comptait secrètement sur cette importante réserve foncière pour réaliser d'éventuels projets. Elle aurait pu accueillir, par exemple, certains des équipements nécessaires aux Jeux Olympiques de 1992.

Contestation encore sur la rallonge de 58 millions de francs demandée au Conseil pour le palais de Bercy : « Désormais, ce sont, semble-t-il, les exploitants qui décident des investissements nécessaires », a fait remarquer M. Philippe Farine, au nom du groupe socialiste. *« Jusqu'où montera donc la facture finale ? »* On ne lui a pas donné de réponse sue ce dernier point.

A l'inverse, la majorité municipale, par la voix de M. Paul Pernin, maire du 12e arrondissement, est passée à l'offensive sur le projet d'Opéra de la Bastille. *« Nous avons donné notre accord de principe, mais à certaines conditions,* a-t-il rappelé. *L'Etat n'a rempli aucune de ces conditions. Les conclusions de l'enquête publique ne sont pas connues, mais déjà le permis de démolir est accordé et le permis de construire déposé. On se moque de nous. »*

M. Chirac a donc aussitôt lancé une contre-offensive. Il a donné un avis défavorable au permis de construire déposé par l'État, et il a écrit au président de l'établissement public Opéra-Bastille pour lui demander de différer la démolition de l'ancienne gare. La Ville témoigne ainsi que, si elle ne peut s'opposer à la réalisation du grand dessein présidentiel, elle peut en retarder la réalisation. La reprise de la guérilla aura lieu à la rentrée en septembre, mais, d'ores et déjà, un nouveau front vient de s'ouvrir à Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Fignon tient la rampe

La première étape de montagne du Tour de France a confirmé les qualités de grimpeur de *Robert Millar*, vainqueur lundi 9 juillet à Guzet-Neige. A l'issue de cette « spéciale » pyrénéenne, Vincent Barteau, toujours possesseur du maillot jaune, a augmenté son avance sur Maurice Le Gilloux, deuxième à 7 mn 37 s, tandis que Laurent Fignon, qui a distancé Bernard *Hinault* de 52 secondes au terme de l'étape, occupe la troisième place, à 10 mn 33 s *du leader, et* possède 2 mn 5 s d'avance sur le champion breton.

De notre envoyé spécial

Guzet-Neige. — Les *Pyrénées* inspirent décidément l'Ecossais Millar. L'an dernier, il avait gagné à Luchon. Cette fois il est arrivé seul sur les hauteurs de Guzet-Neige, à 1 480 mètres d'altitude où il a devancé l'amateur colombien *Luis Herrera de 41 secondes.*

La station de l'Ariège marquait en la circonstance le point final d'un parcours inhabituel comportant des obstacles totalement inédits. *Pas de Tourmalet ni* d'Aubisque et pas davantage d'Aspin ou de Peyresourde. *Certains* en avaient conclu un peu hâtivement qu'il n'y avait plus de Pyrénées dans le Tour de France. Ce n'est probablement pas l'avis des coureurs *qui ont souffert sur les* pentes abrutes du Portet d'Aspet, qui ont découvert les redoutables beautés du col de la Core et qui ont achevé leur chemin de croix, *sous une chaleur accablante dans* la montée de Guzet-Neige, une rampe de 12 kilomètres aussi difficile que Saint-Lary-Soulan ou Super-Bagnères.

En ces lieux où les non-grimpeurs sont restés collés à la route d'autant plus sûrement que le goudron fondait, Millar a lâché Bernaudeau et relégué Pascal Simon, son leader théorique, à *plus* de 4 minutes. Mais c'est un amateur colombien de vingt-deux ans, Luis Herrera, qui a réalisé l'exploit du jour. Surprenant ? Non. Au printemps, le Sud-Américain avait remporté deux compétitions par étapes en Colombie, malgré la présence des meilleurs routiers européens, dont Laurent Fignon. On le *considère comme le spécialiste* numéro un des escalades de cols, et c'est cette réputation qu'il est venu défendre sur le Tour de France. Dans ce but il s'est préparé scrupuleusement *selon une* méthode qu'employait autrefois Antonin Magne. Au cours de la période précédant l'épreuve, il s'est installé à Guzet-Neige précisément *afin de reconnaître l'itinéraire de* l'unique étape pyrénéenne dans ses moindres détails. Ayant déterminé avec soin l'endroit où il porterait son offensive, il a attaqué 4 kilo*mètres avant le sommet et il a* aussitôt fait la différence, puisqu'il a creusé sur la première partie du peloton un écart supérieur à 2 minutes, et repris autant à Millar.

Sa démonstration a fortement impressionné l'adversaire. « *S'il devait recommencer son numéro dans les Alpes,* remarque Poulidor, admiratif, *il ferait peser une menace sur les meilleurs.* »

Les meilleurs, c'est-à-dire Laurent Fignon d'abord, Hinault, Delgado, Kelly ensuite. Le duel opposant Fignon à Hinault nous a réservé un nouvel épisode où le Parisien a pris l'avantage sur le Breton, ainsi qu'il l'avait fait à l'issue de l'étape contre la montre. Il serait prématuré d'afffirmer que le premier renouvellera sa victoire de 1983 et que le second est virtuellement battu. *Mais l'étape de* Guzet-Neige a dégagé des vérités essentielles : Fignon se révèle l'homme fort du peloton, et Hinault n'évolue plus à son meilleur niveau.

Quant à Joop Zoetemelk, trente-huit ans, il a passé une journée pénible, et la montée du col de la Core lui laisse de très mauvais souvenirs. En difficulté dans le même secteur, Pierre Le Bigaut s'est repris pour terminer huitième, devant Bernard Hinault. Zoetemelk, *lui, a perdu 20 minutes. On* peut craindre qu'il fasse le Tour de trop.

JACQUES AUGENDRE.

RÉSULTATS

Onzième étape

PAU - GUZET-NEIGE

1. Robert Millar (G-B), 7 h 3 mn 41 s ; 2. Herrera (Col.), à 41 s ; 3. Delgado (Esp.), à *1 mn 1 s* ; 4. Bernaudeau (Fr.), à 1 mn 47 s ; 5. Veldscholten (P-B), à 2 mn 45 s ; 6. Arroyo (Esp.), à 2 mn 13 s ; 7. Fignon (Fr.), à 2 mn 13 s ; 8. Le Bigault (Fr.), à 2 mn 49 s ; 9. Flores (Col.), à 3 mn ; 10. Ruttimann (Suisse), à 3 mn 5 s.

Classement général. — 1. Vincent Barteau (Fr.), 51 h 36 mn 38 s ; 2. Le Guilloux (Fr.), à 7 mn 37 s ; 3. Fignon (Fr.), à 10 mn 33 s ; 4. Veldscholten (P-B), à 12 mn 28 s ; 5. Hinault (Fr.), à 12 *mn 38 s* ; 6. Anderson (Aust.), à 13 mn 29 s ; 7. Millar (G-B), à 14 mn 24 s ; 8. Kelly (Irl.), à 14 mn 31 s ; 9. Lemond (E-U), à 14 mn 35 s ; 10. Delgado (Esp.), à 14 mn 37 s.

● *Les clubs de football français en coupes d'Europe.* — A la suite du tirage au sort pour le premier tour des matches de coupes d'Europe qui auront lieu les 19 septembre (aller) et 3 octobre (retour), les clubs français, qui opèreront tous à domicile lors du premier match, auront les adversaires suivants :

— Coupe des clubs champions : Girondins de Bordeaux contre l'Athletic Bilbao (Espagne).

— Coupe des vainqueurs de coupe : FC Metz contre le FC Barcelone (Espagne).

— Coupe de l'UEFA : Monaco contre le CSKA Sofia (Tchécoslovaquie) ; Auxerre contre le Sporting Lisbonne *(Portugal) et* le Paris-Saint-Germain contre Heart of Mislothian (Ecosse).

PROPOS D'UN SUIVEUR

Saint-Girons l'hospitalière

De notre envoyé spécial

Saint-Girons. — Sous un soleil au zénith, la route flambe et fond. Dans un grésillement de friteuse, la radio de la caravane crie ses ordres : *« Dégagez à l'avant ! Serrez sur les côtés ! Priorité aux directeurs sportifs ! »* C'est la *grande frénésie des étapes de* montagne : voitures sur deux files par dizaines pare-chocs contre pare-chocs, portières contre portières, coups de freins, *accélérations,* poussières partout, coureurs nulle part. Ah ! si, peut-être bien là-bas... *Le vélo « écolo »,* ce sera en tout cas pour un autre jour. Des Pyrénées-Atlantiques à l'Ariège, *le Tour de* France a tenu ses promesses.

L'Ariège qui pavoise déjà et *Saint-Girons surtout* qui, *pour* la première fois, a voulu prendre rang de ville-étape. C'est une affaire et pas seulement un honneur. Plus précisément, c'est un honner *qui se paie. La Société du* Tour de France reçoit les candidatures. Il en coûte, pour être *agréé,* quelques centaines de milliers de francs, 330 000 exactement pour Saint-Girons et sa station voisine de Guzet-Neige. C'est au conseil municipal ou au conseil général, comme ce fut le cas en Seine-Saint-Denis les trois premiers jours, de mesurer si le *jeu en vaut la chandelle, si le* bénéfice sera supérieur à l'investissement.

Il est déjà arrivé que de petites ville ou de *petites stations* aient ainsi assuré leur renommée. Saint-Lary et sa station de Soulan en fut un exemple. La France profonde se souvient encore de *ce nom, parce que, en 1974,* Poulidor y fut vainqueur. Saint-Girons, *aujourd'hui,* attend de la *gent cycliste 1984 une* renommée. Pour cette première, les dieux ne sont pas tombés sur la tête. Des montagnes sur champ d'azur, des spectateurs par di*zaines de milliers et, pour ceux* qui suivent la chose sans en être, une heure de direct à la télévision *avec vue aérienne* sur toutes ces vallées, ces sommets, ces chemins creux, ces bois et ces prés, ces rivières et ces châteaux. C'est déjà là mille fois ce que *pourrait faire le meilleur office de* tourisme.

Voyage au bout de l'enfer

Ce *n'était pas tout.* Dans cette étape Pau-Guzet-Neige, la station d'hiver et d'été de Saint-Girons, la caravane comptait parmi ses hôtes des Américains qui préparent, pour 1985, un film sur le Tour de France et sont venus s'imprégner de ses *mœurs, de son langage, de son* environnement. Ainsi, Michael Cimino, réalisateur du *Voyage au bout de l'enfer* qui sera le metteur en scène, et Dustin Hoffman, qui doit y interpréter le rôle d'un directeur sportif, ont-ils été, sur le coup de 13 heures, les convives *les plus attendus d'un* troquet-casse-croûte qui n'aurait jamais imaginé pouvoir se retrouver *succursale* d'Hollywood.

C'était à Juzet-d'Izaut, juste après le passage du col des Ares. Ils ont *déambulé là,* dans cette salle de 30 mètres carrés où se débitaient à grande allure des *« menus ouvriers »* à 35 francs. La patronne n'a pas manqué de leur donner la carte de son auberge. Ils ont éprouvé un gentil plaisir.

Ils ont appris aussi que ces Pyrénées avaient des ours comme les Rocheuses de chez eux ont des grizzlis, et qu'on s'emploie à leur sauvegarde. Ils ont été invités aussi à retenir qu'ils étaient proches des terres cathares. Ils ont vu les images de *Mirepoix la médiévale.* Ils *ont* tâté de la saucisse de foie de porc avant de découvrir le cassoulet et le haricot. Ils ont entrevu des sommets encore en*neigés, le départ des sentiers de* randonnée. Ils ont pu aussi remarquer, comme à Coarraze, les *ouvriers d'une petite usine,* vêtus de leur blouse bleue et présentant, devant leur atelier, un panneau qui disait : *« Non aux licenciements ! ».*

Tel est le Tour, sport publicitaire. Chacun sait maintenant qu'il suffit de s'y montrer pour *avoir une grande chance de ne* point y passer inaperçu. Les stars de toute obédience le savent : il ne se passe pas un jour sans qu'elles viennent tour à tour y paraître. Ceux qui n'ont pas cette qualité le savent aussi. Pour Saint-Girons, recevoir le *Tour c'était sortir* la ville et sa région de son isolement. Mission accomplie puisqu'on y a fait la fête toute la nuit.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

JEUX OLYMPIQUES

256 Français à Los Angeles

Deux cent cinquante-deux Français (201 hommes et 51 femmes) auxquels s'ajouteront quatre joueurs *de tennis (2 hommes et 2 femmes)* ont été sélectionnés le 9 juillet par la commission du sport de haut niveau pour participer aux Jeux olympiques de Los Angeles dans dix huit sports (1).

« Nous avons examiné 550 cas et nous n'avons repêché que quelques jeunes espoirs de grand talent qui avaient approché les minima de très près. Nous nous situons à un niveau voisin de celui de Montréal où la délégation comprenait 239 athlètes, mais où nous n'étions représentés que dans un sport collectif », a déclaré Mme Avice, ministre délégué au temps libre à la jeunesse et aux sports, *« Ces jeux ne seront pas moins difficiles que d'autres, malgré l'absence des pays de l'Est, et nous n'avons pas cédé à la tentation de procéder à une sélection plus large »*, a-t-elle ajouté.

(1) Les sports représentés à Los Angeles seront les suivants : athlétisme (32 hommes et 14 femmes) ; aviron (17 hommes et 6 femmes) ; basket-ball (12 hommes) ; boxe (4 hommes) ; canoë-kayak (11 hommes et 3 femmes) ; cyclisme (15 hommes et 4 femmes) ; escrime (15 hommes et 5 femmes) ; football (17 hommes) ; gymnastique (7 hommes et 3 femmes) ; haltérophilie (2 hommes) ; judo (8 hommes) ; lutte (8 hommes) ; *natation (11 hommes et 8 femmes)* ; pentathlon moderne (4 hommes) ; sports équestres (10 hommes et 3 femmes) ; tir (11 hommes et 4 femmes) ; tir à l'arc (2 hommes) ; voile (15 hommes).

PRÉCISION. — Une coupe a rendu incompréhensible un paragraphe de l'article consacré à la championne de Wimbledon, Martina Navratilova, dans nos éditions datées du 10 juillet. Après « Pour bien confirmer que les nerfs « made in Tchécoslovaquie » supportent très bien les matches « à haute tension », Navratilova, qui avait on ne peut plus mal débuté sa finale », on aurait dû lire : *« En laissant Evert-Lloyd mener 3-0 service à venir, se sortit méthodiquement de ce mauvais pas en reprenant deux fois le service de son adversaire avant d'empocher le tie-break ».*

DÉFENSE

A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Le chef de l'Etat rendra un hommage spécial à la gendarmerie

Le chef de l'Etat présidera, samedi 14 juillet, à Paris et à Melun (*Seine-et-Marne*), *les cérémonies* militaires qui marqueront la fête nationale et qui devraient mettre, cette année, en évidence les unités françaises ayant débarqué en Italie, *en Provence et en* Normandie pour la libération de la France en 1944 *et la gendarmerie nationale,* aux côtés des trois armées.

Le matin, entre 10 heures et 11 h 30, le président de la République assistera à un défilé sur les Champs-Elysées de la tribune officielle installée sur la place de la Concorde à Paris. Sous le thème *du quarantième anniversaire* de la libération de la France, il est prévu de présenter aux Parisiens les unités héritières des débarquements de 1944 et, notamment, la 2e *division blindée stationnée* dans la région parisienne. Au total, défileront 5 200 hommes des troupes à pied, 300 cavaliers, 90 motocyclettes, 247 véhicules divers (dont 147 *blindés*). Le défilé *aérien* comprendra 68 avions de l'armée de l'air, 11 de l'aéronavale et 22 hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de terre. Il n'y aura pas de *missile tactique Pluton.*

Sur les Champs-Elysées, les attractions présentées pour la première *fois concernent principale*ment le défilé aérien. En particulier, la « forteresse volante » B-17 de la dernière guerre mondiale sera présentée, telle qu'elle *est encore aujourd'hui en service* à l'Institut géographique national pour des missions de photographie aérienne et de télédétection.

De même, les Parisiens pourront voir deux C-47 Dakota qui furent les avions de parachutage des forces alliées, et dix avions de combat Mirage-2000 qui viennent d'entrer en service.

Dans l'après-midi, entre 17 heures et 19 h 15, M. François Mitterrand a prévu de se rendre à Melun pour rendre un hommage *spécial* à la *gendarmerie nationale.* Il y assistera, sur le champ de manœuvre, à une revue et à un défilé de quatre mille gendarmes, y compris les femmes-gendarmes et les jeunes gendarmes auxiliaires, *qui* sont des appelés du contingent, et au baptême de la quatre-vingt-huitième promotion « Capitaine Ettori » de l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale, qui est en garnison à Melun.

Outre deux mille cinq cent quarante *gendarmes* à pied, le *chef de* l'Etat pourra voir défiler mille quatre cent soixante gendarmes à cheval ou sur véhicules divers, dont les *automitrailleuses* et les engins de maintien de l'ordre du 1er groupement de Satory (Yvelines). Survolée par neuf hélicoptères, la cérémonie comprend des manifestations et des démonstrations de chuteurs opérationnels de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie, *et un carrousel* de motocyclettes de la garde républicaine. Cet hommage particulier à la gendarmerie le jour de la fête nationale avait été précédé de manifestations comparables les 14 juillet précédents, depuis 1981, en faveur de l'armée de terre, de l'armée de l'air, puis de la marine nationale, sous la présidence du chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution.

LA CHINE COMMANDE DES HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS SUPER-PUMA

Une demi-douzaine d'hélicoptères *français* Super-Puma AS-332 ont été récemment commandés par la Chine à l'Aérospatiale. M. Michel Thomas, directeur de la division hélicoptères de cette *société,* n'a pas *voulu,* lors de la déclaration *qu'il a* faite sur cette affaire, révéler le montant du contrat, le nombre des appareils commandés et leur date de livraison. Quoi qu'il en soit, l'Aérospatiale a déjà vendu à ce jour environ cent quatre-vingts hélicoptères de ce type, dont le prix, selon les ver*sions,* varie *entre* 36 *et* 39 *millions* de francs. D'autre part, un autre contrat est en cours de négociation avec la Chine pour la fourniture d'hélicoptères destinés à assurer le transport des passagers dans la région du Tibet.

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(Par ordre alphabétique)

● **Education physique et sportive**

Mmes et MM. Christian Alin (18e), Sylvie Audigier (1re), Jean-Marie Barthoumeyrou (2e ex.), Daniel Bouthier (10e), Marc Clément (19e), Geneviève Cogerino (16e), Robert Cousty (2e ex.), Thierry Decoly (17e), Michel Deridder (12e ex.), Raymond Dhellemmes (11e), Bertrand During (4e), Philippe Fleurance (14e), Paul Irlinger (12e ex.), Alain Loret (8e ex.), Vincent Nougier (8e ex.), Bernard Paris (15e), Jean-Jacques Petit (7e), André Raufast (6e), Christophe Studeny (20e), Pierre Therme (5e).

EN BREF

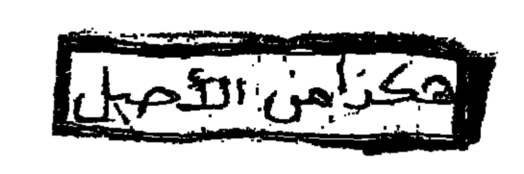
UN OUVRIER TOMBE DANS UN MALAXEUR A CHOCOLAT

Un ouvrier de vingt ans, *M. Jacques Neveu,* employé intérimaire à la chocolaterie Poulain à Blois, est mort lundi 9 juillet après une chute dans un malaxeur à chocolat. Dans cette cuve, les ingrédients sont mélangés par de grandes pales à une température de 80 °C. Le *malaxeur était équipé, selon* la police, d'un système de sécurité que le jeune homme aurait négligé d'actionner.

Mohammed s'était noyé

Mohammed Semi, le jeune adolescent de quatorze ans dont le corps avait été retrouvé le 8 juillet dans le lac artificiel de Bordeaux (*le Monde* du 10 juillet), a vraisemblablement été victime d'une noyade accidentelle et non d'un meurtre. C'est un sauveteur qui avait placé le corps dans un sac-poubelle, laissant répandre durant quelques heures la rumeur d'un assassinat. L'autopsie n'a décelé *« aucune trace de violence (...), alors que subsiste une forte présomption d'asphyxie ».*

● *Un jeune suspect arrêté après le meurtre d'une fillette.* — Le jeune déserteur de la légion étrangère, « témoin numéro un » dans le meurtre de la petite Christelle Eberlin, tuée le 6 juillet d'un coup de couteau à Mulhouse (le *Monde* du 10 juillet), a été arrêté dans la nuit du 9 au 10 juillet à Chaumont (Haute-Marne). *M. Olivier Londchal,* vingt ans, se trouvait chez sa grand-mère.



Juin 1984 dans le monde

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît chaque mois dans *le Monde* daté du mercredi, entre le 6 et le 12. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

ÉTRANGER

1. — PAYS-BAS : Le gouvernement néerlandais ajourne au 1er novembre 1985 sa *décision d'installer aux Pays-Bas les* quarante-huit missiles de croisière prévus par la décision de l'OTAN de décembre 1979 (2, 3-4, 6, 10-11, 15, 19 et 22).

4-5. — PÉROU : Le Pérou obtient du Club de Paris le rééchelonnement de sa dette extérieure publique pour les 1 046 millions de dollars venant à échéance entre le 1er mai 1984 et le 31 juillet 1985 (6 et 8).

5. — IRAN-IRAK : Un avion iranien qui avait pénétré dans l'espace aérien saoudien est abattu par la chasse saoudienne. C'est la première fois que l'Arabie Saoudite, qui soutient financièrement et militairement Bagdad, est directement engagée dans la guerre irano-irakienne (7, 8, 9 et 14).

6. — INDE : L'armée indienne donne l'assaut au Temple d'or d'*Amritsar, au Pendjab*, où sont retranchés depuis des mois des militants autonomistes sikhs. De très violents combats ont lieu, et au moins 700 personnes, selon les bilans officiels, sont tuées, dont 90 soldats, ainsi que les principaux dirigeants sikhs extrémistes. Environ 3 500 personnes sont arrêtées, dont la plupart des dirigeants sikhs modérés. Les jours suivants, plus d'une centaine de personnes sont tuées au Pendjab, au cours d'affrontements divers, tandis que 4000 à 5000 soldats sikhs désertent l'armée indienne (du 5 au 30).

7-9. — SOMMET DE LONDRES : La dixième conférence économique au sommet, qui rassemble à Londres les sept chefs d'Etat et de gouvernement des principales démocraties industrialisées, ainsi que le président de la Commission de la CEE, est principalement consacrée au problème de l'endettement des pays en voie de développement. Mais la « déclaration économique » propose peu de solutions. Trois autres textes sont adoptés, concernant le conflit Iran-Irak, les relations Est-Ouest et le terrorisme international, ainsi qu'une « déclaration sur les valeurs démocratiques communes » (3-4 et du 6 au 12).

10. — ARGENTINE : Le président Raul Alfonsin annonce que son gouvernement refuse, au nom de la justice sociale, le gel des salaires *que* voudrait lui imposer le FMI pour le rééchelonnement de la dette extérieure de l'Argentine (2, 8, du 12 au 18/VI, 1-2/VII).

10. — IRAN-IRAK : Après des attaques répétées menées depuis le 5 contre des villes, Bagdad et Téhéran acceptent, à la demande du *secrétaire général* de l'ONU, de cesser de bombarder des zones civiles. Cet accord est à peu près respecté à partir du 12 (du 5 au 14, 17-18, 19 et 22).

11. — HAUTE-VOLTA : Sept personnes sont condamnées à mort et exécutées : arrêtées le 27 mai, elles étaient impliquées dans une tentative de coup d'Etat prévue pour le 28 mai (1, 5, 12, 14, 16 et 17-18/VI, 6/VII).

11. — ITALIE : Mort d'Enrico Berlinguer, secrétaire général du Parti communiste, à la suite d'une hémorragie cérébrale qui l'avait frappé le 7 au cours d'un meeting à Padoue. Ses obsèques rassemblent, le 13, à Rome, un million et demi de personnes. Le comité central du PCI *élit, le 26*, M. Alessandro Natta pour lui succéder (du 9 au 15 et 28).

12. — LIBAN : Le gouvernement d'« union nationale » de M. Rachid Karamé obtient l'investiture du Parlement, assortie de « pouvoirs exceptionnels ». La veille, les milices, voulant faire pression sur le vote des députés, des bombardements massifs avaient fait cent vingt morts et plus de trois cents blessés à Beyrouth (2, 8, 9, 12, 13, 14 et 17-18).

12-14. — COMECON : Une conférence au sommet rassemble à Moscou, pour la première fois depuis treize ans, les plus hauts dirigeants des dix pays membres du COMECON, le marché commun qui lie les sept pays de l'Est, le Vietnam, Cuba et la Mongolie. Seul M. Fidel Castro est absent (12, 13 et 16).

12-14. — FRANCE - COSTA-RICA : Visite officielle en France de M. Luis Alberto Monge, président du Costa-Rica (du 13 au 16 et 22).

12-17. — VATICAN-SUISSE : Voyage de Jean-Paul II en Suisse (du 10 au 19).

14. — AFRIQUE DU SUD : M. Pieter Botha, premier ministre, reçoit un accueil triomphal à son retour d'un voyage de dix-sept jours en Europe. Il s'est rendu au Portugal, en Suisse, en Grande-Bretagne, en RFA, en Belgique, en France, en Autriche, en Italie et au Vatican, où Jean-Paul II lui a accordé une « audience privée ». M. Botha a participé, le 7, en Picardie, à une cérémonie d'hommage aux soldats sud-africains victimes des deux guerres mondiales, en présence de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, mais *n'a été reçu par* aucun membre du gouvernement français (du 1 au 13 et 16).

16. — URUGUAY : M. Wilson Ferreira Aldunate, candidat du parti Blanco (national) aux élections du 25 novembre et l'un des dirigeants les plus populaires de l'opposition aux militaires, est arrêté à son retour d'exil (19 et 20).

17. — LUXEMBOURG : Aux élections législatives, le Parti socialiste obtient 21 (+ 7) des 64 sièges. Le Parti chrétien social (25 élus) et le Parti démocrate (14 élus), alliés pour gouverner depuis 1979, perdent chacun un siège (8 et 19).

17. — POLOGNE : Le pouvoir annonce l'échec du boycottage des élections locales prôné par Solidarité, mais les chiffres officiels de participation sont tombés de 98 % à 75 %. M. Walesa affirme, le 24, qu'en moyenne 40 % de l'électorat, soit plus de dix millions de personnes, se sont *abstenus* (5, 6, 7, 16, 19, 20, 21 et 26).

18. — FRANCE-ALBANIE : Un jeune Français, animateur du Club Méditerranée de Corfou, est tué alors qu'il faisait de la pêche sous-marine dans les eaux territoriales albanaises. Selon les témoins, il a été mitraillé par des gardes-côtes albanais. Tirana le dément (du 22 au 29).

18. — TURQUIE : Les autorités reconnaissent la mort de trois détenus qui faisaient la grève de la faim depuis le 11 avril dans des prisons militaires d'Istanbul pour obtenir le statut de prisonniers politiques. Le décès d'un autre gréviste de la faim est annoncé le 26 (13, du 17 au 21 et 29).

19. — TUNISIE : Huit condamnés à mort à la suite des « émeutes du pain » de janvier sont *graciés par le président* Bourguiba, et leur peine commuée en travaux forcés à perpétuité. L'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, a été condamné par contumace, le 16, à dix ans de travaux forcés (6, 8, 9 et du 14 au 21).

20-23. — FRANCE-URSS : M. François Mitterrand effectue en URSS la première visite officielle d'un chef d'Etat français *depuis cinq* ans. Dans son discours, prononcé le 21 au Kremlin mais censuré par la *Pravda*, M. Mitterrand évoque le *« cas du professeur Sakharov »* et redit son désaccord sur l'Afghanistan, la Pologne et l'installation des SS-20 soviétiques (6, 7, 14, 17-18, du 20 au 27 et 30).

21-22. — AMÉRIQUE LATINE : La conférence de Carthagène (Colombie) sur l'endette*ment, qui* rassemble onze pays latino-américains, demande une réduction substantielle et immédiate des taux d'intérêt. Le passage à *13 %*, le 26, du taux de base des banques américaines (c'est la quatrième hausse de 0,5 % en un peu plus de trois mois) suscite de vives réactions dans les onze pays (1, 6, 8, 9 et du 20 au 28).

23. — LIBAN : Après la visite à Beyrouth, le 18, de M. Khaddam, vice-président syrien, le gouvernement annonce la restructuration de l'armée libanaise ainsi qu'un nouveau plan de sécurité qui devrait permettre de consolider le cessez-*le-feu et reconstituer* le *Grand* Beyrouth (20, 21 et 26/VI, 3/VII).

24. — IRAN-IRAK : Les raids aériens irakiens contre les pétroliers naviguant dans le Golfe reprennent : un pétrolier grec de 152 000 tonnes est touché au terminal iranien de l'île de Kharg. Le 27, un autre pétrolier, de 260 000 tonnes, est gravement endommagé par des missiles irakiens : huit marins (un Allemand de l'Ouest et sept Espagnols) sont tués (3-4, 5 et à partir du 26).

25-26. — CEE : Au Conseil européen de Fontainebleau, les Dix parviennent à un accord sur le montant de la compensation à accorder à la Grande-Bretagne pour alléger sa contribution au budget européen. Cet accord, qui met fin à un contentieux qui durait depuis 1979, permet de débloquer les dossiers concernant l'augmentation des ressources mises à la disposition de la Communauté et l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. M. Mitterrand achève ses six mois de présidence de la CEE en se rendant le 27 à Lisbonne et 29 à Madrid (5, 7, 20, 21, et du 24 au 30/VI, 1-2/VII).

26. — RFA : Le comte Otto *Lambsdorff, inculpé* pour corruption dans l'affaire des pots-de-vin versés par le groupe industriel Flick, renonce à ses fonctions de ministre de l'économie. Il est remplacé le 27 par M. Martin Bangemann, membre comme lui du Parti libéral (28 et 29).

27. — ÉTATS-UNIS : M. Jesse Jackson, candidat noir démocrate à l'investiture présidentielle, qui effectue un voyage à Panama, au Salvador, à Cuba et au Nicaragua, obtient de M. Fidel Castro la libération de vingt-six prisonniers politiques cubains ainsi que celle de vingt-deux *Américains détenus* à Cuba pour trafic de drogue. Cependant, après la rencontre, le 26, entre M. Gary Hart et M. Walter Mondale, ce dernier est assuré d'être le candidat démocrate à l'élection présidentielle (5, 7, 8, 23 et du 26 au 30).

28. — RFA : Le syndicat IG-Metall et le patronat de la métallurgie signent un accord qui fixe la durée moyenne hebdomadaire de travail à trente-huit heures trente à partir du 1er avril 1985. Cet accord met fin au plus dur conflit social de l'après-guerre en RFA : la grève pour *les 35 heures avait commencé* le 14 mai (7, 10-11, 16 et du 22 au 30)

28-30. — FRANCE-ITALIE : M. Pierre Mauroy se rend en visite officielle à Rome. Le 30, il s'entretient avec Jean-Paul II, qui avait insisté, le 28, sur « le droit et le devoir » de l'Église catholique d'avoir ses propres écoles (29 et 30/VI, et 1-2 et 3/VII).

29. — ETATS-UNIS - URSS : Alors que les Américains ont réussi, le 10, à détruire une ogive de missile balistique par collision avec un engin non explosif à 180 km de la Terre, le gouvernement soviétique propose l'ouverture en septembre à Vienne de « négociations sur la prévention de la militarisation de l'espace ». Washington accepte le principe de discussions, en souhaitant qu'elles portent sur la limitation des armements anti-*satellites* et qu'elles permettent une relance des négociations de Genève sur la réduction des armes nucléaires (13, 14, 16, 17-18, 22 et 23/VI, 1-2, 3 et 4/VII).

30. — BOLIVIE : Le président Hernan Siles Zuazo est séquestré pendant une dizaine d'heures par des militaires qui voulaient le renverser. Une centaine de personnes sont arrêtées les jours suivants (à partir du 3/VII).

30. — CANADA : M. John Turner devient premier ministre. Il succède à *M. Pierre Elliott* Trudeau, qui a renoncé aux fonctions qu'il exerçait depuis seize ans à la tête du gouvernement et du Parti libéral (19 et 29/VI, 1-2 et 3/VII).

Le scrutin européen

Le 17 juin, les élections européennes se traduisent en France par une forte poussée de l'extrême droite : la liste de M. Jean-Marie *Le Pen*, avec *10,95 % des voix*, obtient dix des quatre-vingt-un sièges. Les partis de la majorité sont en recul, surtout le PC qui, avec 11,20 % des voix *(contre 20,5 % en 1979), n'a que* dix élus ; le PS (20,75 %) obtient vingt sièges. La liste d'union de l'opposition, conduite par Mme Simone Veil, obtient 43,02 % des *suffrages exprimés et quarante et* un élus. Aucune autre liste n'atteint les 5 % requis pour être représenté à l'Assemblée européenne. Le taux d'abstention (43,27 %) *est le plus élevé de la* Ve République.

A l'étranger, le scrutin, qui a eu lieu le 14 juin en Grande-Bretagne, en Irlande, au Dane*mark et aux Pays-Bas, est marqué* par une abstention élevée et par un recul général des majorités au pouvoir. En RFA (quatre-vingt-un sièges), le Parti libéral n'atteint *pas le seuil des 5 % tandis que les* Verts obtiennent sept sièges. En Grande-Bretagne (quatre-vingt-un), la majorité conservatrice régresse de soixante à quarante sièges et les travaillistes passent de dix-huit à trente-trois élus. En Italie (quatre-vingt-un), le Parti communiste devance pour la première fois la Démocratie chrétienne, *mais de peu : ils obtiennent* vingt-sept sièges chacun. Aux Pays-Bas (vingt-cinq), comme en Belgique (vingt-quatre) et au Luxembourg (six), l'opposition de gauche progresse. En Grèce (vingt-quatre), les gains de l'opposition de droite sont plus importants que ceux du Pasok (socialiste) au pouvoir. Au Danemark (seize), *le* Parti conservateur, membre de la coalition au pouvoir, arrive pour la première fois en tête. En Irlande (quinze), le Parti travailliste, membre de la coalition gouvernementale de centre gauche, perd trois de ses quatre sièges (du 1er au 25).

SCIENCES ET FUTURS

14. — La société américaine Genentech annonce qu'elle est parvenue à produire par manipulation génétique le facteur VIII humain qui favorise la coagulation sanguine et permet de traiter l'hémophilie (16).

19. — L'exposition organisée au Grand Palais pour fêter les cent ans de l'automobile française est inaugurée par M. Mitterrand (20).

21. — *Des chercheurs* américains et japonais découvrent que le cœur produit une substance qui diminue la tension artérielle (27).

25. — Un test de dépistage du cancer du foie est mis au point par des chercheurs français et américains (28).

25-28. — Trente et un pays de l'Est et de l'Ouest, réunis à Munich pour une conférence sur l'environnement, marquent leur volonté de réduire la pollution atmosphérique (27/VI et 1-2/VII).

26. — Le départ de « Discovery », troisième exemplaire de la navette spatiale américaine, ne peut se faire en raison d'une défaillance d'un des moteurs (26, 27 et 28).

28. — L'Agence spatiale européenne (ESA) *adopte deux nouveaux* projets : celui, d'origine française, d'un moteur de forte poussée, le HM-60, qui pourrait équiper un lanceur Ariane-5, et celui, d'origine germano-italienne, d'un module habitable, Colombus, qui pourrait faire partie d'une station spatiale permanente (16, 17-18 et 30).

Un choix d'enquêtes et de reportages

TUNISIE : pays de tourisme et de culture (2 et 3).

CANADA : le Québec, 450 ans après (7, 8 et 9).

CEE : l'Europe à la recherche d'une voix (13, 14, 15 et 16).

OUGANDA : l'Ouganda sous la terreur (20 et 21).

FRANCE : le pouvoir à la rencontre de l'opinion publique (21, 22 et 23).

DOSSIER : le Front national et l'extrême droite (22).

HONGRIE : les finesses du socialisme hongrois (26, 27 et 28).

FRANCE

1. — M. François Mitterrand confirme la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 1992 (3-4).

3. — Mort de François de Menthon, ancien ministre (5 et 12).

6. — Les reines d'Angleterre et des Pays-Bas, le roi des Belges et celui de Norvège, le grand-duc de Luxembourg ainsi que MM. Mitterrand, Reagan et Trudeau participent aux cérémonies organisées sur les plages de *Normandie pour* célébrer le quarantième anniversaire du débarquement des forces alliées (du 3 au 11).

6. — *Le général* Pierre Koenig est élevé à titre posthume à la dignité de maréchal de France (7 et 8).

7. — Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini, responsables présumés de la « liquidation » en juin 1983 du militant nationaliste corse Guy Orsoni, sont assassinés dans leur cellule de la prison d'Ajaccio par un commando de l'ex-FLNC. Les trois membres du commando ainsi que trois complices sont *arrêtés et écroués à Marseille* (du 8 au 20 et 26).

10. — Le Tchécoslovaque Ivan Lendl remporte les Internationaux de tennis de Roland-Garros en battant en cinq sets l'Américain John McEnroe (du 26/V au 12/VI).

11. — Mort de Mgr François Ducaud-Bourget, ancien chef de file des catholiques traditionalistes (13, 14 et 19).

19. — La discussion du projet de loi sur la presse en deuxième lecture à l'Assemblée nationale est suspendue, le RPR et l'UDF retardant le débat en multipliant les utilisations de la procédure (14, 15, 20 et 21).

19. — M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde*, est élu président de la commission natio*nale de l'informatique* et des libertés (6, 15 et 20).

20. — M. Pierre Mauroy souligne, dans un article publié par *le Monde*, que la défense des libertés est un des axes fondamentaux de la politique de son gouvernement (21).

20. — M. Jacques Chirac, excluant toute négociation avec M. Le Pen, affirme dans *le Monde* qu'il n'entend pas changer de stratégie et qu'il fera tout pour « éviter le *débordement des impatiences* » (16, 19, 21, 26 et 27).

21. — Après un vif débat entre partisans de M. Barre et ceux de M. *Giscard* d'Estaing, *le bureau* politique de l'UDF décide que le candidat à l'élection présidentielle de 1988 ne sera choisi qu'après les législatives de 1986. Plusieurs élus du PR et du CDS ainsi que, le 23, les adhérents directs de l'UDF manifestent leur soutien à M. Raymond Barre (5, 20, 23, 24-25, 26, *28 et 30/VI, 1-2 et 4/VII*).

24. — Plus d'un million de personnes venues de toute la France manifestent à Paris en faveur de l'*école privée* à l'appel des parents d'élèves et des responsables de l'enseignement catholique. De nombreuses personnalités membres de l'opposition, dont Mme Veil, MM. Barre, Chirac, Giscard d'Estaing, Lecanuet, participent aux défilés. M. Le Pen conduit une délégation du Front national. Le matin, les évêques ont apporté un message de soutien aux organisateurs (du 5 au 27)

26. — Le projet de réforme de la détention provisoire est définitivement voté par le Parlement (21 et 28).

26-27. — Le comité central du PCF engage, selon M. Georges Marchais, *« un processus de réflexion sur le parti lui-même »*, après l'échec des élections européennes. M. Marchais *« ne se pose pas la question de son départ »* (à partir du 19).

27. — Le conseil des ministres dissout l'Assemblée régionale de Corse, dont les travaux étaient paralysés par le refus de l'opposition de voter le budget. Une nouvelle loi électorale fixe un seuil de 5 % pour obtenir des élus (22 et 28).

27. — L'équipe de France remporte le championnat d'Europe de football en battant, au Parc des Princes, à Paris, l'équipe d'Espagne (du 13 au 29).

29. — Des sénateurs de l'opposition déposent une motion demandant l'organisation d'un référendum sur l'enseignement privé au moment où le Parlement est convoqué en session extraordinaire à partir du 2 juillet, notamment pour achever l'examen des projets de loi sur la presse et l'enseignement privé (23, 28 et 30/VI, 1-2 et 3/VII).

30. — Le Parlement approuve définitivement les projets de loi concernant le titre unique de séjour pour les travailleurs immigrés, la publicité sur les radios locales privées et la télévision par câble (14, 16, 28 et 30/VI, 3/VII).

Economie

5. — AFFAIRES : Alors que sont désignés les présidents des conseils d'administration des sociétés du secteur public et nationalisé, la non-reconduction de M. Daniel Deguen à la tête du CCF est considérée comme un avertissement du pouvoir aux banquiers. De même, le remplacement, le 24, de M. Raymond Lévy à la présidence d'USINOR apparaît comme *une sanction (du 6 au 24, 21, 22 et* du 26 au 29).

15. — CONJONCTURE : Les indices économiques de mai sont *jugés satisfaisants par le gouvernement* : le chômage s'est stabilisé, les prix n'ont augmenté que de 0,5 % et le commerce extérieur a enregistré un excédent pour la première fois de l'année (16, 17-18, 21, 23 et 29).

28. — AFFAIRES : Creusot-Loire, premier groupe français de mécanique lourde, avec un chiffre d'affaires de 12,1 milliards de francs et une perte de 1,8 milliard en 1983 et des effectifs de 30 270 salariés, est mise en réglement judiciaire. M. Laurent Fabius dénonce le « comportement scandaleux » des dirigeants qui ont voulu « *privatiser les gains et faire* payer les pertes par l'Etat », tandis que M. Didier Pineau-Valencienne, président de Creusot-Loire et de Schneider, critique la « volonté de nationalisation rampante » des pouvoirs publics, dont il affirme qu'« ils ont pris la responsabilité du gâchis » (7, 9 et à partir du 13).

29. — POLITIQUE INDUSTRIELLE : Le projet de loi sur le développement de l'initiative économique, prévu par le plan de restructuration industrielle du 29 mars, est définitivement approuvé par le Parlement (22/VI et 1-2/VII).

CULTURE

4. — Début de la première Biennale internationale de la danse à Lyon (31/V).

12. — La FNAC suspend son opération « prix européen », commencée le 22 mai, après que la justice lui a interdit de vendre des livres avec des rabais supérieurs à 5 % (du 3 au 8, 14, 15 et 28).

12. — Mort de Janos Ferencsik, chef d'orchestre hongrois (13 et 14).

13. — *L'Echarpe rouge*, livret d'Alain Badiou, musique de Georges Aperghis, mise en scène d'Antoine Vitez, *est créée à l'opéra* de Lyon (15).

14. — L'historien Fernand Braudel est élu à l'Académie française au fauteuil d'André Chamson (15 et 16).

19. — Bernard Faivre d'Arcier, directeur du Festival d'Avignon depuis 1980, démissionne ainsi que son équipe (20, 21 et 28).

21. — A l'occasion de la fête de la musique, M. Jack Lang annonce plusieurs mesures en faveur de l'enseignement du chant (21, 22 et 23).

22. — *Mort* de Joseph Losey, cinéaste américain (24-25).

25. — Mort de Michel Foucault, philosophe. Les tomes 2 et 3 de son *Histoire de la sexualité* venaient d'être publiés chez Gallimard (du 21 au 30/VI, 1-2/VII).

28. — Pour le troisième Festival Mozart organisé à Paris par Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris, *les Noces de Figaro* sont mises en scène par Jean-Pierre Ponnelle (30).

Le Monde

culture

FESTIVALS

A SAINTES

Nouvelle politique du Centre de recherches

Reprenant à son compte la formule « Le roi est mort, vive le roi ! », Philippe Herreweghe, l'actuel directeur artistique du CIRMAR (Centre international de recherches musicales et d'animation régionale de l'abbaye aux Dames de Saintes) ne craint pas de déclarer d'emblée : *« Le Festival de Saintes en est aujourd'hui à sa treizième session. Il se termine par un Requiem. Tous les augures sont donc favorables : le CIRMAR va pouvoir enfin tenir les promesses attachées à son titre. »*

Financé pour moitié par l'Etat, pour moitié par la région, le département et la ville, il doit en effet placer l'animation régionale dans le prolongement d'une véritable activité de recherche (jusqu'ici fort négligée) à un niveau international, le festival étant lui-même l'aboutissement et l'illustration de l'activité tout entière.

Pour cela, il a fallu restructurer le CIRMAR en profondeur, réforme longue et très dure à certains égards mais nécessaire car, à défaut de statuts adéquats, le centre ne pouvait remplir correctement aucune de ses missions. Ce n'est pas la première crise qu'il traverse, et, bien entendu, des rumeurs s'élèvent (on a même distribué des tracts) accusant les nouvelles orientations et le programme du festival 1984 de trahir l'esprit de son fondateur, Alain Pacquier, alors que lui-même avait donné l'exemple d'une ouverture sur la musique contemporaine, voire romantique, et avait invité délibérément des interprètes pratiquant la musique ancienne d'une manière que les puristes pouvaient considérer alors comme hérétique.

On ne saurait nier en effet que, dans le domaine de l'interprétation de la musique dite ancienne, ce qui était audace il y a quinze ans est devenu mode. Le Festival de Saintes a joué un rôle important dans la découverte d'un certain nombre d'artistes inexplicablement inconnus en France jusque-là, mais qu'on ne saurait *continuer* à *promouvoir* exclusivement aujourd'hui sans sombrer dans le sectarisme et le vedeyyariat les plus néfastes.

Parmi les projets représentatifs de ce souci de concilier les deux dimensions – régionale et internationale – le plus proche est l'organisation, en mars 1985, d'un important colloque sur Josquin des Prés, réunissant les plus importants musicologues et les plus grands interprètes en la matière. Ce colloque sera suivi de diverses publications et d'une édition discographique. Il y aura un nombre important de concerts *Josquin dans* toute la *région*; enfin l'ensemble vocal régional sera associé à ces travaux *et donnera, parmi* d'autres ensembles, sa contribution au *Festival 1985*.

Voix multiple

Inititulé « La voix multiple », le Festival 1984, qui s'achèvera le 16 juillet avec le *Requiem* de Mozart, *fait preuve d'un rare souci* d'éclectisme autour du thème donné puisque, de Claudin de Sermisy jusqu'à Berio en passant par Bach, Schumann, Schönberg ou Pousseur, aucune période n'est ignorée – une place est même réservée à la musique purement instrumentale – et que les interprètes ont été choisis sans exclusive parmi les anciens et les modernes, les jeunes talents et les gloires montantes.

Enfin, il faut signaler la création, le 13 juillet, d'une œuvre de Maurice Delaistier pour baryton solo, seize voix et quinze instruments, commandée spécialement par l'Ensemble vocal et instrumental de la chapelle royale ainsi que la première reprise moderne d'un opéra d'Agostino Steffani (*1654-1728*), *L'amor vien dal destino*, écrit en 1694. Le sujet, librement inspiré de l'*Énéide*, retrace de façon tour à tour galante, pathétique et comique, les amours contrariées de Lavinia, fille du roi Latinius promise à Turno, roi des Rutules, mais qui brûle en secret pour Énée qu'elle a vu en songe.

Autour des héros évoluent quelques personnages secondaires comme la vieille nourrice de *Lavinia*, Chorèbe, le rusé serviteur d'Énée, deux rôles bouffes bien dessinés, mais aussi Guturna que son amour sans espoir pour Turno jette dans une folie émouvante. Les apparitions de Vénus et de Jupiter, le bon roi Latinius enfin et son père, le dieu Faune qui le visite en rêve, complètent la distribution de cet ouvrage dont l'esthétique se situe entre celles *de* Cavalli *et de* Haendel et dont l'intérêt, incertain au début, va croissant *jusqu'à la fin*.

Donné en version de concert, discrètement théâtralisé par Pierre Barrat et dirigé par Philippe Herreweghe, cet opéra est la première réalisation du Centre de recherche et de pratique lyrique (CRPL), qui doit *constituer* à *l'avenir l'une des* principales activités du CIRMAR. La création, chaque année, d'un opéra du répertoire pré-mozartien par une équipe de jeunes chanteurs réunis à Saintes sous la direction de spécialistes (Rudolph Bautz pour le chant, Paolo Zedda pour la diction lyrique italienne, Pierre Barrat et Isabelle Pousseur pour la mise en scène) devrait permettre la naissance de la *première* troupe d'opéra baroque tant attendue en France. *Ainsi, la préparation, cet été*, de *Rodelinda*, de Haendel, débouchera, l'hiver prochain, sur une tournée en Poitou-Charentes et un peu au-delà.

A *en juger par cette première* expérience, pleine de fraîcheur, de vie et de style, on devine les résultats, même à brève échéance, d'un travail mené avec cette rigueur. Il est trop tôt pour donner des noms, mais on peut déjà prédire une belle carrière à certains de ces jeunes chanteurs qui forment actuellement une troupe homogène.

GÉRARD CONDÉ.

NOTES

Jazz

L'été à Paris

Comme chaque année, pour les Parisiens et les banlieusards, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour prendre un air de festival.

Au *New Morning*, chaque soir du mois est soir faste. Le programme Paris-New-York est à l'image de l'été : peu de musiciens d'ici (*Pandemonium* de François Jeanneau, le 14), peu d'Européens, et un panorama de la *musique* en cours, Lester Bowie, Griffin et Eddie Lockjaw Davis, Blythe, Chico Freeman avec Don Cherry, (9-10), Celia Cruz et Tito Puente (11-12), *Mongo* Santamaria (16-18), Stanley Clarke et Miroslav Vitous (19-20), Steve Lacy (21), James Blood Ulmer (22), *Hermeto Pascual* (23-24), Dollar Brand (25-26).

A ce plateau renouvelé, on a pu ajouter David Sanborn à l'Olympia (9), *l'Intercommunal Free Dance Orchestra* à Dejazet (6-12) et le programme plus stable du *Petit-Opportun* où chaque groupe séjourne une semaine, ce qui correspond au travail de club (Siegfried Kessler, Hervé Sellin, International Jazz Quintet, Kenny Drew).

Théâtre

« DE BROADWAY A HOLLYWOOD » au Rond-Point

Naphtaline et claquettes

Smoking noir et gilet rouge, chapeau et nœud papillon pour les hommes ; robe fendue, body pailleté et talons hauts pour les femmes. Costumes et accessoires donnent immédiatement le ton de cet hommage à Cyd Charisse en forme de revue. Le chorégraphe américain Jeff Vearey nous fait traverser les États-Unis les claquettes aux semelles.

La vedette, Patti Lupone, est entourée de quatre danseurs-chanteurs qui interprètent les vieux refrains devenus au fil des ans des classiques.

Coups de chapeaux et pas de *danse sont insuffisants* pour meubler la scène du Rond-Point qui paraît trop vaste. Sauf *quand* surgissent les Williams Brothers, professionnels des claquettes. *Ils* dépoussièrent l'ensemble, piétinent la naphtaline semée par *leurs* compagnons *et* ressuscitent, brièvement, l'ambiance des comédies musicales d'antan.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Rond-Point, grande salle, jusqu'au 13 juillet.

CINÉMA

COLLOQUE FRANCO-ITALIEN A PARIS

Les bases d'une coopération

Des personnalités de divers secteurs du cinéma italien se sont réunies, les 5 et 6 juillet, au Centre national de la cinématographie, avec des personnalités du cinéma français. Elles étaient conduites par Massimo Manuelli, représentant du comité exécutif de l'Association des auteurs de cinéma, section audiovisuel, président de la coopérative Progetto Visivo. Deux jours de colloque pour définir, en commun, une coopération destinée à remédier aux difficultés de l'industrie cinématographique dans les deux pays.

La crise du cinéma italien est particulièrement grave. La mise en place de nombreuses chaînes de télévision privées diffusant une énorme quantité de films vide les salles.

La relance donnée par les productions de la RAI n'a été qu'un phénomène passager. Face à l'irruption *« sauvage et illégale »*, la RAI, disent les Italiens, n'a plus de politique d'ensemble. Elle cherche à rattraper son audience, en faisant *« n'importe quoi »* » qui puisse ressembler aux programmes du privé. Le colloque a amené une identité de vues sur la mise en pratique de nouvelles coproductions qui pourraient être, a précisé M. Pierre Viot, directeur général du CNC, au cours d'une conférence de presse, une plate-forme pour l'ensemble des pays européens. Du côté français, pas de problèmes. Les structures administratives sont en place, le ministère de la culture est favorable à une perspective européenne.

Obsédés par le phénomène audiovisuel, l'avenir très compromis du « film de cinéma », les Italiens voudraient voir s'établir chez eux un soutien gouvernemental, une réglementation de la télévision, une place bien définie du cinéma dans l'ensemble des médias. *Ils nous* envient le système de l'avance sur recettes et l'Agence pour le développement régional du cinéma, modèle qui conviendrait en Italie pour la diffusion dans les provinces.

Au colloque de Paris, il a été préconisé un fonds culturel commun, des mesures économiques renforcées pour le financement de coproductions où il n'y aurait plus, comme autrefois, de contraintes sur le pourcentage de techniciens et d'acteurs des deux pays, dans des « produits » qui devenaient, de ce fait, hybrides. Les syndicats français et italiens défendent cette position. De plus, il *a été entendu* que le coproducteur minoritaire aurait les mêmes droits que le majoritaire sur les ventes et reproductions diverses. Reste à faire appliquer cela en Italie, où la situation anarchique, la disparition presque totale de producteurs audacieux ou ambitieux, portent un coup fatal à la création.

Dans ce désastre, un nouveau cinéma italien cherche, pourtant, à *s'affirmer. Trois films ont été* présentés au CNC, *Bianca*, de Nanni Moretti, *Flirt*, de Roberto Russo, *10, chiara e lo scuro*, de Maurizio Ponzi. Vedette (avec Jean-Luc Bideau) de *Flirt*, dont elle est, aussi, coscénariste, Monica Vitti l'a présenté en compagnie du réalisateur. Toujours dynamique, et passionnée de son métier, la comédienne se refuse au pessimisme. Elle prépare un autre film avec Roberto Russo. Il est vrai que l'accueil chaleureux des partenaires français a réconforté la délégation italienne.

JACQUES SICLIER.

1400 salles en moins

En Italie, 1400 salles ont fermé leurs portes en trois ans, surtout dans les grandes villes où le téléspectateur a le choix entre plus de 36 films chaque soir. La production cinématographique nationale est tombée à 110 longs *métrages* en 1983 (contre 163 en 1980). Le nombre *de films étrangers distribués* en salles est passé de 409 en 1980 à 242 *en* 1983.

Cette chute est encore plus significative quand on la compare aux importations de programmes *nécessaires* pour alimenter les chaînes de télévision : *1415 films* et 12887 émissions achetés à l'étranger l'année dernière pour un total de 116 millions de dollars. Même si le gouvernement italien considère que la télévision *« connaît aujourd'hui un degré de développement jamais atteint »*, il faut bien noter que la libéralisation de l'audiovisuel se solde par un déficit de 90 millions de dollars dans la balance commerciale.

J.-F. L.

MUSIQUE

ROGER WATERS A BERCY

Académisme

Roger Waters a mis officiellement le groupe Pink Floyd en liste d'attente. Parler d'une séparation définitive est encore prématuré. Pourtant, le dinosaure anglais est à un tournant délicat de sa carrière, chacun de ses membres enregistrant et se produisant de son côté. Depuis plusieurs années, Roger Waters, leader incontesté et tyrannique, confiait à l'occasion se sentir limité par les capacités techniques des trois autres musiciens. Ne laissant persister aucun doute quant aux destinées du groupe, le dernier album (*The Final Cut*) présentait Waters comme « le » créateur – dans une formule qui est un exemple rare de mégalomanie.

Loin des comportements habituels du star-system, le musicien vit retranché, menant en coulisse son groupe au sommet du marché international. Fuyant la presse il avait pourtant confié au *Monde* il y a deux ans qu'il souhaitait *« ne pas mourir comme John Lennon »*.

En s'arrêtant uniquement en des points stratégiques (huit grandes villes européennes et New-York), la tournée de Roger Waters, a été conçue sur le modèle de la dernière tournée du Pink Floyd. De même, le répertoire est partagé en deux parties distinctes : la première est un récapitulatif choisi des anciens morceaux du Floyd à travers les années, la seconde reproduit *in extenso* son album solo *The Pros and Cons of Hitch-hiking (les Avantages et les Inconvénients de l'auto-stop)*. Le spectacle, hélas, n'est pas à la hauteur des moyens qu'il se donne. On s'attendait à plus de folie, à plus de démesure.

Rogers Waters, qui chante et tient la basse, est entouré de musiciens prestigieux ayant *tous eu leur* heure de gloire dans les années 60 et les années 70 : Eric Clapton (guitare), Mel Collins (saxophone), Michael Karmen (claviers), Andy Newmark (batterie), Tim Renwick (guitare et basse), Chris Stainton (claviers), Doreen Chanter et Kate Kissoon (chœurs). Là aussi, on espérait plus de risques et de modernité. Au lieu de cela, chacun joue le virtuose, alignant des solos à tour de rôle. La plupart du temps, il faut se contenter d'une mise en place académique et d'un son impressionnant servi par l'une des sonos les plus performantes qui soient, avec ses effets circulaires autour de la salle.

ALAIN WAIS.

PRÉCISIONS. – Dans l'article intitulé « Michael Tippett, une mystérieuse clarté », Gérard Condé a évoqué le musicien en écrivant à son propos « longtemps tenu pour un compositeur difficile... ». Malheureusement le mot *difficile* a « sauté » dans notre édition du 10 juillet, ce qui a singulièrement atténué la portée du jugement.

M. JACK LANG ANNONCE LA CRÉATION DE COMMISSIONS RÉGIONALES

Dans un souci de décentralisation, une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et *ethnologique* (COREPHAE) va être créée dans chaque région. Toutes les demandes de protection seront ainsi examinées par ces instances placées sous l'autorité des commissaires de la République.

Annoncée par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, lors d'une visite au château de Gaillon (Eure), *cette réforme ne concerne* que l'inscription sur l'Inventaire supplémentaire et ne modifie pas le rôle de la commission supérieure des monuments historiques, ni celui du ministère, pour le classement des monuments.

Dix-huit mois de conflit pour un nouveau départ à l'école de création industrielle

(Suite de la première page.)

L'école met à la disposition des étudiants matériels, documentation et encadrement qui viennent éclairer le travail de chacun d'entre eux et parfaire la réalisation des projets.

Rue Saint-Sabin, on n'apprend pas, on crée, toute l'année, même pendant les vacances. Les étudiants proposent leur sujet d'étude. Après en avoir établi le cahier des charges, ils les soumettent au directeur d'atelier. Ils ne sont définitivement retenus que s'ils intéressent un tiers : entreprise industrielle ou organisme public. Ceux-ci peuvent évidemment faire appel à l'école. Les étudiants, *individuellement ou en groupe*, choisissent alors parmi les propositions ou en sollicitent de nouvelles.

Les ateliers sont au nombre de quatre : mobilier, équipement du cadre bâti et des composants industriels du bâtiment ; transports, aéronautique et espace ; petits équipements domestiques et du tertiaire ; produits relatifs à l'alimentaire, la santé, les sports et les loisirs.

En dépit de ces grands principes qui correspondent effectivement à un besoin réel pour l'industrie française, l'école doit vite faire face à un certain nombre de problèmes. *« La mise en place d'une telle école est délicate*, explique Bruno Lefèvre, un des étudiants de la première heure. *Elle demande beaucoup d'énergie et beaucoup de compétence. Des problèmes de fonctionnement – aux ressources éducatives notamment – et d'installation sont très vite apparus. »*

C'est le début d'un vaste échange de lettres, de pétitions, de rendez-vous, *qui* débouche en décembre 1983 sur la démission de Patrick Bouchin, responsable de l'atelier cadre bâti, et de Kees Stoop, de l'atelier tertiaire. Ils avaient, dès le printemps, prévenu M. Claude Mollard, délégué aux arts plastiques et « tuteur » de l'école, de leur mauvaise humeur.

« L'école a été mise en place trop rapidement, et son directeur s'est entouré, à mon avis, de gens incompétents », estime Patrick Bouchin. *« Monzat a pris aussi beaucoup trop de pouvoir. Le conflit est devenu idiot et bas, et nous nous sommes éloignés du projet initial. L'école devait combiner les avantages du privé – l'argent qui rentre doit ressortir – et ceux d'une grande école publique. On s'est vite retrouvé dans une école habituelle avec ses tensions, ses conflits d'influence. »*

Après le départ des deux responsables d'atelier, les étudiants multiplient les interventions auprès de M. Claude Mollard pour que soit trouvée une solution qui ne remette pas en question les principes mêmes de création de l'école. Cette remise en question devient évidente à leurs yeux quand est nommé, au mois de *février dernier, un responsable d'atelier intérimaire*, M. Claude Braunstein, membre de l'Union fédérale des designers industriels (UFDI). *« L'UFDI était depuis le départ contre notre école »*, raconte Dominique Paolini, étudiante de l'ENSCI. *« D'abord, on lui prenait du boulot. Ensuite, ses membres sont souvent enseignants aux Arts déco, école qui a très mal pris la création de l'ENSCI. Elle y voit une concurrente malvenue alors que nous n'avons pas du tout ici la dimension esthétique du travail des élèves des Arts déco. Nous sommes, ou serons bien plutôt des ingénieurs, des techniciens. M. Monzat a recruté M. Braunstein pour se concilier l'UFDI et pas pour continuer le travail entrepris. »*

Aujourd'hui, MM. Braunstein et Monzat de Saint-Julien ont tous deux donné leur démission. M. Claude Mollard tire les *enseignements* des dix-huit premiers mois de l'ENSCI. *« Nous avons eu trois problèmes principaux ayant trait aux statuts de l'école, à son directeur et au programme. Le cadre précaire de l'école régi par une convention avec la direction des arts plastiques et l'union centrale des arts décoratifs n'était pas adapté à nos ambitions. Le ministère des finances a bloqué trop longtemps la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial, seul capable d'en assurer le bon fonctionnement. Grâce à l'intervention du président de la République qui ne s'est pas désintéressé d'un projet qui lui tient à cœur, cet EPIC devrait bientôt voir le jour.*

» En second lieu, nous nous sommes assez vite trouvés en désaccord avec M. Monzat de Saint-Julien sur le contenu pédagogique de l'école. Il a bien mené son affaire, mais s'est mépris sur la réalité de l'industrie et celle de la profession de designer. La nomination de Mme Anne-Marie Boutin à la tête de l'établissement public au plus tard le 1er janvier 1985 devrait permettre de concilier le travail à l'école avec les impératifs de l'industrie.

» Pour ce qui est du contenu des programmes, l'école a fonctionné depuis dix-huit mois en préfiguration. Les étudiants ont eu l'impression de servir de cobayes, mais on ne leur a pas « doré la pilule », ils savaient que ce serait difficile. A la rentrée prochaine, on va pouvoir fonctionner en vraie grandeur. »

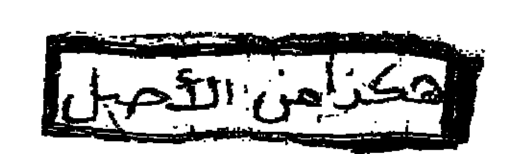
La nouvelle directrice, en attendant de prendre officiellement ses fonctions, devra moduler la part respective de la base théorique et de la base pratique de l'apprentissage selon les années. *« L'ENSCI est une sorte de troisième cycle qui doit permettre à la fois aux étudiants de mener une recherche pratique et le perfectionnement sur deux ans d'architectes diplômés »*, reprend M. Mollard. *« Les connaissances doivent être dispensées par des professionnels permanents de l'établissement, renforcés par des professionnels venus de l'extérieur. Nous n'avons pas été assez exigeants jusqu'ici sur la qualité et le choix des enseignants. Les contrats industriels devront être mieux choisis. Nous avons fait des choses trop proches des métiers d'art, trop éloignées de la création industrielle. »*

En liaison avec l'Agence pour la promotion de la création industrielle installée dans les mêmes locaux, l'ENSCI doit devenir la maison du design industriel, le centre d'information, de documentation, de formation et de production dont l'industrie et les créateurs ont besoin. Pour cela, l'aménagement des 10 000 mètres carrés des locaux sera réalisé aux deux tiers d'ici à la fin de 1985, année où l'établissement disposera de 13 *millions de francs* venus des ministères de la culture et de l'industrie.

Ces propositions, qui devraient être très rapidement mises en œuvre, apaiseront certainement les tensions et la crise permanente qu'a traversées l'école. Elles devraient permettre aussi de dépasser les querelles de chapelle très parisiennes, la défense pied à pied des droits acquis d'un certain nombre de professionnels et d'enseignants qui, une fois encore, ont mal réagi à la création d'un établissement qui les bouscule.

OLIVIER SCHMITT.

★ ENSCI, 48, rue Saint-Sabin 75011 Paris. Tél. : 338-09-09.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Tannhäuser.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Manon.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 h : Nos premiers adieux.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau ; 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : le Barbier de Séville.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

ÉDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Treize à table.

ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : la Mouche et le Pantin.

ESPACE KIRON (373-50-25), 21 h : l'Eternel amoureux.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Souriez s'il vous plaît.

ESSAION (278-46-42), I, 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous. – II, 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini ; 22 h 15 : Rimbephélie.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h, Dim. 15 h : Chacun pour moi.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : la Mort vivante ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Quatuor ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – Petite salle, 22 h 30 : Duo Cobra.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Paratis et patatas.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Exercices de style.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

PELOUSE DE REUILLY (sous chapiteau) (296-87-86), 21 h : les Dialogues des Carmélites.

POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. 21 h : le Plaisir de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h : l'Échelle des vertus ; l'Arbre de mademoiselle d'Escarbasse.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h 45 : la Revanche de Nana ; 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TOURTOUR (887-82-48), 22 hh : Arlequin poli par l'amour.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : Laissez-les rire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Mains basses sur la ville ; 22 h 15 : l'Omelette aux pingouins.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h : Panique à Orly.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 19 h 30 : Lully à la cour de Jean-Philippe au jardin.

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Grand Ballet de Budapest.

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : The Vanager Cara.

Opérettes

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : l'Opérette, avec P. Merval et P. Merkès.

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Le music-hall

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : le Feu à la tête.

TH. DU ROND-POINT (256-70-80), 21 h : De Broadway à Hollywood.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (246-44-41), 22 h 30 : Los Indianos ; 24 h : Mariana.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 18 h 30 et 21 h : le Concert spirituel (Couperin, Rameau, Marin-Marais)

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Orchestre de Paris, chœur de l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Mozart).

Sorbonne, Grand Amphithéâtre, 21 h : Chœur national, chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bellini).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Mozart).

Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE

Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Liechi ou l'esprit des bois.

Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h 30 ; 22 h : La répétition dans la forêt.

CONCERTS

Hôtel de Marle, 20 h 30 : XII Big Band.

CONTES ET CHANSONS

Hôtel de Beauvais, 20 h 30 : Contes de Chelm.

Place du Marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : Soirée J. Tardieu ; 20 h 30 : Perrotin-Lartiche.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Hommage à G. Morlay : Maison de danses, de M. Tourneur ; 19 h, Cinéma japonais (Science-fiction) : la Revanche de King Kong, de I. Honda ; 21 h, Hommage à G. Morlay : Accusée, levez-vous !, de M. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

APPELEZ-MOI BRUCE (A. v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52)

BEAT STREET (A., v.o.) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BONJOUR LES VACANCES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOUNTY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.F. Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (550-72-86) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86 ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BREAK STREET 84 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UCG Rotonde, 6e (633-08-22).

CARMEN (Esp., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA CLÉ (It., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EN PLEIN CAUCHEMAR (A., v.o.) (*) : V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

EMMANUELLE IV (**) Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ DU BAC (A., v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES ÉVADÉS DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 10 juillet

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt (h. sp.), 14e (545-35-38).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-35).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-12-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTINE (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LOOKER (A., v.o.) : Publicis Marignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Murat, 16e (651-99-75).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES MOISSONS DU PRINTEMPS (A., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LES MORFALOUS (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES PIRATES DE L'ILE SAUVAGE (Ang., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UNE FILLE POUR GREGORY (Ang., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (331-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UTU (Néo-Zél., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

YENTL (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (H. sp.) (288-64-44).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V. f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A. v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CRIME ETAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (236-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George V, 8e (562-41-46). Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Lumière, 9e (246-49-07). – V.F. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; St-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HAMMETT (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-87-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-83-11) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

PIXOTE LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Rex, 2e (236-83-93).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SÉRIE NOIRE (Fr.) : Ciné 13e, 18e (259-62-75).

S'IL VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Balzac, 8e (561-10-60).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athena, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT, film américain de Robert Zemeckis ; v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANNÉES DÉCLIC, film français de Raymond Depardon : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BINGO BONGO, film italien de Festa Campanile ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99).

BUSH MAMA, film américain de Haile Gerima ; v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CANNON BALL 2, film américain de Hal Needham ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Beaubourg-Halles, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétans, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA CONDITION DE L'HOMME, film japonais de Masaki Kobayashi ; v.o. : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN SS (**), film italien de William Hawkins ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA NUIT DES LOUPS, film allemand de Rudi Ger Nochtern ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).



COMMUNICATION

Les personnels de « Var-Matin » tentent de faire échec à l'« impérialisme marseillais »

Le personnel de *Var-Matin* a observé, à deux reprises, un mouvement de grève de vingt-quatre heures, à l'appel de l'intersyndicale, empêchant la parution de journal. Rappelons que le départ inopiné, le 25 juin, de l'ancien PDG du quotidien, M. Jacques Defferre, frère du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 4 juillet), est en effet, interprété par la majorité comme le prélude à un futur regroupement, à Marseille, des moyens de production du groupe Le Provençal (dont fait partie *Var-Matin*). C'est précisément le maintien de ces moyens techniques sur le site d'Ollioules et la garantie de « l'identité » du quotidien qui mobilisent le personnel. L'intersyndicale du quotidien tiendra une nouvelle assemblée générale, le mercredi 11 juillet, pour décider, notamment, si le nouveau préavis de grève déposé pour le vendredi 13 juillet sera ou non appliqué.

De notre correspondant régional

Toulon. – « *Tu es président renouvelable. Tu choisis : ou bien tu es en accord complet sur la concentration avec* le Provençal, *à étudier, sans avoir à donner une réponse immédiate. Ou bien tu refuses et c'est la porte* ». Cette alternatine brutale serait, selon M. Jacques Defferre, celle qui lui aurait été présentée par le « leader du groupe » avant que le conseil d'administration de *Var-Matin-République* ne statue, le 25 juin, sur le renouvellement de ses fonctions à la tête du quotidien varois. Le frère du ministre de l'intérieur, âgé de soixante-dix ans, se refuse, aujourd'hui, à confirmer les propos qu'il aurait tenus, le 26 juin, aux délégués de l'entreprise et que ceux-ci ont pris la décision de faire connaître publiquement, à son insu, après les avoir enregistrés et retranscrits intégralement.

La réaction immédiate, et très vive, du personnel de l'entreprise prouve, au demeurant, que le « testament » de M. Defferre n'a nullement été jugé apocryphe par ceux qui l'ont recueilli. La décision prise par l'ancien PDG de « *s'expliquer* », sans détour, sur les véritables motifs de son « *éviction* » a eu, pour première conséquence, la création – inédite à *Var-Matin* – d'une intersyndicale représentative de toutes les catégories de salariés (journalistes, administratifs et techniques, soit 338 personnes, dont 130 du Livre). Dès le 26 juin, cette intersyndicale (CGT, CFDT, SNJ, CGC) soumettait à M. de Barbarin-Paquet, le nouveau PDG, un « protocole d'accord » qui a fait, depuis, l'objet de plusieurs séances de négociations. Elle a obtenu, certes, une garantie de l'emploi, de durée illimitée, dans l'entreprise, mais de trois ans seulement sur le site d'Ollioules.

Le centre d'impression d'Ollioules, construit à partir de 1969, dispose actuellement de cinq groupes de rotatives dont l'amortissement est, en grande partie, achevé. M. Jacques Defferre était partisan de l'acquisition d'un sixième groupe, du même type que les précédents, pour faire face à la progression continue de la diffusion du journal (quatre-vingt-trois mille exemplaires en 1983). Des provisions, à hauteur de 8 millions de francs, avaient été constituées à cet effet. Selon M. de Barbarin-Paquet, « *nous devons*, explique-t-il, *étudier d'autres scénarios de modernisation avant de prendre une décision définitive.* »

Le nouveau président-directeur général de *Var-Matin*, qui occupait précédemment les fonctions de directeur général adjoint au *Provençal*, souligne par ailleurs l'importance, dans la distribution actuelle, des nouveaux matériels d'encartage dont *le Provençal*, est doté et qui, précisément, font défaut à *Var-Matin*. Cette situation justifie-t-elle une concentration de l'ensemble des moyens de production du groupe à Marseille ?

L'intersyndicale, de son côté, soutient qu'une restructuration industrielle est bel et bien envisagée au détriment du site d'Ollioules et, par voie de conséquence, de *Var-Matin*, « *qui perdrait dans l'opération toute personnalité en devenant un journal-croupion, voire un simple satellite du* Provençal ». Le sentiment largement partagé par le personnel est que le quotidien varois, qui a dégagé l'an dernier une marge bénéficiaire de 5 millions de francs, paierait, en l'occurrence, les difficultés financières du journal marseillais. *Var-Matin* venant au secours du *Provençal* ? Une hypothèse qui, selon M. de Barbarin-Paquet, « *ne tient pas debout* ». Il est de notoriété publique, pourtant, que les investissements (environ 120 millions de francs) réalisés entre 1980 et 1981 par le groupe pour construire dans le quartier nord de Marseille le Centre méditerranéen de presse – où sont imprimés *le Provençal*, *le Soir* et *le Méridional* – ont lourdement obéré sa trésorerie.

En 1983, la totalité de son cash flow, soit environ 16 millions de francs, représentant près de 5 % du chiffre d'affaires de l'année, est passée dans les charges d'amortissement des emprunts contractés. En 1982, d'autre part, il a dû augmenter son capital par le biais d'une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 40 millions de francs. Et le « rejeton » varois a, lui-même, été amené à consentir à la société mère, dès la fin de 1981, un prêt, porté l'an dernier à 5 millions de francs. L'analyse faite par l'intersyndicale de *Var-Matin* s'appuie, enfin, sur le fait que les installations ultra-modernes du Centre méditerranéen de presse seraient largement surdimensionnées en raison d'une stagnation de la diffusion du *Provençal* (environ 220 000 exemplaires).

Le personnel a décidé, quoi qu'il en soit, de populariser sa lutte en diffusant un tract et en collant des affiches dans les principales villes du département, proclamant, notamment : « Var-Matin *est varois. Il doit rester varois. Il doit être fait par et pour les Varois.* » Un thème propre à raviver, chez les lecteurs du quotidien, leur vieux réflexe de défense à l'égard de l'« impérialisme marseillais ».

GUY PORTE.

• *M. Paul Marchelli (CGC) apporte son soutien aux personnels de* Var-Matin. – Au nom de la Confédération générale de l'encadrement, dont il est le président, M. Paul Marchelli, après avoir apporté « *tout son soutien aux personnels* » de *Var-Matin* dans un communiqué publié le 6 juillet, explique : « *Lorsqu'il y a pertes financières et sous-équipement, la CGC estime normal que des mesures de concentration des moyens de production puissent être envisagées. Mais elle trouve inadmissible qu'une telle solution soit imposée, y compris au PDG de l'entreprise, lorsqu'il y a, au fil des ans et régulièrement, progression des bénéfices et que de sages investissements ont permis de classer l'outil de travail parmi les plus performants, ce qui est le cas de* Var-Matin ».

LE PDG DU JOURNAL CONFIRME PUBLIQUEMENT LES ASSURANCES DONNÉES

Dans l'édition de Var-Matin publiée dimanche 8 juillet, M. Christian de Barbarin, nouveau PDG du journal, explique sa position face à l'inquiétude qui règne quant à l'avenir du quotidien varois. Il qualifie d'abord de « *péripétie en regard de la vie d'une entreprise et de son avenir* » le départ de son prédécesseur, M. Jacques Defferre.

M. de Barbarin affirme ensuite que le caractère varois du journal ne sera pas remis en question, « *aucun changement ne sera apporté à l'implantation des douze agences locales dont les moyens ne pourront qu'être renforcés et modernisés* ». En revanche, le PDG admet que la modernisation des équipements techniques « *peut poser dans l'avenir un problème d'investissement et de réorganisation qui pourrait avoir des conséquences sur une partie de l'emploi* ». Il rappelle, cependant que *Var-Matin* s'est engagé à garantir le plein emploi pour tous, « *au moins pendant trois ans à Ollioules* ». Pour le reste, « *le devoir de tout chef d'entreprise est de préparer l'avenir et d'adopter les technologies nouvelles à temps, c'est-à-dire lorsque l'entreprise est en bonne santé* ».

L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC

M. POMONTI (INA) : il faut rendre la création aux sociétés de production

Les responsables des organismes du service public de l'audiovisuel retiennent en ce moment leur souffle : comment sera arbitré le débat budgétaire de la radiotélévision ? Le premier ministre va-t-il se ranger derrière la position du ministère des finances, qui voudrait geler la redevance l'an prochain à son niveau de 1984, ou va-t-il trancher en faveur du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, qui demande au moins son ajustement au taux auquel le gouvernement voudrait contenir l'inflation en 1985, c'est-à-dire 5 % ?

Dans la première hypothèse, c'est à une rentrée mouvementée qu'il faudra s'attendre vraisemblablement dans les chaînes. Les professionnels de la création, les syndicats, la Haute Autorité, n'ont-ils pas tous manifesté leur mécontentement cette année devant le niveau des productions jugé déjà trop faible en 1984 ? Qu'en sera-t-il dans un contexte d'austérité accrue alors que la crise d'identité du service public, confronté à l'apparition de nouveaux médias, gagne du terrain ? Pourra-t-on longtemps encore demander plus aux hommes alors que tout le monde, y compris les syndicats (*le Monde* du 20 juin), s'accorde à souhaiter une réforme des structures...

Après s'être tenu longtemps à l'écart du débat engagé sur l'avenir du service public et son financement, M. Jacques Pomonti, président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et président de l'Association des employeurs du service public de l'audiovisuel, prend aujourd'hui, à son tour, position en faveur d'une réforme de structures. « *Le système actuel*, explique-t-il, *a incontestablement l'inconvénient d'être à la fois confus et de mal préparer le service public de l'audiovisuel aux défis qui lui sont lancés. Il faut clarifier ses missions et rationaliser son organisation.* » Si la loi de juillet 1982 sur la communication audiovisuelle a constitué une étape importante, aux yeux de M. Pomonti, dans la voie de la libération « *contrôlée* » des médias, elle n'a pas apporté de réponses à toutes les questions. Elle n'a pas, notamment, défini précisément les objectifs du service public ni les moyens de son action.

Les objectifs, M. Pomonti en distingue cinq sur lesquels le service public devrait concentrer ses efforts : la création, la conservation du patrimoine, la recherche, la formation, et l'action internationale. Cinq missions que seuls des organismes publics peuvent accomplir en dehors des contraintes du marché pour garantir « *un effet de seuil minimum* ».

Afin de parvenir à une action efficace dans ces domaines aux côtés d'un secteur privé, qu'il complète ou stimule selon les cas, le secteur public de l'audiovisuel doit cesser de vouloir en imiter les méthodes. « *Il faut d'abord mettre un terme à cette survivance pernicieuse de la précédente loi sur l'audiovisuel de 1974 : la concurrence entre les organismes publics dont les effets sont désastreux.* »

M. Pomonti préconise un regroupement des deux premières chaînes de programmes, TF 1 et Antenne 2, dans une même structure. « *Plutôt qu'une simple fusion, il faudrait imaginer une solution qui, à la fois, préserve l'autonomie de décision des responsables de chaque antenne et qui garantisse la complémentarité, tout en mettant fin à la compétition actuelle.* »

Privés et publics

Une réforme de « *bon sens* », propre à renforcer le service public menacé d'affaiblissement face à la concurrence prochaine des nouvelles chaînes « terrestres » ou par satellites, que le président de l'INA recommande de compléter par d'autres mesures de « *rationalisation* ».

« *Cessons d'entretenir la confusion des genres. A chacun son métier : aux chaînes, la programmation ; aux producteurs, la création. Je pense que si l'on clarifiait la donne et les règles du jeu, chacun serait plus à l'aise pour s'acquitter plus efficacement de sa mission.* » Au lieu de confier l'essentiel du budget aux sociétés de programmes, qui elles-mêmes investissent dans la production, M. Pomonti suggère de « *faire accéder la SFP et l'INA directement au financement public* » (1).

Chargé de la programmation sur les deux chaînes nationales, l'organisme unique s'approvisionnerait indifféremment auprès des producteurs privés ou des producteurs publics (avec peut-être l'obligation de leur passer un minimum de commandes) enfin « *responsabilisés* ».

Cette modification dans le circuit de financement de l'audiovisuel public, « *point de passage obligé pour sauver la création* », ne doit pas intervenir, selon M. Pomonti, sans une révision du mode de perception de la redevance. « *Le processus actuel a le double inconvénient de faire passer, aux yeux des téléspectateurs, la redevance pour un impôt et d'en limiter le taux à un niveau ridiculement bas.* »

Moins douloureux pour le téléspectateur, l'échelonnement du paiement permettrait, d'autre part, de faire assimiler plus facilement par le public la redevance aux services auxquels elle correspond et... d'en augmenter, peu à peu, le montant pour arriver à une plus grande vérité des coûts. « *Si l'on demandait à chacun des foyers qui s'acquitte de la redevance de payer, par exemple, 2 F, au lieu de 1,37 F (1,42 F avec la redevance sur les magnétoscopes), pour trois chaînes de télévision et quatre de radio, je suis persuadé qu'ils le comprendraient très bien ; et l'acquis serait considérable pour la création. Canal Plus va bien demander 4 F par jour à ses abonnés pour une seule chaîne !* »

ÉRIC ROHDE.

(1) Actuellement, les ressources de la SFP et de l'INA proviennent essentiellement des sociétés de programmes, qui, elles, bénéficient de la redevance.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 10 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Document : cap Canaveral, objectif nature.
De M. de la Grange.
La NASA garde les pieds sur terre en décidant la sauvegarde de l'équilibre naturel sur le périmètre du Kennedy Space Center. On assiste donc à une confrontation spectaculaire entre ces oiseaux aquatiques, ces mammifères bien vivants et ces volatiles au cœur d'acier que sont les navettes.

21 h 35 Document : Dialogue avec le sacré.
L'objet trouvé : l'art Lobi et le commerce africain, réal. S. Knrc.
La structure de l'objet africain, comme pièce aisément monnayable et donc anonyme. Une analyse de l'art noir.

22 h 5 Journal.

22 h 20 Cinéma : Cri de femmes.
Film grec de J. Dassin (1978), avec M. Mercouri, E. Burstyn, A. Voutsinas, D. Daimantidou, D. Papamichel, Y. Voglis (v.o. anglaise sous-titrée).
Une comédienne grecque veut jouer la Médée d'Euripide à Athènes. Par besoin de publicité et pour entrer dans son rôle, elle visite, en prison, une Américaine qui a tué ses enfants pour se venger de son mari. Etonnante et superbe relation d'un fait divers criminel et du mythe antique, création artistique se confondant avec la vie. Cette œuvre, filmée par le Dassin des grands jours, lyrique, inspiré, est interprétée par deux actrices exceptionnelles, femmes différentes se rejoignant dans la souffrance et un itinéraire intérieur.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : L'Etoile de l'espoir.
Film arménien d'E. Keossaian (1978), avec A. Djigarkhanian, E. Magalachvili, O. Galioan, L. Guevorkian.
Au dix-huitième siècle, le Sunic, petit Etat, est resté indépendant, dans l'Arménie partagée entre la Turquie et la Perse. Son chef recherche une alliance avec la Russie. Un guerrier qui ne veut plus le servir se rallie pourtant aux siens, à la menace d'une invasion turque. Une page de l'histoire arménienne qu'on peut supposer intéressante dans sa reconstitution cinématographique. Ce film est inédit.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Oies sauvages.
Film anglais d'A. Mac Laglen (1977), avec R. Burton, R. Moore, R. Harris, H. Kruger, S. Granger, J. Watson.
Le président d'un Etat d'Afrique noire a été déposé et emprisonné par un dictateur militaire. Un banquier londonien, dont les intérêts, dans les mines du pays, sont menacés, recrute des mercenaires pour le délivrer. Les exploits de casse-cou conduits par un ancien officier des guerres coloniales. Le réalisateur a mené ce film d'action, dont l'idéologie peut paraître suspecte, comme les westerns dont il a la spécialité.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Reportage : Les enfants d'à bord.
De A. Cazuc.
On oublie souvent que l'enfant de batelier doit très tôt quitter l'univers clos de la péniche familiale. Première escale : l'internat de l'Ecole nationale du premier degré de Conflans. Une escale bien pénible pouvant provoquer des chocs psychologiques. Les enfants d'à bord devront comprendre leurs copains d'à terre.

23 h 55 Nostalivres.
Emission de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances. Ce soir l'année 1980.

0 h Prélude à la nuit.
Mouvement perpétuel, *de Paganini, interprété par les Douze violons de France.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues franco-néerlandais : Amsterdam, Amsterdam.

21 h 45 Lectures : textes de René Char.

21 h 50 Musique : les tournois du royaume de la musique (les jeunes musiciens français).

22 h 30 Nuits magnétiques : toutes les femmes sont fatales ; 23 h 10 Le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie concertante n° 105 pour violon, violoncelle, hautbois, basson et orchestre n° 2 en ré majeur*, de Haydn ; *Symphonie n° 9 en ut majeur*, de Schubert par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Tcharakov, sol. M.-A. Nicolas, D. Raclot, J. Vandeville, A. Randon, Y. Chiffoleau.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : le piano et Schubert ; à 23 h 10, Jazz-club.

Mercredi 11 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.

12 h 00 Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de Michel Oliver.
Tarte aux fraises.

12 h 30 Cocktail maison.

13 h Journal.

13 h 35 Série : Aux frontières du possible.
Le dossier des mutations V.

15 h 40 Monte-Carlo show.

16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage (un télémètre) ; feuilleton : L'équipe.

18 h Dessin animé : La pieuvre.

18 h 10 Votre auto a cent ans.
Des accessoires...pas superflus !

18 h 45 Série : Grand-mères.
De J. Frapat (Rediffusion).

19 h 15 Émissions régionales.

19 h 40 Tour de France (résumé).

19 h 50 Tirage du Tac-o-tac.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du loto.

20 h 35 Série : Dallas.
Les Ewing se retrouvent à l'hôpital autour de Sue Ellen et de Mickey, victimes d'un accident de la route. Sue Ellen est accusée d'avoir conduit en état d'ivresse.

21 h 30 L'histoire à la une : un été brûlant.
De G. Lauzun, réal. C. de Givray et G. Grod.
Juillet 1944, un mois charnière où se sont illustrés des hommes des maquis de Corrèze, de Sologne et du Vercors. En juillet 1944, aussi, on meurt dans tous les coins de France. A Paris, les orchestres allemands jouent Beethoven. Des témoignages, des documents.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal.

12 h 10 Série : Les enquêteurs associés.

12 h 30 Cyclisme : Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Les envahisseurs.

14 h 25 Aujourd'hui, la vie.
Le tour du monde de Mme Pastourel.

15 h 25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (Blagnac-Rodez) ; volley-ball : finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, à Bâle.

18 h Récré A 2.
Les merveilleuses cités d'or.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'Affaire Rossy, réal. A. Franck.
Les milieux de la drogue, ses réseaux de distribution, les drames humains qu'elle provoque, mais aussi l'action de ceux qui essayent de venir en aide aux toxicomanes. Une mort d'enfant qu'un homme décide de venger...

22 h 40 Série : Cent ans d'automobile française.
Du teuf-teuf au turbo. N° 2 : Il était une fois l'industrie automobile, proposé par J. Bardin, D. Debarry et F. Maze.
Deuxième épisode. La France, première industrie automobile du monde, en 1930, la première exportatrice d'Europe. Avec la participation de M. Pierre Dreyfus, ex-PDG de Renault, qui fera le bilan des grandes innovations qui marquèrent l'histoire de la firme.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Variétés : le micro d'or.
Avec Plastic Bertrand, Bernard Ménez, Valérie Lagrange, Nicolas Peyrac, Serge Guirao.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 US Festival 83 : Hard rock.
Avec les groupes : Quiet Riot, Ozzy Osbourne, Judas Priest, Triumph, Scorpions, Van Halen.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Cinéma : les Yeux fermés.
Film français de J. Santoni (1971), avec G. Desarthe, L. Rainer, M. Dalio, J. Carmet, L. Raimbourg, D. Labourier, J. Lescot.
Traumatisé par le suicide d'un ami, un jeune comédien décide de porter des lunettes noires, se promène dans les rues de Paris en aveugle et fait d'étranges rencontres. Un film d'auteur un peu maladroit dans la mise en scène mais original par son sujet (le refus du monde extérieur), son aspect poétique et initiatique, et l'interprétation de Gérard Desarthe.

23 h 50 Nostalivres.
Émission littéraire de Jérôme Garcin.
1974-1984 : Dix étés et des souvenirs de livres, de chansons, de vacances. Ce soir l'année 1981.

0 h Prélude à la nuit.
Concerto en ré majeur pour flûte et cordes, *de Telemann par le quatuor de flûtes Arcadie.*

FRANCE-CULTURE

7 h Réveils en d'autres lieux : la Grèce ancienne.

8 h Les chemins de la connaissance : l'Egypte en quête d'un empire ; à 8 h 33, De la terre comme du temps.

8 h 50 Échec au hasard.

9 h 5 Recherches et pensées contemporaines : bonheur et malheur de l'inflation en cosmologie.

10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie : « l'Etrange Noël de Jonasz », avec François Sautereau et des jeunes lecteurs.

10 h 50 Musique : les musiques électro-acoustiques de Bruno Maderna, avec MC2, Musique contemporaine d'Avignon [et à 16 h 3 et 20 h 30].

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama ; poésie.

13 h 30 Instantané, magazine musical.

14 h 30 L'Incendie, de Pierre Louki. Avec C. Lafond, J. Maire, C. Piéplu...

15 h 30 En remontant le Saint-Laurent : la poésie québécoise d'aujourd'hui (la liberté des souffles).

18 h Le cri du homard.

18 h 10 Educateurs, qu'en dites-vous ? Avec Grégoire Evequoz, psychologue.

18 h 30 Feuilleton : l'Amérique des pionniers (la Pieuvre).

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : la sociologie de la connaissance.

20 h Les enjeux internationaux.

20 h 30 Musique : les musiques électro-acoustiques de Bruno Maderna, avec MC2, Musique contemporaine d'Avignon : musiques mixtes.

22 h 30 Nuits magnétiques. Toutes les femmes sont fatales ; 23 h 10 le Roman rose.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : Variations sur la musique et le temps ; œuvres de Ravel, Boulez, Pesson, Dusapin, Xenakis, Wagner, Ligeti, Stockhausen, Mouton, Chopin.

12 h 5 Concert : œuvres de Mendelssohn par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Y. Menuhin.

13 h 32 Les chants de la terre.

14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Haydn, Villa-Lobos, Beethoven par le Trio François Devienne.

15 h Musiciens à l'œuvre : Offenbach ou l'opéra dans son miroir ; œuvres d'Offenbach, Rossini, Mozart.

17 h Histoire de la musique.

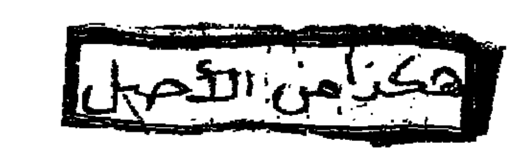
18 h 5 L'imprévu.

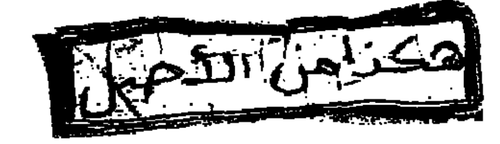
19 h Le temps du jazz : feuilleton « cartes postales » : Intermède ; Où jouent-ils ?

20 h Musique contemporaine : magazine.

20 h 30 Concert (Festival de Ludwigsburg 1983) : Musique de la Renaissance à Naples ; Œuvres anonymes, de Ghizeghem, Caceres, Cornazano, Cornago, Gombert, Cabezon, de Nola, Ortiz, Willaert par l'ensemble Hesperion XX.

23 h Les soirées de France-Musique : Le piano et Schubert ; à 1 h, poissons d'or.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Puy-de-Dôme à Clermont-Ferrand

directeur organisation et informatique

Venez orchestrer notre mutation.

Notre Caisse (900 p., 7e dans l'institution) dispose d'un outil informatique, classique dans son fonctionnement, mais résolument tourné vers le temps réel.

Votre mission est de concevoir, avec notre équipe de direction puis de réaliser, le système d'information nous permettant d'aborder les années 90 en ayant amélioré notre productivité par une bureautique intégrée et multiplié la qualité de nos communications.

Bien sûr, vous êtes un opérationnel et veillez à la bonne marche du quotidien en vous appuyant sur une équipe soudée de 50 informaticiens disposant de moyens importants (DPS 8, réseaux...). Vous constituez aussi un véritable service organisation.

De formation supérieure, vous avez acquis, en 7 ans ou plus, dans une affaire du tertiaire, bancaire ou non, une expérience vous permettant de prendre en main une direction organisation et informatique. Pour vous, réseau grand public, infocentre, bureautique, sont des réalités que vous avez touchées du doigt.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 987 LM). Les entretiens peuvent avoir lieu en juillet ou en août.



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Filiale d'un puissant groupe papetier, nous occupons une position dominante dans la production de carton plat. Nos caractéristiques : un CA de 300 millions de Francs (40 % à l'export), 440 personnes, une usine figurant parmi les 5 premiers sites industriels européens de sa spécialité. Nous nous restructurons et nous créons le poste de

directeur financier et comptable 280.000F+

Rattaché à la Direction Générale, et membre du Comité de Direction, il anime un service en charge de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie. Ce poste, à tenir dans une optique de réorganisation et de mise en place d'outils de gestion performants s'adresse à un professionnel de la fonction, minimum 35 ans, familiarisé avec le monde industriel et possédant de solides compétences en comptabilité générale et analytique. Une formation supérieure comptable (DECS minimum) accompagnée d'une autre formation type école de commerce ou d'ingénieur serait bien adaptée aux exigences de la fonction. Localisation du poste : Pas de Calais, près de Saint-Omer. *Possibilité de logement de fonction. Merci de vous mettre rapidement en* contact avec notre Conseil H & B, 66 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS - sous la référence 142 D – Téléphone : 501.67.93

PME 40 personnes, Biens Equipement Lourds, à PARIS recherche son futur

DIRECTEUR GÉNÉRAL

avant départ en retraite du titulaire.
Il s'agit d'un ingénieur Mines, ENPC, Centrale, 10 à 15 ans expérience industrielle, créatif, polyvalent, grande disponibilité.
Rémunération motivante.
Adr. C.V. à ROUX, 5, rue de La Boétie, 75008 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

"DIRECTEUR INFORMATIQUE" MAROC

Nous sommes une des grandes banques marocaines, nous avons connu ces dernières années un fort développement. Dans le domaine de l'Informatique nous avons des projets importants à réaliser. Aussi souhaitons-nous intégrer à notre Siège à Casablanca un Directeur Informatique de haut niveau.
Relevant directement de la Direction Générale, il aura à prendre en charge outre l'exploitation et le développement du schéma directeur informatique, la conception, la réalisation et la maintenance des applications. Il aura à diriger et animer une équipe d'une cinquantaine de personnes dont des collaborateurs de formation supérieure.
Ce poste représente une opportunité d'évolution de carrière pour un Ingénieur ou Diplômé de 3e cycle en Informatique, de nationalité marocaine, ayant conduit au cours de ses 3 à 7 années d'expérience des projets importants et diversifiés dans un environnement professionnel structuré. L'importance et la nature de cette fonction nécessitent une personnalité affirmée, ouverte au dialogue. Le salaire proposé sera fonction du niveau du candidat. Avantages liés à la Banque.

Référence CS/1066

Votre lettre de candidature, précisant vos motivations, curriculum vitae, photo et prétentions sont à adresser à notre Conseil




MANAGEMENT DEVELOPMENT 113, Av. Mers Sultan - CASABLANCA

à l'attention de Madame Christine SANQUER, en rappelant la référence du poste. Nous vous assurons la plus totale discrétion. Suivant l'origine des candidatures, les entretiens préliminaires auront lieu à Paris ou à Casablanca.

LE SYNDICAT MIXTE CENTRAL DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
regroupant 4,5 millions d'habitants
recrute
suivant les conditions du statut du personnel communal

Secrétaire général

(échelle des S.G. des villes de 150.000 à 400.000 habit.)
Maîtrise de droit et expérience communale souhaitées.

Directeur des Services administratifs

(échelle des D.S.A. de 150.000 à 400.000 habit.)
Expérience de contrôle de gestion, publique ou privée, appréciée.

Adresser candidatures + C.V., avant le 16 juillet 1984, 12 heures, délai de rigueur, à :
M. le Président du SYCTOM,
57, boulevard de Sébastopol,
75001 PARIS.

Institut de CONSEIL et de FORMATION de haut niveau de dimension nationale (40 consultants) intervenant auprès des plus grandes entreprises bénéficiant d'une excellente image de qualite

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE

RATTACHE AU DIRECTEUR GENERAL

Le candidat :
de préférence Grande Ecole Scientifique avec quelques années d'expérience de l'informatique et de l'Entreprise.

Le poste :
- diriger et développer l'équipe de consultants,
- gérer le département, centre de profit,
- développer les activités du département et générer de nouveaux produits,
- assurer des interventions personnelles de haut niveau en conseil et en formation dans les domaines informatique et bureautique.

Basé à PARIS, le poste suppose néanmoins de fréquents déplacements.

SCRIBE Nous vous remercions d'adresser les éléments de candidature a SCRIBE - 4, avenue Hocne 75008 PARIS

SOCIETE INTERNATIONALE
Région Parisienne
Spécialisée dans l'instrumentation électronique et mesures automatiques en physique, chimie et biologie,
recherche pour création de poste,
sous dépendance immédiate du Directeur Général :

DIRECTEUR TECHNIQUE ET PRODUCTION

Pour prise en charge programmation, gestion, coordination et encadrement de l'ensemble de ses unités de production, de personnes techniques diversifiées faisant appel à l'électronique, la micromécanique, l'informatique, etc.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Age minimum 40 ans.
Rémunération à débattre en fonction des qualifications et expérience préalable.
Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 97081 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

---

emplois régionaux emplois régionaux

VALBONNE

Soyez bien!

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial. Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations... Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Comptable Analytique Réf. 72 M

Vous assurerez la mise en place et le développement de la comptabilité analytique de l'unité de production.
Vous serez plus spécialement chargé de : la comptabilité des opérations d'inventaire, de la production, de la mise en place des procédures de contrôle et d'audit interne et du tableau de bord de l'unité de production.

Analyste Financier Réf. 73 M

Vous assisterez le management opérationnel de l'unité de production en terme de planification, de contrôle de coût et d'investissement.
Vous serez plus spécialement chargé de : conduire les processus de planification budgétaire de mettre en place le budget d'investissement dont vous analyserez les résultats, d'assister chaque unité dans la définition des indicateurs clés (R.O.A.) et dans l'analyse des écarts par rapports aux objectifs, de suivre le marché et la concurrence.

Soyez bien, vous possédez une formation supérieure et une expérience de 5 ans minimum acquise de préférence dans l'industrie de haute technologie.
Une bonne pratique de l'Anglais est souhaitée.
Soyez bien, prenez contact avec Laurence Coletta, en indiquant la Réf. choisie, et en adressant un C.V. en anglais. DIGITAL EQUIPMENT Sophia Antipolis BP 29 Valbonne Cédex.

N° 2 mondial de l'informatique
digital

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGENIERIE DANS LE SECTEUR PUBLIC SEMI ET PARA-PUBLIC DU BATIMENT
recherche pour accroître son expansion

UN DIRECTEUR DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DU DÉVELOPPEMENT

Le candidat devra être parfaitement introduit dans ces secteurs d'activités et y avoir fait preuve de réussite.
- LE SIÈGE SOCIAL PARIS.
- Action territoire nationale et rémunération 420.000 F.

Envoyer curriculum vitae et photo à RÉGIE-PRESSE sous n° T 66.719 M, 7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

ASSOCIATION DES CENTRES DE SANTÉ DE GRENOBLE
Activité médicale pluridisciplinaire
RECRUTE
pour son laboratoire d'analyses médicales de la Villeneuve

UN DIRECTEUR, Médecin biologiste ou pharmacien - 4 C.E.S.
Intéressé par :
- TRAVAIL EN ÉQUIPE,
- COLLABORATION AVEC UNE ÉQUIPE MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE,
- ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION SANITAIRE.

ADRESSER C.V. DÉTAILLÉ ET MOTIVATIONS DE LA CANDIDATURE A :

ASSOCIATION DES CENTRES DE SANTÉ
54, place des Géants
38100 GRENOBLE.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



University of Petroleum & Minerals Dhahran – Saudi Arabia

The University of Petroleum & Minerals, Dhahran, Saudi Arabia, invites applications from English speaking candidates for faculty positions open for the academic year 1985–86, starting 1 September 1985, in the following areas:

College of Environmental Design

A minimum of a master degree in addition to three years of teaching and/or practical experience in any of the following fields is required. *Ph.D. is preferred.*

Architecture design, architecture theory and history, urban design, building technology, environmental systems and control, and construction *management.*
All specialized areas of physical planning; natural factors, quantitative methods, *transportation, housing, planning theory.*

Chemical

Positions open for Professors and Associate Professors ranks.
Ph.D. degree with a minimum of 5 years of teaching and/or industrial experience. *Specialists in petrochemicals, desalination, and environmental* engineering are particularly needed.

Civil

Ph.D. degree with teaching/research experience and industrial experience *for all professorial ranks in the following areas:*

- **Professor/Associate Professor** – environmental engineering
- ***Professor/Associate Professor*** – *geotechnical engineering*
- **Professor/Associate Professor** – structural analysis & design
- ***Professor/Associate Professor*** – *transportation engineering*

Electrical

Ph.D. degree with demonstrated ability to teach and conduct research in the following areas of specialization:

- ***Professors*** – *digital control systems, high voltage,* power electronics, microprocessors
- ***Associate Professors*** – *digital control systems, microprocessors,* high voltage, electronic, energy conversion, *quantum electronics*
- **Assistant Professor** – high voltage, digital, microprocessors, *power electronics, energy conversion,* quantum electronics

The department offers an undergraduate program in EE, and graduate program leading to M.S. and Ph.D. in EE.

Mechanical

Ph.D. degree with teaching, research and industrial experience in the following areas:

Internal combustion engines, refrigeration and airconditioning, *materials science, machine design, systems control, nuclear engineering,* aeronautical engineering in the mechanical engineering and in the *applied mechanical* engineering programs at *undergraduate* and graduate levels.

Well equipped *laboratories in fluid mechanics, heat transfer, heat engines,* refrigeration and air conditioning, metallurgy and dynamics. The research equipment includes *IBM 370/158* computer, x-ray defraction machine, scanning and transmission electron microscopes, subsonic wind tunnel, hot wire anemometers, data recording and processing equipment. Ongoing research program includes: turbulent heat transport, solar energy, *low thrust spacecraft propulsion modeling of transition and turbulent flow,* corrosion, and powder metallurgy.

Petroleum

Ph.D. degree in petroleum engineering. The positions require specialization in one or more of the following areas:

- drilling engineering
- formation evaluation
- production engineering
- reservoir engineering
- petroleum economics.

Teaching and industrial experience are preferred.

Mining Engineering

Ph.D. degree in **Mining Engineering.** The positions require specialization in one or more of the following areas:

- surface and underground mining methods
- mine plant design
- mine economics and feasibility studies
- mine surveying

Industrial and Systems Engineering

Ph.D. degree emphasizing one of the following areas:

- ***Systems and Control*** – *computer control, industrial* automation, instrumentation, *digital systems, microprocessors.*
- **Industrial Engineering** – CAD/CAM, robotics, quality control, reliability.
- **Operations Research** – optimization, probabilistic operations research.

Computer Science and Engineering

Ph.D. degree in computer science or computer engineering or in a closely *related discipline with emphasis on programming languages, data base*-organization and structure, microprocessors, operating systems, data processing, *system analysis, digital design, computer architecture, software* engineering, micro-electronics and robotics.
The department offers an undergraduate program in computer science and engineering and a master program in computer science.

Chemistry and Industrial Chemistry

Ph.D. with postdoctoral experience and research interests. Faculty members are expected to teach graduate and undergraduate courses. Industrial chemistry teaching experience is especially valuable.
Facilities available are: IBM 3033, XL-200 NMR, ENRAFNONIUS CAD4-SDP (TEXRAY) automatic diffractometer, Ribermag GC-MS, Jarrel-ash model 850 atomic absorption spectrometer, Varian E109 ESR and Bruker ER 2000 SRC ESR and Endor spectrometer, P.A.R. model 370 electrochemistry system, emission spectrograph and other analytical instrumentation for teaching and research. Excellent opportunities for academic and applied research.

Physics

Positions open for candidates with ranks of Professors, Associate Professors and Assistant Professors.
Applicants should hold a Ph.D. and have good record of research and supervision of graduate work. The openings are available in the following areas of research: theoretical/experimental nuclear physics, condensed matter physics (surface science, magnetism, transport properties, laser-raman spectroscopy, thermal properties and quantum fluids), laser spectroscopy.
Experimental *facilities are available in the above areas except in nuclear physics where it is being developed.*

Mathematical Sciences

Faculty positions at all ranks are available. *Preferred areas of specialization* are in

- *numerical analysis, applied mathematics, differential equations and* statistics.

Candidates must have strong research potential or accomplishments and demonstrated excellence in teaching. Ph.D. in mathematics is required. *Applicants for senior positions should have outstanding academic qualifications and a distinguished record of research publications. Duties including teaching at the undergraduate and graduate levels, and research.* Salary and position will be commensurate with experience and research credentials.

Earth Sciences

Positions open in the following areas:

petroleum geology
photogeology/geomorphology
geophysics

Ph.D. degree plus field/industrial/teaching experience.
Faculty will be involved in both teaching and research. Ability to teach geologic field courses is particularly desired. Good research facilities are available and specialized equipment for approved research projects may be acquired. Current research includes, geotechnical properties of local soil and rock types, micropaleontological – microfacies analysis, stratigraphical analysis of both surface and subsurface sections, geostatistics, hydrogeology, theoretical and applied studies of seismic surface waves, rock magnetism and paleomagnetism.

All candidates must be capable of teaching in English.

Benefits
Minimum regular contract for two years, renewable. Competitive salaries and allowances. Air conditioned and furnished housing provided. Free air transportation to and from Dhahran each year. Attractive educational assistance grants for school-age dependent children. All earned income without Saudi taxes. *Ten months duty each year with two months vacation with salary.* There is also possibility of selection for University's on-going summer program with good additional compensation.
Apply in writing before December 31, 1984, with complete resume on academic, professional and personal data, list of references, list of publications, research details, and with photo-copies of degrees and/or transcripts, including home and office addresses and telephone numbers to:

UPM Kontaktstelle beim DAAD
Wissenschaftszentrum, Ahrstraße 45
D-5300 Bonn 2



Le fabricant de boîtes de vitesses de tout premier rang en Europe, domicilié au Lac de Constance

Nous cherchons pour notre service Etudes et Recherches des

boîtes de vitesses automatiques pour voitures

à Kressbronn sur le Lac de Constance
(République Fédérale d'Allemagne) un

Ingénieur de recherches et essais

possédant une bonne connaissance de la langue allemande.

Les candidatures doivent être adressées à:

Zahnradfabrik Friedrichshafen AG, Personalabteilung
Postfach 2520, D-7990 Friedrichshafen 1

OFFRES D'EMPLOIS

Société BANLIEUE OUEST
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-CCIAL

Bien *introduit* dans les industries parfums, cosmétiques, *alimentaires, justifiant d'une* expérience de 10 années dans la vente de marchés de production (conditionnement, emballage, marquage).
Niveau BTS ou DUT électronique. Bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser C.V. manuscrit détaillé + photo récente + prét. sous nº T 066.818 M
Régie-Presse
7, *rue de Monttessuy, Paris-7*e.

AFRIQUE ÉQUATORIALE
DANS IMPORTANT COMPLEXE
DE TRANSFORMATION
DU BOIS
(usine de contreplaqué et scierie)
recrute

ÉLECTROMÉCANICIEN CONFIRMÉ

pour assurer la responsabilité de son service entretien.
10 ans d'exp. souhaitée.
Statut et avantages *habituels du personnel expatrié.*

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à : M. Y. D. Pullacher, *34230 PAULHAN.*

responsable trésorerie

Entreprise de 1500 personnes dans l'Electronique, filiale d'un grand Groupe souhaite rencontrer le futur RESPONSABLE DE SON SERVICE TRESORERIE.

Assisté de 3 personnes, il aura la charge de :

- la gestion de la Trésorerie,
- des dossiers et relations avec les Banques,
- des cautions bancaires et des études de préfinancement,
- des problèmes COFACE.

Sera Conseil pour l'Export pour certaines clauses de contrats commerciaux.

Ce poste pourrait convenir à un jeune Cadre, titulaire du DECS, ayant 4 à 5 ans d'expérience et de responsabilité en Trésorerie et connaissant l'anglais.

Poste à la limite Sud-Ouest de Paris.

Envoyer dossier de *candidature* sous réf. 1956-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

emplois régionaux

Importante Société (région Metz)
Filiale d'un Groupe National

recherche

ADJOINT AU DIRECTEUR
Administratif et Comptable

Au sein d'une équipe de 8 personnes, il assistera sa direction pour :

- l'administration du service du personnel ;
- la comptabilité générale et analytique ;
- le suivi et le contrôle des budgets ;
- la gestion de la trésorerie.

Une première expérience dans le poste en PME est *nécessaire (notamment en service de personnel avec la* maîtrise de toutes les tâches en découlant : juridiques et administratives).

Connaissances juridiques souhaitées.
Rémunération : *120.000 F +*
Possibilité d'évolution au sein du groupe.

Lettre manuscrite + C.V. + prétentions + photos d'identité sous référence 894,



Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
4, place Godinot, 51100 REIMS
133, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS

ingénieur responsable des études en commutation industrielle

Nous recherchons un ingénieur ayant environ quatre ans d'expérience en développement de produits électromécaniques de grande série.
Nous lui proposerons de prendre, après une courte période d'intégration, la responsabilité d'une de nos équipes d'études, dans notre département commutation.
Cette équipe développe une vaste gamme de produits de commutation industrielle (*minirupteurs nus, protégés,* étanches, interrupteurs de position et de fin de course, commutateurs de sélection...)
D'intéressantes perspectives d'évolution ultérieure peuvent être offertes au sein du groupe.

Poste à pourvoir à Valence



Envoyer votre candidature (lettre, CV) au responsable du recrutement, sous référence 294094, Crouzet SA, 25, rue Jules Védrines, 26027 Valence cédex.

Important Distributeur P.A.

Rech. **CHEF DE GROUPE COMPTABLE**
(niveau DECS)
ayant connaissances juridiques et sociales approfondies, confirmées par 2/3 ans en Cab. + expér. informatique.
Possibilité d'évolution de carrière
pour candidat dynamique.

Lieu de travail : CLERMONT-FERRAND.

Envoyer lettre *manuscrite + photo, c.v. détaillé,* prétentions à HAVAS, Nº 107, B.P. 501, 71000 MACON.

G C CONSEIL
a la mission de rechercher
banlieue lilloise

UN JURISTE D'ENTREPRISE EXPÉRIMENTÉ

pour le compte d'un groupe important coté en Bourse. Ce poste demande une expérience pratique de 4 à 5 années *dans les domaines suivants :*

- Droit des sociétés ;
- Droit immobilier ;
- Propriété industrielle ;
- Contentieux des affaires ;
- Réglementation économique ;
- Problèmes d'assurances.

Titulaire d'une maîtrise de droit privé et si possible possédant des connaissances comptables, le futur titulaire de ce poste aura un excellent esprit d'équipe, une capacité analytique élevée et le goût de la recherche.

Le poste est à pourvoir rapidement.

Ecrire lettre et c.v. manuscrit avec photo retournée, sous *référence BMJ* en indiquant prétentions ou rémunération actuelle à G.C. CONSEIL, 5-33, résidence Citeaux, *59800 LILLE SAINT-MAUR.*

P.M.E. Activité « Supermarchés »
en expansion (120 m. C.A., effectif 70 pers.)
recherche

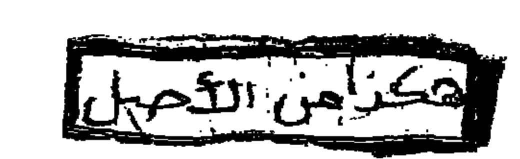
CHEF COMPTABLE (DECS) confirmé

par 3 à 5 ans d'expérience dans poste à responsabilités, motivé par une *fonction d'Assistant de Direction,* capable de prendre en charge la comptabilité et l'Administration (bilans, prévisions *financières,* déclarations fiscales et sociales, secrétariat juridique).

Rémunérations motivantes et possibilité de carrière pour élément de valeur.

Poste à ISSOIRE.

Envoyer lettre manuscrite + photo, c.v. détaillé, prétentions à HAVAS Nº *106, B.P. 501, 71000 MACON.*





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieurs grandes écoles

DEBUTANTS

Un important groupe de retraite et de prévoyance (2.400 personnes), largement diversifié dans l'assurance collective et le tourisme social, recherche des ingénieurs G.E. pour des emplois

d'INGENIEURS SYSTEMES

La formation sera assurée dans le cadre de l'emploi.

L'utilisation de techniques de gestion avancées et d'outils informatiques particulièrement développés (ordinateur IBM 3081 et 3033, réseaux de plus de 600 terminaux) constituent un contexte très favorable à la formation et à l'évolution de candidats à fort potentiel.

Postes basés dans la région niçoise.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 2641 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra directement.

ROCKWOOL - ISOLATION S.A.

deuxième fabricant européen de matériaux d'isolation thermique recherche pour faire face à son expansion des

INGENIEURS RESPONSABLES DE VENTES

pour les secteurs SAVOIE / ISERE et MIDI-PYRENEES / PICARDIE

Ce poste s'adresse à de jeunes ingénieurs désireux de commencer une carrière par une expérience de vente et ensuite d'évoluer vers des postes à responsabilités.

Une formation complémentaire en gestion (type IAE...) serait appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à :
ROCKWOOL-ISOLATION S.A. - Monsieur Hervé TOURETTE
48/50 rue Albert - 75013 Paris



ROCKWOOL-ISOLATION

LAINE DE ROCHE VOLCANIQUE

MERLIN GERIN

Spécialiste mondial des matériels électriques et électroniques de commande et de protection, est l'un des plus importants constructeurs européens pour l'appareillage haute et basse tension et pour les ensembles électriques «clés en mains».
15 000 personnes - 43 filiales et participations en France et dans le monde - 6 milliards de chiffre d'affaires en 1983 dont 50 % à l'exportation, recherche dans le cadre de son expansion pour la SECTION CHANTIERS DE LA DIVISION EQUIPEMENTS ET ENSEMBLES, le

responsable du service technique et préparation chantiers France et Export

En liaison avec les Responsables Commerciaux et les Chefs de Projet, il aura pour principales missions :
- l'analyse et l'estimation des coûts de chantiers et essais sur site,
- la préparation des chantiers en liaison avec les chargés d'affaires (planning, dossiers d'études),
- le soutien logistique des exécutions sur site.

Le candidat recherché devra avoir :
- une formation de base, ingénieur électrotechnicien ou équivalent et une expérience en bureau d'études,
- une connaissance et une parfaite maîtrise de la fonction Directeur de Chantier,
- une facilité de contact et aptitude à la négociation,
- une bonne connaissance de la langue anglaise,
- la capacité à assurer des déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V. à MERLIN GERIN - 38050 GRENOBLE CEDEX au Service Recrutement Ingénieurs et Cadres sous la référence 232.

Importante Usine du Cycle du Combustible Nucléaire
recherche

Jeune Ingénieur

pour animer son secteur développement technologique.
Il doit avoir une formation Génie Chimique (ICG Toulouse, ENSIC Nancy ou ENSCP Paris) et être dégagé des obligations militaires. Une expérience de 2 ans dans une société d'ingéniérie chimique ou dans un bureau d'études d'usine chimique serait appréciée.
Il aura en charge la conception d'installations chimiques de type minéral et supervisera un bureau d'études et une équipe de travaux. Il devra avoir les qualités humaines et de contact qui lui permettront d'exercer les commandements liés à ce poste et à son évolution.

Ecrire sous référence **5873** à **Lévi Tournay**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra



les solutions de progrès

Pour faire face à notre expansion, nous recherchons pour nos CENTRES ET USINES du SUD-EST :

INGENIEURS ET TECHNICIENS ELECTRONICIENS
SPECIALISTES EN LOGIQUE
(2 à 4 ans d'expérience) (réf. GG/ITL)

INGENIEURS ET TECHNICIENS ELECTRONICIENS
SPECIALISTES EN ANALOGIQUE
(Mesure/Régulation) - (5 à 8 ans d'expérience) (réf. GG/ITA)

INGENIEUR / PROJETEUR EN MECANIQUE
(Pièces Moulées, Découpées) - (Expérience requise : 10 ans) (Réf. GG/IPM)

INGENIEURS LOGICIELS EXPERIMENTES
POUR DEVELOPPEMENT RESEAUX SYSTEMES ET SUIVI CENTRE DE CALCUL (VAX, MDS, PDP) (Réf. GG/ILO)

TECHNICIENS
BTS ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE POUR LABORATOIRE D'ESSAI
(Connaissance BASIC exigée) (Réf. GG/TEI)

Envoyer : C.V. + Diplômes + Photo + Prétentions à : TELEMECANIQUE ELECTRIQUE - Direction du Personnel - Route des Lucioles - 06565 VALBONNE en rappelant la référence du poste.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA LOIRE

recherche

DES JEUNES COMMERCIAUX

pour renforcer son Département Développement

Vous êtes jeune, diplômé de l'enseignement supérieur : «Sup. de Co.», universitaire et désireux de participer à l'essor de l'entreprise.

Vous êtes dynamique, vous aimez les contacts et vous voulez réussir. De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes.

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo à :
Monsieur le Chef du Personnel de la C.R.C.A.M. de la Loire
94 Rue Bergson - B.P. 524 - 42007 ST ETIENNE CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE AERONAUTIQUE
recherche
pour l'un de ses nouveaux établissements situé à proximité de ROUEN

Contrôleur Budgétaire

Sous l'autorité du contrôleur de gestion du centre d'activité, il aura pour missions principales : le contrôle budgétaire des dépenses à l'aide d'un outil informatique décentralisé (mini et micro), le suivi et le contrôle d'indicateurs de gestion au moyen de tableaux de bord.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation BTS - DUT, ayant une première expérience du contrôle et de la comptabilité analytique en milieu industriel.

La connaissance de la comptabilité générale et du contrôle des valeurs d'exploitation sera un atout supplémentaire.

Adresser CV, photo, prétentions sous N° 9073 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 Paris - qui transmettra

---

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE



Ingénieurs et universitaires option informatique, SG2 mieux qu'une carte de visite : un vrai métier passionnant.

Jeune diplômé, vous avez choisi un secteur d'activité dynamique de pointe : l'informatique. Pourquoi pas vous réaliser dans une SSII ?
Des postes formateurs et évolutifs vous y attendent.

SG2, groupe puissant de 4500 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : - Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique, - Méthodologie d'analyse et de gestion de projets, - Architecture de systèmes, - Génie logiciel, - Conception et utilisation de réseaux, - Réseaux locaux, - Bases de données réparties, - Monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, aux structures souples, à la hiérarchie courte, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer la responsabilité de votre évolution personnelle.
Les postes sont à pourvoir à Paris.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 33 M, à SG2, Direction Recrutement, 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris.

SG2 : La maîtrise de l'informatique.

GROUPE FRANCAIS DE LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
C.A. 250 millions
recherche

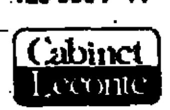
secrétaire assistante de direction

Sténo-dactylo.
Anglais et Espagnol courants.

Bonnes connaissances du droit des Sociétés.

Cette collaboratrice confirmée assistera la direction du groupe fonctionnant dans une structure fortement décentralisée.

Quartier Montparnasse.
120 000 F +.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients.

4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS
Réf. 50129

---

samm

SOCIÉTÉ DYNAMIQUE
recherche
pour assister le responsable de son service juridique

UN (E) JURISTE

Expérience de 2 à 3 ans en entreprise sur :
- Contrats de droit privé nationaux et internationaux (vente, coopération, licence).
- Marchés publics.
- Réglementations (prix, commerce).
- Propriété industrielle (brevets et marques).
- Contentieux.
- Financement contrats internationaux.

Le (la) candidat (e) devra posséder une formation juridique, licence ou maîtrise option droit des affaires.
Anglais impératif.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions

samm

Direction du personnel
224, quai de Stalingrad, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.
(L'établissement sera transféré sur Bièvres-Vélizy dans les 6 mois à venir.)

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IBM IBM IBM IBM IBM

La Direction Administration Commerciale et Inspection Recherche

DES JEUNES DÉLÉGUÉS ADMINISTRATIFS

- Motivés par l'administration commerciale (gestion des commandes, recouvrement des factures).
- Souhaitant utiliser des outils informatiques de gestion.
- Recherchant un développement de carrière dans le domaine administratif.

Les candidats devront justifier d'un diplôme sanctionnant 2 à 3 années d'études après le baccalauréat :

- DUT de gestion des entreprises et des administrations ou de techniques de commercialisation.
- BTS de distribution, commerce et gestion commerciale ou de comptabilité et gestion d'entreprises.
- Licence de gestion, d'A.E.S. ou de Sciences Économiques.

Une formation complémentaire est assurée après embauche. Nous attendons d'eux de bonnes connaissances en anglais et l'acceptation du principe de mobilité géographique. Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à Monsieur J. Massiou, IBM Rives de Seine 75592 Paris Cedex 12, mentionner la référence DACI M-11/7

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Jeune Ingénieur Débutant

CENTRALE - AM ...

Filiale d'un groupe international réputé, nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipements destinés aux supermarchés et aux commerces alimentaires. Nous recherchons un jeune ingénieur à qui nous confierons successivement plusieurs fonctions avant de le faire accéder à des responsabilités plus importantes exigeant expérience et commandement. Cette proposition doit intéresser un jeune ingénieur débutant de fort potentiel, mobile, désireux d'acquérir une première expérience formatrice et intéressé par une carrière au sein d'un groupe important aux activités très diversifiées.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 407 283 M.

35 rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ORIENTÉE VERS LA RÉVISION ET LE CONSEIL

recherche pour renforcer son équipe

2 COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Diplômés grandes écoles commerciales souhaités
3 à 4 ans d'expérience en cabinet

2 ASSISTANTS

1 à 2 ans d'expérience en cabinet

Adresser C.V détaillé à : GESTAUDIT-FRANCE
7, cité du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris
Nous vous contacterons et saurons motiver les candidats volontaires et ambitieux.



SODERN

INGENIEUR COMMERCIAL automatisme bancaire

Domaines d'activités :
- Nucléaire
- Espace
- Systèmes automatisés
- Visualisation

Vous avez complété vos études dans une Grande Ecole d'ingénieurs ou de Commerce par une expérience des relations commerciales dans une entreprise électronique de pointe. Cette expérience vous a mis en relation avec les milieux bancaires français et internationaux.

La Sodern vous propose la responsabilité d'actions commerciales en France et à l'étranger, relatives à l'automatisation du traitement des chèques bancaires.

Pour un premier contact, adressez-vous au Service du Personnel - SODERN - 1, avenue Descartes - 94450 LIMEIL BREVANNES.



Département Commandes Numériques

INGENIEUR COMMERCIAL

PRODUCTIQUE ROBOTIQUE

Pour faire face au développement de son activité dans le domaine de l'automatisation de production et de la vision intelligente, **General Electric** recrute un **Ingénieur Commercial.**

Il devra développer un secteur d'activité dans le domaine de l'ingénierie liée à la productique. Il disposera des produits développés dans diverses usines de General Electric. Il aura pour charge de prospecter une nouvelle clientèle et de développer de nouvelles activités avec la clientèle existante. Il sera responsable de toute la négociation commerciale (devis, propositions techniques) jusqu'à la conclusion de la vente.

Un dynamisme commercial, une aptitude à la négociation à haut niveau, une bonne connaissance technique des produits, un esprit de synthèse et pragmatique sont indispensables pour ce poste. Il s'adresse à un ingénieur, ou équivalent, qui peut faire état de quelques années d'expérience en tant que commercial ou ingénieur d'affaires (technico-commercial) souhaitant s'impliquer plus dans la vente. L'âge idéal est la trentaine, toutes les autres candidatures ne sont pas exclues et seront étudiées avec attention.

Le candidat devra posséder et justifier de sérieuses connaissances de l'informatique industrielle (mini et micro processeurs) et/ou le contrôle de process, ainsi que des commandes numériques. L'anglais parlé et lu est exigé. Ce poste nécessite des déplacements, une voiture de fonction est fournie. Evolution certaine pour candidat de valeur.

Envoyer CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel Mr Ph. HUGON, GETSCO 42 av. Montaigne - 75008 Paris.



U.S.A.

DESSEIN



emplois régionaux

L'ECOLE DES MINES DE PARIS
recherche pour son centre de mise en forme des matériaux situé près d'ANTIBES (A.M.) un

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE

X, ECP, MINES, ENSI ou équivalent

pour prendre rapidement la responsabilité d'une étude en liaison étroite avec l'industrie (nouvelle technologie de mise en forme d'un matériau pour l'aéronautique).

Cette étude débouchera sur la réalisation d'un code de calcul qui simule un procédé industriel sur ordinateur. *La modélisation sera réalisée dans le cadre de la mécanique des milieux continus.*

Ce poste s'adresse à une personne qui saura allier la théorie à ses applications. En particulier, il devra assurer le suivi des campagnes expérimentales. Cette étude permettra la soutenance d'un **doctorat.** Bourse annuelle de départ : 84 000 F (net).

Envoyer rapidement C.V. à J.M. Haudin
ECOLE DES MINES CEMEF - Sophia-Antipolis
06565 Valbonne - Tél. :(16.93) 33.05.58

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE LONS-LE-SAUNIER (39)

recherche
UN FORMATEUR

chargé de coordonner un stage 16-18 ans avec création d'entreprise intermédiaire autour de la construction plastique. Contrat à durée dét. ind. 337. Envoyer les candidatures avec C.V. : rue des Mouillères, 39000 LONS-LE-SAUNIER, avant le 22 JUILLET.

EXPERT COMPTABLE

Recherche diplômé (e) ou mémorialiste. *Poste de respons.* dans Cabinet proche de Lyon.

Tél. (7) 836-95-52 ap. *20 h* ou écrire nº 141 à MAISON P.A.

B.P. 2355,
69216 LYON CEDEX 02.

BANQUE

recherche dans le cadre de son développement

UN COMMERCIAL

résidant région golfe de FOS. De formation bancaire, ayant une parfaite connaissance des produits bancaires. Il sera chargé d'assurer l'animation commerciale des agences de son secteur.

Dynamisme et goût pour les résultats exigés. Esprit d'initiative et sens des relations à tous les niveaux.

LA BONNE CONNAISSANCE

du marché local serait un atout supplémentaire. *Écrire* EUROSUD Nº 2922
2, rue de Breteuil,
13001 MARSEILLE.

SOCIETE INTERNATIONALE DE COMPOSANTS
Fortement implantée sur le marché de l'électronique recherche

INGENIEURS DE VENTES TECHNICO-COMMERCIAUX

DE FORMATION TECHNIQUE SUPERIEURE

Sous la responsabilité du Directeur de Ventes, *ils sont chargés :*
- de développer les marchés existants
- *de rechercher de nouveaux clients*
- de promouvoir les nouveaux produits.

Cette fonction nécessite :
- une expérience confirmée dans les composants électromécaniques ou électroniques
- le sens aigu de la vente
- *celui de l'organisation*
- un excellent contact

La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

La Société offre de réelles possibilités d'évolution tant dans la fonction commerciale que dans ses unités de production.

Les postes sont à pourvoir à PARIS ou en PROVINCE.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 97095 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Société d'Electronique Médicale

recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS

POUR :
- Région parisienne et Nord ;
- Région Ouest.

Envoyer C.V., sous nº T 066.838 M - RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

ASSURER L'INTERFACE ENTRE L'INFORMATIQUE ET SES UTILISATEURS

L'AFFAIRE D'UN JEUNE INGENIEUR, ISG, SUP DE CO, ESSEC... (HF)

Nous sommes une société de distribution de 1500 personnes.
Vous êtes un passionné de gestion et d'organisation et vous vous sentez capable d'être le porte parole des utilisateurs auprès de l'informatique. Votre première expérience constituerait un plus.
Le poste est basé à Paris.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire souhaité) sous réf. 417.

UNILOG
Ethnos

9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

Recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

pour assurer des développements :
- CAO,
- *LOGICIEL DE BASE,*
- LOGICIEL D'APPLICATION,
- TRANSMISSION.

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Galliéni. Tour Galliéni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX, 360-13-54/55.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE JEANNE-D'ARC
15, rue Jeanne-d'Arc, 94160 SAINT-MANDÉ tél. 374-12-10, recherche INFIRMIERS (ES) D.E. ou PSYCHIATRIQUE
Temps complet.
Prendre rendez-vous par téléphone uniquement.

Filiale Groupe Multinational Equipements automobile recherche

INGENIEURS D'ETUDES

Diplômés d'une école d'ingénieurs (A.M., ENI, ENSI, ETACA, etc)

Débutants ou ayant déjà une première expérience de bureau d'études industrielles.

Les candidats retenus se verront offrir de réelles possibilités d'évolution dans le groupe.

Lieu de travail : banlieue Nord-Est de Paris.

Envoyer lettre manuscrite, CV, prét. et lieu de travail souhaitée sous réf. 97205 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

250.000 F +

Un Secrétaire Général pour une entreprise performante

Spécialisée dans l'importation et la distribution d'articles de bonneterie et de confection, nous réalisons des collections *qui sont fabriquées dans divers pays d'Extrême-Orient*, d'Europe de l'Est et du pourtour méditerranéen. Nous distribuons ces collections auprès des principales centrales d'achat dont nous nous sommes attaché la clientèle depuis plus de 15 ans. Nous connaissons depuis plus de 10 ans une très forte expansion. Nos effectifs : 50 personnes, notre C.A. HT est supérieur à 150 millions de *Francs*. Nous *recherchons un candidat de formation supérieure*, école de commerce, option : finances-comptabilité, ayant une expérience de 4 à 5 ans dans des fonctions analogues dans une société commerciale de moyenne importance, et de ce fait, familiarisé avec les problèmes d'organisation, informatiques, financiers et juridiques. Directement rattaché au P.D.G. de la société, il devra le décharger de tous les problèmes relatifs à l'organisation *et* à l'administration interne de la société. Il aura la responsabilité directe des services, Personnel, Comptabilité, Gestion, Informatique et Services Généraux. Ce poste ne peut convenir qu'à un homme disponible, très près des réalités concrètes de l'entreprise, ayant une curiosité et une ouverture d'esprit lui permettant de s'adapter à toutes les situations. Lieu de travail : **PARIS**. Adresser *lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous réf. 73724/M* à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Publival

sélé CEGOS

T.N.S.C., *Filiale de TYMSHARE (Groupe Mc DONNEL DOUGLAS)*

leader mondial dans les réseaux de transmission de données, constructeur de TYMNET. Dans le cadre de notre importante expansion, nous recherchons plusieurs

Ingénieurs support système

Responsabilités : Assistance système de nos clients et différents groupes opérationnels de TNSC. Implantation et suivi des nouveaux logiciels, installations et recettes de réseaux d'entreprises et réseaux *publics de transmission de données chez nos clients dans toute l'Europe. Conviendrait à ingénieurs ayant acquis une expé*rience de quelques années en téléinformatique, de préférence au niveau système, chez un constructeur, dans une SSII ou chez un grand utilisateur. Connaissance de procédures de transmission ou d'architectures de réseaux très appréciée.

Ces postes sont reliés à des projets importants de dimension internationale. Il nécessiteront une pratique fréquente de l'anglais.

TNSC offre :
- Une formation aux techniques de pointe dans le domaine de la commutation de paquets, de réseaux à valeur ajoutés et de la télématique.
- Une ambiance de travail favorisant les prises de responsabilité.
- Des possibilités réelles de carrière dans un secteur en pleine expansion.
- Des déplacements de courte durée en Europe et aux USA (Californie).

Envoyer C.V. détaillé photo et prétentions à TNSC, *210 bureaux de la Colline*, 92213 SAINT-CLOUD.

Publival

Contrôleur budgétaire et comptable

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES FRANÇAISES recrute pour son Département Immobilier en développement un Contrôleur Budgétaire et Comptable.

Son profil:
De formation DECS avec des connaissances en informatique, le titulaire du poste devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans des fonctions de type contrôle de gestion au sein d'une entreprise de Bâtiment et TP.

Sa mission:
Il sera chargé du suivi des budgets et des tableaux de bord pour l'ensemble du Département Immobilier du Groupe, ainsi que de la supervision des travaux comptables.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. ZL 507 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Être ingénieur et vendre

***UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE*, conditionnement d'air** pour industries électronique, alimentaire, pharmaceutique... affiliée à un groupe européen, leader dans ce domaine, offre un poste particulièrement dynamique d'**Ingénieur Commercial.**

Rattaché au Directeur Commercial et épaulé techniquement, il aura une activité percutante et soutenue de prospection, de réponse et suivi d'appel d'offres auprès des industriels. Il animera les contacts et les négociations jusqu'à la passation des contrats concernant la vente des installations de traitement d'air.
Ce poste s'adresse à un candidat de formation Ingénieur ou École Supérieure de Commerce, *ayant une première expérience* de vente de biens d'équipements, de trois ans minimum. Il suppose un goût et des aptitudes marqués pour la vente et notamment des qualités de contact, de dynamisme et de volonté de réussite.
L'activité s'exercera *sur toute la France avec possibilités à l'export.*
Un investissement avec succès dans ce poste entraînera une rémunération personnelle importante.
Poste: banlieue Paris.

Écrire sous réf. YK 506 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Ingénieur chargé de programmes

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'HLM PARIS *renforce son équipe technique* dans le cadre de son développement et offre un poste intéressant et évolutif à un Ingénieur Bâtiment ou TP ayant impérativement la connaissance de la réglementation HLM.

Rattaché au Directeur du Département Construction et Entretien, il se verra confier la responsabilité, comme maître d'ouvrage, de la réalisation de programmes: montage, conduite et suivi. Ce poste conviendrait à un candidat diplômé, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine des affaires (tant technique que commercial).
Ses compétences conjuguées à ses qualités de rigueur, son dynamisme, de bonnes capacités relationnelles, un esprit d'équipe lui ouvriront de réelles perspectives d'évolution de carrière.

Écrire sous réf. MX 453 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Une génération d'avance

INGENIEURS CONFIRMES

«Les meilleures idées sont celles qui aident les hommes» : fondement du rôle social du groupe ITT, géant de la communication (CA 83 20 Milliards $). Ce sont aussi ses moyens et son avance technologique liés à sa tradition innovatrice. ITT Data Systems France : une progression de 60 % par an depuis 1978, plus de 26.000 unités vendues à ce jour, des *équipes hautement qualifiées et l'intérêt porté au développement* des carrières, est l'expression à taille humaine de ce savoir-faire.
Nous proposons à des ingénieurs confirmés de bénéficier de toutes les opportunités liées à l'avenir de nos produits : les réseaux de communication.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Evoluant dans un environnement IBM, vous travaillerez sur des systèmes d'exploitation MVS-DOS/VSE - VM-OS-OS/VS1 et des protocoles de liaison SNA/SDLC et BSC, vous supporterez la force de vente auprès de la clientèle sur une gamme de produits d'informatique répartie allant jusqu'aux réseaux.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Maîtrisant l'approche grands comptes, vous commercialiserez des solutions complètes réseaux : vous serez chargé ainsi du développement d'une clientèle sur un secteur géographique déterminé, prendrez la responsabilité de sa gestion et vous préparerez à l'encadrement de jeunes ingénieurs diplômés.

INGENIEURS SUPPORTS TECHNIQUES

Vous participerez à la mise en place d'un produit sur le marché français et définirez les politiques de maintenance et de formation jusqu'à sa stabilisation. Votre rôle d'assistance auprès de la clientèle vous amène à assurer l'expertise technique (sur les plans Hard et Soft) des matériels après installation.

Didier Vandamme vous assure déjà de sa disponibilité -
Tour Maine-Montparnasse, 33 avenue du Maine.
BP 148, 76755 Paris Cédex 15.
Téléphone : 545.67.05.

ITT Data Systems
Entre vous et nous : le dialogue.

ITT

S.A. PRESTATIONS SERVICES PERFORMANTE quartier Madeleine-St-Lazare RECHERCHE

COMPTABLE UNIQUE

B.T.S. ou certificat comptable du D.E.C.S. pour tenir comptes jusqu'au bilan et déclarations fiscales.
Expérience min. 5 ANS exigée *et références.*
Envoyer C.V. et prétentions à nº 9479 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, QUI TRANSMETTRA.

FONCEURS

pour vendre de la micro-informatique, puis devenir Responsable de magasins micro (Paris, Lille).
Grosse Société, taille mondiale.
Carrière assurée.
Formation solide (2 mois).
Téléphone : (1) 307-57-79.

ENTREPRISE T.P. recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE LOCAL

pour travailler à ÉTAMPES et diriger une équipe sous les ordres de la direction NIVEAU B.T.S. expérience nécessaire de la comptabilité générale, déclarations sociales et fiscales, etc.
LIBRE RAPIDEMENT.
Adr. C.V., prét. et références sous nº 11602 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

SPÉCIALISTE DES *ÉCHANGES THERMIQUES* Recherchons

INGÉNIEUR THERMICIEN

– Grande Ecole.
– Age minimum 30 ans.
Pour prendre la responsabilité du calcul, de la conception de la vente

D'ÉCHANGEURS DE CHALEUR

Adresser C.V. s/réf. 3915 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS *développement logiciel sur microprocesseur.* URGENT – 784-74-62.

INGÉNIEURS

INFORMATICIENS connaissances assembleur mini 6. Tél. : 784-74-62.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, PROCHE BANLIEUE OUEST
recherche pour sa Direction Commerciale Centrale à son Siège Social

JEUNE ATTACHE COMMERCIAL

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, il sera plus particulièrement chargé :
- de la représentation auprès de certains clients,
- de la réalisation d'étude de marchés,
- du développement d'activités nouvelles.

Le poste nécessite une formation commerciale et une connaissance du marketing (ESSEC - Sup de Co...).
Une expérience de 2,3 ans dans un poste similaire et dans le secteur des transports sera appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions s/réf. 97135 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Société industrielle filiale d'un important groupe américain, recherche pour ses services gestion et planning de son siège social situé à PARIS

2 ANALYSTES FINANCIERS H/F

Agés de 22 ans minimum.
Grande ouverture d'esprit et très motivés, les candidats seront diplômés d'une école de commerce et/ou de gestion, leur formation étant complétée ou non par première expérience opérationnelle.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Possibilité d'évolution de carrière au sein de la société.

La rémunération proposée tiendra compte de l'expérience.

Adresser CV, prétentions et photo sous référence 97110 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIETE recherche

techniciens électroniciens

pour assurer la maintenance de matériels électroniques sophistiqués, à l'Etranger.

Profil :
- Spécialistes RADAR.
- Spécialistes SYSTEME CROTALE.
- B.S. ELECTRONICIENS.
- Anglais souhaitable

SALAIRE TRES MOTIVANT
Adresser C.V. sous référence 3268/JT A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra).*

Importante Société spécialisée **en AUDIT et CONSEIL** située à Paris recrute

Deux Auditeurs Chefs de mission

Expérience : au minimum 3 ans dans un cabinet de dimension internationale.
Formation : diplômé de l'enseignement supérieur + certificat(s) supérieur(s) de l'expertise comptable.
Disponibilité souhaitée : 1er Octobre 1984
Niveau de rémunération important. Large développement de carrière.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 2768/M à

ID **IMPACT DEVELOPPEMENT**
Monceau Commercial Building
38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

publival



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Pour son Département Organisation Informatique, le **Crédit Commercial de France**, importante banque nationalisée regroupant un effectif de 7.500 personnes, recherche :

Organisateur Informaticien

Nous lui confierons la **responsabilité d'un nouveau projet** relatif à la réorganisation *d'un important service de notre département international.*
Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure, **(ingénieur, ESC, MIAGE)**, attiré par l'organisation, possédant de **bonnes connaissances en informatique** et 3 années d'expérience professionnelle minimum.
La fréquence des contacts avec les responsables du service, et avec les techniciens *chargés du projet requiert par ailleurs de sa* part de **réelles aptitudes à la négociation.**
Réf. OI.

Chargé d'Organisation

Au sein d'une équipe de 15 personnes, il sera chargé de tâches d'analyse fonctionnelle et d'organisation, pour un projet de grande envergure.

Nous souhaitons recruter un **jeune diplômé de l'enseignement supérieur universitaire,** ayant au cours d'une première expérience concrète de l'organisation dans l'entreprise fait preuve de ses **qualités d'analyse, de synthèse et d'une certaine curiosité.**
Réf. CHO.

Merci d'adresser **rapidement** lettre manuscrite, C.V, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Crédit Commercial de France - Direction des Carrières - 103 Champs Elysées - 75008 PARIS.



recrute

auditeurs confirmés

(niveau senior à supervisor)

- ayant 2 à 5 ans d'expérience dans un cabinet d'audit et de commissariat aux comptes.
- diplômés de l'enseignement supérieur
- préparant le diplôme d'expertise comptable.
- ayant *une pratique suffisante* de la langue anglaise.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo
à Chantal BERNI
CJA, 28, bd Haussmann - 75009 PARIS

PME leader dans son domaine (Systèmes transactionnels) recherche ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Formation DUT ou + connaissances : temps réel, assembleur (Z80...) ; Pascal. Hardware (spéc. électronique). Emploi stable avec responsabilités dans petite équipe chargée de développements.
Tél. M. Bertrand :
(1) 883-64-45.

Org. cult. et techn.. recherche informaticien microsystèmes chargé réalisation outil pédagogique informatisé (Form. théor. + EXPÉR. RLE. + programme informatique) confirmé (multilangages) pour bases données + numéris. et synthèse image. DUT min. immédiat. opérationnel.
Ecrire à CDFC, B.P. 172, 75562 PARIS CEDEX 12, qui transmettra.

1984 Cap sur la première SSII française

CAP GEMINI SOGETI, leader européen des SSII en prestations intellectuelles : maîtrise-d'œuvre de systèmes informatiques complexes, réalisation de logiciels en informatique de gestion, industrielle ou scientifique.
Nous recherchons pour seconder nos DIRECTEURS D'AGENCES des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- diplômé(e)s Grandes Écoles,
- débutant(e)s ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans,
- dégagés des O.M.

NOUS VOUS OFFRONS :

– Une formation :
- **à l'informatique** (à partir du 27 août) pour ceux qui débutent dans ce domaine ;
- ***aux techniques de vente*** (*à partir du 4 octobre*) pour l'ensemble des candidats retenus.

– *des possibilités d'évolution de carrière rapide au sein d'un Groupe* puissant, en plein développement.
– Une rémunération motivante.

NOUS VOUS CONFIERONS :
Sur l'ensemble de nos activités, (conseil, assistance technique, interventions spécialisées, formation...) le développement d'une importante clientèle... et la conquête de nouveaux marchés !



Merci d'adresser un dossier complet de candidature ou de téléphoner à Françoise DOUTRIAUX - 92, boulevard du Montparnasse, 75682 PARIS CEDEX 14. (1) 320.13.81.

HAVAS CONTACT



1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes — C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS
généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieur Qualité Externe
Valeo Eclairage CIBIE (Bobigny — 93)

Une PREMIERE EXPERIENCE en production ou méthodes de fabrication vous permettra de prendre en charge les relations techniques « qualité » entre nos clients étrangers situés en Europe et les différents services et *unités de production de notre Société (1000 personnes). Ce poste implique des déplacements de courte durée.* Connaissance de l'anglais indispensable. Allemand parlé souhaité. Réf. 54650/1/M

Ingénieur Méthodes et Industrialisation
Valeo Matériaux de Friction (Condé sur Noireau - 14)
Valeo Embrayages (Amiens - 80)

Nous vous proposons de DEBUTER votre carrière au sein de ces importantes unités de production en grande série en prenant en charge la conception, la mise en oeuvre, l'amélioration des procédés et matériels de fabrication afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques de production. Réf. 54650/2/M

Ingénieurs Gestion Débutants
Valeo Direction Gestion Automobile - (Paris 17e)

Vous avez une formation complémentaire en gestion (IAE, CESMA, IEPST ...). Au sein des services gestion, vous serez chargés d'études économiques sur les éléments d'exploitation (activités, résultats, stocks, investissements) et vous participerez à la diffusion ou l'application des principes de gestion retenus dans le Groupe. Connaissances en Italien, Espagnol ou Allemand appréciées. Réf. 54650/3/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43, rue Bayen — 75017 PARIS

INSTITUT MUNICIPAL DE FORMATION CONTINUE recherche
RESPONSABLE DE FORMATION
Pour assurer la Direction du Centre organisation des formations, gestion financière, gestion du personnel.
Exp. de la fonction exigée.
Poste à pourvoir en région parisienne.
Adresser candidature *sous n° T 066.857 M*
Régie-Presse
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.



Au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche pour le Département Finance de sa Direction Administrative et *Financière*

CADRE FINANCIER

Diplômé d'une grande école de gestion : HEC, ESCP, ESSEC, il devra posséder déjà quelques années d'expérience dans le secteur bancaire ou industriel.
Dans le cadre du Service Etudes et Plans Financiers, il sera chargé :
- de la réalisation d'études diverses,
- de la conception et de la mise en œuvre de modèles d'aide à la décision en matière d'investissement et de financement.
- de missions d'assistance auprès de la Division Internationale et des filiales du groupe,
- de la préparation du rapport annuel.

Des connaissances en informatique et un niveau DECS sont vivement souhaités. Anglais indispensable.
Lieu de travail : Paris-La Défense.
Adresser CV complet avec lettre de candidature, sous réf. 57/CD à :



SERGE BAILLY CONSEIL
128, boulevard Haussmann
75008 Paris

La micro-informatique : Olivetti

Premier Constructeur Européen d'Informatique, nous développons largement notre activité micro-ordinateurs personnels professionnels. Notre ambition est de prendre immédiatement une part significative du marché sur tous les créneaux de distribution qui sont les notres. Aussi créons-nous les fonctions de :

Chef de produit

Votre formation supérieure, votre connaissance de l'anglais et votre première expérience réussie en micro informatique sont les bases indispensables pour réussir à ce poste.
Rattaché au Responsable Marketing Informatique France, en liaison directe avec le marketing central en Italie, vous animez une équipe de 4 personnes. C'est vous qui analysez, *traitez et diffusez les informations promotion*nelles et éléments techniques que nos réseaux attendent sur la *gamme Micro.*
Ce poste peut évoluer à terme vers des fonctions marketing plus larges. (réf CP07M)

Ingénieurs commerciaux

Nous donnerons la préférence à ceux qui, ayant déjà vendu de la micro informatique avec succès, ont la formation supérieure qui garantit leur possibilité d'évolution future dans notre société.

Vous aurez pour cible commerciale le marché des revendeurs spécialisés de l'OEM et des SSII.

La qualité de nos produits et vos qualités propres vous assurent une rémunération à la hauteur de vos ambitions. (réf IM07M)

Adressez lettre *manuscrite, CV sous la référence choisie* à :
OLIVETTI FRANCE — DPRH — 89, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

olivetti

Banque Populaire

REGION NORD DE PARIS
recherche

LE RESPONSABLE de son unité P.M.E. *HF*

Pour le secteur de la Ville Nouvelle de CERGY PONTOISE

Sa principale mission sera d'accroître la pénétration de la Banque sur le *marché* Entreprises du secteur et d'animer une petite équipe de commerciaux.

Agé d'environ 30 ans, notre meilleur candidat aura de préférence une formation supérieure, une expérience de l'exploitation orientée vers les PME - PMI et un tempérament commercial affirmé.

Si vous êtes cette personne de terrain, saisissez l'opportunité de vous joindre à un groupe dynamique.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à l'adresse suivante : BANQUE POPULAIRE DE LA REGION NORD DE PARIS - Direction du personnel - 32 Boulevard Jules Guesde - 93200 SAINT DENIS.

COFAP

Société Industrielle branche Ferroviaire située banlieue N/EST de PARIS recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

diplômé ENSAM ou équivalent, dominante électromécanique.

Rattaché à une division regroupant les fonctions techniques et *commerciales de la Société, il* sera orienté en fonction de ses aptitudes vers :

— 1 poste de développement ou, vers le technico-commercial.

De réelles perspectives seront *offertes à un jeune motivé par* la technique (mise en œuvre de technologies variées) et ayant des capacités de contact.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Envoyer C.V. à SIPEP, 3, rue *de Choiseul,* 75002 PARIS, réf. 1122, qui transmettra.

Centre Formation recherche RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE pour remise à niveau.
Env. C.V. à Faire-Féminin
12, rue Monmory,
94300 Vincennes.



claude fitoussi conseil
Spécialiste du recrutement micro-informatique recherche

15 Technico commerciaux

pour points de vente micro
(Paris-Province)
distributeur agréé IBM/APPLE
(Réf. PM/01)

- Rémunération motivante et évolutive.
- Poste d'avenir dans équipe *dynamique.*
- Société importante en développement.
- *Connaissances* techniques micro non indispensables (mais appréciées).

1 Responsable SAV micro

(Réf. PM/02)
Rémunération élevée. Responsabilités.

Envoyer C.V. + *lettre manuscrite + photo* (retournée) à Claude FITOUSSI Conseil - 74, bd de Reuilly - PARIS-12e - Tél. : 307.57.79, en rappelant la réf. choisie.

MEDIA BA

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE MULTINATIONAL DE LA RÉGION PARISIENNE

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Chargé au Siège du Groupe de la création du système d'Information et de Télécommunications, l'intéressé dirigera :

- La réunion des applications spécifiques du siège actuellement sous-traitées à l'extérieur ;
- La coordination des travaux informatiques effectués sur les sites industriels et commerciaux de France et de l'étranger.

A l'écoute des responsables de différents niveaux au siège et dans les filiales il devra apporter, par ses compétences et ses connaissances personnelles élargies, des solutions techniques et économiques fiables, évolutives, aux questions qui se posent.

L'expérience professionnelle de quelques années serait appréciée sans que soit négligée l'étude des *candidatures d'ingénieurs débutants* dont les compétences seront en adéquation avec les responsabilités offertes.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée, sous nº 291.949 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS qui transmettra.

ACHETEUR MATIÈRES PREMIÈRES

Nous sommes la première filiale européenne d'un groupe chimique de dimension mondiale et fabriquons des produits semi-industriels et de grande consommation. Notre C.A. est supérieur à 2 Milliards de francs.

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce ou d'une *école d'ingénieurs chimistes + formation complémentaire en* gestion. Vous parlez de préférence allemand et anglais. Vous vous définissez comme un négociateur fiable et autonome, très motivé par l'amélioration de la rentabilité.

Nous vous confierons, après formation à nos produits et méthodes, la responsabilité des achats d'une gamme de matières premières au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Une expérience de 2 à 3 ans dans l'achat ou la vente de produits chimiques serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 2091 M



Direction des Relations Humaines - BP III
94258 GENTILLY

HAVAS CONTACT

Importante société d'électronique cherche à pourvoir les postes suivants basés à PARIS, pour sa **division TELECOMMUNICATIONS**

2 INGENIEURS LOGICIELS
DEBUTANTS OU 1ere EXPERIENCE

référence A

1 INGENIEUR LOGICIEL
EXPERIMENTE

référence B

ayant participé à des développements de logiciels temps-réel sur des systèmes multiprocesseurs. Des connaissances en logiciel de base, protocoles d'échange, bases de données, seraient appréciées.

1 INGENIEUR CHEF DE GROUPE LOGICIEL

référence C

ayant déjà assuré la conduite de projets importants. Adjoint au responsable des études, il répartit, guide et contrôle les développements logiciels ; en liaison avec les chefs de produits, il participe à l'établissement des spécifications, il assure le respect des cahiers des charges et des plannings.

1 INGENIEUR MATERIEL EXPERIMENTE

référence D

pour conduite de projets. Une expérience mixte digitale analogique serait très appréciée, une connaissance minimum de logiciel (assembleur sur micro) est nécessaire.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 97092 en indiquant la référence du poste choisi à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

AUXILLEC ROBOTIQUE GROUPE THOMSON

Pour la vente de la gamme de 13 robots industriels

1° INGÉNIEUR COMMERCIAL

Formation supérieure en mécanique.
5 ans d'expérience de la vente en milieu industriel.

2° UN INGÉNIEUR T.C.

Formation supérieure en mécanique.
3 à 5 ans d'expérience dans l'établissement d'offres et la conduite d'affaires.

Postes basés à Malakoff.

Envoyer lettre de candidature, C.V. + photo + prétentions à :

AUXILLEC ROBOTIQUE
15, rue Gabriel-Péri, 92242 MALAKOFF CEDEX.

Vous êtes diplômé expert comptable ou mémorialiste ayant solide expérience audit, commissariat aux comptes ou expertise comptable.

Nous sommes un important cabinet de révision et de conseils en fort développement avec bureaux en province et aux USA.

Recherchons pour missions Paris et province

UN CHEF DE GROUPE

Formation grandes écoles de commerce pour encadrer missions de haut niveau.

2 CHEFS DE MISSIONS

5 ans d'expérience min. pour supervision dossiers sur les plans comptable, fiscal et social.

Rémunération intéressante et motivante.

Envoyer C.V. et prét. à SEFICO 65, av. Kléber, 75116 PARIS.

Société secteur pétrolier recherche

ANALYSTE PROFESSIONNEL

Excellent niveau maths pour développement programmes scientifiques sur micro et mini H.P. Anglais exigé. Envoyer C.V. et prétentions sous nº T 068.855 M Régie-Presse 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

capitaux propositions commerciales

DISP. CAPITAUX IMPTS POUR PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MOYEN OU LONG TERME A 14 %, TOUS USAGES. TÉL. : 16-35 70-87-82.

Vous êtes fortement motivé par les problèmes monétaires internationaux actuels, et donc vous pouvez agir efficacement dans ce secteur :

un des premiers **Etablissements Financiers mondiaux** vous ouvre une carrière qui vous conduira vers le domaine du **change,** dans lequel votre compétence et votre dynamisme pourront s'exprimer.,

Voulez-vous tenter ce challenge avec nous? Nous avons des opportunités à vous offrir.

Adresser CV, photo, et prétentions sous référence 5876 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'une maîtrise de Sciences Economiques, de Gestion, d'Informatique, de Sciences Politiques, d'un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce.

INTÉRESSÉS PAR UN DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES TRANSPORTS

sont invités à contacter :

l'École Nationale des Ponts et Chaussées

Geneviève GUINARD - Direction de l'Enseignement
28, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS.
Tél. : 260-34-13, poste 312 ou 382.

DATE LIMITE DU DÉPOT DES DOSSIERS : 6 SEPTEMBRE 1984.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur *la revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

Prof. titulaire agrégée sciences nat. Paris, ch. collègue ex-Marseille pour échange poste. Écrire sous le nº T 068.853 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

représentation offres

SANGLAR recherche **COMMERCIAL DYNAMIQUE**

Pour prescription suivi développement clientèle. *Secteur Ouest PARIS* et NORMANDIE.
- Vente revêtements muraux et produits bâtiment.
- Bonne formation de base ou expérience exigée.
- Connaissance secteurs et clientèle souhaitée.
- Fixe + intéressement + frais déplacement.

SANGLAR SERVICE DU PERSONNEL 53, AVENUE CARNOT, 69250 NEUVILLE-S/SAONE.

DEMANDES D'EMPLOIS

STÉNO-DACTYLO
CORRESPONDANCIÈRE (19 ans) (Pigier) CAP, BEP cherche emploi stable à Paris pr. gares Paris-Nord, St-Lazare *Libre de suite.* Ecr. s/nº 6618 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 32 a., lic. droit, gestion, dipl. documentaliste, 8 a. exp. document. sociale, ch. poste resp. ou créat. poste Paris. Ecr. s/nº 8.159 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR PERSONNEL
50 ans, recherche travail à TEMPS PARTIEL *dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.* Ecr. s/nº 3712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

POUR LE BRÉSIL
CONTROLEUR DE GESTION COMPTABLE ET *FINANCIER* 40 ans, sér. réf., portugais parlé et écrit, rech. poste similaire dans société française. Ecrire sous le nº T 66848 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

J.H. 27 ans, maître en Droit privé, dipl. I.E.J., docteur en Droit Internat., docteur d'Etat en Sciences Po, rech. emploi bancaire ou financier. Ecrire sous le nº 13.265 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Agrégé philo retraité cherche job pour rentrée. *Ecr. s/nº 8182 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ESSEC
Expérience plus de 15 ans, propose à PME DE PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DES *QUESTIONS ADMINISTRATIVES* ET FINANCIÈRES. Ecr. s/nº 3570 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Je frappe sur IBM vos manuscrits, rapports, thèses, etc. travail rapide, soigné, 887-80-21.

villégiature

SANARY (Var) villa vue mer, jardin et terrasse, 2 grandes chambres, salle de bains, w.-c., 1 petite chambre, 2 lits, douche, w.-c., grand séjour, état neuf, grand confort. Tél., TV. Du 15-7 au 30-9. Tél. : (1) 722-41-38.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
dans le domaine des
RADIOCOMMUNICATIONS

*située en proche banlieue NORD-OUEST, nous recherchons dans le cadre du développement d'un **PROJET MAJEUR** à **l'ÉCHELLE EUROPÉENNE** des hommes et des femmes de haut niveau technique et attirés par la perspective de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires et européennes,*

INGÉNIEURS LOGICIEL
INGÉNIEURS RADIO

justifiant de quelques années d'expérience, ils se verront confier les études systèmes et le développement des équipements de ce projet.

Certains des postes seront à pourvoir dans un premier temps en Allemagne.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions ss réf. 35520 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Le centre de documentation d'un laboratoire pharmaceutique international prestigieux recherche un

médecin documentaliste

plein temps pour compléter son équipe

Chargé de la chaîne documentaire complète dans un domaine thérapeutique délimité (en particulier en endocrinologie et diabète dans un premier temps), il sélectionnera ses articles, en réalisera la synthèse et les traitera par un système de mémorisation informatique. Il assurera les recherches documentaires lui permettant de répondre aux questions émanant soit des praticiens, soit des services internes du laboratoire.

Ce poste s'adresse à un médecin intéressé par la pratique documentaire et ayant si possible une bonne connaissance des systèmes documentaires automatisés. Anglais nécessaire.

Adressez votre candidature sous réf. 8286 à SÉLÉPHAR, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

Sélephar

L'immobilier

appartements ventes

3ᵉ arrdt

MARAIS, rue Charlot Studio cft, 2ᵉ ét., exceptionnel. Px 165.000 F. T. 206-15-30.

5ᵉ arrdt

MAUBERT BON IMM. 4/5 p. rénové, 100 m², 1.100.000 RARE 736-06-05.

CENSIER 2 P. Cuis., bains, 6ᵉ ét. sans asc., charme soleil. 331-89-46.

RUE PASCAL STUDIO STANDING cuis., bains 32 m². chf cent. asc. 633-38-94.

Splend. 2/3 p. s/balc., pl. sol., cuis. équip., bns, w.-c. Except. Px sacrif., prop. 878-41-65.

6ᵉ arrdt

115 m². Caractère 703-32-44.

SEINE BEAUX ARTS

Mº PORT ROYAL Imm. pierre de t. CONFORT. Séjour dble, 3 grandes chambres, entrée, cuisine, s.d.b., 2 cabinets de toilette. Tél. le matin 544-21-97.

7ᵉ arrdt

INVALIDES superbe studio récent, qualité, vue soleil. 620.000 F. 705-61-91.

11ᵉ arrdt

BD VOLTAIRE PRES St-Ambroise, plein soleil, vue *dégagée, asc. 2 p. cuis., bns,* chf cent. 380.000 F. Tél. : 322-61-35.

13ᵉ arrdt

INVESTISSEMENT Beau studio tt cft. *Dans imm.* stand. Parking, cave. Loyer libre. Prix : 315.000 F. SPEI — 354-09-71.

TOLBIAC 2 P. Entrée, cuis., bains, refait neuf. Imm. pierre. 260.000 F — 526-89-04.

PORT ROYAL 2 PIÈCES tt confort soleil 350.000 F. 325-97-16

18ᵉ arrdt

Résidence « MAIRIE du 18ᵉ »
53, RUE DU SIMPLON
IMM. NEUF DE STANDING. Prêts conventionnés possib.
STUDIO à pt. de : 354.100 F.
2 P. à partir de : 395.900 F.
3 P. à partir de : 617.000 F.
CECOGI (1) 575-62-78.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX Lakanal résidentiel gd *stand. Appt 125 m² en duplex* + terrasse. 1.720.000 F. Tél. : 663-55-70, 663-08-96

Province

DIEPPE FRONT MER Immeuble neuf exceptionnel, *livraison immédiate,* apparts de 30 m² à 70 m² + terrasse. S O G I (16-1) 388-11-10.

DOHEM — Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)

Renseignements, documentation gratuite DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze 04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ. 566-00-75. Paie comptant, 15ᵉ-7ᵉ arrdts *IMMEUBLES même occupés.*

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres supérieurs et employés IMPORTANTE STE *INFORMATIQUE rech. divers* appts ttes catégories et gde surface Villes Paris et environs 504-48-21. Poste 790.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66. — 283-57-02.

locations meublées demandes

Région parisienne

Rech. appt avec très grande salle de bains, beau lavabo pour tournage film fin juillet. Appeler 326-03-55.

immeubles

STÉ FONCIÈRE MARCHAND de BIENS vd par lots ou en total

13ᵉ, 15ᵉ, 17ᵉ, 18ᵉ, 19ᵉ et BANLIEUE PROCHE

appts loi 48, possib créd. bonifié à 12,5 % et créd. 100 % avant fisc. pr investisseurs. 755-89-27.

URGENT Recherche IMM. de BUREAUX
3.000 à 4.000 m²
PARIS OUEST — 329-71-67.

pavillons

Vends Dordogne, pavillon tout confort, 5 pièces, 350.000 F *Bien pour retraite.* Ecr. J. Sudrat, B.P. 17, 24600 *Ribérac.* Tél. le matin (53) 90-07-20.

A VENDRE Mais. mitoyenne 80 m², ent., cell., cuis. amén., sal., séj. avec chemin., 2 ch., s. de bns, w.-c. Sur terr. complèt. clos et pays. de 500 m² avec gar. Sis à Chelles, près *comm. et écoles, à 15 mn de la* gare, 15 mn gare de l'Est. Quart. calme et agréable. 600.000 F. Libre à la vente. M. Lapeyre, tél. : 421-15-00.

villas

PROX. PARIS-OUEST
Secteur ST-LAZARE IMMÉDIAT
PROPRIÉTÉ GRD STANDING DS JARDIN CLOS 1.500 m². Beaux arbres et plantations. *Habitation 400 m² environ +* sous-sol équipé 160 m² env. VASTE DEMEURE AMÉNAGEMENT LUXUEUX ET RÉCENT.

Somptueuse réception sur 150 m² + 4/5 ch. + 4 salles de bains + MAISON DE GARDIENS avec grand garage.

Claude ACHARD Conseil immobilier à Neuilly. Tél. : 624-53-46, 637-14-56.

PLESSIS ROBINSON. Calme villa récente, séj. dble, cheminée, 4 chbres, bur., s.d.b., s. d'eau, sous-sol, gar., beau jardin. 1.400.000 F *T 663-55-70 — 663-08-96*

maisons de campagne

Vends JUSSEY (Haute-Saône) 2 km Saône, place principale, mai*son de caractère, jard., dépend.* Tél. : (84) 75-84-77.

terrains

25 KM PARIS OUEST
BEAU BOIS 8 ha, constructible, 2 maisons 200 m², environnement inconstructible. Ecrire Eudico, réf. 3080/18, 11, rue Carpeaux, 75018 PARIS, qui transmettra.

propriétés

Région HOUDAN maison 4 pièces tout confort, impeccable, terrasse 100 m² dominant rivière, terrain de 1.300 m². *Px 480.000 F. T. 327-28-60.*

MANTES (PRÈS)
VALLÉE DE LA VAUCOULEUR Superbes bâtiments du XVIIIᵉ siècle tt cft. 400 m² habitables + maison gardiens. Parc *aménagé 8.000 m²* + 2500 m² boisés bordé par 2 rivières. 766-73-78.

URGENT CAUSE DÉPART EXCEPTIONNEL
Ouest 26 km centre Paris magnifique propriété sur très beau parc. 2.500.000 F ramenés à 2.100.000 F. Tél. : H.B. 260-66-13.

viagers

18ᵉ, 2 P., tt cft, imm. moderne, 9ᵉ ét., asc., 105.000 + 2.400 F, couvert par loyer *1.850/mois. Cruz, 8, rue La* Boétie. — 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIᵉ
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ. Pakings. Excellents locataires. Prix 3.500.000 F. Excellente rentabilité. RCI — 758-12-21.

Locations

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX MEUBLÉS
Secrétariat, télex. Téléphone : (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Locat. bureaux, secrét. télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉATION TTES ENTREPRISES
ASPAC SA. 293-50-50.

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
T. : 355-17-50.

bureaux

CHAMPS ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services *ou votre siège social. Tél.,* télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Locat. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00

SIÈGE SOCIAL 8ᵉ
RÉDACTION D'ACTES TELEX TS SERVICES BURX
AGECO 294-23-93.
(STATIONNEMENT AISÉ).

VOTRE SIEGE SOCIAL R.C. 160 F. SARL 180 F. Constitution rapide de sté G.S.M.P., 54, r. de Crimée, 19ᵉ et 4, r. des 2-avenues, 13ᵉ. Téléphone : 607-62-00.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. vend AUDI Quatro 1981 72.000 km, gris métal. peint. nve. T. (7) 872-25-11 h. bur.

divers

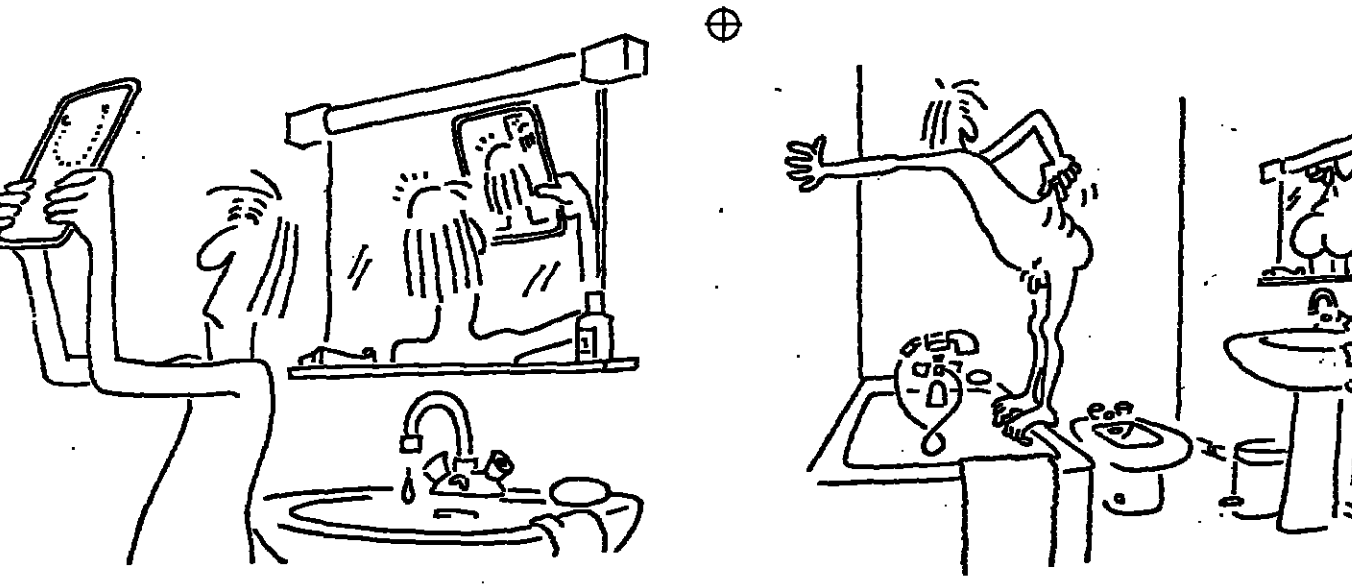
BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84 peu roulé garantie Auto Paris-15ᵉ, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15ᵉ.

ÉTÉ

Histoire d'Amour par Konk

Résumé : Toutes réflexions faites, nos héros baignent dans le bonheur, ce qui peut donner lieu à quelques excès dans leur comportement amoureux. Pourtant, le doute perce sous saint Valentin, et les affres de la jalousie sont pour demain.

ELLE AVAIT ONZE ANS DE MOINS QUE MOI. CETTE DIFFÉRENCE D'AGE M'INQUIÉTAIT BEAUCOUP.



JE CONNAISSAIS PAR COEUR LES DATES DE NAISSANCE DES COUPLES CÉLÈBRES :

JOSÉPHINE : 1763
NAPOLÉON : 1769

...MAIS IL L'AVAIT QUITTÉE.



MARIE LOUISE : 1791

.. MAIS ELLE N'ÉTAIT JAMAIS VENUE LE VOIR A SAINTE HÈLENE.

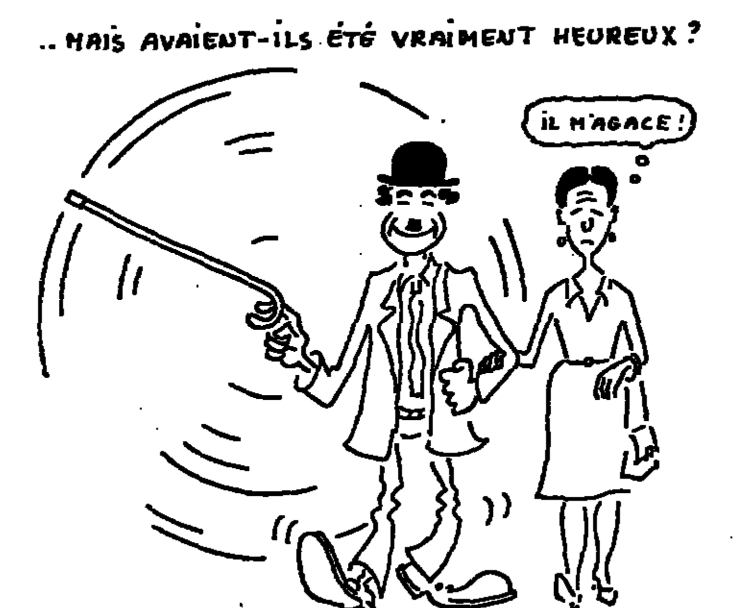


H. BOGART : 1899
I. BERGMAN : 1915

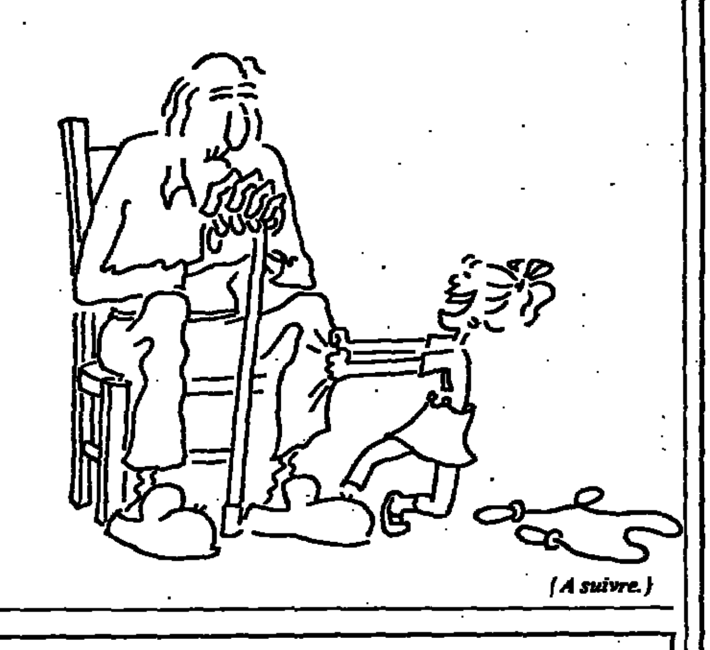
.. MAIS C'ÉTAIT DU CINÉMA.

CH. CHAPLIN : 30 ANS DE PLUS QUE SA FEMME

.. MAIS AVAIENT-ILS ÉTÉ VRAIMENT HEUREUX ?



JE ME SENTAIS VIEUX.



(A suivre.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3750

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■				
III								■	
IV				■		■			
V			■				■		
VI						■			
VII									■
VIII		■							
IX	■						■		
X				■		■			
XI			■					■	

HORIZONTALEMENT

I. Leurs œuvres n'ont pas toujours belle facture, mais leurs notes sont toujours très soignées. – II. Pays où les avatars font partie des rites. Transporteur ferroviaire ou trafic pour mener en bateau. – III. Il est inutile de leur faire dire ce qu'elles pensent. – IV. Se pique de nos jours sous une autre forme. Capucin de l'ordre des primates. – V. Préposition. L'animal à Sancho. A été franchi par Michel Strogoff. – VI. Grimpeur pyrénéen. Des gens peu bêcheurs le trouvent suffisant. – VII. Tirèrent profit de certains avantages en nature. – VIII. Provoquerait un vide. – IX. Entre la couche et le grabataire. Personnel. – X. Son souvenir s'exhale en un soupir. Qui coupe court à toute spéculation. – XI. Personnel. Le grand est souvent voûté.

VERTICALEMENT

1. Il faut d'abord la vaincre pour espérer de futures conquêtes. Maître, il peut battre un valet. – 2. Une telle affection ne favorise guère les épanchements. Ne surgit qu'après coup. – 3. Germe, mais pour l'exploiter il faut attendre qu'elle ait mûri. Rond dans l'eau. – 4. Prononcé par un juge de court. Os sur lequel tombe celui qui a pêché. – 5. Mixage de bises et de chaleur. – 6. *Epoque où les piqués de plage prévalent sur les piquets de grève.* Autre époque. – 7. Sigle d'une union où l'on se retrouve entre camarades. Plaisant jeu de mots. Négation. – 8. Toute petite Eure. Vise le cœur en faisant feu. – 9. Sombre ou célèbre auteur d'écrits. Court... bouillon.

Solution du problème n° 3749

Horizontalement

I. Légumes. – II. Elite. Ope. – III. Gîte. Suis. – IV. Isard. Bas. – V. Sinuosité. – VI. Lô. Suisse. – VII. Ane. Are. – VIII. Cène. Ré. – IX. Epate. Ail. – X. Urne. Aveu. – XI. Règlement.

Verticalement

1. Législateur. – 2. Elision. Pré. – 3. Gitan. Ecang. – 4. Utérus. Etel. – 5. Me. Douane. – 6. Sire. A.M. – 7. Soubise. Ave. – 8. Piats. Rien. – 9. Fessée. Elut.

GUY BROUTY.

VIE ASSOCIATIVE

Association des Amis

Ce titre sent quelque peu sa vieille confrérie, sa « fraternité », son compagnonnage, sa société de pensée, voire *sa société secrète*. C'est qu'il est incomplet : *pour la bonne raison qu'il* est à variables multiples. Mais *après tout, il y a bien un peu de* cela dans ce qu'il laisse entendre. Donc, en réalité : « Association des amis de... » vient après, un nom d'écrivain : grand ou de moindre génie, ancien ou contemporain, illustre ou trop oublié. Les Amis se rencontrent autour de son ombre, la réchauffent, veillent sur l'œuvre, l'explorent, la prolongent, l'illustrent. Ainsi trouve-t-on sur les sommets des Amis de Chateaubriand ; *ou, au bord d'une petite* rivière souterraine, les Amis d'Henri Calet, *les derniers je crois* bien à s'être associés.

Ces associations-là comptent parmi les plus *désintéressées, mais l'intérêt qu'elles portent à* « leur » écrivain est des plus vifs et *agissants* affectueux autant qu'intellectuel. On se tromperait *grandement* si on croyait *qu'elles* consistent à payer distraitement une cotisation, au point de l'oublier parfois, à recevoir un bulletin que, parfois aussi, non moins distraitement, on feuillette, cependant qu'un petit groupe ardent de trois ou quatre se charge du reste et nourrit à lui seul l'amitié. Non, ce ne sont pas des associations de papier ; ni même d'esprits seulement : elles réunissent des présences. Mais si, toutes, elles assemblent, rassemblent, elles ne se ressemblent *pas. Ou pas autant qu'on* pourrait croire. On s'en apercevrait *si on écrivait leur histoire*, ou au moins leur chronique.

Notre ambition sera beaucoup plus modeste. Prenons-en une *qui compte parmi les plus exemplaires*, et c'est à celles-là que je *pensais en évoquant ce que* toutes s'efforcent d'être ; mais *c'est aussi pour ses traits originaux* qu'on la choisit, et enfin *pour une raison d'actualité.*

La Société Paul Claudel a la *même vocation* que les autres, mais son action et son éclat sont à la *mesure* du poète. D'abord, par les publications qu'elle assure ou suscite. Son bulletin, riche d'informations, peut être un livre précieux : ainsi, celui qui offrait en fac-similé l'autographe inédit du *Chemin de la croix*, *deuxième version d'un « mime »*, le plus bref et le plus pathétiquement dépouillé des drames claudéliens. Chacun des *Cahiers Paul Claudel* est un gros volume soit d'exégèse, soit d'inédits, telles les correspondances avec Copeau, Dullin, Jouvet, Barrault. En outre, toutes les publications dont l'association n'a pas directement *la* charge mais qu'elle suit très attentivement, à commencer par celle des Œuvres complètes qui arrive à son terme avec le vingt-neuvième volume. Il va sans dire que l'étude, la connaissance *de l'œuvre* sont une des raisons d'être de l'association, *qui accueille, oriente*, informe les chercheurs (1).

Mais elle est tôt devenue l'abbaye-mère qui a essaimé par *le monde, où d'autres associa*tions autonomes se sont fondées, *de l'Amérique au Japon*, avec leurs activités, leurs publications *propres. Certes, c'est* beaucoup que le lien de l'écriture, *mais ce n'était pas assez.* Alors, comment réunir, faire vivre un *moment ensemble*, tous ces religieux claudéliens de tous les continents ? Eh bien ! l'association est unique en cela aussi qu'elle est double.

C'est pour répondre à cette nécessité de la présence qu'a été fondée l'Association des amis de Brangues. Ces deux « syllabes de bronze », leur ébranlement, leur battement de cloche avaient peut-être retenu Claudel autant que l'admirable paysage. C'est, en Dauphiné, au bord du Rhône, la grande demeure dont le poète fit son port d'attache à la veille *de s'embarquer pour l'Amérique*, et où il fixera sa vie, non sans *que la vague apportât avec lui les* images et les reliques de ses voyages ; où il écrivit une part de son *œuvre* ; et d'abord, à peine amarré et près de larguer l'amarre, *le Livre de Christophe Colomb*. Il y publiera *le Soulier de satin*. Quarante ans plus tard, Jean-Louis Barrault y créera *Sous le vent des îles Baléares*, cette quatrième journée du drame que le poète avait disjointe pour la *représentation*. Cela se passait aux *Journées* de Brangues qui, elles aussi, venaient d'être créées, et qui devenaient le temps et le lieu de pèlerinage *des claudéliens.*

Les bronzes de Brangues

C'est ici que nous abordons l'actualité : les Journées de cette *année vont avoir lieu les 21 et* 22 de ce mois. Leur thème : *« L'œil écoute ». C'est-à-dire* : l'écrivain et l'art. Aucun lieu ne pouvait *être plus poignant* pour commémorer Camille Claudel : le public s'est vu *révéler* depuis peu qu'elle est un grand sculpteur, nourri de sa propre tragédie. Né d'elle, un peuple de bronze hante Brangues. Et puisqu'il s'agit d'art, on aura à voir autant qu'à écouter. Enfin, les Journées n'allant jamais sans théâtre, ce sera cette année *la Cantate à trois voix*, mise en scène par Henri Ronse.

Comment dire davantage de ce qui n'existera *que* dans douze jours ? Mais l'esprit sera le même, et ce que je peux dire c'est ce qui se dit, se fit, se vécut, se joua l'autre été : afin que l'on sente bien ce que peut être une association des amis.

Ces *Journées* ne ressemblent guère à nos habituels colloques, et d'abord en ce qu'elles ignorent l'accumulation et l'accélération ; le temps y semble distendu, on parle et dialogue en liberté *hors la surveillance* de la pendule, personne ne glisse devant celui *qui parle* le petit bout de papier le sommant de songer à se taire, et personne *ici* ne le souffrirait, car tout ce qu'on y *entend paraît trop court.*

Ce qui ne distingue pas moins les *Journées* de Brangues, c'est le lieu : ce grand parc ordonné et la présence du fleuve encore sauvage ; et leur *climat* : comme une *intimité avec l'ombre vivante du* poète, dans sa maison, grâce aux siens, *à leur don de l'amitié*. Quelque deux cents claudéliens *sont venus de partout et de loin* dans cette solitude, jusqu'à de *jeunes mères avec leur enfant.* Tout un monde amical que les *repas rassemblent* sous le chapiteau où *s'emploient* de jeunes femmes aux *prénoms* claudéliens : qui dira jamais assez l'utilité des *nombreuses* familles ! Ainsi partagez-vous le pain avec Violaine ou Sygne, et *même* Brindosier. Si ce n'est son nom, il est fait exprès pour cette sirène-pilote qui, d'une nage rapide, nous guidait et nous perdait, poissons dépaysées, dans les méandres routiers du Rhône. Et deux fois de circonstance, ce nom, puisque Brindosier, la moins célèbre des héroïnes de Claudel, et la plus délicieusement perfide, est celle de ce *Protée*, « drame satyrique », et satirique, opéra bouffe et pathétique, que voici enfin sur le tréteau, sous le chapiteau. Pendant quelque quarante ans, jusqu'à la veille de sa mort, Claudel en aura attendu la représentation en France. Est-il sacrilège d'imaginer que, enfant du paradis, il reçut ce soir-là un petit supplément *de joie au sein* de la béatitude ?

YVES FLORENNE.

(1) 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris, auquel on peut s'adresser aussi pour toutes informations.

SPORTS D'ÉTÉ. – *Vingt-cinq* associations parisiennes organisent, avec le concours de la direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des sports, des activités sportives d'été. En juillet et en août de nombreux sports sont proposés : badminton, canoë, danse, équitation, plongée, planche à voile, tir, judo, golf, hockey, self-défense... Sont concernés les jeunes à partir de quatorze ans et les adultes. Participation de 10 francs à 60 francs par mois pour une séance par semaine.

★ Direction départementale du temps libre, de la jeunesse et des *sports*. Tél. : 256-45-38 ou 359-01-69.

A LA DÉCOUVERTE DE L'AUBE RURALE, troisième ouvrage réalisé par *l'association La Chair salée* (1), se veut un « guide du tourisme vert » de ce *département*, proposant de nombreux circuits *pédestres, équestres*, cyclistes. De nombreuses notes sur la *faune*, la *flore*, l'architecture, la gastronomie, l'artisanat, l'histoire locale, *etc.*, complètent la connaissance du lieu. On y trouve aussi les adresses des organismes, associations et clubs agissant sur le terrain (classées par thèmes d'activités).

★ Editions La Chair salée, 7, rue des Noes, 10300 Sainte-Savine. Tél. : (25) 74-04-63. 195 p., 50 F.

(1) *Le Monde* du 21 mars.

ÉTÉ

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 juillet à 0 heure et le mercredi 11 juillet à 24 heures.

Avec la présence du thalweg d'altitude sur le proche-Atlantique et d'une dépression au voisinage de l'Irlande, de l'air chaud et instable continue à remonter *sur le* pays *avec la passage d'ondes* perturbées orageuses.

Mercredi, le matin, le temps orageux et nuageux concernera la moitié nord-ouest. Ce caractère sera plus marqué de la Picardie au Bassin parisien et aux Charentes avec quelques orages. Ailleurs, le soleil prédominera. En journée, le temps ensoleillé sera plus général. En soirée, l'activité orageuse réapparaîtra des Ardennes et de la Lorraine au *Massif* Central; d'autre part, les nuages d'une nouvelle onde perturbée atteindront la Bretagne.

Les températures minimales seront stationnaires. Les maximales seront de l'ordre de 26 degrés sur la moitié Nord, 28 degrés dans le Sud-Ouest, soit une baisse par suite de la nébulosité, encore supérieures à 30 degrés dans le Sud-Est.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

La zone frontale orageuse qui se déplace lentement à travers la France depuis lundi achèvera de concerner jeudi les régions de l'Est. Ensuite, de l'air moins chaud circulera sur notre pays mais, grâce à la hausse de pression qui se développera sur les régions méridionales, la partie la plus active du nouveau courant perturbé océanique sera rejetée sur les îles Britanniques et ne débordera que faiblement sur les régions du Nord.

Prévisions pour la fin de la semaine

Jeudi, sur l'est du pays, notamment des Alpes à la Corse, il faut encore s'attendre à un temps chaud et lourd avec des ondées passagères et quelques orages. Sur le quart nord-ouest se produira une nouvelle aggravation nuageuse accompagnée de quelques pluies et de vents de sud-ouest modérés. Ailleurs, après un début de matinée parfois brumeux, nuages et éclaircies alterneront. Les températures maximales, souvent comprises entre 22 et 26 degrés, atteindront encore 30 degrés près de la Méditerranée, mais seulement 18 à 21 degrés près de la Manche.

Vendredi et samedi, au sud de la Loire, *prédominera un temps* ensoleillé avec des températures maximales comprises entre 27 et 30 degrés et avec des vents de secteur est modérés près de la Méditerranée. Près de la Manche, il *fera plus frais, les nuages seront souvent* abondants, il pleuvra un peu et les vents modérés souffleront du secteur est. Sur le reste du pays, le ciel sera nuageux par moments, mais les températures diurnes atteindront quand même les normales saisonnières.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 9 juillet à 8 heures, de 1014,6 millibars, soit 761 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet; le second, le minimum de la nuit du 9 juillet au 10 juillet) : Ajaccio, 29 et 17 degrés ; Biarritz, 26 et 18; Bordeaux, 30 et 17; Bourges, 33 et 16; Brest, 19 et 15; Caen, 26 et 17; Cherbourg, 22 et 15; Clermont-Ferrand, 34 et 17; Dijon, 31 et 15; Grenoble-St-M.-H., 34 et 15; Grenoble-St-Geoirs, 29 et 13; Lille, 31 et 13; Lyon, 31 et 17; Marseille-Marignane, 30 et 20; Nancy, 32 et 17; Nantes, 26 et 17; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19; Paris-Montsouris, 32 et 20; Paris-Orly, 31 et 18; Pau, 32 et 18; Perpignan, 26 et 20; Rennes, 26 et 17; Strasbourg, 32 et 16; Tours, 29 et 15; Toulouse, 30 et 19; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 40 et 24 degrés; Amsterdam, 26 et 15; Athènes, 26 et 16; Berlin, 28 et 16; Bonn, 33 et 17; Bruxelles, 32 et 14; Le Caire, 32 et 18; îles Canaries, 30 et 24; Copenhague, 24 et 15; Dakar, 33 et 26; Djerba, 28 et 19; Genève, 34 et 17; Istanbul, 23 et 15; Jérusalem, 26 et 17; Lisbonne, 26 et 18; Londres, 22 et 14; Luxembourg, 31 et 18; Madrid, 35 et 12; Moscou, 22 et 14; Nairobi, 23 et 14; New-York, 23 et 18; Palma-de-Majorque, 35 et 18; Rio de Janeiro, 26 et 22; Rome, 28 et 17; Stockholm, 26 et 12; Tozeur, 35 et 22; Tunis, 33 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 12 JUILLET

« Le sculpteur A. Bourdelle », 15 heures, Musée Bourdelle (Academia).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale du cimetière (Arts et curiosités de Paris).

« Autour du Palais Royal », 15 heures, 1, rue Richelieu (Bernard Czarny).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures (Anne Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 3, quai d'Anjou (Histoire et Archéologie ».

« Le Palais de justice en activité », 10 h 30, métro Cité côté marché aux fleurs (Pierre-Yves Jaslet).

« Trésors de l'ancien Niger », 17 h 30, entrée de l'exposition au Grand Palais (Pierre-Yves Jaslet).

« Une oasis d'islam au quartier Latin », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée à droite (Mme Romann).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 9 et mardi 10 juillet :

DES LOIS

● Portant diverses dispositions d'ordre social.

● Tendant à renforcer les droits des personnes en matière de placement en détention provisoire et d'exécution d'un mandat de justice.

UN ARRÊTÉ

● Portant modification du prix de vente de certaines catégories de tabacs.

LE CARNET DU Monde

Décès

– *M. René* Bader,
Le docteur et Mme Jean-Claude Bader et leur fille,
Le docteur et Mme Jean-Louis Bader et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme René BADER,
née Thérèse Floersheim,**

survenu subitement le 5 juillet 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

10, rue des Beaux-Arts,
75006 Paris.
4, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– Mme Jean Biacabe,
son épouse,
M. et Mme Guillaume de Sevin,
Laurence, Sophie et Anne,
ses enfants,
Le doyen et Mme Pierre Biacabe
et leurs enfants,
ses frère et belle-sœur.
Les familles Merle et Chaumont,
font part du décès de

M. Jean BIACABE,
préfet,
chevalier de la Légion d'honneur,

endormi dans la paix du Seigneur, le 7 juillet 1984.

Ses obsèques seront célébrées le 10 juillet, à 15 h 30, en l'église d'Orx (Landes).

[Né le 3 septembre 1925 à Bordeaux, licencié en droit, M. Biacabe a servi en Afrique avant d'être intégré en 1961 dans le corps des administrateurs civils. Il a occupé plusieurs postes de sous-préfet et de secrétaire général de préfecture uniquement dans le sud-ouest de la France. Il fut notamment sous-préfet de Bayonne de 1975 à 1980. Il devint ensuite préfet du Territoire de Belfort, puis de *l'Ariège en août 1981. Il* avait été nommé préfet de la Dordogne en juin 1983. Le 26 mars 1979 un attentat avait été perpétré contre la voiture de son épouse, assistante sociale à l'hôpital de Bayonne. L'engin explosif placé sous le véhicule de *Mme Biacabe avait tué les deux hommes qui le posaient.* Cet attentat avait été attribué à l'organisation séparatiste basque Iparretarak.]

– Nantes. Ile d'Yeu.

Maryvonne, Yann, Marine et Jacques, Gwen, Cécile,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude BONDUELLE,

survenu accidentellement le 8 juillet 1984, à l'Ile d'Yeu.
La célébration religieuse a eu lieu en l'église Saint-Augustin de Nantes, ce mardi 10 juillet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 16 février 1935, Jean-Claude Bonduelle, fondateur et dirigeant d'une société de vente et d'installation de matériel électrique industriel, avait adhéré au Parti radical en 1970. Candidat sans succès comme réformateur aux élections législatives de 1973 dans la première circonscription de Loire-Atlantique, il avait amené la fédération départementale du Parti radical à se prononcer l'année suivante en faveur de M. François Mitterrand. Entré au MRG à sa fondation, membre du secrétariat national, il avait rejoint à l'automne 1981 le PS, où il était membre de la commission Entreprises. Elu conseiller municipal de Nantes en 1977, il avait assuré les fonctions d'adjoint au maire chargé de l'urbanisme jusqu'aux élections municipales de mars 1983 qui s'étaient soldées par le succès de la liste de l'opposition. Depuis lors, il siégeait dans la minorité du conseil municipal.]

– Gaspard Breton,
Maurice Brille
et Mme,
Pascal Brille
et Mme,
Catherine Brille-Cross,
Frédéric et Caroline Brille,
Alexandra Cross,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Françoise BRILLE,
dite Eva Damien,**

leur mère, fille, sœur,
tante, cousine,
alliée et amie,
survenu *le 24 juin 1984*, en son domicile à Nanterre.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, au temple du Foyer de l'âme, à Paris.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Nanterre (Hauts-de-Seine), rue de Courbevoie.

« Voici, votre habitation va demeurer déserte... »
(Saint Luc XIII, 35.)

27-29, rue Parmentier,
92000 Nanterre.

– M. Charles Falque,
son époux,
M. Jean-Pierre Falque,
M. et Mme Dominique Falque,
Camille et Mathilde,
M. et Mme Hervé Pailloncy,
Alexandre,
M. et Mme Philippe Labuzan,
Olivier, Sophie, Benoît et Virginie,
M. François Falque,
M. et Mme Denis Falque,
Guillaume et Arthur,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Hermary, Dubois, Falque et Albrespy,
Et ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 9 juillet 1984, dans sa soixante-huitième année, de

**Mme Charles FALQUE,
née Marie-Thérèse Dubois,**

munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 juillet, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation, vers 11 h 30, dans la sépulture de famille, au cimetière de Bihorel-lès-Rouen.

« La vie n'est pas ôtée, elle est transformée. »
(Saint Symphorien.)

Cet avis tient lieu de faire-part.
3, place de la Libération,
92300 Levallois.

– M. et Mme George Grandcolas,
M. et Mme Bernard Galmiche,
Mlle Marguerite-Marie Galmiche,
Le comte et la comtesse Patrice de Carne-Carnavalet,
M. et Mme Paul Galmiche,
Mme Henri Galmiche,
M. et Mme Jean Galmiche,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Galmiche, Rimaud, Sullerot, *Le Chatelier, Zeller, Pinatelle*, de Lemps,
Et toute la parenté,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GALMICHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
secrétaire général honoraire
de la Chambre de commerce de Nancy,

endormi dans la paix du Seigneur à Nancy, le 1er juillet 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques ont été célébrées à Nancy et l'inhumation à Malbuisson (Doubs), le 3 juillet 1984.

88110 Raon-l'Etape.
74, rue A.-Guilmant,
92190 Meudon.
11, rue Raspail,
94200 Ivry-sur-Seine.
22, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.
5, rue des Abondances,
92100 Boulogne.
5 bis, rue Isabey,
54000 Nancy.
23, rue du Grand-Verger,
54000 Nancy.

– Monique Houdart-Bernheim
et Françoise Houdart,
ses enfants,
Benoît et Christine,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme veuve Paul HOUDART,
née Simone Netter,**

survenu le 1er juillet 1984.

Vous garderez son souvenir.
17, avenue *de la République*,
77340 Pontault-Combault.

– M. Pierre Lantz,
officier de la Légion d'honneur,
M. *et* Mme Gérard Lantz,
Nathalie et Caroline,
Mlle Marie-Claude Lantz,
Mlle Sabine Lantz,
Mlle Isabelle Lantz,
M. et Mme Christian Drouin
et leurs enfants,
Le prince et la princesse Charles-Alexandre de la Tour et Taxis
et leurs enfants,
Le docteur Brigitte Lantz,
Mlle Emma Hostettler,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 juillet 1984, de

**Mme Pierre LANTZ,
née Thérèse Nattan-Larrier.**

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

41, rue Emile-Ménier,
75116 Paris.

– Charles Lebert,
Raoul et Michèle Lebert,
Marie-Thérèse et Jean David,
ses enfants,
ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Marie-Augustine LEBERT,
née Ladrette,**

survenu le 2 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Nice.
1, rue de l'Abbé-Roger-Derry,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcelle LEROUX,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
présidente d'honneur
du comité de la Croix-Rouge de Grasse,

De la part de
M. et Mme Georges Leroux,
M. et Mme Claude Leroux,
M. et Mme Serge Leroux,
M. et Mme Pierre Thomas-Leroux,
Mlle Béatrice Leroux,
ses enfants et petits-enfants.
Ses obsèques ont eu lieu à *Grasse*, le 23 juin 1984.

Paris. Grasse. Nantes.

– *Mme Jean-Pierre Monnier*,
son épouse,
Laurence, Alexandre et Jean-Louis,
ses enfants,
Le professeur
et Mme *Alexandre Monnier*,
ses parents,
Le professeur
et Mme Gabriel Laurence,
ses beaux-parents,
M. et Mme Georges Dominjon
et leurs enfants,
Le professeur
et Mme Philippe Auzepy
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Delacour
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Pierre Laurence
et leurs enfants,
ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre MONNIER,
professeur agrégé,
chef du service de radiologie
à l'hôpital Saint-Antoine,
le 4 juillet 1984, à l'âge de quarante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Jeurre (Jura).
2, square Montsouris,
75014 Paris.

– Mme Jacqueline
et Dominique Mouflier,
Les familles Mouflier, Silvestri, Jollés, Oriol et Schweder,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MOUFLIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er juillet 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à Paris, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts.

Remerciements

– La famille de

Simone LEVY-BENHAIM,

prie *tous ceux qui lui ont témoigné un* dernier hommage de trouver ici leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent le souvenir de

Christian-Lucas HETRICK,

qui quittait les siens le 9 juillet 1980.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, jeudi 12 juillet, à 9 heures, salle des Commissions, M. Ouelhadj Ferdiou : « L'Algérie en développement. Projet économique et stratégie internationale (1962-1982). »

Le Monde

économie

RÉGIONS

POINT DE VUE

La signature du contrat de plan entre l'État et la Lorraine

Gagner le pari de la modernité

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'État auprès du premier ministre, devait présider, mercredi 11 juillet à Metz, à la signature du contrat de plan entre l'État et la Lorraine. A cette occasion, M. Jean-Marie Rausch souligne les avantages et les limites d'un tel contrat.

EN choisissant de signer le contrat de plan avec l'Etat, les élus du conseil régional de Lorraine n'ont pas donné – loin s'en faut – blanc-seing au gouvernement pour les années à venir.

En outre, si d'aucuns voyaient, dans cette signature, l'acquiescement de la Lorraine au plan acier ou aux effets désastreux, et maintes fois condamnés, de la politique industrielle de la France, ils commettraient une erreur. Pourquoi ?

Au contrat de plan, tel que signé avec l'Etat, viendra s'adjoindre, dans les mois à venir, un plan parallèle. Le contenu de ce dernier sera révélateur de la cohérence et de la volonté effective des pouvoirs publics, vis-à-vis d'une région qui, bien que n'ayant jamais été épargnée par l'histoire, a toujours accepté de faire les efforts nécessaires, dès lors que les impératifs du progrès économique l'exigeaient.

C'est pour cette raison, à l'unanimité, que les élus lorrains ont accepté de signer le contrat de plan.

En effet, plus d'une année durant, les assemblées régionales et l'ensemble des forces vives de la Lorraine furent associées et très largement consultées sur les actions prioritaires à mettre en œuvre d'ici à 1988. Le plan lorrain est le plan de toute la Lorraine.

par JEAN-MARIE RAUSCH (*)

Harmoniser des objectifs de la région avec ceux de l'Etat, tels que précisés par la deuxième loi de Plan, mobiliser les énergies et les compétences de l'ensemble des Lorrains, afin de déceler, avec eux, les moyens et les stratégies qui permettront *de* définir les contours d'une nouvelle politique économique, sociale et *culturelle, pour la Lorraine,* fut tout au long de ces derniers mois l'objectif de l'exécutif régional.

Respectueux de la démocratie, les Lorrains ont agi en étroite corrélation *avec les options du Plan de la nation.* Toutefois, soucieux de l'avenir de la Lorraine, notre préoccupation permanente *est de prolonger et d'infléchir* vers la Lorraine les orientations du IX[e] Plan, en les assortissant de *moyens d'exécution spécifiquement* régionaux.

Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle les grandes priorités du plan lorrain s'articulent autour d'une finalité absolue, je veux dire l'emploi et tout particulièrement l'emploi des jeunes.

Gagner le pari de la modernité et *de l'emploi est possible* parce que la Lorraine a un potentiel industriel pratiquement sans équivalent en France, *voire en Europe.*

De même, en signant le contrat de *plan avec l'Etat, nous disons au gouvernement* que la Lorraine doit vivre. Elle doit vivre parce que, dans le respect *du maintien de nos activités de* base, notamment l'acier, le charbon, la chimie, le textile et l'habillement, nous avons des objectifs de diversifications industrielles. Ces objectifs sont connus de l'Etat.

Tout au long de la procédure de planification, les élus lorrains ont dit l'espoir qu'ils mettaient dans les filières d'avenir à haute technicité et forte valeur ajoutée, qu'il s'agisse de l'informatique, de l'automatique ou de l'électronique. Depuis lors, notre ambition n'a pas changé. Au contraire, cette ambition s'est renforcée, car il faut faire de la Lorraine un pôle d'excellence, en matière de communication.

Demain, il s'agira pour l'Etat de respecter ses engagements, et pour les élus lorrains d'aller au-delà du contrat de plan. Le contenu du plan parallèle que j'évoquais précédemment devra être à la mesure des promesses du gouvernement. C'est un autre enjeu, un nouvel objectif, une impérieuse nécessité pour la Lorraine et pour la France.

* Président du conseil régional de Lorraine, sénateur, maire de Metz.

CEE

Les ministres des finances des Dix face à la discipline budgétaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – C'est une session importante que tiendront les ministres des finances des Dix les 15 et 16 septembre en Irlande. Ils y définiront une position commune avant l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Washington. *Sur le plan interne, ils s'efforceront* de rapprocher leurs points de vue sur la manière de mieux maîtriser l'évolution des dépenses de la Communauté.

En attendant, le 9 juillet à Bruxelles les ministres des finances ont unanimement manifesté leur *inquiétude devant la remontée* continue des taux d'intérêt aux Etats-Unis, accompagnée de ce que M. Delors a appelé *« la course échevelée du dollar ». « Ma préoccupation est d'ordre politique »*, a souligné le ministre français de l'économie, en faisant référence au durcissement des positions des pays endettés du tiers-monde qui risquait de résulter de l'évolution de la situation.

M. Delors a rappelé que, voici deux années, la détermination des Dix avait pesé dans la balance au moment de la décision d'augmenter les ressources mises à la disposition du FMI. *« Il est important que les Dix parlent d'une même voix sur l'endettement. »* L'idée serait de parvenir au moins à Washington à concrétiser les quelques bonnes intentions émises à l'occasion du sommet de Londres. Le ministre français a insisté sur la nécessité de proposer des solutions pour le moyen terme afin de traverser sans trop d'encombres les années 1986-1987, au cours desquelles les pays endettés vont devoir faire face à des échéances particulièrement lourdes.

Les Dix doivent aussi s'entendre sur la manière d'assurer une meilleure discipline budgétaire dans la Communauté. Les Britanniques voudraient qu'un engagement juridique concrétise la volonté du Conseil de maintenir la progression des dépenses, et singulièrement celle des dépenses agricoles, dans des limites étroitement définies. Les autres Etats membres rejettent l'idée d'un tel carcan.

Il convient que le conseil des ministres *« reste maître du taux de croissance des dépenses »*, a admis M. Delors. Néanmoins, à l'entendre, il n'y a pas de divergence grave avec les Britanniques. Le ministre de l'économie ne croit pas à une reprise sérieuse du contentieux opposant les Britanniques aux autres Etats membres. *« L'essentiel a été réglé à Fontainebleau. Cette affaire de la discipline budgétaire est certes un point sensible du « paquet », mais on trouvera une solution. »*

Même optimisme raisonné à propos du financement des dépenses de la Communauté, en particulier des dépenses agricoles en 1984. Elles dépassent, on le sait, de quelque 15 milliards de francs les crédits inscrits au budget. Comment « couvrir » ces dépassements ? Le conseil des *ministres* du budget en délibérera la semaine prochaine. M. Delors est opposé aux solutions techniques qui pourraient donner l'impression qu'on néglige l'engagement de parvenir à une meilleure discipline budgétaire. Il parle de quelques économies et de mesures de gestion de trésorerie.

Il n'est pas certain que M. Rocard, venu lundi à Bruxelles pour un entretien qualifié de routine avec MM. Thorn et Dalsager, le président de la Commission et le commissaire chargé des affaires agricoles, envisage la situation budgétaire avec autant de sérénité. *« Il y a une énorme urgence »*, a-t-il observé. En vérité la France aurait bien besoin, pour alléger la pression dans les campagnes, que la Commission desserre un peu les cordons de la bourse. Il semble toutefois difficile *qu'elle puisse le faire,* tant que les décisions concernant le financement du « trou » de 1984 n'auront pas été prises.

Par ailleurs, le Conseil a donné le feu vert à la Commission pour emprunter 1,4 milliard d'ECU au titre du nouvel *instrument communautaire* (NIC). Les crédits ainsi rassemblés seront reprêtés par la Commission pour favoriser l'investissement productif, notamment celui des PME, moderniser les infrastructures et réduire la dépendance énergétique. La première tranche de 1,5 milliard d'ECU est déjà pratiquement épuisée.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6700	8,6740	– 45	– 5	– 100	– 50	– 510	– 300
$ can.	6,5270	6,5315	– 65	– 17	– 140	– 80	– 520	– 385
Yen (100)	3,5890	3,5925	+ 160	+ 190	+ 310	+ 345	+ 930	+ 1015
DM	3,0665	3,0695	+ 150	+ 170	+ 285	+ 320	+ 815	+ 900
Florin	2,7165	2,7190	+ 115	+ 140	+ 230	+ 260	+ 670	+ 750
F.B. (100)	15,0965	15,1060	– 45	+ 55	– 45	+ 90	– 75	+ 290
F.S.	3,6400	3,6440	+ 205	+ 235	+ 410	+ 450	+ 1240	+ 1335
L. (1 000)	4,9962	4,9989	– 200	– 155	– 380	– 300	– 1180	– 1040
£	11,3675	11,3730	+ 40	+ 130	+ 40	+ 150	+ 105	+ 330

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 3/16	19 9/16	11 1/2	11 7/8	11 3/4	12 1/4	12 1/2	12 15/16
DM	4 3/4	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	6	6 1/2
Florin	5 7/8	6 1/2	5 15/16	6 5/16	6	6 1/2	6 5/16	6 15/16
F.B. (100)	11	12	11	11 3/4	11	11 3/4	11 1/4	12
F.S.	5 1/4	6 1/2	4 1/4	4 7/8	4 3/8	4 15/16	4 9/16	5 1/8
L. (1 000)	16	17	11 7/8	15 7/8	15	16	15 7/8	16 5/8
£	8	8 1/2	10 1/4	10 7/8	10 13/16	11 3/16	11 1/4	11 3/4
F. franç.	11	11 1/2	11 1/4	10 7/8	11 5/8	12 1/4	12 7/8	13 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le nouveau refus des licenciements chez Citroën

Le bras de fer se poursuit entre M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et la direction de Citroën. La firme automobile aux deux chevrons a indiqué le 9 juillet que les directions départementales du travail de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine avaient rejeté le 4 juillet les demandes d'autorisation de licenciements présentées le 8 juin par la direction pour 1 441 personnes dans le premier département et 1 496 dans le second.

Ce nouveau refus essuyé par Citroën n'est pas en soi une surprise puisque M. Bérégovoy avait souligné, le 28 juin, en recevant une délégation de la CGT conduite par M. André Sainjon, qu'il avait donné jusqu'au 18 août aux partenaires sociaux pour négocier et qu'il n'entendait pas, en l'absence d'élément nouveau, revenir sur cette décision.

Dans l'immédiat, on souligne dans l'entourage de M. Bérégovoy que le différend avec Citroën qui a conduit aux décisions du 4 juillet est d'abord *« de nature juridique »*. Citroën considère en effet que sa demande d'autorisation de licenciements en date du 8 juin est bel et bien *« une nouvelle demande »*, l'élément nouveau par rapport à la première demande présentée en mai étant, après le premier refus, la tenue de deux réunions de concertation avec les syndicats (sans résultats). Les pouvoirs publics et donc les directions départementales répliquent que la négociation n'a pas été menée à son terme et qu'elle ne saurait constituer un *« élément nouveau »*. Il s'agit donc pour eux non pas d'une nouvelle demande mais d'un recours gracieux à l'encontre du premier refus. Le 26 juin, la direction de Citroën avait indiqué aux directions départementales qu'il s'agissait bien d'une nouvelle demande et que, le délai de réponse étant d'un mois, elle considérerait qu'en l'absence de réaction de l'administration à la date du 8 juillet cela vaudrait *« accord tacite »*. Cette position a amené les directions départementales à exprimer un refus avant cette échéance, en maintenant que la demande du 8 juin était un recours gracieux ouvrant la possibilité d'un délai de réponse de quatre mois.

Pour autant, rien n'est réglé et rien ne permet de savoir en l'état le nombre de licenciements qui sera *in fine* susceptible d'être accepté par M. Bérégovoy. Pour M. Jacques Calvet, président de Citroën, tout refus d'autorisation des licenciements demandés menace l'entreprise, mais, le 10 juillet au matin, aucune décision n'avait officiellement été prise chez Citroën quant à de nouvelles démarches. Le conseil d'administration n'avait *pas été* convoqué. On précisait cependant que le chiffre de 2 937 licenciements demandés était théorique et qu'il devrait baisser en fonction de l'impact auprès des travailleurs immigrés de l'aide au retour, pour se situer en fin de parcours entre 2 000 et 2 300 (1).

Au ministère, on espérait que ce chiffre pourrait être ramené à 1 900. Pour M. Bérégovoy (qui aurait longuement rencontré M. Calvet, tout récemment), rien n'a changé : la négociation reste à ouvrir (sur la réduction de la durée du travail), Citroën pouvant par ailleurs faire bénéficier ses travailleurs de la formation dispensée – avec une prise *en charge à 100 % par l'Etat* – par le Centre de formation technologique des travailleurs de l'automobile. Ses statuts sont déposés, son conseil d'administration est constitué, son budget approuvé, ses locaux (rue de Liège à Paris) trouvés, bref, il est prêt à fonctionner. La balle est donc revenue dans le camp de Citroën : jouera-t-on l'apaisement ou l'épreuve de force ? Pour l'instant, c'est du surplace.

M. N.

(1) Selon la direction de Citroën, 1 424 travailleurs immigrés s'étaient renseignés à la date du 9 juillet sur l'aide au retour, 474 dossiers ayant été constitués et 109 ayant reçu l'agrément de l'ONI. Au ministère, on avance les chiffres de 400 dossiers déposés et de 200 agréments.

Les pouvoirs publics demandent la nomination d'un administrateur provisoire chez Creusot-Loire

Le parquet a déposé une requête auprès du tribunal de Paris demandant la nomination d'un administrateur provisoire chez Creusot-Loire, la première société française de mécanique lourde, mise en règlement judiciaire le 28 juin. En cas de règlement judiciaire, le tribunal de commerce peut, en effet, à tout moment de la procédure, soit d'office, soit à la demande du procureur de la République ou des syndics, désigner un administrateur provisoire lorsqu'il estime que le comportement des dirigeants sociaux – leur inertie ou leurs agissements – est de nature à compromettre le redressement de l'entreprise.

Les pouvoirs publics espèrent ainsi écarter M. Pineau-Valencienne, le PDG de Creusot-Loire, toujours aux commandes de la société, et qui n'entend nullement démissionner. Le tribunal de commerce de Paris se réunira le 11 juillet en chambre du conseil pour examiner cette requête du parquet, et devrait dire à la fin de la semaine s'il suit les conclusions du procureur de la République.

M. Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, qui a été reçu par M. Mauroy le 9 juillet, a proposé le maintien des synergies industrielles du groupe Empain-Schneider et a estimé qu'il ne fallait pas exclure, pour y parvenir, *« la nationalisation de la société holding qui contrôle le groupe Empain-Schneider »*. Le premier ministre, qui recevra une délégation du PS le 11 juillet, a rappelé que le programme initial des nationalisations ne serait pas dépassé. M. Mauroy a ajouté qu'il ne pouvait *« garantir la sauvegarde de l'emploi »*.

Le directeur général de l'industrie, M. Gallois, qui doit rendre des premières conclusions à M. Fabius le 13 juillet, continue de chercher à éviter le démantèlement de l'entreprise. De nombreuses idées circulent, comme la création d'une association de repreneurs qui pourrait être présidée, par exemple, par M. Koch, l'ancien président de la CEM. La préoccupation dominante reste la recherche d'une société d'exploitation qui reprendrait l'ensemble des activités de Creusot-Loire et redémarrerait très vite. Car le fonds de commerce subit actuellement des dommages considérables dont on peut se demander s'ils ne sont pas irrémédiables.

Conflit entre la municipalité de Nîmes et les syndicats à propos de la Bourse du travail

De notre correspondant

Nîmes. – Depuis trois mois, une partie de bras de fer oppose le maire de la ville, M. Jean Bousquet, aux syndicats. Enjeu : les locaux municipaux mis à la disposition de ceux-ci depuis de nombreuses années, en particulier la Bourse du travail de la place Questel, bâtiment imposant situé près de la Maison carrée qui abrite le siège des unions départementale et locale CGT et des instances gardoises de la FEN.

Le 30 mars, des responsables de la mairie réunissent les représentants des syndicats pour leur proposer la création d'une maison des syndicats dans un bâtiment situé à la périphérie, route de Sommières : les services municipaux ont établi un échéancier pour récupérer les différents locaux occupés en divers points du centre ville par la CGT, FO et la CFTC (la CFDT, logée principalement par l'office des HLM, n'est pas directement concernée. Après une semaine de flottement, les syndicats décident en commun de refuser : ils accepteraient de déménager, mais dans des locaux plus grands et situés au centre ville.

Le maire, tenant à récupérer en priorité la Bourse du travail de la place Questel pour y loger le nouvel office de tourisme nîmois et la régie des arènes, intime à la CGT d'évacuer les lieux avant le 15 mai. Mais celle-ci ne cède pas et occupe les lieux depuis cette date, avec la bénédiction des autres syndicats. La municipalité saisit le tribunal des référés pour obtenir une ordonnance d'expulsion.

Le 21 juin, le juge se déclare incompétent, les syndicats ayant demandé au tribunal administratif de Montpellier d'annuler la décision du conseil municipal prévoyant l'installation de l'office du tourisme à la Bourse du travail. En même temps, le magistrat, *« compte tenu de l'affectation publique dont a fait l'objet l'immeuble litigieux »*, émet des réserves sur son appartenance au domaine privé de la commune, et va jusqu'à mettre en doute la possibilité pour un tribunal civil d'ordonner l'expulsion...

Mais l'affaire n'est pas terminée. Le maire se dit déterminé à poursuivre son action en justice. Il dénonce comme *« immixtion inadmissible du pouvoir politique dans le domaine judiciaire »* un télégramme envoyé par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, au préfet du Gard et publié par *le Midi libre* le jour de l'audience de référé : le ministre se dit *« préoccupé* [et] *particulièrement attaché au maintien des* [bourses du travail] *dans des conditions qui leur permettent de remplir la mission qui leur est traditionnellement reconnue »*. De leur côté, les syndicats, victorieux, continuent leur campagne auprès de l'opinion publique en lançant un manifeste, *« pour la défense des bourses du travail »*, signé par de nombreuses personnalités : au premier rang, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille et des travailleurs immigrés et conseillère municipale de Nîmes.

OLIVIER CLERC.

Des syndicats médicaux en campagne contre la politique du gouvernement

« Monsieur le ministre, n'empoisonnez pas la médecine. » La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de praticiens, a entamé, la semaine dernière, une campagne de publicité sur ce thème dans plusieurs journaux. Les « messages » reprochent au gouvernement de limiter les visites à domicile, d'empêcher les spécialistes de *« mettre à la disposition de tous les techniques nouvelles médicales »* et de *« priver de moyens »* les cliniques et les hôpitaux... Cette campagne doit continuer pendant l'été, mais pourrait ensuite *« déboucher sur d'autres actions »*, selon la CSMF.

Elle prélude aux discussions qui s'ouvriront à l'automne pour une nouvelle convention entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance-maladie. Les organisations de médecins souhaitent obtenir davantage de liberté dans la fixation des tarifs ou, à défaut, un élargissement du ticket modérateur qui améliorerait leur rémunération.

Le docteur Jacques Beaupère, président de la CSMF, a demandé à plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, une participation plus importante des Français aux dépenses de santé pour maintenir l'équilibre de la Sécurité sociale et les revenus des médecins, par une augmentation des cotisations ou, de préférence, par un changement des mécanismes de tarification. *« Actuellement,* a-t-il dit, *on cherche à maintenir le niveau de la protection sociale en matraquant les producteurs de soins... La prise en charge quasi totale des services de santé par l'État n'est plus possible. L'économie ne peut plus suivre, il importe de desserrer cette prise en charge. » Un point de vue très voisin de celui de l'organisation rivale, la Fédération des médecins de France.*

La CSMF entend aussi prouver à ses adhérents sa fermeté à l'égard du gouvernement. En effet, une certaine contestation s'est manifestée dans ses rangs, de la part des généralistes qui, victimes des derniers accords tarifaires, ne s'estimaient pas assez bien défendus par leur confédération. Le *« comité de salut public »* qu'ont formé une centaine de généralistes réunis le 18 juin s'est placé à l'intérieur de la CSMF mais il entend y renforcer l'organisation des omnipraticiens et réclame un droit de regard sur la négociation de la future convention et même un *« droit de veto »* sur la signature.

La CSMF veut planter à la fois des jalons en vue de la future convention et rétablir une unité difficile dans un corps médical de plus en plus éclaté.

G. H.

● ***Sécurité sociale : le médiateur se déclare satisfait des mesures de simplification.*** – Dans un communiqué publié le 9 juillet, M. Robert Fabre, le médiateur, prend position sur les mesures envisagées par le ministère des affaires sociales *« en vue de simplifier certaines formes administratives relevant de la Sécurité sociale »*. *« Son objectif,* indique le communiqué, *étant de faciliter la vie quotidienne des Français par un rapprochement entre administrations et administrés, le médiateur se réjouit de tout ce qui peut y contribuer. »* Il rappelle que certaines mesures vont dans le sens de ses propositions de réformes.

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION AGRO-ALIMENTAIRE CFDT

« Nous allons perdre dix mille emplois en trois ans dans l'industrie laitière »

nous déclare M. Gagnaire

La restriction de la production laitière mobilise les producteurs, qui attendent de savoir avec précision comment cette production sera diminuée de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Mais la décision de Bruxelles risque aussi d'affecter l'emploi dans des proportions parfois sous-estimées, comme nous l'indique dans cet entretien le secrétaire général de la fédération agro-alimentaire de la CFDT.

« La diminution obligatoire de la production laitière va avoir des répercussions sur l'emploi. On parle beaucoup des éleveurs, mais peu des salariés. Pourquoi ?

– En dehors du secteur du contrôle laitier, de l'insémination artificielle et de l'alimentation du bétail, qui sera aussi touché, 80 000 salariés sont concernés dans l'industrie laitière. Or nous allons perdre en trois ans 10 000 emplois ; le ministère annonce de 3 000 à 5 000. Pourquoi ? Parce que c'est un secteur très en retard au plan industriel et que les quotas de production seront l'occasion d'accélérer la modernisation. Cela va être la débandade en Poitou-Charentes, et déjà la bataille est à couteaux tirés entre les industriels et la coopération, comme au sein même de chaque famille, dans le grand Ouest.

– Mais vous ne vous opposez pas à cette restructuration ?

– Nous proposons la négociation d'un accord cadre national, avant que les pertes d'emplois ne se manifestent. Pourquoi national ? Parce que, avec la myriade de petites entreprises qui existent, des mesures isolées, comme la réduction du temps de travail dans une boîte de 50 salariés, n'ont pas de sens. Cet accord aurait des dispositions classiques, réduction du temps de travail, contrats de solidarité, préretraites, et un volet plus neuf, la formation permanente. C'est nécessaire, car de nombreux métiers vont connaître dans l'industrie agro-alimentaire des bouleversements technologiques. On peut s'y préparer, et sinon créer des emplois, du moins maintenir le nombre de ceux qui existent. Prenons l'hypothèse des fonds salariaux : à la Prospérité fermière d'Arras, par exemple, avec les fonds dégagés par l'entreprise et les salariés, on va créer des emplois. Au-delà de l'accord cadre, il faut négocier les reconversions au niveau régional et à celui des entreprises.

– Est-ce que les patrons vous suivent sur ce terrain ?

– La Fédération des industries et celle des coopératives laitières étaient d'accord sur le principe, mais depuis elles traînent les pieds et se contentent de quémander de l'argent aux pouvoirs publics. Nous, nous disons : pas de soutien financier sans volet social.

– Pourtant, dans une conjoncture difficile, le secteur des industries agro-alimentaires est celui qui résiste le mieux.

– C'était vrai jusqu'en 1982 ; le secteur était créateur d'emplois. Ce n'est plus le cas. D'ici quatre à cinq ans, à une vitesse variable selon les branches, l'industrie alimentaire va connaître une mutation très forte. Elle peut favoriser la création d'emplois, mais il faut s'y préparer, par la formation et par la recherche-développement, qui connaît un retard considérable.

– Un exemple de mutation ?

– Le métier de boucher : dans le secteur de la viande, la main-d'œuvre est importante. Le désossage devient mécanique. On pourra, par exemple, photographier la carcasse et régler sur cette photographie la machine à désosser. Ou encore le nettoyage et la préparation des champignons de couche, qui seront automatisés. Il faut mutualiser la formation, alors que les grosses entreprises préfèrent garder les ressources pour elles. Pourtant, il existe des créneaux d'avenir pour les plus petites. D'une façon générale, on ne sent pas une attitude dynamique chez les patrons, et nous, nous sommes persuadés que, chez les salariés, il y a une capacité de proposition qui reste inexploitée.

– Michel Rocard est aussi ministre du travail, pour les 800 000 salariés (dont 400 000 saisonniers) de la branche agricole. Est-ce qu'il s'en préoccupe ?

– Il y a un moule pour les ministres de l'agriculture de tous bords qui fait d'eux les ministres des agriculteurs. Le fait « salarié en agriculture », personne n'en parle. Edith Cresson avait besoin de nous, mais comme force d'appoint dans sa stratégie politique en faveur des agriculteurs de gauche. Michel Rocard n'a pas la même stratégie.

– Et quelles sont les conséquences de ce désintérêt ?

– On peut donner quelques exemples : les agents des différents organismes de développement (chambres d'agriculture, contrôle laitier, centres de gestion), soit environ 20 000 personnes, ont des accords d'entreprise, mais pas de convention collective nationale. L'Association nationale pour le développement agricole (ANDA), organisme paritaire entre les agriculteurs et les pouvoirs publics, discute de la création d'emplois salariés, pour le remplacement des agriculteurs surtout, et dispose de crédits à cet effet. Or les syndicats de salariés ne sont pas associés aux réflexions. Pourtant, nous avons des propositions à faire. Les élus salariés aux chambres d'agriculture – il y en a 800 – n'ont pas de statut spécifique qui leur permettent d'exercer leur mandat. On nous a promis un texte depuis dix-huit mois. En attendant, on assiste à de nombreuses entraves, variables selon les départements, à l'exercice de ce mandat. Même chose pour les représentants des salariés dans les offices par produit ; ils n'ont pas de statut. Il ne s'agit pas d'une volonté politique, mais plus simplement ce volet « salariés » n'entre pas dans les priorités.

– Pourtant, lors des états généraux du développement agricole, les salariés ont été associés à cette vaste consultation.

– La réforme du développement agricole, qui concerne donc 20 000 agents, c'est l'Arlésienne. Depuis les états généraux, on en parle, mais on ne voit rien venir. Nous demandons que les salariés soient présents dans les instances d'orientation. On constate une démobilisation de tout le réseau des agents de développement, et plus on traîne, plus l'effet est négatif. Après les états généraux, à la base, on savait qu'il fallait produire autrement. Depuis les limitations de production décidées à Bruxelles, c'est devenu une mécanique de contrainte. *Il est urgent que* les pouvoirs publics se rendent compte qu'on ne pourra pas mener une politique sans la participation des agents de développement. »

Propos recueillis par
JACQUES GRALL

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

LES DOCKERS ENTAMENT UNE GRÈVE DE SOUTIEN AUX MINEURS

Londres *(AP, AFP)*. – Les dockers britanniques ont entamé ce mardi matin 10 juillet une grève illimitée pour soutenir les mineurs en grève depuis le 12 mars. La consigne a été lancée par le Comité national des dockers affilié au syndicat des transports, pour la première fois depuis 1972. Elle fait suite au refus des dockers du port de Immingham, à l'est de l'Angleterre, de débarquer des cargaisons d'acier destinées à une usine de la British Steel Corporation. Les mineurs tentent d'arrêter toute la production d'acier en Grande-Bretagne pour faire aboutir leurs revendications.

Cependant, la dernière série de négociations entre le syndicat des mineurs et la direction des charbonnages nationalisés s'est terminée le 9 juillet sans résultat, ont annoncé les deux parties qui sont convenues de se retrouver la semaine prochaine. M. Ian MacGregor et M. Arthur Scargill se sont séparés lundi soir, après huit heures d'entretiens à Edimbourg. Cette nouvelle *série de négociations* avait commencé jeudi dernier 5 juillet dans un climat d'optimisme modéré, alors que la grève dure maintenant depuis dix-huit semaines.

AFFAIRES

Les constructeurs français d'automobiles absents du Japon

(De notre correspondant)

Tokyo. – La France exporte moins d'automobiles au Japon en six mois que le Japon n'en exporte à travers le monde en une heure. Alors *que le ministre français* de l'industrie se trouve en visite au Japon, une statistique publiée par l'association des importateurs d'automobiles japonais vient, en contrepoint, rappeler de dures réalités.

Au premier semestre 1984, la RFA a vendu au Japon 16 600 voitures. Elle est suivie – de très loin – par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (1 200 chacun), l'Italie (1 100) et la Suède (700). La France en a vendu 420. L'an dernier, *le Japon a exporté 4 millions* d'automobiles.

Les Français avancent diverses raisons à cet état de choses : barrières non tarifaires japonaises, hermétisme du marché, priorité donnée aux marchés européen et américain, etc. *Reste que ces arguments* valent pour tous les constructeurs étrangers, *et que la présence française*, publique et privée, a toujours été insignifiante.

Contrairement à leur offensive sur le marché américain, les Français ont fait l'impasse, ou n'ont pas pu pénétrer celui du Japon, pas plus d'ailleurs que les grands marchés de l'Asie, à l'exception de Taïwan. Sans doute la part des *voitures importées* n'est-elle qu'une goutte de métal dans l'océan du marché intérieur et face au raz de marée des exportations japonaises. Cela dit, en misant résolument sur un marché certes difficile, mais qui compte cent vingt millions d'habitants, en tablant sur une présence active et durable, sur la *qualité* et la *variété* de leurs modèles, les Allemands emportent 80 % du marché des « étrangères ». C'est bien peu dans l'absolu, mais c'est quand même quarante fois mieux que les « performances » françaises. Exemple à méditer : il y a trois ans, la firme BMW, en perte de vitesse ici, remplaça son importateur par une filiale et se lança dans une vaste opération de marketing. En 1982, elle doublait ses ventes (6 000). Aujourd'hui, avec plus de 4 000 voitures vendues au cours du premier semestre, elle a dépassé Mercedes (3 800). *Le marché* est encore limité, mais les goûts et les générations changent. Pour ceux qui ont investi dans la présence, la qualité et l'image de marque, il ne devrait pas cesser de grandir.

R.-P. PARINGAUX.

Très bon exercice 1983 pour l'UAP

L'Union des assurances de Paris (UAP), société d'assurance nationalisée qui occupe le premier rang français, a *enregistré un résultat net* de 804 millions de francs en 1983, *en augmentation de 40 %*. Compte tenu d'une plus-value exceptionnelle de 364 millions de francs, consécutive à la transformation en filiale de deux succursales étrangères, le groupe a pu, ainsi, accroître ses fonds propres de 1,1 milliard de francs, après distribution à l'Etat de dividendes pour 66,3 millions de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13,9 % à 27,5 milliards de francs, dont 21,7 milliards de francs pour les primes encaissées par le groupe et 5,8 milliards de francs de revenus financiers nets provenant du placement des réserves techniques constituées en contrepartie des *engagements* envers les assurés.

Présentant ces bons résultats, Mme Yvette Chassagne, qui a succédé en janvier 1983 à M. Pierre Esteva à la présidence de l'UAP, a souligné que ces résultats traduisaient une *« accélération de l'activité »*, notamment dans la branche UAP incendie-accidents, qui, pour la *première fois depuis cinq ans*, a enregistré un bénéfice d'exploitation (avec l'apport des revenus financiers), soit 118 millions de solde positif au compte de pertes et profits.

La branche assurance automobile a été favorisée par une diminution du nombre des accidents (effet de la limitation de vitesse et de la prévention) et par une sélection plus rigoureuse des risques. En revanche, le groupe, comme l'ensemble de la profession, éprouve de gros soucis dans l'assurance multirisques. Le risque vol ets toujours aussi mauvais en raison de l'accroissement des cambriolages, et les tempêtes qui ont ravagé certaines régions en 1983 se sont avérées très onéreuses en indemnisation. Dans la branche incendies industriels, secteur le plus soumis à la concurrence, l'UAP a perdu de l'argent en 1983, les réassureurs prenant en charge, *toutefois*, une grande partie de ces pertes, ce qui a gravement *détérioré* la situation financière de cette dernière branche – et cela à l'échelon mondial.

A l'étranger, l'ensemble des encaissements du groupe représente 25,4 % *du chiffre d'affaires*, soit 32 milliards de francs au total, sa part dans *les* résultats consolidés atteignant 1 216 millions de francs. Sur le plan social, Mme Chassagne a précisé qu'elle s'était engagée à ne pratiquer aucun licenciement économique dans les branches excédentaires en personne, effectuant, en échange, davantage de formation professionnelle.

F. R.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les taux des crédits subventionnés à l'exportation sont relevés

Londres *(AFP)*. – Les taux d'intérêt minimaux des crédits subventionnés à l'exportation des pays de l'OCDE vont être relevés à partir du 15 juillet, indique-t-on officiellement le 9 juillet à Londres.

Un arrangement international sur les conditions des crédits à l'exportation pour les ventes de biens d'équipement a été établi, pour la première fois, dans le cadre de l'OCDE en juillet 1976, afin de réglementer la concurrence entre les pays membres dans ce domaine.

Depuis octobre 1983, les pays intéressés ont décidé que les taux d'intérêt seront revus automatiquement deux fois par an, en janvier et en juillet, compte tenu des variations des taux des obligations d'Etat pour devises (dollar, livre, deutschemark, franc français et yen).

	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Pays relativement riches	13,35 % (12,15 %)	13,6 % (12,4 %)
Pays intermédiaires	11,55 % (10,35 %)	11,9 % (10,7 %)
Pays relativement pauvres	10,7 % (9,5 %)	10,7 % (9,5 %)

(Entre parenthèses taux anciens.)

Cette grille gêne particulièrement la France, dont les taux sur les marchés libres des capitaux sont supérieurs à ceux pratiqués dans des pays comme la RFA. Elle ne peut compenser ce handicap lié au niveau des prix, en subventionnant les crédits en dessous des taux du consensus de l'OCDE.

ÉNERGIE

La hausse des prix du carburant

(Suite de la première page.)

Mais ce sont les transporteurs *routiers qui fulminent le plus. Leur* fédération – la FNTR – estime que la hausse du gazole remet en cause les allégements obtenus après la grève des routiers de cet hiver. Elle affirme qu'elle n'admettra pas la méthode utilisée par le gouvernement, qui consiste à combler le déficit des finances publiques par une *surtaxation des produits pétroliers*.

Le problème est bien là en effet : compenser les pertes de recettes très importantes (5,5 milliards de francs) entraînées par la suppression de la *vignette tabac*, suppression demandée par la CEE parce que non conforme au règlement communautaire (*le Monde* du 7 juillet).

Dès que Bruxelles a demandé au gouvernement français d'annuler la vignette tabac, les pouvoirs *publics* ont pensé à relever les prix des produits pétroliers. Paradoxalement, en effet, une hausse des prix de l'essence, du fuel et du gazole comporte pas mal d'avantages : rendement très important pour l'Etat ; effet atténué sur l'indice des prix (un indice sur lequel M. Delors joue la réussite de son plan) : économie d'énergie renforcée, et donc diminution probable du déficit de notre commerce extérieur...

Outre le fait que M. Mitterrand avait condamné peu de temps avant son élection de telles pratiques *« injustes »* et *« peu imaginatives »*, le gouvernement n'a oublié qu'une chose dans ses calculs : la très forte hausse des tarifs de l'assurance automobile décidée l'année dernière est *mal passée cette année auprès des* assurés. Les compagnies qui ont reçu et continuent de recevoir de nombreuses protestations de leur clientèle n'ont pas manqué une occasion de rejeter sur l'Etat la responsabilité de ces hausses. Elles ont rappelé noir sur blanc – à l'aide de notes d'information largement diffusées, d'affiches, de communiqués de presse – l'origine de ces hausses : le doublement de la *taxe sur les* contrats d'assurance automobile (9 à 18 %) décidé par le ministère de l'économie et des finances.

Le gouvernement espérait manifestement que la hausse du prix de l'essence, qui va intervenir mercredi, n'aurait pas de conséquences importantes : ni sur l'indice des prix calculé par l'INSEE ni sur l'opinion publique. Bref, que tout passerait comme une lettre à la poste.

Sur *l'indice des prix*, les 22 centimes d'augmentation de l'essence et la hausse de 4 centimes du fuel domestique vont provoquer une augmentation de 2/10e de point répartie sur juillet et août. Ce n'est pas négligeable, mais la note à payer en *terme* d'indice est de toute façon moins lourde que celle qu'aurait entraîné la *vignette-tabac*. *Sur l'opinion* publique le gouvernement espérait bien que l'extrême complexité du mode de fixation des prix de l'essence (hausse et baisse du dollar, hausse et baisse du cours du brut et des produits pétroliers tant sur les marchés *libres de Rotterdam que* dans les pays voisins...) dissimulerait la responsabilité de l'Etat, c'est-à-dire la forte hausse de la fiscalité pétrolière qui représente 20 centimes sur 22 de hausse sur l'essence et atteint maintenant 57,4 % du prix *final*.

Cela est si vrai qu'à aucun moment les pouvoirs publics n'ont expliqué que la surtaxation de l'essence était destinée à compenser les effets de la suppression de la vignette-tabac et que d'une certaine façon les automobilistes vont payer pour les fumeurs. Le gouvernement et M. Auroux, le ministre de l'énergie, se sont contentés de mettre en avant la nécessité d'accroître les efforts d'économie d'énergie pour hâter le redressement de notre commerce *extérieur*. Or *s'il est vrai que* la consommation d'essence et de super a un peu augmenté (+ 1,8 % en volume entre janvier et mai par rapport à la même période 1983) les choses ne sont pas telles qu'elles méritaient un traitement aussi draconien. Les raisons de nos déséquilibres extérieurs sont ailleurs. Le prétexte *est donc cette fois* assez mauvais, même si sur le fond on peut soutenir – comme le fait depuis longtemps M. Alfred Sauvy – que l'automobile coûte encore plus cher à la collectivité qu'elle ne lui rapporte.

Pourquoi donc le gouvernement a-t-il voulu cacher l'opération vignette-tabac – taxe sur l'essence ? Pour ne pas donner l'impression qu'il avait besoin d'avoir recours à des recettes exceptionnelles alors *même qu'il affirme que ses comptes* – notamment ceux de la Sécurité sociale – sont *équilibrés* ou en voie de rétablissement.

Ce qui est sûr en tous les cas, c'est qu'au travers des *fortes hausses* des prix de l'essence qui viennent d'être décidées, on mesure mieux les conséquences de la politique entamée depuis plus de deux ans qui consiste à faire financer les déficits de l'Etat et de la Sécurité sociale, par des moyens *détournés* : débudgétisation des dépenses, création de taxes nouvelles, transfert de charges entre Etat et Sécurité sociale. Au rythme où vont les choses plus personne ne s'y retrouvera bientôt dans des comptes aussi compliqués. Le *plus grave est que le gouvernement* risque de ne plus maîtriser les conséquences de ses choix et que celles-ci peuvent un jour ou l'autre lui éclater à la figure.

ALAIN VERNHOLES.

7 CENTIMES QUI AGACENT LES ROUTIERS

La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) a publié un communiqué protestant contre la hausse *« brutale »* du prix du gazole. Celui-ci est *actuellement* fixé à 3,89 F. L'augmentation prévue est de 7 centimes.

La Fédération s'élève contre une mesure qui, selon elle, va *« remettre en cause les quelques allégements fiscaux qui avaient été envisagés pour la fin de l'année, à la suite du conflit routier de février »*. Le gouvernement avait alors décidé d'accélérer la détaxation de la TVA sur le gazole pour les transporteurs routiers.

En 1983

L'URSS est devenue premier producteur et premier consommateur mondial de gaz naturel

Sous l'apparente stabilité des chiffres, le marché du gaz naturel a connu de profonds bouleversements en 1983, démontre l'étude publiée chaque année par CEDIGAZ (Centre international d'information sur le gaz naturel et tous hydrocarbures gazeux).

Les réserves mondiales prouvées de gaz naturel ont crû de 3,3 % pour atteindre, au 1er janvier 1984, 90325 milliards de mètres cubes. Cette croissance a été particulièrement marquée en Europe occidentale (Pays-Bas, Norvège et Grande-Bretagne).

La production (1 870 *milliards* de mètres cubes), bien que proche de celle de 1982, a connu d'importantes modifications dans la répartition géographique. L'URSS est ainsi devenue le premier producteur mondial, tandis que l'OPEP utilisait *mieux cette ressource (le brûlage* à la torche ne représente que 6 % de la *production* brute). Aux Etats-Unis, en revanche, la production commercialisée a fortement baissé (– 10,5 %).

Le commerce international de gaz naturel – par gazoduc ou méthanier – a progressé de 4,5 % pour atteindre 193,4 milliards de mètres cubes. Les échanges de gaz liquifié (GNL) ont augmenté de 24 %, l'Algérie étant devenue le premier exportateur mondial de GNL et une nouvelle chaîne de liquéfaction ayant commencé à fonctionner en Malaisie.

Bien que stagnante, la consommation a été marquée en 1983 par la *hausse de la consommation soviétique*, l'URSS devenant le premier consommateur mondial, et par une chute de celle des Etats-Unis.

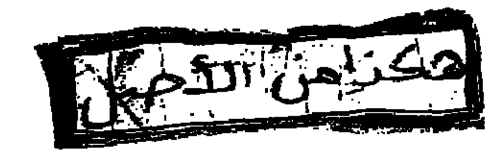
Enfin, les prix ont continué leur mouvement de baisse, se situant dans une fourchette de 3,8 à 4,7 dollars par million de BTU (British Thermal Unit) contre 4,2 à 4,9 en 1982.

FAITS ET CHIFFRES

● **Les PME à l'étranger.** – L'Agence pour la promotion internationale des PME (API-PME) a l'intention d'ouvrir deux nouvelles antennes à Londres et à New-York d'ici à la fin de l'année. L'API-PME, dont le rôle est d'aider les PME françaises à créer des filiales à l'étranger, souhaite réaliser dix à *vingt implantations par an*, a indiqué le 9 juillet M. Robert Holtz, directeur de cette organisation *fondée* en 1976 par la CGPME et Renault. En 1983, elle a favorisé l'implantation de dix-huit entreprises dans l'un des six pays où elle dispose d'une délégation (RFA, Pays-Bas, Etats-UNis, Afrique du Sud, Maroc et Norvège).

● **Hausse de la production d'acier.** – Au *premier* semestre 1984, la production d'acier en *France* a *progressé de 12,3 %* par rapport à la même époque de 1983.

● **Mise en garde de la COB à propos d'AMREP.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a lancé le 8 juillet une mise en garde sur le dossier AMREP en précisant qu'il ne sera possible d'apprécier la portée des accords conclus avec Bouygues qu'après la réalisation des cessions d'actifs. Ces dernières nécessiteront un délai plus long que les accords provisoires de location-gérance devant les précéder (*le Monde* du 4 juillet).



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 juillet

Amélioration technique

Après deux séances de baisse, la Bourse de Paris s'est légèrement redressée mardi, mais sans conviction. Les courants d'affaires étaient d'une grande maigreur et les opérateurs ne montraient nul empressement à s'engager. D'abord en progrès de 0,7 %, l'indicateur instantané devait monter de 0,23 % avant de s'établir en clôture à 0,4 % environ au-dessus de son niveau précédent.

Ascension laborieuse s'il en fut, due, de l'avis général, au facteur technique, mais aussi à Wall Street « à la hausse du marché obligataire », *corrigea un spécialiste. Au tour de la corbeille, tout naturellement, les conversations portaient sur la hausse du prix de l'essence.* « Une mauvaise affaire pour les raffineurs », *disait-on. La CFR, pour sa part, a baissé de 1,2 %.*

Beaucoup parlaient aussi du dollar et de ses galipettes. « Même si le prix à payer pour notre énergie augmente, les résultats des entreprises travaillant dans la zone dollar, lançait un gérant de portefeuille, vont être excellents. » *Mais, pour l'instant, les actions de ces entreprises ne sont guère recherchées.*

D'une façon générale, les investisseurs observaient ce qui se passait outre-Atlantique dans l'espoir de voir la situation s'éclaircir pour mieux appréhender les problèmes.

La devise-titre s'est alourdie et s'est traitée entre 9,65 F et 9,67 F (contre 9,70 F/9,82 F).

Déjà bien amorcée la veille en fin d'après-midi, la reprise de l'or à Londres s'est poursuivie : page 346 dollars l'once contre 338,50 dollars.

A Paris, le lingot, tombé lundi à son plus bas niveau depuis le 18 mars 1983, a regagné 1 150 F à 97 050 F (après 97 000 F). Plus modestement, le napoléon a progressé de 1 F à 611 F.

Le volume des transactions a diminué : 17,43 millions de francs contre 19,18 millions de francs.

NEW-YORK

Reprise des « Blue Chips » en fin de séance

Malgré d'insistantes rumeurs sur le relèvement imminent du taux d'escompte, une très forte reprise a été enregistrée, lundi en fin de séance à Wall Street. Elle n'a, cependant, concerné que les seules « Blue Chips », une attention particulière étant portée sur les automobiles.

En clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 11,48 points à 1 134,05. Le bilan de la journée témoigne de ce phénomène très sélectif. Sur 1 948 valeurs traitées, 740 ont monté, un peu plus (755) ont baissé et 453 n'ont pas varié.

Coup de poker ? Le marché n'avait aucune raison de se redresser. En aparté, les analystes assuraient que les opérateurs professionnels avaient lancé cette opération de commando pour voir comment le marché allait réagir.

Après la consolidation de ces dernières semaines, une reprise d'été était attendue en liaison avec la publication des résultats financiers trimestriels des entreprises, dont beaucoup espèrent qu'ils seront excellents.

Selon un « broker », la Bourse serait prête à décoller. Ce test à la hausse ne serait donc destiné qu'à favoriser cet envol.

L'activité a un peu augmenté et 74,83 millions de titres ont changé de main, contre 65,85 millions.

VALEURS	Cours du 6 juillet	Cours du 9 juillet
Alcoa	33 1/2	34 1/4
A.T.T.	17 1/4	17 3/4
Boeing	45	46 1/8
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 1/2
Du Pont de Nemours	45 5/8	45 7/8
Eastman Kodak	69 5/8	70 3/4
Exxon	40 3/4	41
Ford	36 3/8	37 3/4
General Electric	52	52 1/8
General Foods	54 1/4	54 1/2
General Motors	66 1/2	67 1/2
Goodyear	25 5/8	25 3/4
I.B.M.	105 3/4	107 1/8
I.T.T.	30 1/2	30 3/4
Mobil Oil	26 1/4	26 1/2
Pfizer	32 7/8	32 7/8
Schlumberger	43	42 5/8
Texaco	34	34 1/2
U.A.L. Inc.	36 1/8	36 3/8
Union Carbide	52 1/8	52 3/4
U.S. Steel	22 7/8	22 3/4
Westinghouse	21 3/8	21 5/8
Xerox Corp.	38 3/4	39 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DE BEERS. – Les ventes de diamants bruts du groupe De Beers ont enregistré pour le premier semestre de 1984 une nette reprise par rapport non seulement au semestre précédent mais aussi au semestre correspondant de 1983. En valeur, elles s'élèvent à 945 millions de dollars, soit une hausse de 33 % par rapport au deuxième semestre de 1983 (712 millions de dollars), et de 7 % par rapport à la période correspondante de 1983 (887 millions de dollars). Du fait de la dépréciation de la monnaie locale vis-à-vis du dollar, l'augmentation en rands est encore plus forte, respectivement 45 % et 25 %.

Au siège de la compagnie, on fait toutefois remarquer que les ventes, et notamment celles des grosses pierres, souffrent toujours du niveau élevé des taux d'intérêt.

Tout en faisant état d'une reprise générale du marché, la De Beers est incertaine sur la poursuite de cette reprise, en soulignant la nature « sélective » de ses ventes.

La demande au détail pour les articles de bijouterie diamantée est demeurée soutenue, selon De Beers, et notamment aux États-Unis.

DRIEFONTEIN. – Cette compagnie du groupe Goldfields enregistre un bénéfice net de 104,60 millions de rands pour le trimestre achevé le 30 juin, contre 93,44 millions pour le trimestre précédent. Ses ventes d'or au cours de cette période se sont élevées à 290,60 millions de rands contre 281,79 millions pour le trimestre précédent. La compagnie avait déclaré, le 12 juin, un dividende de 170 cents par action payable le 8 août.

Pour l'ensemble des compagnies du groupe Goldfields (Driefontein, Deelkraal, Doornfontein, Kloof, Libanon, Venterspost, Vlakfontein), les profits nets au trimestre achevé le 30 juin ont atteint 191,64 millions de rands, contre 169,5 millions pour le trimestre achevé le 31 mars, et les ventes d'or 549,86 millions de rands, contre 534,22 millions de rands.

MATSUSHITA ELECTRIC WORKS. – Pour le semestre au 31 mai, le bénéfice net de la société-mère s'élève à 6,90 milliards de yens contre 6,89 milliards pour un chiffre d'affaires de 273,60 milliards de yens contre 260,04 milliards.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	6 juillet	9 juillet
Valeurs françaises	112,5	112,1
Valeurs étrangères	85,5	83,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 juillet	9 juillet
Indice général	170,3	169,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juillet .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juillet	10 juillet
1 dollar (en yens)	241,95	241,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 10 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 10	2 328
5 %	38 90	2 199
3 % amort. 45-54	71	2 828
Emp. 7 % 1973	9205	..
Emp. 8,80 % 77	116 15	1 181
9,80 % 78/93	90 20	9 773
8,80 % 78/86	82 75	5 087
10,80 % 79/94	93	9 177
13,25 % 80/90	101 22	1 379
13,80 % 80/87	102 68	10 143
13,80 % 81/89	101 75	6 711
16,75 % 81/87	108 82	13 958
16,20 % 82/90	111 30	7 967
16 % juin 82	111 70	1 403
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	7 115
E.D.F. 14,5 % 80-92	102 30	1 537
Ch. France 3 %	125 50	..
CNB Bques janv. 82	102	0 354
CNB Paribas	102 30	0 354
CNB Suez	102 35	0 354
CNI janv. 82	101 85	0 354

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	680	690
Delmas-Vieljeux	729	700
Dév. Rég. P.d.C (Li)	113	114
Didot-Bottin	816	815
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	202 60	186 o
Duc-Lamothe	148	....
Eaux Bass. Vichy	1590	1600
Eaux Vittel	1000	....
Ecco	2380	2400
Economats Centre	485	476
Electro-Banque	250	250
Electro-Financ.	490	490
El-Antargaz	182	182
E.L.M. Leblanc	821	820
Enelli-Bretagne	124	120
Entrepôts Paris	263	265
Epargne (B)	1005	....
Epargne de France	314	....
Escaut-Meuse	400	400
Eurocom	639	639
Europ. Accumul.	29	28 30
Eternit	375	372
Félix Potin	1200	1186
Ferm. Vichy (Ly)	101	107 d
Finalens	100	98
FIPP	125	125
Fnac	280 80	273 20
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	206	202
Fonc. Agache-W.	185 10	182 50 d
Fonc. Lyonnaise	1824	1810
Foncina	187	187
Forges Gueugnon	13 50	13 50
Forges Strasbourg	159	159
Fougerolle	1130	1130

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2744	....
Carrefour 6,75 % 77	338	....
Interbail (obl. conv.)	246 50	....
Lafarge 6 % 72	341	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. Aktiebolag	220	210 60
Sperry Rand	365	367
Steel Cy of Can.	161	180 50
Stilfontein	127	....
Sud. Allumettes	283	....
Tenneco	360	....
Thorn EMI	68	....
Thyssen c. 1 000	285	....
Toray indust. inc	17	16 90
Vieille Montagne	470	....
Wagons-Lits	316	....
West Rand	67	69

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1780	1770
C.D.M.E.	545	550
C. Equip. Elect.	230	230
Delta	300	300
Dauphin O.T.A.	1610	1620

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Guy Degrenne	780	746
Merlin Immobilier	1710	1700
Métallurg. Minière	157	151 60
M.M.B.	242 50	245
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Om. Gest. Fin.	260	260
Petit Bateau	429	420
Petrofigaz	541	540
Porcen	460	450
Salomon	1405	1370
S.C.G.P.M.	269	272
Far East Hotels	0 92	0 90
Sofibus	236	232
Sovac	520	524
Zodiac	1220	1220

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	196	....
Cellulose du Pin	24	23 30
C.G.M.	4 50	....
C. Sabl. Seine	115	....
Copeaux	527	....
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Prouvost	126	....
Rorento N.V.	595	588
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	48 o
S.P.R.	136	137
Total C.F.N.	47	....
Ufiner	254	....

SICAV 9/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	225 69	215 46
Actions-Investiss.	256 25	244 63
Actions sélectives	330 69	315 69
Aedificandi	352 92	336 92
A.G.F. 5000	248 54	237 27 ◆
Agimo	372 95	356 04 ◆
A.G.F. Interfonds	344 93	329 29 ◆
Altefi	209 18	199 69
A.L.T.O.	178 46	170 37
Amérique Gestion	429 85	410 36

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	103 14	98 46
Laffitte-crt-terme	111435 64	111435 64
Laffitte-Expansion	613 31	585 50
Laffitte-France	200 25	191 15
Laffitte-Oblig.	135 62	129 47
Laffitte-Placements	104038	103935 06
Laffitte-Rend.	189 11	180 53
Laffitte-Tokyo	866 91	827 60
Lion-Associations	11938 05	11939 05
Lionplus	52287 57	51769 87
Livret portefeuille	452 64	439 46
Mondiale Investissem.	326 50	311 69

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1790	4,5 % 1973	1670	1706	1715	+ 2 69
3580	C.N.E. 3 %	3600	3600	3599	– 0 02
210	Azur	215	217	217	– 0 93

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
625	Europe n° 1	650	651	651	+ 0 [illegible]
780	Facom	832	851	850	+ 2 [illegible]
765	Fichet-bauche	715	715	715	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
197	Gencor	157 50	162 50	162 50	+ 3 17
300	Gén. Belgique	268	274	274	+ 3
520	Gén. Electr.	516	510	507	– 1 74
610	Gen. Motors	635	650	651	+ 2 51
70	Goldfields	61 60	63 30	64	+ 3 89
43	GdMetropolitain	42	41 50	41 30	– 1 66
198	Harmony	167	173 90	171 50	+ 2 69
34	Hitachi	34	33 40	33 40	– 1 76
570	Hoechst Akt.	547	540	545	– 0 36
76	Imp. Chemical	72	68 20	68 20	– 5 27
97	Inco. Limited	95 90	96	96	+ 0 10
1020	IBM	1050	1042	1042	– 0 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
81	Shell transp.	78	79	79	+ 1 28
1380	Siemens A.G.	1335	1330	1330	– 0 37
137	Sony	143	143 80	142 80	– 0 13
195	T.D.K.	193	190	191	– 1 03
16	Toshiba Corp.	15 40	15 30	15 40	....
765	Unilever	792	787	787	– 0 63
615	Unit. Techn.	333	330 50	330 50	– 0 75
1220	Vaal Reefs	972	1030	1022	+ 5 14
555	West Deep	442	460	456	+ 3 16
460	West Hold.	384	402	401	+ 4 42
380	Xerox Corp.	372	373	373	+ 0 26
2 22	Zambia Corp.	2	2	2	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 730	8 680	8 420	8 820
ECU	6 852	6 843	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 115	15 104	14 400	15 500
Pays Bas (100 fl.)	272	271 880	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 880	79	87
Norvège (100 k)	106 770	106 350	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 428	11 350	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 802	7 775	6 800	8 600
Italie (1 000 lires)	5 005	5	4 715	5 206
Suisse (100 fr.)	364 730	363 840	354	375
Suède (100 krs)	105 130	104 850	101	108
Autriche (100 sch)	43 790	43 715	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 410	5 403	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 790	5 790	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 677	6 521	6 360	6 700
Japon (100 yens)	3 598	3 592	3 480	3 640

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/7
Or fin (kilo en barre)	95100	97000
Or fin (en lingot)	95900	97050
Pièce française (20 fr)	610	611
Pièce française (10 fr)	419	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	591
Pièce latine (20 fr)	576	576
Souverain	710	728
Pièce de 20 dollars	4085	4205
Pièce de 10 dollars	2082 50	2082 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3780
Pièce de 10 florins	596	596

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Grève de la faim d'Alain Orsoni.* — Alain Orsoni, écroué à la maison d'arrêt des Baumettes après le double assassinat de la prison d'Ajaccio, a commencé une grève de la faim mardi 10 juillet en refusant son petit déjeuner, confirme la direction de la maison d'arrêt. La nouvelle de cette grève de la faim avait été donnée la veille par le Mouvement corse pour l'autodétermination. Alain Orsoni réclame sa mise en liberté pour se rendre au chevet de son père actuellement hospitalisé dans un état grave, indique un communiqué de ce mouvement. Il a été inculpé d'apologie de crime après l'affaire d'Ajaccio pour s'être félicité de l'action du commando de l'ex-FLNC venu venger son frère, disparu en juin 1983.

A B C D E F G

UNE CIRCULAIRE DE M. DEFFERRE AUX COMMISSAIRES DE LA RÉPUBLIQUE

Le gouvernement prépare un nouveau découpage des cantons

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a adressé aux commissaires de la République des départements de métropole une circulaire, datée du 24 juin, leur demandant de présenter, avant la mi-août, des propositions pour un nouveau découpage des cantons.

Comme il l'avait fait lors du découpage intervenu avant les élections cantonales de mars 1982, M. Defferre se réfère à une circulaire d'octobre 1971 qui avait préparé le remodelage de 1973. C'est-à-dire que le critère retenu est d'ordre démographique. Pour le ministre de l'intérieur, la création de nouveaux cantons ne doit pas entraîner obligatoirement la suppression d'autres qui seraient moins peuplés. Est maintenue la règle selon laquelle la population d'un canton ne doit pas être supérieure au double de la moyenne départementale. Ce principe permet un rééquilibrage à l'intérieur d'un département mais n'atténue pas les disparités qui existent entre départements.

Il semble que, pour M. Defferre, il importe d'appliquer cette méthode avec précaution dans les départements qui ont été affectés par le découpage de 1973. Ce critère, dont l'emploi se justifierait dans les départements où des écarts importants de population existent, doit tenir compte de l'abaissement de la moyenne départementale à chaque création de canton.

En plus de la logique qui commande de ne pas augmenter la population des cantons les plus peuplés et de ne pas diminuer celle des cantons qui le sont moins, le ministre recommande aux préfets de veiller à ce que les limites des cantons à créer respectent à la fois celles des circonscriptions législatives (sauf cas tout à fait particulier) et impérativement celles des arrondissements. L'article 3 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 stipule que « *les modifications à la circonscription territoriale du canton, les créations et suppressions de cantons et le transport du siège de leur chef-lieu sont décidés par décret en Conseil d'Etat après consultation du conseil général.* »

Comme pour les précédentes modifications de la carte cantonale, le ministre de l'intérieur engage l'opération en adressant une circulaire aux préfets leur demandant de lui faire parvenir leurs conclusions. Une fois ces études arrivées au ministère de l'intérieur, ce dernier renvoie ses projets aux conseils généraux et aux conseils municipaux concernés pour avis. Ces avis n'engagent pas le gouvernement qui, ensuite, soumet au Conseil d'Etat les décrets qu'il entend prendre. Leur publication doit intervenir avant que soit publié le décret de convocation des électeurs pour le renouvellement cantonal, le prochain étant prévu pour mars 1985.

L'évolution démographique

La mise à jour de la carte cantonale est justifiée par l'évolution démographique et les mouvements internes de population apparus notamment à travers le recensement de 1982, et par l'extension des compétences des élus départementaux.

Le découpage de 1973 avait modifié les limites dans soixante-treize départements, porté création de trois cent dix-huit cantons et suppression de treize en Corse, alors département unique. Le remodelage de 1976 concernait la seule région parisienne. En 1982, cent soixante-sept cantons supplémentaires avaient été créés dans cinquante-six départements. Seuls deux départements n'ont pas été touchés par les trois derniers découpages : l'Ariège et le Lot.

Actuellement, on compte trois mille sept cent quatorze cantons métropolitains (dont les vingt de Paris) et cent vingt-quatre dans les DOM (plus quatorze conseillers généraux élus au scrutin de liste tous les six ans) et dix-sept à Mayotte. Le renouvellement cantonal de mars 1985 porte sur la moitié des sièges environ.

En 1982 la polémique avait été vive entre majorité et opposition : pour la première, il ne s'agissait que d'un « *écrêtage* », pour la seconde, d'un « *charcutage* » politique. Nul ne doute que ce débat va reprendre, quitte à occulter un autre débat, sur la supériorité accordée par le mode de scrutin à la représentation de l'espace aux dépens de celle des populations. Pour l'un des responsables du PS en la matière, M. Gérard Le Gall, il s'agit d'un privilège « *très archaïque* », déformé encore par le « *prisme du mode de scrutin majoritaire* ». Dans le numéro de mars-avril 1982 de la *Revue politique et parlementaire*, il suggérait : « *Pour faire face à une probable levée de boucliers devant un projet de fusion des cantons les moins peuplés et aux difficultés inhérentes à toute opération de découpage électoral, on peut songer à un double système électoral dans chaque département ; d'un côté dans les villes ou agglomérations de plus de 30 000 habitants un scrutin de liste à la proportionnelle et dans les zones rurales ou faiblement urbanisées, le maintien du système actuel.* »

A la question qu'il posait alors sur les possibilités d'une cohabitation entre la décentralisation et un système de représentation « *toujours inégalitaire et parfois absurde* », deux ans n'ont pas encore permis d'apporter de réponse.

ANNE CHAUSSEBOURG.

REPLI TECHNIQUE DU DOLLAR : 8,66 F

La Banque de France soutient le mark

Une vive réaction technique s'est produite sur les marchés des changes le lundi 9 juillet dans l'après-midi et mardi 10 juillet dans la matinée : les cours du dollar, qui avaient continué à progresser en début de semaine, battant à nouveau leur record historique sur la place de Paris à 8,73 F contre 8,69 F, ont nettement fléchi, revenant à 8,66 F. A Francfort, le « billet vert », qui avait, lundi, retrouvé son cours du 12 janvier 1983, à 2,8450 DM, s'est replié à 2,8250 DM. Ce recul est attribué à la fois aux ventes bénéficiaires des opérateurs et aux vigoureuses interventions des banques centrales, notamment la Banque fédérale d'Allemagne.

La Banque de France s'est portée au secours de la monnaie allemande en achetant des marks aux opérateurs américains venus les vendre à Paris, pour un montant supérieur à 500 millions de DM lundi (plus de 1,5 milliard de francs), la transaction s'effectuant au cours plancher de 3,0685 F. Par ailleurs, l'Institut d'émission français a enregistré d'assez grosses rentrées de devises, certains spéculateurs ayant joué le franc à la baisse dans l'espoir d'un nouvel ajustement monétaire au lendemain des élections européennes. Le repli du dollar est, enfin, attribué aux rumeurs suivant lesquelles la Réserve fédérale des Etats-Unis pourrait s'abstenir de durcir sa politique la semaine prochaine : « *La hausse des taux n'est pas inévitable* », a déclaré son vice-président, M. Preston Martin (*le Monde* du 10 juillet).

UN AUTOCOLLANT VERT POUR PASSER SANS CONTROLE LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

La levée des contrôles de police et de douane pour les particuliers, au passage de la frontière franco-allemande, deviendra effective pour les ressortissants de France et de RFA à compter du lundi 16 juillet, a-t-on annoncé le lundi 9 juillet à Bonn. Le bénéfice de cette mesure sera étendu à l'ensemble des citoyens de la Communauté européenne le 1er août.

Pour signaler qu'ils font partie de cette catégorie, et qu'ils n'ont rien à déclarer, les automobilistes devront apposer sur leur pare-brise un autocollant vert. Les douaniers ne contrôleront plus que les véhicules suspects. Comme il avait également été envisagé au sommet franco-allemand de Rambouillet, puis au conseil européen de Fontainebleau, en mai et juin derniers, les postes-frontière seront tenus en commun par des représentants de l'un ou de l'autre pays, agissant pour le compte des deux administrations nationales en un point de contrôle unique.

CINQ MEURTRES ET UN SUICIDE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Cinq personnes d'origine européenne, dont une femme enceinte et deux enfants, ont été assassinées, dans le nord de la Nouvelle-Calédonie, a-t-on appris, mardi 10 juillet à Nouméa de source officielle. Ces meurtres ont été suivis d'un suicide.

Ces événements seraient liés bien qu'ils aient eu lieu dans deux villages distants d'une cinquantaine de kilomètres, Koumac et Ouega, à environ 400 kilomètres au nord de la capitale du territoire. La gendarmerie a précisé qu'une famille de quatre personnes avait été assassinée à Ouega « *probablement avec une arme à feu, dans la nuit du lundi 9 au mardi 10 juillet* ». M. Gérard Dubois, vingt-sept ans, sa compagne, Judith Sariman, une métisse de vingt-sept ans, et ses deux enfants de deux et quatre ans ont été tués.

Un autre meurtre a été commis à Koumac. Il s'agit, selon la gendarmerie, d'un homicide volontaire par arme à feu perpétré sur une femme enceinte et qui a été suivi par le suicide du meurtrier présumé. La victime, Mme Anita Haho, âgé de trente-sept ans, était enceinte de huit mois. Un témoin a assisté au suicide de M. Alain Bozé, un Européen de vingt-huit ans.

● *Un diplomate libyen enlevé et relâché.* — Les extrémistes qui avaient enlevé lundi 9 juillet le chargé d'affaires libyen à Beyrouth, M. Mohamed Feitouri, l'ont relâché sept heures plus tard à Chtaura dans le secteur du Liban occupé par la Syrie, les ravisseurs réclamaient le départ du Liban de tous les diplomates et de tous les ressortissants Libyens dans un délai de quarante-huit heures. M. Feitouri est le second diplomate libyen de haut rang à être enlevé dans le secteur musulman de Beyrouth en l'espace de seize jours. Une organisation, les Brigades Sadr, a revendiqué les deux enlèvements. (Le chef spirituel des chiites libanais, l'imam Moussa Sadr, a « *disparu* » en Libye

● *Espionnage au profit de la RDA en Allemagne de l'Ouest.* — Un fonctionnaire ouest-allemand de trente-quatre ans, chef du service des transmissions à la direction de la police des frontières, et auparavant employé d'un service chargé d'examiner les demandes d'asile, a été arrêté et accusé d'espionnage au profit de la RDA, a annoncé lundi 9 juillet le parquet fédéral de Karlsruhe.

● *Elf-Aquitaine cherche à quitter le Guatemala.* — Elf-Aquitaine, qui assure la totalité de la production pétrolière du Guatemala, vient d'annoncer à son partenaire, la société ibérique Hispanoil, son intention de quitter ce pays et lui a proposé sa participation. Elf, qui espérait une modification de la loi pétrolière, quitterait le Guatemala du fait d'une trop faible rentabilité, dit-on au siège de la société, et non en raison du conflit qui l'oppose à M. Goldsmith et à sa compagnie, Basic Ressources, à propos de la production guatémaltèque.

Sur le vif

Désintoxication

La semaine dernière à Washington, je suis allée dîner chez mon amie Judy. Je ne l'avais pas vue depuis trois, quatre ans. A l'époque, elle vivait en Californie. A 100 à l'heure. La vraie yuppie (young urban professional). Superperformante : un poste de haute responsabilité dans une grosse boîte de publicité. Superbelle : aérobic, cocktail de vitamines, soleil. Un mec super, à la traîne, Mike. Elle l'a toujours.

Avec en prime, un gamin de vingt mois. Ce soir, on s'occupe d'abord de lui. Bain, télé, bouillie, dents, pipi, histoire, au lit, à boire, pipi, au lit, histoire, à boire... Quand enfin il ferme sa gueule, je suis complètement groggy et je me verse un whisky pendant que Judy prépare la bouffe.

Je la trouve drôlement changée, ma copine : épaissie, nerveuse, abrutie, bizarre. Je lui parle de son nouveau job : « alors ça marche, ça boume ? tu gagnes bien ? tu t'éclates ? Elle me jette un regard ulcéré et elle grogne, furibarde :

— Pas du tout, je gagne des clopinettes, ma situation est très médiocre, aucun rapport avec ce que j'avais avant...

— C'est embêtant, ça, dis donc, surtout pour une bosseuse, une droguée du boulot comme toi. Tu te tapais bien tes cinquante heures par semaine, non ?

— Eh bien, justement, avant d'avoir le bébé, je me suis fait désintoxiquer.

— Tu rigoles ou quoi ?

— Non, c'est très sérieux. Tu n'as pas lu, il y avait tout un article sur ces cures l'autre jour dans le *New York Times*. On se soigne, surtout les femmes, on lutte pied à pied contre le besoin de s'affirmer, de diriger, de gagner, de convaincre, de décrocher des contrats...

— Mais tu es folle, pourquoi tu as fait ça ?

— Parce qu'une nana qui se shoote à la réussite, ça fait fuir les hommes, c'est mauvais pour les enfants, d'ailleurs ça empêche d'en avoir... Non, je ne pouvais pas continuer à me détruire comme ça, c'était pas possible. Ça a été dur, très dur. Un moment je croyais m'en être tirée. Et puis là, Mike ne m'aide plus du tout, au contraire. Il laisse traîner des rapports, des bilans, des dossiers. J'ai beaucoup de mal à résister, j'ai envie de les dévorer. L'autre jour, il m'a même demandé de l'aider à rédiger un truc... Il ne se rend pas compte. Au bureau, c'est pareil, on me pousse, on n'arrête pas de me proposer des budgets fantastiques. Je vais rechuter, pas de doute.

— Pourtant le bébé...

— Oui, la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, les premiers pas, tout ça au début c'est assez efficace. Mais il y a un phénomène d'accoutumance. Maintenant, ça ne me fait plus rien. Le psy me conseille de doubler la dose, d'en avoir un autre.

— Un môme tous les deux ans, attention, gare aux effets secondaires, prise de poids, fatigue, migraines...

— Ben oui, je sais, je vais repiquer au truc, c'est sûr, je vais finir vice-président de la compagnie, je suis foutue, je te dis. »

Elle m'a flanqué la trouille, Judy. Rentrée à mon hôtel, je me suis planquée dans les toilettes pour écrire ce papier. Bosser en cachette, encore, ça va. En public, on risque de se faire dénoncer.

CLAUDE SARRAUTE.

Le gouvernement accepte d'indemniser les mariniers en chômage

Un certain nombre de barrages de péniches se sont ouverts pendant quelques heures, mardi 10 juillet, pour laisser passer les plaisanciers. Les mariniers ont tenu à marquer ainsi l'ouverture des négociations officielles entre leurs représentants et le ministère des transports. A Vitry-le-François et à Reims (Marne), les bateliers ont décidé de continuer à bloquer la circulation fluviale jusqu'à la fin des négociations.

Celles-ci, qui se poursuivent, depuis dimanche, dans un climat de détente, verront le ministère des transports accepter un certain nombre de revendications des artisans mariniers. Ceux-ci avaient demandé que les indemnités versées par les pouvoirs publics à ceux qui ne trouvent pas de fret soient maintenues jusqu'au démarrage de la campagne céréalière. Le gouvernement a donné son accord pour prolonger cette indemnité de chômage jusqu'à cette date.

Il faudra attendre que les délégués des bateliers rendent compte à leur base pour savoir comment celle-ci apprécie les propositions du ministère des transports en matière de transport charbonnier. En effet, dix mille tonnes de charbon au total quitteront Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) à destination des centrales EDF par voie d'eau dans les deux semaines qui viennent.

Quelques centaines de plaisanciers, en majorité étrangers, restent bloqués sur les voies d'eau françaises.

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1984 a été tiré à 456214 exemplaires

